REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVII[e] ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT TRENTE-NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1897

JEAN D'AGRÈVE

TROISIÈME PARTIE (1)

QUARTS DE NUIT

Port-Cros, 31 décembre 1883. — L'année meurt. C'est l'heure de recueillement où j'ai fait tant de fois le bilan de la défunte, en achevant un de ces cahiers; l'heure où je jetais le loch pour mesurer l'espace parcouru. La ligne de loch enregistrait toujours même résultat : vitesse progressive de la fuite dans le vide.

Je m'étais demandé souvent, durant les longues traversées : Y a-t-il quelque part une fuite du sentiment dans l'infini, pareille à notre course sur la mer, à cette progression constante sur un même élément illimité? — Oui, ce rêve peut être réalisé; je le crois aujourd'hui, après l'examen qui a porté sur l'année climatérique de ma vie. Elle a fait surgir pour moi de cette mer, dans une gloire de lumière, comme la déesse adorée des anciens peuples, l'apparition qui me cloua sur le pont de la *Triomphante;* avec le pressentiment obscur d'abord, bientôt formel et certain, que mon âme ne m'appartiendrait jamais plus.

Je viens de relire ce journal de notre vie pendant les derniers mois; j'ai relu ensuite les lettres qu'elle m'écrivait, lorsque les circonstances nous séparaient momentanément. Je n'y retrouve pas l'ombre d'un désenchantement passant sur l'un de nos deux

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1896.

cœurs. Partout elle m'a donné des raisons nouvelles et différentes de la chérir. A Luchon, où les jours d'été nous furent si doux; à Biarritz, où j'ai pu la rejoindre à l'automne; à Paris, où je vivais caché près d'elle, pendant cette maladie de sa mère qui a retenu Hélène loin de la villa d'Hyères, partout et toujours elle s'est montrée la même, oublieuse de tout ce qui n'est pas son amour, toute mienne au milieu de la foule comme dans la solitude de nos bois de Port-Cros. Je l'accompagnais, de mauvaise grâce d'abord et avec une jalousie alarmée, dans ces casinos des villes d'eaux où sa beauté faisait sensation; les hommes s'empressaient autour d'elle, quelques-uns s'attachaient à ses pas avec l'insistance qu'autorise la facilité des liaisons dans la vie en commun des stations thermales. Les plus entreprenans s'écartaient bientôt, découragés par cette perpétuelle absente. Elle a désappris les plus innocentes coquetteries; elle n'aperçoit même pas les soupirans qui s'efforcent d'attirer son intérêt; elle n'a pour aucun d'eux cette lueur rapide d'attention dans le regard, ce souci de faire valoir sa personne par une attitude, ce besoin de plaire à l'homme et de l'influencer, instinct survivant chez les meilleures, chez les plus vertueuses, et où reparaît le ferment d'infidélité qui est au fond de leur sexe, l'irrémissible atavisme de la bête primordiale, de l'Ève curieuse.

Jamais femme n'a plus complètement donné à un homme la certitude délicieuse qu'il existe seul pour elle, entre des êtres d'une autre espèce qui ne comptent pas. Je ne l'ai vu tentée par aucun des plaisirs dont il serait si naturel qu'elle eût le goût, à son âge; tout lui est corvée loin de moi, tout lui est plaisir avec moi, la promenade dans un jardin banal, l'isolement à deux dans la prosaïque activité des quartiers populaires, à Paris. Nous nous étions refait un désert dans la foule, un îlot préservé au milieu de cette mer. Nous regrettions notre libre paradis de soleil; et c'est pourtant au plus épais de ces cohues parisiennes que nous avons le mieux senti notre appartenance mutuelle. Ici, quelque chose de notre amour se disperse dans la beauté des aspects, dans la familiarité des lieux; là-bas, nous le retirions tout entier en nous-mêmes, foyer d'autant plus brûlant qu'il ne rayonnait rien de sa chaleur au dehors. Que de fois, sur les larges ponts, au crépuscule d'hiver, dans le coudoiement des durs inconnus, dans le flot de ces figures lasses qui reviennent de la tâche quotidienne, alors que s'allument en aval et en amont les myriades de feux rouges

ou jaunes qui piquent tristement l'obscurité naissante, alors que l'eau du fleuve semble plus noire de toutes les peines qu'elle reflète, que de fois nous nous sommes serrés plus étroitement l'un contre l'autre, avec la même pensée jaillie de nos deux cœurs au même instant : aimer plus fort, dans le grand froid de cette humanité indifférente, hostile; comme on ajoute des bûches au feu quand la neige fouette les vitres de la maison close.

Partout nous avons passé, étrangers à ce monde, réfugiés l'un en l'autre. Rien n'a distrait le regard d'Hélène, ce regard long comme la constance, toujours attaché sur le mien. Nos intelligences unies se sont arrêtées sur tous les sujets, avec les mêmes appréciations des hommes et des choses. L'esprit de mon amie s'ouvrait à tout ce qui intéresse le mien; j'y admirais chaque jour davantage la grâce et la force. Elle saisit et rend d'un mot l'idée maîtresse du livre qu'elle lit, le sens profond de l'événement qui sollicite nos réflexions; et cette raison qui s'affermit laisse intact le don féminin, le don charmant, l'imagination du cœur. Quelles trouvailles du génie amoureux dans les enfantillages de sa tendresse! Je me rappelle, — comment ai-je négligé de le consigner sur ces feuillets? — un trait exquis entre cent autres. C'était à Paris, un de ces vilains matins de novembre où l'on voit l'envers noir de toute chose. Nous avions fait des courses ensemble, je la reconduisais à son hôtel. Dans la rue où nous marchions, une porte cochère était drapée de deuil, un cercueil attendait sous les tentures le convoi qui allait l'emporter. Je remarquai la lettre d'argent appliquée sur le baldaquin : un A, l'initiale de mon nom. J'en fis l'observation, par une de ces boutades méchantes et mendiantes qui effrayent l'aimée pour solliciter d'elle un regard plus tendre. Au bout de la rue, je quittai ma compagne; elle n'avait plus que quelques pas à faire avant de regagner sa demeure. Je rebroussai chemin, j'entrai dans un magasin où je ne sais quelle emplette me retint un moment. Comme je sortais de cette boutique, je fus tout étonné de revoir Hélène, venant à ma rencontre sur le trottoir : pourquoi n'était-elle pas rentrée chez elle, pourquoi avait-elle refait une seconde fois ce trajet?

— Vous avez perdu quelque chose? lui demandai-je.

Elle sourit, avec la rougeur légère d'une enfant surprise en faute.

— Moquez-vous de ma superstition, fit-elle; mais je suis retournée sur nos pas pour repasser devant cette porte : j'ai de-

mandé au ciel de détourner sur moi la menace que cette lettre de votre nom semblait suspendre sur vous. J'ai voulu aspirer le vent de mort qui sortait de cet endroit, afin qu'il n'en restât rien pour vous quand vous redescendriez la rue.

Paris me réservait la plus délicate épreuve du sentiment, celle qui pour moi fut toujours décisive, et toujours meurtrière de mes illusions : la musique entendue auprès de la femme à qui l'on rapporte toutes les émotions. Ah! cette route de l'infini sur laquelle on part ensemble, comme on y laisse vite derrière soi celles qui ne peuvent pas suivre! Combien de cœurs ont connu par cette épreuve leur impuissance à se combler mutuellement! Deux êtres croient, ils se sont dit mille fois qu'ils avaient la même mesure pour toutes les sensations. Ils entrent dans une salle de concert ou d'opéra; blottis au fond de la loge, ils se tiennent les mains, heureux de se sentir à l'unisson, comme ces instrumens accordés, pour toutes les résonances qu'éveilleront en eux Beethoven et Mozart, Schumann et Weber. Ou bien c'est l'imprudente qui s'assoit au piano, ses doigts évoquent le monde mystérieux endormi sur les touches d'ivoire. Une plainte passe qui appelle loin, très loin; du brusque coup d'aile de l'oiseau de mer qui part, l'une de ces deux âmes s'enlève sur l'océan sans horizon; elle monte d'un seul essor, dans le vertige de l'abîme, elle atteint d'un bond les limites des forces humaines; un voile s'entr'ouvre un instant sur le ciel et se referme aussitôt, laissant la vision d'un idéal divin qu'on ne touchera jamais; une âpre dent mord le cœur, il saigne de tous les regrets du passé, de toutes les déceptions entrevues dans l'avenir. Alors, dans un éclair lucide, cette affreuse révélation : il y a encore quelque chose au delà, au-dessus de la femme qui remplissait l'univers; il y aura de la vie à consumer après elle; elle n'a pas épuisé en nous toutes les félicités, toutes les souffrances possibles. Et si c'est la main aimée qui fait sortir du clavier le démon des vagues désirs, plus poignant encore est le drame intime : l'évocatrice d'infini ne montera jamais où elle nous mène; il ne sera jamais emprisonné par cette main trop courte, l'esprit dévastateur qu'elle suscite dans un sanglot de la mélodie! A partir de cet instant, l'accord parfait est rompu, on a laissé à terre la compagne dépassée, on entrevoit des perspectives où elle n'est plus : l'agonie de l'amour a commencé. Je me souviens d'une créature charmante, que j'ai perdue ainsi à l'adagio de la sonate de Beethoven, op. 24...

Près d'Hélène, j'ai pu l'entendre impunément, l'appel de la Sirène qui tue ses faibles sœurs mortelles. Si haut que l'harmonie m'emmenât, je sentais toujours à côté de moi le vol égal de l'aimée; si lointaines que fussent les perspectives ouvertes par la clef magique, la chère figure était toujours au bout, la chère voix dominait toujours le cri désespéré du génie; elle disait, et j'en demeurais persuadé : « Après moi il n'y a plus rien, au-dessus de moi il n'y a plus de ciel! »

... Depuis bientôt un an, je pense et sens ainsi. Suis-je donc le même homme? Serions-nous une exception aux lois qui régissent le monde sentimental? Certes, je n'ai pas la fatuité de le croire, pour ce qui me concerne; mais je le crois sincèrement pour Hélène. Grâce à son opération toute-puissante, rien ne subsiste en moi des certitudes traditionnelles, du legs de la longue sagesse humaine, vérifié et confirmé par mes propres expériences. D'après la façon dont elle s'est donnée, on devait prévoir de son côté un caprice violent et rapide; du mien, toutes les défiances, toutes les exigences, et la prompte lassitude d'un bonheur si facilement acquis. Vaines prévisions! Tout les a démenties. Loin de s'affaiblir dans l'habitude, notre passion dure et s'accroît. Nous ne sommes pas esclaves de cette morne fidélité qui retient souvent deux cadavres dans les liens où il n'y a plus que le simulacre de la vie du cœur: fidélité gardée par un prolongement d'illusion, par horreur du néant, par un détour subtil de l'orgueil qui ne veut pas s'avouer vaincu dans l'usure commune de toutes les sensations, de toutes les joies, de toutes les volontés.

Où ai-je donc lu cette mélancolique parole du Bouddha? Le jeune prince était dans sa demeure enchantée, triste et tout songeur; la belle Vasodhâra lui demandait en soupirant à quoi il pensait; Siddartha répondit : « A quoi je pense? Je me demande comment l'amour pourrait échapper à son meurtrier, le Temps. » — Le secret que ce dieu cherchait en vain, nous l'avons trouvé. Autour de nous, comme autour des autres êtres, tout parle de la fuite du temps; les horloges la disent dans les rues des villes, les astres ne roulent au firmament que pour la marquer; il semble que l'univers soit occupé à mesurer cette fuite éternelle, à la mesurer plus rapide pour les heureux. Nous en souffrons, Hélène et moi, à la veille des séparations temporaires; nous ne la sentons pas au dedans de nous; elle n'existe pas pour nos âmes, pacifiées dans une confiance inaltérable. L'autre soir, à Toulon,

comme je passais devant un monument public, je voulus prendre l'heure ; le cadran lumineux était éteint, l'heure y cheminait invisible, et je pensai que c'était là une exacte figure de la marche du temps pour nous deux.

Il va ramener des jours qui défient toute comparaison dans mon souvenir. Nous prétendons bien les ressusciter. L'Ile d'Or reverra sa Dame, après une longue absence. Pour la première fois de ma vie, je ne redoute pas cette périlleuse épreuve, le recommencement du même rêve aux mêmes lieux. Hélène est revenue depuis une semaine à la villa des Cyprès : quelle joie enfantine dans ses yeux, lorsqu'ils ont réfléchi de nouveau la lumière de notre mer, de cette mer qu'elle appelle avec le poète « la belle limite bleue d'un monde mauvais ! » J'avais devancé mon amie d'une huitaine de jours, à l'expiration de mon congé ; mes affaires de service réglées à l'Arsenal, j'ai cinglé sur Port-Cros, pour donner l'alerte et fleurir la maison. Ils sont tous ragaillardis de la bonne nouvelle ! Jorioz prépare des flacons de myrte selon une recette perfectionnée ; Zourdan bêche ses plates-bandes ; Savéù reprise la voile rose ; sa bru, la femme de l'*innocent* qui a perdu la raison dans un coup de mer, fourrage avec les filles de la ferme tout ce qui reste dans la vallée de violettes et de fleurs d'hiver. Après-demain, Hélène viendra fêter à l'île le renouveau de notre jubilé d'amour. Elle y rapportera le même cœur, son cœur candide, fier et de pur parfum, comme un romarin de la haute montagne. J'irai la prendre au Lavandou. Ah ! je suis bien sûr d'éprouver et de retrouver chez elle toutes les émotions du premier de ces voyages : même impatience, même angoisse à l'idée d'un empêchement possible, même trouble délicieux quand sa robe fera dans le petit chemin son bruit de caresse, même extase quand je m'abattrai à ses pieds dans notre maison, même surprise du don divin quand elle me livrera sa beauté. J'aurais été séparé d'elle pendant des années que cette heure ne me semblerait pas plus paresseuse à venir !

HÉLÈNE A JEAN

« Du Sémaphore, 1er janvier 1884.

« Ne m'attendez pas. Venez vite à Hyères. Urgence. »

QUARTS DE NUIT

2 janvier. — Au reçu du message alarmant, j'ai mis à la voile : j'ai compté des siècles sur la mer et sur la route d'Hyères, jusqu'au moment où la grille de la villa s'est ouverte devant moi.

A la place où elle me reçut il y a dix mois, sous les cyprès festonnés de roses, Hélène m'attendait, les traits pâlis par une nuit d'insomnie, les yeux agrandis par une vision d'angoisse. D'un geste accablé, elle me tendit une lettre au timbre de Russie.

C'était un billet bref et pressant d'une sœur de son mari. « Une attaque de douleurs hépatiques, écrivait cette personne, a failli emporter mon frère. Le danger est conjuré pour l'instant; mais il peut revenir d'un jour à l'autre, tout nous fait craindre des complications. Mon frère ne cesse de manifester son vif désir de vous revoir; il ne peut encore écrire, il m'ordonne de le faire à sa place pour presser votre retour. Vous le trouverez bien changé de toutes façons. Les raisons qui pouvaient rendre votre séjour ici difficile et pénible ont disparu. Vous sachant rassurée aujourd'hui sur la santé de votre mère et délivrée de tout souci à cet égard, je ne doute pas de la décision que vous dictera votre cœur. Nous vous attendons au plus tard le 3/15 de janvier : c'est le jour fixé pour une consultation où le célèbre Botkine a promis de venir. J'irai au-devant de lui jusqu'à Vilna; j'aurai certainement la consolation de vous retrouver dans cette ville et de vous ramener avec le docteur. Veuillez m'aviser par télégramme. »

La lettre tomba de mes mains. Le regard d'Hélène et le mien se croisèrent, se pénétrèrent, demeurèrent longuement liés, sans que nos bouches trouvassent une parole. Quels mots eussent exprimé le tourbillon de pensées et de sentimens qui passa en quelques secondes dans ces regards? Douleur, terreur, espoirs inavoués et inavouables, irrésolutions, supplications, tous les mouvemens contradictoires de nos cœurs bouleversés se communiquaient de l'un à l'autre, avec une précision et une rapidité que le langage n'égalera jamais.

Je trouvai enfin la force de parler.

— Ainsi, vous allez partir?

— Que faire? Votre volonté, toujours. Ordonnez. Que feriez-vous à ma place?

Je restai muet.

Hélène se leva. Du même geste qui me l'avait donnée, en

ce même lieu consacré, elle vint à moi; ses mains s'abattirent sur mes épaules, sa tête s'inclina, ses yeux éperdus versèrent toute son âme dans les miens, et des lèvres rapprochées à toucher mon front, ces mots jaillirent, lents et volontaires :

— Mon Jean bien-aimé, ici je vous ai dit : « Aimez-moi, je suis toute à vous pour toujours. » Je te redis aujourd'hui : « Aime-moi plus, puisque je vais plus souffrir. » Je suis toute tienne, uniquement tienne. Si tu me veux telle que je suis, garde-moi, j'oublierai tout ce qui n'a jamais existé pour mon cœur, je briserai les derniers liens qui me rattachaient au passé, je mettrai sous tes pieds les dernières conventions qui me protégeaient encore aux yeux du monde. Ton amour me tiendra lieu de tout. Mais si tu me préfères meilleure et purifiée par le sacrifice, ordonne que je subisse cette épreuve.

Je ne te parlerai pas des devoirs que cette lettre me rappelle; je ne me connais de devoirs qu'envers toi, mon créateur et mon maître. Envers toi, j'ai le devoir de grandir pour être moins indigne de ton amour. J'ai tant appris à ton école, je voudrais tant me hausser jusqu'où tu me vois, quand tu me pares de ton idéal! On grandit par la souffrance et par la bonté. J'irai souffrir loin de toi, pour toi. Je tâcherai d'être bonne, même pour ceux qui ne me sont rien, puisqu'ils semblent avoir besoin de moi, puisque le sort aveugle a marqué là ma mission de pitié. Peut-être va-t-il me libérer, me rendre à toi, au bonheur parfait. Ce serait horrible de le désirer : si cette pensée a traversé mon cœur de pauvre créature humaine, accablée sous un poids trop lourd, Dieu me la pardonnera. Je la repousse comme ces tentations viles contre lesquelles nul de nous n'est défendu. Je voudrais ne devoir la libération qu'à mon effort, à de nouvelles luttes, à de nouvelles douleurs. Cet effort toujours différé, depuis que je t'en parle, par ma lâcheté à m'éloigner de toi, que ne l'ai-je fait plus tôt? Je le ferai, aussitôt passée la crise qui resserre pour un temps ma chaîne. Ah! je connais assez ceux qui me rappellent! Dès que ma présence ne leur paraîtra plus une obligation de convenance, ils ne se mettront guère en peine de me retenir; ou bien ils auraient étrangement changé! Je trouverai alors la force d'agir, je revendiquerai ma liberté définitive et le droit de reconstruire ma vie : je ne reculerai devant rien pour m'arracher à mon odieuse servitude. Oh! vois-tu, cette dissimulation m'étouffe, cette incertitude du lendemain me tue, il faut en finir à tout prix. Quoi qu'il

arrive, je te promets de revenir prochainement, et de revenir libre, tienne, entièrement tienne. Maintenant, donne-moi du courage, je n'en ai plus : te quitter ainsi, c'est trop affreux!

Elle s'affaissa sur mon épaule. Je l'entraînai dans son cabinet de la villa. Un violent combat se livrait en moi. Avais-je le droit, pour m'épargner une douleur, de sacrifier celle que j'aimais si fort, de condamner aux plus humiliantes déchéances celle que je plaçais si haut? Aurai-je moins de vaillance que ma pauvre blessée? Comme elle, je voyais trop clairement la nécessité de composer avec la destinée ennemie, plus puissante que nos volontés. Enfans nous étions, enfans aveuglés par la passion, aux heures d'ivresse et de révolte où nous jetions au monde le défi de notre amour, où nous voulions nous persuader qu'il suffisait d'ignorer ce monde pour le vaincre. Elle nous ressaisissait dans son engrenage, l'implacable machine, organisée pour broyer les singularités qui tentent d'échapper à ses prises!

Cette généreuse Hélène, venue à moi avec son cœur vierge, avec son imprudence d'enfant, prête encore à se perdre irréparablement sur un signe de mon désir, pouvais-je faire d'elle une aventurière, la vulgaire déclassée condamnée à vivre sans nom, sans personnalité morale, sans indépendance matérielle, objet de risée et de mépris pour tous, à peine distincte de la fille entretenue qui suit le caprice de son maître? Non, la lourde machine était plus forte que nous. Il fallait se laisser broyer.

Et nous nous attardions là, dans le petit salon des premières caresses, comme à l'aube radieuse de notre amour, au départ sur la belle mer d'espérance qui couvrait d'un éblouissement de lumière les écueils prochains. Nous traînions là, échangeant les paroles irrésolues, combinant et rejetant les projets contradictoires, abîmés dans les silences où passait le froid de la cruelle raison, demandant aux baisers, aux étreintes, un courage qui se fondait en leur triste douceur. Les secondes tombaient de l'horloge, hâtives, avec un bruit de gouttes d'eau acharnées à creuser une dalle de sépulcre. La beauté du soir, qui avait enchanté pour nous tant d'heures pareilles, descendait impassible sur la douleur qu'elle n'apaisait pas. Dans l'encadrement de la fenêtre, l'île d'Or apparaissait en des lointains de rêve, toute charmante, irréelle, décroissant comme en une fuite sous les ombres qui l'abolissaient.

— Hélène, encore quelques heures pour elle, par pitié! Est-il possible que tu partes sans lui dire adieu?

— Adieu à l'île! Jamais! Au revoir, seulement. Vive ou morte, j'y reviendrai avant peu, je te le jure sur tout ce qui a été. Mais cette fois, comment y trouverions-nous encore le temps du bonheur? Demain, je dois conduire ma mère à Nice, chez la parente qui veillera sur elle pendant mon absence. Elle voulait m'accompagner là-bas, je m'y suis opposée : je lui promets de l'appeler dès que la saison rigoureuse prendra fin, aux premiers beaux jours. Mais tu devines ma pensée : c'est moi qui viendrai la rejoindre, moi qui invoquerai cet impérieux motif pour m'enfuir plus vite. — Après-demain... Les préparatifs indispensables à Paris... Fais le calcul des jours inexorables : ils ne m'accordent plus le droit d'être heureuse.

— Hélène, un jour seulement, un jour de grâce!

Elle faiblit. Il a été convenu que je reviendrai la chercher après-demain, à son retour de Nice, et que je la ramènerai le jour suivant, pour le départ du train de Paris.

4 janvier. — La mer, la mer amie et maternelle s'est tournée contre nous, elle aussi. Elle s'est levée ce matin sous un coup de vent, elle était déjà très dure quand j'amenai le *Souvenir* aux Salins. A peine l'avais-je mis à l'abri, le grain creva : un tourbillon de neige s'abattit sur le littoral; en quelques instans, le morne tapis blanc se déroula des montagnes au rivage. Hélène arriva quand même sur le môle, à l'heure fixée.

— Vous le voyez, dit-elle en descendant de voiture, c'est ma geôlière du pays d'exil qui réclame sa victime; elle est venue me saisir jusqu'ici.

La mer n'était plus maniable; repasser à Port-Cros, il n'y fallait pas songer. Nous avons repris tristement la route d'Hyères. Il était écrit que je n'aurais pas la joie de ramener mon amie au paradis perdu.

Paris, 10 janvier. — J'ai accompagné Hélène jusqu'ici; je viens de la conduire à la gare où l'arrachement de nos âmes et de nos chairs s'est consommé. Qui dira ce qu'il y a d'horreur flottante sur une grande gare, de souffrances incrustées aux murailles nues, aux trottoirs boueux, aux ferremens brutaux de cette salle de torture? Expressive figure de la vie, de notre vie moderne, avec son affairement cupide, sa promiscuité de joies et de peines, ses bruits stridens qui martèlent la douleur. Combien de cœurs sont

écrasés chaque jour entre ces machines, comme les membres des esclaves attachés à leur service, quand une imprudence jette ces malheureux sous les roues du méchant monstre! Combien de sanglots étouffés sous les yeux indifférens de la foule, dans ce lieu de séparation où il semble qu'on entende sans trêve le déchirement des mille liens qui se brisent au départ des convois! Ah! l'humiliation de se sentir là si petit, si faible, perdu dans ces atomes sans défense contre la Force aveugle qui roule leurs désespoirs! Pourquoi était-elle pareille à toutes les autres, la tombe de fer où j'ai mis mon adorée, l'être unique au monde pour moi? Notre amour n'est-il donc plus un miracle unique?

Elle gardait, ma noble Hélène, ce calme extérieur des grands chagrins qui fait d'elle une divine statue de la souffrance. Ses larmes silencieuses coulaient sous la voilette, sans une convulsion sur son pâle visage; je ne les ai vues sourdre ainsi que de ses yeux, les larmes qui perlent comme une eau d'habitude, épanchée par une antique figure de marbre dans le jardin où la déesse sait qu'elle fut mise pour pleurer. Une dernière fois, de sa voix grave et résolue, elle m'a juré le don irrévocable, promis le retour prochain et la réunion définitive. Je la crois; et pourtant un pressentiment atroce m'étranglait, une voix d'épouvante me disait, me dit encore que je ne la reverrai plus! Une dernière fois, nos mains liées ont transmis de l'un à l'autre tout ce qu'il y avait en nous d'être à donner, de force de vie et d'amour; l'ébranlement du convoi les a descellées, il s'est mis en marche avec cette allure lente, bientôt accélérée, d'une bête de ruse qui emporte sa proie. Il s'éloignait, Hélène passait encore en moi de tout son regard. Quelques secondes, j'ai vu le buste gracieux projeté hors de la portière, dessiné dans la buée des jets de vapeur, sous le jour faux et blafard des lanternes; quelques secondes encore, les ailes noires de sa toque de voyage, s'agitant, diminuant, triste fuite d'un vol de corneilles dans la brume d'hiver. Une locomotive arrivant en sens inverse intercepta brusquement cette dernière relique. Le train s'élança sur la longue voie droite; je l'ai vu devenir tout petit, un point noir qui était encore tout l'univers, puis un léger flocon de fumée, puis rien; rien n'est demeuré; rien qu'un peu plus de facilité à mourir, pour l'homme hébété qui restait là, seul, devant le trou vide dans l'horizon.

... Où allaient-ils d'un pas si pressé, tous ces inconnus qui emplissaient la rue Lafayette? Que cherchent-ils dans cette ville,

puisqu'elle n'est plus là ? J'en ai coudoyé des centaines, en revenant à mon hôtel : pas un ne me parlera d'elle. Que font-ils en ce monde ? Ils avaient tous leur idée fixe empreinte sur leurs traits, ils se hâtaient vers quelque but stupide, ils allaient comme vont les nuages sur la mer, troupe chagrine, les uns devançant les autres sous le fouet du vent qui les chasse et les carde. Des frères ! nous dit-on. Lequel de ces vains fantômes m'apportera une consolation ? Je pensais que c'était drôle d'être là, dans la vie universelle, une petite flamme pâle et tremblante que chaque souffle peut supprimer à chaque minute, sans qu'un seul de ces frères s'en aperçoive. Sur la place de l'Opéra, un homme me heurta avec sa charrette à bras ; il déménageait un grand tableau ; la clarté d'un réverbère donna en plein sur la toile. C'était une vue ensoleillée de la Corniche, un coin d'eau bleue, des orangers, des pins d'Alep : toute une évocation de bonheur, narquoise et falote sous la sale lumière du gaz.

Cette chambre d'auberge est sinistre de banalité. Pas un objet ami, accoutumé. J'ai fait allumer du feu, apporter une lampe. J'écris ceci, pour m'astreindre à une besogne, pour penser moins vite et ne pas penser à vide. — Si du moins sa mère était venue à Paris, elle se lamenterait près de moi, maintenant. Elle ne m'aime pas beaucoup ; mais malgré elle, la vieille femme me serait un peu mère. Est-ce drôle, cela encore, de me souvenir pour la première fois, à mon âge, que tout petit enfant j'étais orphelin ? Allons, allons, Jean d'Agrève, l'homme fort, qui s'est fait une élégance de rester toujours maître de lui ! Imaginons que je suis au feu, devant les hommes de la compagnie, avec une balle dans le corps, souriant pour l'exemple. — Ah ! non, l'imagination est mal choisie : ce serait trop de chance. — Essayons de reculer ce chagrin très loin, dans le passé où sont les autres. Si je pouvais estomper son visage, son souvenir, les reporter aux plans indistincts où pâlissent tant d'autres ombres apaisées ! Non, ce n'est pas la même chose : ce visage et ce souvenir me brûlent, bien vivans, substitués à tout ce qui fut avant eux ; rien ne peut empêcher qu'ils emplissent ma pensée d'une présence douloureuse. — Je vais essayer de lire.

... J'ai pris dans mon sac un des trois ou quatre volumes que j'y avais mis : les livres de viatique, ceux qui me furent toujours de bon secours aux heures de découragement. Mon Dante est venu le premier sous ma main. Je l'ai ouvert à l'aventure, au

chant où le poète donne une si belle définition de Dieu, dans ces vers : « Celui qui ne voit jamais une chose neuve — a produit ce parler visible, — nouveau pour nous, parce qu'il ne se trouve pas ici-bas. » — Mais c'est d'Hélène que cela devait être dit! Depuis qu'elle est sur cette terre, Dieu a fait et le monde a vu une chose neuve. — J'ai lu posément, avec une attention soutenue. En tournant la page, ce fut un étonnement d'abord, puis une vive satisfaction de constater que *je pouvais* lire : les mots qui passaient sous mes yeux pénétraient dans mon cerveau, s'y coordonnaient avec tout leur sens. Par momens, je prenais même un vrai plaisir à leur beauté. Mais derrière les idées et les images distinctes qui naissaient de la lecture, un autre fil d'idées et d'images confuses se déroulait parallèlement, en un fond plus sensible du cerveau; je suivais ces deux ordres de pensées, comme le voyageur qui regarde la nuit des paysages fuyans à travers les vitres troubles du wagon, et qui voit en même temps, reflétées sur cette vitre, sa propre figure et les silhouettes des personnes assises dans le compartiment.

Un wagon, c'est bien cela. Sous les idées extérieures évoquées par le livre, ma pensée intérieure demeurait concentrée sur une même vision, un train en partance dans une gare. Je faisais un effort mental pour le retenir, tandis qu'il s'ébranlait, roulait lourdement sur les plaques tournantes entre les disques et les fanaux. Une préoccupation persistante dominait toutes les autres : Quelle heure est-il? Où est le train, maintenant? J'ai tiré ma montre pour la remonter; action absurde, dans le chagrin, puisqu'elle nous fait collaborer à l'œuvre du temps, notre bourreau. Dix heures. J'ai jeté le volume de Dante et pris un *Indicateur*... Il est à Compiègne. Il s'arrête dans le silence du hall. A quoi pense-t-elle? Souffre-t-elle, au moins? Il repart, les pays passent; nous roulons, des jours, des nuits; maintenant c'est sur la terre vague qui ne ressemble à aucune autre, qui n'est pas encore sortie du chaos. Du noir, du blanc, pas d'autres couleurs; de maigres sapins, des marais glacés, de la neige; de la neige, des marais, des sapins, toujours. Les lieux n'ont pas de forme; une étendue sans relief, sans vie, le silence, le vide, la glauque clarté diffuse de la neige nocturne, l'accablement d'un immense rien. Je vois bien son trajet, je l'ai fait une fois, j'y retrouvais mes sensations habituelles de l'Océan; mais d'un océan mort, d'un océan de lune; la mer, la grande Vivante, est autrement communicative.

Une seule lumière sur tout le pays obscur : là, au fond de ce wagon, les mèches d'or clair qui brillent, emmêlées sur le col dans la noire fourrure du manteau. Pauvre petite âme douce et chaude, comme elle va être transie, esseulée, écrasée sous ce poids de glace, de ténèbres, d'hostile solitude ! Ah ! non, qu'elle ne souffre pas, que je souffre pour deux !

Les images se succèdent ; elles n'ont rien de précis, d'ailleurs, rien de très dur ; elles battent le front comme des marteaux enveloppés de ouate. Une torpeur physique et morale me protège contre l'excès de la douleur. De courtes somnolences suspendent la pensée. Au sortir de ces assoupissemens, l'idée fixe me pique, plus aiguë, morsure d'un serpent engourdi qui relève la tête. La chaleur appesantit l'atmosphère de la chambre. J'ai ouvert la fenêtre : accoudé sur la barre, j'ai cherché du regard le ciel ; comme s'il y avait un ciel à Paris ! Il n'y a que la rue.

Une nuit de janvier sur cette rue morose. Des ténèbres grasses, humides ; les giboulées sillonnent le champ d'éclairage du bec de gaz, en face, semblables à des larmes de catafalque figées sous la lueur jaune d'un cierge. Des passans chétifs, minables, ceux qui sont obligés de sortir, quel que soit le temps ; et ceux-là comptent rarement au nombre des heureux : un souci les pousse, on leur devine un ennui au cœur, un froid de misère aux semelles, dans la boue du dégel. Quelques fiacres se traînent paresseusement ; un omnibus ébranle les murs et le pavé ; trois forts chevaux gris tirent vaillamment la pesante masse ; en se penchant un peu, on se laisserait tout doucement choir, pas de bien haut, sous les pieds de ces chevaux, sous les roues de la machine. Un instant, il m'a semblé que la rue était blanche, des traîneaux y glissaient ; la voix d'un cocher en houppelande sortait d'une grande barbe gelée, elle appelait : « Bârine ! » Je montais, je m'asseyais au coin de la banquette, et sur ce siège étroit, selon l'usage du pays, j'entourais d'un bras la taille de ma compagne, je sentais la chaleur du jeune corps blotti contre le mien, comme au temps de ses chers effrois dans la forêt, quand nous nous attardions le soir à la Vigie, quand elle se pelotonnait sous mon bras au bruit de pas des Piémontais. — J'ai tourné la tête dans la direction du Nord, vers les hauteurs de Montmartre, écoutant s'il ne viendrait pas de là un sifflement de locomotive, un grondement de train. Il y a des trains qui reviennent, pourtant, et je sais de quels coups du cœur elle est capable. Si elle allait entrer !

... Rien... Je jette ici, dans le désordre où elles me viennent, ces pensées, ces images. J'écris ma souffrance. Pourquoi? Pour qui? Oui, je m'étais jadis posé cette règle: observer autour de moi et m'observer dans les émotions, comme je relevais sur le livre de bord les oscillations du compas dans la tourmente; connaître le monde et me connaître moi-même. — Balivernes d'académie! Que connaissons-nous, sinon que nous aimons et souffrons? Elles n'étaient pas sérieuses, les peines que je pouvais étudier de sang-froid: l'esprit s'amusait alors au spectacle du cœur. Aujourd'hui, l'un et l'autre s'en vont à la dérive dans la même débâcle. — Je veux croire que j'écris pour Hélène, comme je le lui ai promis. Notre correspondance sera difficile, contrainte: c'est une affliction ajoutée à toutes les autres. Elle a d'autant plus insisté pour que je tienne un journal minutieux de mes sentimens: « J'y veux lire au retour chaque frisson de votre âme », disait-elle. Lira-t-elle jamais? Non, murmure l'horrible pressentiment: il ne me quitte pas, il prévaut contre toutes les assurances, contre tous mes raisonnemens.

A cette place, sur cette rosace du tapis, ses pieds se sont posés pour la dernière fois. Voilà tout ce qui me reste de la fleur vivante et du monde qu'elle animait! Tout désormais est vain, sans but et sans raison; tout, sauf de coller mes lèvres sur cette poussière et d'y pleurer!

... J'ai lourdement dormi sur le divan. Mes yeux se rouvrent sur ces papiers. L'aube louche a paru. S'il pouvait se prolonger, l'éclair lucide du réveil, la seconde d'équilibre parfait où l'on juge la vie comme du dehors, avant la rentrée en nous de la douleur! La vie et la douleur ont donné l'assaut immédiat, j'ai repris conscience de mon mal. La plaie se rouvre avec les paupières; elle est ce matin plus profonde et plus cuisante. Il doit être déjà si loin, le train qui me l'emporte! J'aperçois devant moi cette longue suite de journées vides, l'inutile chapelet de plomb dont il faudra égrener machinalement les grains ternes et froids. Oh! les réveils dans la tiède lumière, à Port-Cros, la fenêtre entre les géraniums, l'heure de l'apparition! Allons, forçat, recharge le poids du jour.

JEAN A HÉLÈNE

« Port-Cros, le 20 janvier.

« Je rentre dans la pauvre maison hantée, mon amie. J'y rapporte le peu de moi dont j'ai encore conscience. Je suis dépouillé

de ma substance, de ma raison d'être, d'agir, de respirer. Des paquets de lettres, de journaux, sont là sur ma table : je ne puis me résoudre à les lire; vous seriez satisfaite et effrayée de mon indifférence pour tout ce qui n'est pas ma vie intérieure, de mon éloignement pour tout ce qui m'en distrait. Sans vous, le monde est une énigme farouche.

« L'inutile beauté de notre île me pèse. Je suis ici comme un miroir sans tain : les images le traversent sans s'y arrêter, elles vont chercher plus loin le fond solide qui les réaliserait, il est absent. Douceur du souvenir ou volupté de la souffrance, je ne sais moi-même ce que je viens demander à cette solitude pleine de vous. J'y suis revenu d'instinct, pour y chercher votre ombre adorée sur les choses, la trace de vos pieds sur chaque pierre du chemin. Par instans, je vous vois réellement aux places accoutumées : vous marchez devant moi dans la bruyère, entre les pins inclinés dont les reflets sombres tremblent sur vos épaules, toute de marbre rose et vivant sous la couronne d'or, toute sculptée en grâce sur le fond bleu de la mer. Vos paroles remontent dans ma mémoire une à une, comme remontent au ciel des hirondelles qui s'étaient posées sur un vieux mur. Toute autre parole me blesse; votre main pourrait seule guérir la plaie qu'elle a faite; seule, vous avez des mains assez légères pour toucher un cœur blessé sans l'endolorir. Je passe perpétuellement en revue toutes ces journées vécues en commun; et tout ce que j'y revois, tout ce que j'y réentends est si bien selon moi, que je me demande comment j'ai pu vivre auparavant, hors de mon atmosphère naturelle. Mesurez ma peine actuelle au besoin que j'avais de vous, et ma tendre fidélité à la violence de cette peine.

« Écrivez, si vous m'aimez, écrivez souvent, beaucoup. Racontez tout de vous. Je n'existe que pour attendre vos lettres, pour calculer l'arrivée des courriers qui me les apporteront. Je m'arrête : je ne sais rien vous dire, sinon que je souffre, que je souffre près de vous, avec vous; et il faudrait vous envoyer du courage, un peu de notre soleil dans votre nuit. Mais y a-t-il de la nuit là où vous regardez? Vous êtes la lumière, une lumière sûre autant qu'elle est douce. Adieu, ma clarté lointaine; croyez que si je ne devais pas vous revoir, je ne supporterais pas le dégoût de vivre; croyez que toujours, jusqu'au fond des domaines infinis de la mort, je serai encore à vous.

JEAN. »

HÉLÈNE A JEAN

« *Bjelizy, ce 25 janvier.*

« J'ai froid, mon bien-aimé. J'ai laissé chez vous le cœur que vous m'aviez refait, j'ai retrouvé ici mon cœur de novembre. En rentrant chez moi, — chez moi ! — dans cette vie antérieure, je croyais revenir d'un autre monde. Je n'ai plus d'énergie pour espérer, je m'affaisse dans le passé. Il me semble que j'ai fait un court rêve, tant ce morne passé me reprend, tant il recommence pareil à ce qu'il était autrefois. Vous vous plaignez de votre solitude : ah ! comme je vous envie le bien que je désire le plus, quand je ne peux pas vous avoir.

« Je n'ai même pas pour me stimuler le sentiment d'une nécessité dans le sacrifice accompli. C'est un des raffinemens d'ironie de la vie : elle promet aux malheureux de nouvelles conditions du malheur ; nous l'imaginons toujours mauvaise, mais autrement, avec d'autres peines, d'autres formes de lutte ; et nous la retrouvons avec sa même plate figure où rien n'a changé. On avait beaucoup exagéré la gravité des circonstances qui commandaient mon retour. Quelle était l'arrière-pensée de ceux qui me rappelaient, à la suite d'une alerte dont ils n'avaient guère lieu de s'émouvoir ? Je la devine mal. Je ne réussis pas à comprendre ces natures compliquées ; de la dissimulation, des calculs secrets sous un grand laisser aller, des caprices violens dans une large indifférence, un profond ennui, le besoin de dominer l'esclave et la prudence qui le ménage par intérêt, je crois voir tous ces replis, quand j'y regarde. A la vérité, j'y regarde distraitement ; retranchée dans mon rêve intérieur, je pénètre mal ce qui m'intéresse si peu. J'ai été reçue sans un signe d'étonnement, sans une observation, comme si je me fusse absentée la veille, pour quelques heures. Les procédés sont bons, ma dignité n'a plus à souffrir de certains manques d'égards : vous dirai-je que je le regrette presque ? Non, je ne vous dirai rien de plus sur le seul sujet dont j'aie une invincible répugnance à vous parler. Laissons ce monde inexistant, parlons de notre monde à nous, mon ami, du vrai, de l'unique.

« Ma pensée y vit à chaque minute. Comme autrefois, elle n'a ici de communications qu'avec cette nature opprimée, où les petites peines humaines se perdent dans la grande peine de la

Terre. Ma pensée fuit hors de moi, sur ces vagues et mélancoliques horizons de marais; ils ressemblent, autant que les morts peuvent ressembler aux vivans, à nos salines des Pesquiers : ils me rappellent les étangs violets où tremblait l'image des tamaris, et la vôtre, si souvent redemandée à ce miroir, quand vous l'aviez longé en me quittant pour vous rembarquer. Ma pensée se pose sur ces bouleaux chargés de neige, ils se transfigurent, ce sont nos amandiers tout blancs de fleurs dans le Val Notre-Dame. En d'autres temps, mon âme s'écoulait au cours du fleuve, dans la vaste plaine où le Niémen roule des eaux incertaines; elles me sont sœurs, les eaux des rivières de ce pays, elles sont lentes et ternes dans leur marche d'ennui, elles n'ont vu que des ciels tristes, elles semblent ne pas savoir où elles vont; elles vont, pourtant, avec une résignation accablée, elles vont s'anéantir dans une mer pauvre de couleurs, veuve de soleil, déshéritée de joie. A cette heure, ma pensée est emprisonnée, comme l'eau du Niémen, dans les chaînes de glace qui nous lient; nous ne pouvons plus nous enfuir, cette sœur et moi.

« O mon Jean, si je peux mourir avant vous, ne me plaignez pas, je l'aurais tant voulu! Mais vous me grondez quand je parle ainsi; près de vous j'avais désappris ce langage. Si vous voulez que je l'oublie, reprenez-moi, restez-moi, ne me désaimez pas. Parfois j'appelle, j'appelle loin, là-bas, sur la mer, je crois entendre ma voix résonner sans écho et se perdre... Je me sens déjà dans la mort, quand je vous imagine un peu moins près de moi. Je vous aime avec mon cœur d'enfant de jadis, avec mon cœur de femme passionnée, de la femme que vous avez faite; et je le dis le soir au ciel, qui écoute mieux quand la terre dort. Mon bien-aimé, si vous voyez une mouette qui passe, reconnaissez-la, c'est moi : prenez-la, gardez-la, réchauffez-la dans vos bras, où se réfugie toute votre pauvre

HÉLÈNE. »

JEAN A HÉLÈNE

« Port-Cros, le 15 février.

« Mes dernières lettres n'ont su vous entretenir que de ma détresse intime, ô ma chère manquante partout. Je voudrais vous donner des nouvelles de votre peuple, de votre île : mais d'elle aussi je n'ai à vous transmettre cette fois qu'un grand gémisse-

ment. Hélène, avez-vous entendu cette nuit mes appels dans le vent?

« Il soufflait en tempête depuis deux jours. C'est le mistral, le vent qui vient de terre. Vous savez pourquoi je l'aime, en dépit de son incommodité : il vient du nord, de la terre où vous êtes, et de si loin, et si vite, qu'il doit être né de votre haleine, me l'apporter toute fraîche. Je me figure toujours qu'il a baisé vos cheveux, frissonné dans les plis de votre robe, et le voici sur moi, l'instant d'après; quand je reçois son coup de fouet sur la grève, je crois, je veux y sentir la caresse de la main qu'il a effleurée.

« Cette nuit, il est devenu enragé, comme un qui vous cherchait ici et s'irritait de ne pas vous retrouver. Je dormais, je m'éveille en sursaut, balancé dans mon lit; si bien que j'ai cru d'abord à un tremblement de terre. Notre maison pliait, craquait aux jointures avec de lentes oscillations; une cage d'osier, semblait-il. Étrange sensation! J'entendais, je ressentais dans une maison de terre ferme les bruits et les mouvemens habituels dans une cabine de navire. Dans la cheminée, des décharges d'artillerie; au dehors, un hurlement épouvanté d'arbres qui demandent grâce. Je me lève, j'ouvre à grand'peine les volets. C'était un de ces typhons qui se forment ici, quand le vent du détroit s'engouffre dans notre baie, dans notre vallée resserrée, et tournoie sur lui-même prisonnier entre nos rochers. Je ne l'avais jamais vu si furieux. Fureur sèche, sous le bleu métallique d'un ciel sans nuages, où une grande lune effarée contemplait avec horreur la peine d'en bas. Sa clarté découpait sur la blancheur du chemin des ombres dures, si vigoureuses que j'avais cru voir d'abord, en regardant par les interstices des persiennes, nos eucalyptus fauchés et s'entrechoquant sur le sol. Ce n'était que leurs images mouvantes. Les pauvres arbres ployaient jusqu'à terre, se redressaient en se souffletant l'un l'autre, ils tenaient bon. Comment font-ils? Leurs têtes chargées de feuillage offrent tant de prise à l'ennemi! Quelle force de résistance dans ces frêles et souples tiges! Elles ramenaient ma pensée à une tige de fleur vivante qui a la même flexibilité de ressort. Et la maison, secouée dans toute sa charpente, comment faisait-elle pour supporter ces assauts, répétés à courts intervalles comme les charges folles d'un régiment de locomotives? Le gémissement des choses menacées était couvert par la voix de colère qui assourdissait l'oreille. Ce n'était pas un vacarme discordant de l'air et des eaux, c'était le souffle commun de toutes les

puissances du chaos, liguées pour la destruction. L'air rugissait avec un accent d'autorité souveraine, avec la certitude de vaincre la terre. On le sentait maître d'un monde qu'il voulait anéantir. Aux instans où le typhon reprenait haleine, la plainte éperdue de la mer montait, si navrante; la plainte qui était au commencement de tout, comme vous le disiez du vagissement de la rainette, la plainte de toutes les souffrances immémoriales; la plainte de tout ton cœur qui passait, mon Hélène, exprimant enfin ce qu'il ne sait dire aux heures où tu subis ta torture d'infini.

« De quelle clarté cruelle la lune éclairait cette déroute des élémens! La lumière du jour est compatissante aux scènes de désolation, elle encourage, elle vit : le soleil nous donne confiance, il prend parti pour la vie qu'il crée. Mais cette clarté froide avait la dureté des rochers dont elle faisait saillir le relief; elle paraissait attendre et désirer le triomphe de la mort. A travers le rideau des tamaris, déchiré par l'ouragan qui courbait leurs têtes tremblantes, j'apercevais des morceaux de mer; les crêtes blanches se dressaient par milliers sur la baie, elles accouraient de Bagaud jusqu'au fond de la rade avec la rapidité de goélands rasant le flot. L'eau pulvérisée m'arrivait en jets de fumée, cette poussière saline me battait les tempes; l'électricité dégagée par le phénomène tendait tous les nerfs. Et l'âme s'angoissait de la vague épouvante répandue sur les choses; la pensée se portait douloureusement sur les errans qui peinaient en mer, cette nuit, sur les sinistres probables, et, par delà les gens de mer, sur tous ceux qui demandent pitié en ce monde, sur tout ce qui périt, comme nous, dans le broiement continu des êtres par les forces aveugles.

« Sortir? Rester dans la maison branlante? Dehors, on serait emporté comme un fétu. J'arpentais le plancher de ma chambre, ainsi que j'ai fait si souvent sur le pont du vaisseau. Mais là, c'était naturel; ici, c'est contre nature, inquiétant. Pour la première fois, j'eus quelque soulagement à penser que vous n'étiez pas près de moi. Et aussitôt, mon appel égoïste vous demanda. Je songeais combien il serait doux de vous rassurer longuement, de vous abriter tendrement dans mes bras. Vous rassurer? Je n'en aurais pas l'occasion. Je vous vois là, sereine, indifférente à toute menace extérieure, avec ces grands yeux de confiance et de contentement où nulle crainte ne passe, quand vous les reposez sur moi.

« Ce matin, les géraniums roses souriaient sur la muraille. Le typhon a brisé des arbres, il n'a pas effeuillé les pétales de ces fleurs. Savéû me dit qu'il ne se souvient pas d'un cyclone pareil en terre ferme. Il a profité de la circonstance pour me replacer l'histoire de la *Sabine* dématée au cap Horn. « C'est heureux, a-t-il ajouté, que Madame ne soit pas dans l'île. Les dames ne sont pas à l'aise quand le vent leur donne ces danses-là. » — Il ne sait pas, le bon gabier, que votre aise est partout où est votre amour. Oh! revenez la chercher, Hélène chérie,

JEAN. »

HÉLÈNE A JEAN

« *Bjelizy, ce 20 février.*

« Les jours passent sans alléger mon chagrin ; comme les moines blancs de ce couvent que nous visitâmes, aux Pyrénées, ils défilent du même pas de spectres en chantant la même psalmodie funèbre. J'essaye de les tromper. Ne croyez pas que j'y sois aidée par la compagnie que je vois, par les rares voisins qui se réunissent ici de temps à autre pour une partie de chasse. Ce sont les heures de supplice où je dois faire mon métier d'hôtesse près du samovar, remplir les interminables verres de thé qu'absorbent nos campagnards, écouter leurs lourdes plaisanteries. Heureusement, leur passion favorite me libère : je les assois aux tables de jeu, ils n'en bougent plus, ils s'y attardent jusqu'au lendemain. Je m'échappe, je m'enferme, je lis vos livres.

« Je voudrais suivre votre esprit dans toutes ses voies; oh! bien humblement, à la façon du bon chien sur les pas du maître aimé ; et je voudrais avoir quelques lueurs qui éclairent ce monde obscur où je fus envoyée pour souffrir. Mais, loin de vous, mon intelligence est une lampe éteinte dans le sanctuaire où le prêtre ne vient pas la rallumer. Mes plus sûrs consolateurs sont les poètes, ceux que vous m'avez appris à aimer; ils me font rêver vos rêves avec les leurs; et je sens tout le prix de l'aumône qu'ils m'ont laissée. Touchante aumône du poète qui fit de ses larmes un baume salutaire, qui le verse après sa mort sur l'affliction d'une pauvre femme! Tandis que nous sommes si loin de tous les étrangers auxquels la vie présente nous mêle, un lien indissoluble se crée entre ces deux douleurs séparées par le temps,

inconnues l'une à l'autre; celle qui fut belle et sut s'exprimer soulage fraternellement celle qui languissait humble et muette. Je lis aussi les ouvrages qui peuvent fortifier ma pensée, les livres où vous m'avez montré des clartés secourables dans notre abîme d'ignorance. Mais leurs raisonnemens ne réussissent à me convaincre qu'autant qu'ils confirment les intuitions de mon sentiment. Toute connaissance n'est pour moi qu'un rêve affirmé.

« O mon Jean, vous m'avez donné la conscience d'un être ignoré en qui je vivais depuis que je suis. Par vous, j'ai aperçu les lacunes et les besoins de mon esprit, comme ceux de mon cœur. Écrivez ce que vous lisez, ce que je dois lire, pour être à toute heure en communion avec vous. Quand achèverez-vous votre œuvre, quand ferez-vous s'épanouir dans le bonheur l'herbe sauvage qui ne porta fleur que sous vos baisers? Hélas! je ne vois pas le terme de mon exil. J'y suis immobilisée, empêchée d'agir, par des retours d'inquiétude dans mon entourage, par mille complications sur lesquelles je ne peux ni ne veux m'étendre ici. Sachez seulement que je pleure beaucoup et que je vous aime bien fort.

HÉLÈNE. »

JEAN A HÉLÈNE

« Toulon, le 27 février.

« Je vois ma blanche songeuse dans la compagnie qu'elle me dépeint; et je la plains sincèrement. Mes obligations m'ont retenu ici quelques jours; le temps de m'assurer que je n'ai pas repris goût, moi non plus, à la société de mes semblables. Vous souvient-il d'un soir, dans cette ville, où nous eûmes si vive la sensation de leur ignominie? J'ai revécu cette heure, hier, en dînant seul dans l'auberge qui nous avait abrités ce soir-là, au retour de notre excursion à Tamaris. De même qu'alors, une aigre musique glapissait au fond du café, de l'autre côté de la rue. J'ai revu la scène dans ses moindres détails : tout m'est souvenir aigu, comme à ceux qui veillent un mort. Vous vous rappelez le tableau que nous regardions de notre fenêtre?

« La nuit de juin était lourde, des gouttes d'eau tombaient dans la chaleur. Au café d'en face, le front sous le gaz, les pieds dans la sciure de bois, des habitués jouaient aux cartes et devisaient : des négocians, des fonctionnaires, le percepteur, sans

doute, le receveur de l'enregistrement, des gens qui avaient les figures de ces emplois. Une femme était debout sur le seuil de l'estaminet; boiteuse, contrefaite, montrant un visage où traînaient les restes d'une beauté vaincue par la misère. — Elle s'accompagnait sur une mandoline et chantait : les paroles aveulies d'une banale chanson d'amour passaient dans la mélodie vulgaire. Ces gauches rappels de l'infini venaient se poser, oiseaux du ciel aux ailes cassées, sur ce méchant morceau de bois, sur cette bouche de tristesse qui modulait, inconsciente, les motifs divins de la symphonie éternelle. On ne l'écoutait pas, dans le café; les habitués continuaient leur partie de cartes ou leur discussion politique; ils n'avaient pas d'oreilles pour la voix d'en haut qui pleurait dans le murmure du ruisseau de la rue, pas d'yeux pour ce haillon d'idéal.

« Le morceau fini, la pauvre femme promena inutilement sa sébile : elle se tourna alors et fit signe à sa fille, qui se dissimulait dans un coin. La revoyez-vous, cette malingre créature, jeunesse de fruit piqué, plus usée déjà que la maturité douloureuse de la mère? La mère avait dit les sublimes ridicules du cœur populaire : l'enfant sollicita les bas instincts de ce cœur. D'une voix de verjus, pas faite, où montaient les relens de l'alcoolisme paternel, avec des gestes mignards qui voulaient être délurés, avec une gaîté apprise où tremblait le souci du pain quotidien, elle attaqua une chansonnette égrillarde de café-concert; chansonnette *comique*, — cela devait s'appeler ainsi sur les répertoires, — mille fois plus navrante que les airs sentimentaux de la mère, qui parlaient de souffrance, pourtant, alors que celle-ci parlait de joie. Elle se trémoussa, elle ricana son couplet, et aussitôt les consommateurs relevèrent leurs têtes alourdies, posèrent les cartes, écoutèrent. Ils écoutaient, ces hommes, puisqu'il est convenu que ceci est de la joie, du plaisir; ils montraient à nu tout leur fond d'infamie humaine, toute la grossière duperie qui leur faisait préférer ce mensonge de gaîté à la peine vraie où une mélopée faubourienne s'ennoblissait l'instant d'avant! La sébile circula encore, plus lourde cette fois : les deux sombres muses de la rue regagnèrent le taudis quelconque où elles livraient leur dur combat contre la vie. Elles nous remercièrent du même regard humilié, en ramassant nos pièces de monnaie. Et nous entendîmes une voix dans le café : « Y a-t-il quelqu'un pour faire une partie de manille? »

« Oh ! comme vous avez bien su dire, ce soir-là, toute la leçon d'amertume qui se dégageait de ces choses, tout ce que vous aviez vu passer du mystère de la vie derrière le rideau de ces tristes apparences! De quel mouvement passionné vous avez redressé votre fière petite tête vers les grandes étoiles, lourdes de chaleur, et comme vous planiez de là sur le monde, quand vous me disiez: « La vie est ignoble, oublions-la, aimons plus haut, aimons plus fort! »

« Oui, la vie est ignoble, quand elle n'est pas ridicule. — Si je suis injuste pour elle, ah! c'est qu'elle m'est trop dure loin de vous! Et vous m'écrivez, dans un langage plein d'énigmes, que ce martyre ne finira jamais! N'est-ce pas, c'est jamais qu'il faut entendre? — Vous me demandez quels livres je lis et vous engage à lire; je relis une fois de plus le *Don Quichotte*. Goûtez à ce bon vin amer dans ce gobelet de folie. Regardez-le bien en dessous, le colossal poème de l'isolé qui traverse le monde avec son idéal, et vit heureux dans la misère, dans l'humiliation, dans la souffrance, aussi longtemps qu'il croit à cet idéal. Le voilà, le frère que je cherchais vainement : toujours meurtri par la vie commune qu'il se refuse à accepter, toujours prêt à combattre au nom de sa chimère des réalités plus fortes que lui, toujours affamé, parce qu'il veut dîner de justice et souper de générosité; enviable pourtant, comme le sont peut-être les fous, et tous ceux qui préfèrent un rêve impossible à des satisfactions plus pratiques; persuadé qu'il souffre pour sa Dulcinée, et que les coups sont caresses quand on les reçoit dans ce doux service. Les coups ne seraient rien : mais le maigre idéaliste traîne derrière lui un petit gros, plein de bon sens sur son âne; les propos du jovial réaliste inquiètent l'enthousiaste chevalier des idées; à la voix du clairvoyant compagnon, il doute par instans de sa mission, de sa vision, des certitudes qui soutiennent son cœur; il doute de sa maîtresse! Instans de doute plus cruels que ses pires mésaventures. Pauvre chevalier, si ridicule, si calamiteux, mais si bon, si vrai dans son erreur surhumaine, qu'après avoir ri des lubies qu'il poursuit et des horions qu'il embourse, on l'aime tendrement à travers les siècles. Arrêtez-vous sur les dernières pages, d'un sourire navré : « Véritablement, Alonso Quixano est guéri de sa folie, et il se meurt... L'avis du médecin fut qu'une mélancolie secrète le tuait. » Le malheureux homme remercie le ciel de lui avoir rendu la raison, et il en meurt, il meurt du regret de sa chimère, qui était plus belle que la raison.

« Je mourrais de même, si par impossible je perdais ma chimère, ou si seulement je doutais d'elle. Vous le savez, n'est-ce pas, Hélène?

JEAN. »

HÉLÈNE A JEAN

« *Bjélizy, ce 12 mars.*

« Je sens comme toujours avec vous, mon grand ami. Le monde n'est pas beau, et votre héros gagne nos cœurs parce qu'il veut le réformer. J'ai lu son histoire, je l'ai vu par vos yeux, donc je l'aime. Mais ne dit-il pas quelque part que son office est de secourir les malheureux? Quand nous étions très heureux, mon Jean, nous n'avions qu'éloignement et dégoût pour toute l'humanité; elle nous paraissait si vilaine, nous l'apercevions si bas au-dessous de nous! Maintenant, dans le malheur qui rapproche et humilie, je ne pense pas tout à fait de même. Je vous disais, en m'arrachant à vous : « Je veux grandir pour vous, par la souffrance et par la bonté. » Je tâche. Je n'aimais autrefois que la nature, ses plantes et ses fleurs; il y a aussi des fleurs humaines, les plus pâles, les plus cachées. Je les découvre, à travers les larmes qui nous sont communes : je m'apprends à les aimer.

« Si vous saviez comme le peuple de ces campagnes est intéressant, comme il force l'admiration dans sa misère résignée! Ce sont des âmes riveraines du fleuve aux eaux tristes, des âmes engourdies sous la neige avec leurs noirs sapins. Quelle grandeur dans leur simplicité! Je ne sais si je me trompe et si j'ai bien retenu ce que vous m'avez dit souvent; mais je crois que ces paysans russes doivent être très proches parens des hommes qui vous charment dans votre cher Homère. Vous m'appeliez, j'ignore pourquoi, une primitive; alors, moi aussi, je dois me plaire avec ces primitifs. Je me suis fait depuis quelque temps une habitude de les visiter dans leurs villages; j'assiste de mon mieux les plus malheureux, je regrette d'entendre à peine quelques mots de leur langue; le peu que je saisis de leurs paroles me touche et me fait réfléchir. L'autre jour, je m'étais mise en frais de démonstrations pour consoler une femme qui venait de perdre son enfant; avec le plus grand calme, cette mère me répondit : « Le Seigneur nous a fait une grande grâce, il faut le remercier; Vanka ne souffrira pas ce que nous avons souffert. » — Ce mot d'une mère, sentez-vous quel ancien poids de douleur il révèle? J'allais voir ces derniers

temps une vieille infirme, très abandonnée; on lui supposait une maladie infectieuse, on la tenait à l'écart; elle s'était attachée à moi, elle ne voulait d'autres soins que les miens. Avant-hier, se sentant mourir, elle m'a fait demander en hâte; elle a passé dans mes bras avec tant de sérénité, presque souriante. Peu d'instans auparavant, elle m'avait fait ce touchant adieu : « Panna, je veux te laisser ma part de bonheur que je n'ai pas eue. » — Recueillez ce legs de la pauvre vieille, mon Jean, je vous l'ai aussitôt cédé.

« Quand je vois de près ces misères, une épouvante me vient : je me figure que tout mal va vous arriver loin de moi. Un mot d'enfant m'a fait frissonner, l'autre soir. Je passais devant une ferme isolée, à l'heure équivoque où le reste de jour semble monter de la terre blanche et la nuit tomber du ciel. Des bruits vagues et plaintifs venaient de la lisière des grands bois : hurlemens de loups, sanglots du vent dans la sapinière, grincemens des essieux tardifs; on ne sait quoi de toujours gémissant sur cette morose steppe russe. Un petit enfant écoutait, immobile devant la porte de la cabane, avec ce visage pensif qu'ils ont ici tout jeunes. Je lui jetai un bonsoir; le petit me répondit gravement : « Entends comme on pleure ! » Oh ! je vous ai vu à cette minute, Jean; ce que disait l'enfant, j'ai cru l'entendre là-bas, où vous êtes. Que ce ne soit pas, mon Dieu !

« Dans le traîneau qui me ramenait, sous les étoiles brillantes du ciel d'hiver, je pensais que ces étoiles furent des âmes de ce pays, belles et malheureuses; elles tremblent là-haut, la nuit, par peur de retomber où elles furent humaines. Comme je les comprends ! Vous qui m'avez créée, retirez-moi dans votre ciel, fixez-y près de vous l'âme faite de votre reflet.

HÉLÈNE. »

JEAN A HÉLÈNE

« Port-Cros, le 18 mars.

« Je reçois votre dernière lettre, mon amie, je vous en remercie. Mais avez-vous songé qu'elle m'arriverait à l'anniversaire du jour d'où nous dations notre vie ? Vous ne m'en parlez pas. Vous ne me parlez plus de notre île, qui était pour vous toute la terre. Vous paraissez absorbée par le pays où votre cœur s'est réaccoutumé. Il y a aujourd'hui un an, vous m'avez dit : « Aimez-moi. » Et vous ajoutiez : « Tout ce qui n'est pas cela me

laisse indifférente; le monde n'existe pas pour moi. » Je me souviens; depuis ce matin, je me répète ces mots avec une rage d'amour. Certes, je sais comme nous sommes vite repris, à notre insu, par les lieux et l'atmosphère qui façonnent nos pensées. J'admire avec émotion la source de charité qui a jailli en vous : j'y reconnais le cœur de mon Hélène, plus vaste que cette mer. Je veux croire que vos moujiks ont toutes les vertus et toutes les beautés qui rayonnent peut-être de votre âme sur les leurs. Pardonnez-moi, si je suis jaloux de tout, même de la pitié qui s'épand sur les autres, si je la réclame pour ma propre misère, qui est votre œuvre; — oh ! votre œuvre bénie ! Ne me jugez pas trop sévèrement, quand j'ai peine à me hausser jusqu'à votre niveau; mais j'ai gardé intact l'âpre exclusivisme de notre passion : je tiens encore que le monde entier ne m'est rien en dehors de vous. Ces légères pertes du rythme qui réglait si miraculeusement la marche égale sont sans doute inévitables, après une longue séparation.

« Vous ne parlez pas non plus du sujet auquel je pense toujours, de votre retour. J'ouvre d'un mouvement fébrile chacune de vos lettres; je me dis : Celle-ci apportera enfin une réponse à ma question intérieure. Rien. Hélène, la mer est belle, comme il y a un an, quand elle vous donna à moi; quand je vous laissai si résolue, quand je m'en revins si délicieusement troublé, quand ce chant de pêcheur était si triste, à la pointe de Bagaud !

« Chère enfant, je sens bien tout ce qu'il y a de tendre et de bon dans votre lettre, j'en suis profondément reconnaissant; mais, comment vous dire ? Il me semble que c'est la même voix de caresse; seulement, elle vient de plus loin... Comprenez toutes les nuances que je ne puis exprimer. Notre âme se tourne en bien plus de façons que nous n'avons de moyens pour le dire. La mienne passe par tant de vicissitudes, confiance et désespoir, courage et lâcheté, que je renonce à décrire ses oscillations.

« Peut-être suis-je encore sous l'influence d'un bête de rêve, un cauchemar survenu durant le sommeil agité où je vous appelais. Pourquoi cette absurdité me poursuit-elle, obstinément, depuis le réveil en sursaut qui m'a soulagé sans effacer la vision ? C'est fou, écoutez. — J'étais sur une place, devant une cathédrale gothique. En face du portail se dresse un lion d'airain, de forme byzantine, d'un travail naïf et barbare, avec deux petites oreilles droites en saillie sur la tête. Je regardais un acrobate; de la galerie sculptée au-dessus du porche, il sautait dans le parvis, il

franchissait lestement la distance entre cette haute corniche et le sol. Encore une fois, il vient de prendre son élan : au moment de toucher terre, l'extrémité de son pied accroche les petites oreilles du lion d'airain; il tombe à faux, il fait signe qu'il ne peut plus se relever seul. On accourt, on l'aide à se redresser; il montre son pied : « Je souffre trop! » crie-t-il. Et brusquement, il dégaîne un sabre qui pend à sa ceinture, frappe furieusement sur sa jambe, se tranche le pied. Un torrent de sang coule du moignon sur le parvis, tandis qu'on l'emporte, pantelant...

« Hélène, moquez-vous de ma déraison; mais je souffre trop! Et je vous sens trop calme. Mieux vaut me taire. Je vous ferais de la peine. Et je ne veux pas, et je vous aime.

JEAN. »

HÉLÈNE A JEAN

Bjelizy, ce 25 mars.

« Pauvre cher ingrat, vos doutes me déchirent. Ah! comme l'homme peut être injuste! Et quelles preuves faut-il donc lui donner, si je n'ai pas fait assez pour être crue? Pensez-vous que les souvenirs éveillés par ces journées ne soient pas gravés dans mon cœur aussi profondément que dans le vôtre? La torture de l'absence suffit : n'y ajoutez pas celle du reproche immérité. Je ne vous annonce pas mon retour, dites-vous. Hélas! je souffre plus que vous de ne pouvoir le hâter; vous êtes libre, du moins, et je suis serve. Ne me demandez pas, puisqu'il m'est impossible de m'étendre par lettre sur ce pénible sujet, le détail des difficultés et des devoirs contradictoires entre lesquels je me débats. Sachez seulement que je dois me considérer comme la gardienne d'un grand enfant malade, qui s'est réhabitué à mes soins, qui les réclame avec insistance, en un moment où ils sont très nécessaires. J'ai de fortes raisons d'espérer une issue favorable; à cette heure, le brusque abandon serait une cruauté. Et cela dit, mon Jean, que je reçoive un mot catégorique de vous, un ordre, non, un assentiment du seul pouvoir que je reconnaisse ici-bas : le jour même, je quitterai ce lieu pour n'y jamais revenir. Voulez-vous? — Si vous reculez devant une solution qui paraissait vous effrayer plus qu'elle ne m'effraye moi-même, remettez-moi le soin de préparer ce que je désire le plus au monde. — Et ne me forcez pas à parler de ces choses, sinon pour agir; c'est un supplice trop atroce.

« O Jean, ne grondez pas votre malheureuse amie! Qui me soutiendra, si vous ne le faites? Je n'ai pas, hélas! la foi sublime des femmes que je secours. Depuis que je regarde de près dans l'âme de ce peuple, j'admire plus que tout sa religion simple, sa confiance inébranlable en son Dieu, la force et l'abnégation qu'il y puise. Dans l'église où nos paysans répandent leur ferveur contagieuse, je retrouve parfois les élans d'adoration qui me jetaient, toute petite fille, aux pieds du Maître inconnu, je le prie comme eux de toute mon âme. Vous avez ri de moi, mon ami, le jour où je vous disais au Val Notre-Dame, durant une de nos heures d'extase passionnée: « Nous avons manqué nos vocations; j'étais née pour être clarisse ou carmélite, abîmée sur la pierre nue derrière une grille de cloître; comme vous pour être chartreux ou trappiste, méditant dans le silence anticipé de la tombe, hors de l'humanité. » Je ne plaisantais pas. Mon bien-aimé, vous ne m'en voudrez pas, si je vous confie toutes mes pensées? Vous savez assez que je suis et serai toujours à vous corps et âme, votre esclave soumise, heureuse de l'être; mais, si vous le vouliez, comme nous pourrions faire notre amour plus haut et plus fort, en nous aimant désormais avec la divine folie du sacrifice, sans souillures terrestres, sans ce douloureux cortège de dissimulations et de mensonges qu'elles entraînent! Dieu sait que jamais je ne vous refuserai mon être de chair; il sait aussi que le jour où vous, vous mon soutien dans le progrès, vous me voudriez vraie pour tous, irréprochable pour moi-même, digne de vous comme je le désire, je vous aimerais mieux encore, si c'est possible, d'un élan surhumain!

« Vous ne m'en voulez pas? Je murmure timidement à votre oreille tout ce qui exalte mon âme, aux instans où une force passagère la soulève. Mais ta volonté est ma loi, aimé. Si j'avais mieux que moi à te donner, je te donnerais plus encore, ne doute pas,

HÉLÈNE. »

JEAN A HÉLÈNE

« Port-Cros, le 2 avril.

« Vous ne m'aimez plus de même! Pour la première fois, nous ne respirons plus à l'unisson. D'autres inclinations s'insinuent dans votre cœur; et la recherche de l'infini, qui vous

amena sur la route où nous marchions ensemble, se tourne aujourd'hui contre moi. Je ne sais quelle vision contraire et nouvelle de cet infini vous détourne de l'illusion où vous croyiez l'avoir trouvé. Je ne sais quelle reprise secrète de vous-même a marqué la fin de la passion que vous vouliez éternelle. Soyez bénie quand même; mais il n'en fallait pas tant pour m'abattre!

« Je ne contrarierai jamais le moindre de vos désirs. Je comprends vos hautes aspirations; je saurai vous aimer de toute manière, ce n'est point là ce qui m'épouvante. La torture audessus de mes forces, c'est l'idée d'un changement dans ce qui était le parfait, l'illimité, l'absolu, dans ce qui était, enfin, et ne sera plus rien si c'est autrement. Vous savez que pour moi, s'il n'en est plus ainsi pour vous, le seul mot de changement est synonyme de mort, dans l'amour plus qu'en toute chose. Ainsi, vous admettez cela de sang-froid, notre chère ancienne vie biffée d'un trait de plume, devenue vraiment du passé aboli, que l'avenir ne ressaisira jamais! Un vous et un moi séparés, au lieu du nous indivisible d'hier, de ce nous à jamais tué, mort qui regardera mélancoliquement, du fond de cette mer où nous l'aurons laissé, les deux étrangers qu'il ne reconnaîtra plus!

« Hélène, est-ce possible? — Hélène, le printemps apporte sa douceur neuve à l'île d'Or, il éveille sous les bruyères nos anciens baisers endormis. Les pins fleurissent dans la conque de Port-Man, sur l'autel de la Vigie; leur vie ardente tombe sur la terre dans la pluie de leurs poussières parfumées. La vague attiédie frissonne de plaisir sur nos grèves, le soleil du soir déchire lentement de ses caresses enflammées les nuages qui lui font un lit d'amour sur la mer. Le ciel illuminé des nuits chaudes me dit qu'il n'est qu'apparence, qu'il était pour moi dans vos bras, il y a un an, dans ces bras où je trouvais plus de baisers, et plus brûlans, qu'il n'y a d'étoiles à ce ciel remonté là-haut.

« Je ne peux plus vivre dans le doute et la terreur. Il faut que je te voie. Si tu ne m'as pas condamné, si tu es celle de toujours, appelle-moi, je traverserai l'Europe, je te verrai un instant, où tu voudras, caché au fond de tes bois; je retrouverai le printemps et l'île dans tes glaces et dans tes marais, pourvu que je te voie, que tu me dises : Rien n'a changé, voilà mes lèvres, voilà tout moi.

« Appelez, par pitié, je n'attends qu'un signal de vous. Mais si vous devez chanceler dans votre foi, dans votre volonté, dites-

le franchement, sans ménagemens et sans retards, Hélène; je préfère à mon angoisse la vérité qui m'écrasera d'un seul coup.

JEAN. »

HÉLÈNE A JEAN

« *Moscou, le 10 avril.*

« Je vous écris en hâte, mon ami. Mes minutes sont comptées, dans la presse et la dissipation d'une vie dont j'ai horreur, vous le savez. Nous avons dû nous transporter à Moscou pour une quinzaine de jours; une consultation, des visites de parenté, des affaires urgentes, et qui imposaient le devoir de figurer aux fêtes données ici pendant le séjour de la Cour. Un traitement d'eaux paraît nécessaire, il me délivrera peut-être de tout souci; on penche pour les eaux du Caucase. Si loin! Vous devinez mon désespoir; ou bien vous ne me sentez plus palpiter en vous. Et je ne peux me soustraire à cet accomplissement de ma tâche! Je n'ai jamais été plus à plaindre : j'envie le bonheur de celles qui pleurent tranquilles; tout semble bonheur au fond de l'abîme d'affliction où je suis. Je dois prendre sur moi, paraître souriante à ces fêtes, dans ces palais; ma pensée absente y redemande ma retraite, vos lettres, vos livres, votre compagnie idéale.

« Il y a dans tout ce qui m'arrive des choses bien étranges, et que je ne comprends pas. Je me perds aux détours tortueux où l'on me traîne, sur cette route de mon calvaire que j'ai voulu gravir de bonne foi. Bientôt peut-être, je pourrai vous parler plus clairement. Je vous écrirai sous peu de jours avec plus de loisir et de réflexion. Ce soir, je dois vous quitter pour me rendre au bal. Quelle ironie dans cette phrase! Vous entendrez ce qu'elle enferme de révoltes, si vraiment vous m'avez connue. Et si vous me méconnaissez, qu'importe où la méchanceté du sort me conduit! Courage, assistance pour moi, Jean. Je vous dis tout l'essentiel dans un mot toujours le même, si vous n'y croyez plus des volumes d'explications n'y ajouteraient rien : je vous aime.

HÉLÈNE. »

QUARTS DE NUIT

Port-Cros, 20 avril. — C'est trop clair. Je ne puis plus douter. Le nœud se desserre, s'il n'est déjà défait. Que signifient toutes

ces énigmes? Ne sait-elle pas qu'elle me crucifie? Il me semble voir des figures étrangères sortir en foule d'une vieille maison dont je croyais connaître tous les habitans. Pas de lettres, pas de réponse à mes supplications, à mon offre de la rejoindre. Je sais bien que la correspondance est lente, incertaine, entre Port-Cros et l'affreux pays où elle erre maintenant! Mais si elle n'avait pas changé, elle devinerait, elle répondrait d'avance à mes prières, avant même que je les aie exprimées, comme jadis. Ils me l'ont reprise; tous, ce mari inconnu, d'autres peut-être.

Ces fêtes, ces bals! Hier, le démon qui nous incite à nous torturer nous-mêmes m'a poussé à Cannes. Je voulais voir des Russes qui arrivaient de Moscou. Ils ont raconté les fêtes, son éclat, ses succès de beauté, les empressemens autour d'elle... Ils ont parlé de la réunion du ménage que l'on croyait séparé, qui est maintenant exemplaire; oui, ils ont dit : exemplaire. Sauf Nozdreff, ce vieux sceptique, informé de tout; lui, il parle d'un très haut personnage, plus assidu que les autres... Tout cela est contradictoire; mais qu'est-ce qui n'est pas contradiction et assemblage de maux, dans ce monde de mensonge?

Une seule chose est certaine, elle a changé, c'est l'évidence; changée, donc morte pour moi. Ces fêtes, ces succès, tandis que je me consume dans ma solitude! Moi aussi, j'ai encore de la vie à dépenser. Cette mer d'avril me met au sang des forces neuves. L'inaction me pèse, à la fin. Hier, l'escadre évoluait au golfe Jouan. Les beaux bateaux! Ils se séparaient, une division partait pour le Levant. Elle allait à ma jeunesse restée là-bas, à mes rêves du temps où je voulais posséder le monde, dix mondes l'un après l'autre. Est-ce donc fini? La semaine dernière, un officier qui revient du Siam a déjeuné chez moi. Il parlait d'un pays féerique où l'on vit sur un grand fleuve, où toutes les énergies de l'homme peuvent se déployer dans toutes les énergies de la nature, où la curiosité toujours allumée et satisfaite lasse le souci intérieur. J'étais mordu d'un désir d'aller noyer le mien dans la Ménam.

Je me sens capable d'un coup de tête. Je souffre trop. Je ne puis me faire à cette odeur d'abandon qui m'empoisonne le cœur. Si elle n'écrit pas avant peu, si elle ne me rassure pas pleinement, j'essaierai de la faire souffrir, moi aussi : c'est peut-être le seul moyen de la ramener. — Horreur, cette férocité de la passion! — Écouter les conseils de la mer, la vieille, la seule amie sûre? — Le pourrai-je? Mon Dieu, quelle pauvre chose je suis!

L'AMIRAL DE KERMAHEUC A JEAN D'AGRÈVE

« *Paris, 20 avril 1884.*

« Bonne nouvelle, mon garçon, grande nouvelle ! Le vieux patron aura eu la joie de donner un dernier coup de barre à ton canot. Je souffrais pour toi de cette longue inactivité sur le quai de Toulon ; tu as pu croire que ma sollicitude s'endormait ; oh ! que non ; c'est leur boîte de la rue Royale qui ressemble fort aujourd'hui à ce qu'on appelait de mon temps un navire endormi. Et on ne nous écoute plus guère, nous, les vieux. Sans reproches, depuis un an, tu ne t'es pas beaucoup remué pour décrocher un commandement. On raconte des histoires : une belle Armide, de perpétuelles disparitions dans ses jardins enchantés... Enfin, ce sont tes affaires. Mes complimens, s'il y a du vrai. Mais les Armides, ça n'a qu'un temps dans la vie du marin. Croirais-tu que les bons camarades t'ont même prêté de vagues projets de démission ? Comme si les nôtres démissionnaient autrement qu'au fond de l'eau !

« Je veillais au grain. Dès que j'ai appris le glorieux fait d'armes de Sontay et les vides creusés par les Pavillons-Noirs dans l'état-major de Courbet, j'ai écrit à ce brave ami ; un homme, et qui se connaît en hommes. Je lui ai dit qui tu étais, mauvaise tête. En reprenant il y a deux mois le commandement de la division des mers de Chine, Courbet me répondit qu'il te caserait près de lui dans le premier trou vacant. Il a tenu parole. Il m'a câblé hier soir : « Place vacante sur *Bayard*. Demande lieutenant d'Agrève. Devra partir immédiatement par transport *Mytho*. » Je n'ai fai. qu'un bond à la Marine. Ta lettre de service a été aussitôt signée ; tu la trouveras sous ce pli. Le *Mytho* quitte Toulon dans cinq jours. Les paquets d'un marin sont vite faits. Ne flâne pas, et tu arriveras à temps pour de grandes choses. Je sais que Courbet va frapper un coup décisif dans la rivière Min, et après, si on lui laisse les mains libres, à Tien-Tsin, à Pékin, peut-être ! Avant six mois, vous aurez enfin vos galons, monsieur le capitaine de frégate, et de la gloire par-dessus le marché.

« Embrasserai-je encore le vainqueur des Chinois ? Heu ! heu ! Je sens que je mets à la voile pour la traversée où l'on ne gouverne plus. Ma carcasse est sur ses fins, les amateurs n'auront pas longtemps à attendre les étoiles que je laisserai disponibles. Le

ciel n'a pas permis qu'il restât un Kermaheuc pour les ramasser; je partirai content, tout de même, avec l'espoir qu'elles seront relevées un jour par le fils de ma pauvre sœur Yvonne. Ainsi, double les étapes. Tu t'attacheras à Courbet, vous vous entendrez sans peine; c'est un chef; il a l'œil ouvert, la main ferme, un grand cœur tout au fond, la religion du métier, et la sainte horreur des polichinelles qui chavirent ce malheureux pays.

« A revoir, adieu peut-être, mon cher Jean. Bonne chance; je ne te souhaite pas belle mer; pour ceux de notre sang, la mer est bonne fille, elle leur obéit toujours. Aime-la jusqu'au bout, enfant, Dieu n'ayant fait rien de plus grand à aimer. Et pense quelquefois avec elle à ton vieil oncle

KERMAHEUC. »

QUARTS DE NUIT

Port-Cros, 23 avril. — Le Destin a décidé pour moi. C'est mieux. Une lettre de service, un poste sur un bateau qui va au feu, le départ obligatoire après-demain : ah! il n'y a pas de porte ouverte aux tergiversations!

Que dira-t-elle? Je ne puis télégraphier : j'ignore où elle est à cette heure, et ce serait trop cruel; je vais écrire. Avant deux grands mois, je ne saurai pas ce qu'elle pense, comment elle aura reçu le coup. C'est terrible; et c'est fatal. Et après? Après cette suprême épreuve, l'avenir? Y a-t-il un avenir? Est-ce la fin de tout? Vais-je quitter Hélène comme une maîtresse de garnison?

Je sens encore toute sa chair dans ma chair, toute son âme dans mon âme. Non, il est impossible que de pareils liens se brisent. Hélène, ses yeux sur moi, ses yeux perdus où toute sa vie montait en amour... les effrois sombres qui passaient dans ces prunelles, à la seule menace d'un rappel sur la mer... Si un doute vague m'a égaré, si elle est demeurée telle qu'au temps de ces effrois, elle en mourra, je la connais, je l'aurai tuée.

Que faire? C'est le Destin, la Force sourde qui nous courbe.

Je dis adieu à cette terre sacrée. Elle a bu tout le sang de mon cœur; elle garde tout ce qui survivait en moi de jeunesse, de puissance à être heureux. Qu'importe en quels lieux, à quels jeux du hasard je vais porter le misérable reste de ce que je fus!

Monté une dernière fois à la Vigie. Plus sereine et plus belle

que jamais, l'île d'Or souriait à mes pieds. Pourquoi a-t-il dit qu'il y a des larmes des choses? Les choses ne voient pas, ne sentent pas, elles sont heureuses. Regardé longtemps du côté d'Hyères, comme le premier jour où je cherchais sa maison, de cette crête. — Puis regardé de l'autre côté, vers la haute mer, l'horizon obscur, les espaces illimités où je m'enfoncerai après-demain, jusqu'aux mers de Chine. Je les ai souvent sondées, ces mers : qui sondera mon inconnaissable cœur ! J'y crois sentir le choc de deux forces contraires : un atroce déchirement, une ivresse de sève jaillissante. Serais-je un monstre? Moins que cela, grand orgueilleux : un homme... un homme à la mer! comme crie le veilleur dans la tourmente, sur le navire qui ne s'arrête pas pour si peu.

... Allons, Savéû, arme le *Souvenir* pour un dernier voyage. Tu vas repêcher un noyé de plus, mon vieux! Tu ne repêcheras pas le glaïeul qui a sombré, la fleur éteinte qui la fit toute songeuse, et si tendre, et si belle, à expirer en adorant sur ses pieds, quand elle disait : Pourquoi les glaïeuls noircissent-ils le soir? — Ah ! je l'aime encore, je souffre ! — J'aime mieux cela !

JEAN A HÉLÈNE

Toulon, le 25 avril 1884.

« Hélène, chère Hélène, rassemblez tout votre courage pour lire ceci ; lisez sous mon meilleur baiser, qui boira vos larmes. Le devoir vient de se dresser devant moi, comme il fit pour vous, sous sa forme la plus cruelle. Il y a trois jours, j'ai reçu inopinément l'ordre exprès d'aller reprendre mon service dans les mers de Chine. Je n'ai rien fait pour provoquer cet ordre, je vous le jure. Il m'a surpris comme un coup de foudre. Il m'enjoint de partir sur un bâtiment qui lèvera l'ancre dans deux heures. L'amiral Courbet m'appelle à son bord, il va entrer en action. Refuser ou différer est impossible, vous le savez trop : c'est un cas où il n'y a de choix qu'entre l'obéissance immédiate et le suicide.

« Je ne vous peins pas l'état de mon cœur. A la minute où l'on tombe de certains sommets, précipité dans le vide, on ne parle pas. On souffre l'épouvante muette. Puissiez-vous ne pas la partager trop cruellement. J'attends tout de votre courage, si vous le puisez encore dans ce grand amour que rien ne pouvait ébranler. Pour moi, je pars avec une seule pensée, ma pensée de

toujours. Je la rapporterai entière, et bientôt, je l'espère. Si vous me voulez encore tel que vous m'avez aimé, vous me retrouverez le même, celui qui alla vous prendre il y a un an au Lavandou. Cet amour, devenu le principe même de ma vie, le temps ni l'éloignement ne peuvent l'entamer.

« Je ne veux pas m'arrêter sur une prévision trop affreuse : l'impossibilité pour vous, malgré tous vos efforts, d'échapper à la vie qui vous a reprise. Si vous étiez vaincue dans cette lutte, si vous deviez vous résigner à subir votre sort, ne vous inquiétez pas de moi, Hélène : je saurai trouver une issue là où je vais. Êtes-vous toujours résolue à vous libérer pour mon bonheur? Que j'aie cette certitude, et je partirai, je vivrai, j'attendrai, avec une confiance dans l'avenir plus forte que les événemens.

« Écrivez ce que je dois espérer, écrivez que vous avez même confiance et même courage. Je n'ai pu télégraphier, j'ignore en quel lieu vous êtes depuis trois jours; et j'avais peur de vous atteindre ainsi trop durement. Cette lettre va vous chercher; un long temps, hélas! s'écoulera avant que j'aie votre réponse. Adressez à Hong-Kong, pour faire suivre sur le *Bayard*, état-major de l'amiral. Je vous écrirai en cours de route.

« Pardonnez-moi, si j'ai douté de vous. A cette heure grave, je veux croire que mes doutes étaient impies. Des obligations dont je ne saisis pas la nature vous ont paru d'autant plus étroites qu'elles vous coûtaient plus ; vous vous êtes tournée vers le secours du Ciel. Ma passion jalouse a pris ombrage de ce qui la menaçait : aujourd'hui, dans notre effondrement commun, je ne puis que remercier Dieu, s'il vous donne la force de supporter ce nouveau coup, et vous envier cette force. Hélène, mon Hélène, courage, espoir : sur vos pieds adorés j'ai mis et je laisse ma vie, mes larmes, la plus grande douleur qui ait jamais broyé votre, à jamais votre

JEAN. »

HÉLÈNE A JEAN

« *Bjélizy, ce 25 avril.*

« Jean ! Tes lèvres ! Pour un baiser qui ne finira jamais ! Je suis libre, tienne, pour toujours ! J'arrive, sur de grandes ailes de joie, m'abattre contre ton cœur, d'où rien ne m'arrachera plus ! Jean ! mon Jean ! Ah ! c'est heureux qu'on ne meure pas de joie !

« Comment te dire les choses? Je ne sais par où commencer,

mon cœur saute si fort! Voilà. J'étais une pauvre petite souris prise dans un piège très ténébreux. Je te le disais bien, en te quittant, qu'ils n'auraient pas changé. Ici, ils m'ont rendue perplexe : on n'épargnait rien pour m'attendrir, maladies imaginaires ou feintes, câlineries, égards; comme ils ne gagnaient rien sur mon cœur, ils ont intéressé tous mes sentimens de délicatesse, de fierté; on me faisait responsable du succès ou de la ruine d'une grande entreprise; ma présence et mon concours étaient indispensables, on me le disait chaque jour, pour sauver d'une catastrophe imminente cette entreprise et tout ce pauvre peuple qui en vit. — Oh! cette sœur, surtout, quelle personne habile!

« Indifférente d'abord, et ne voyant rien que mon chagrin, plus attentive ensuite, je me débattais dans la nuit, j'y soupçonnais des contradictions, des manœuvres louches. — Enfin un ami sûr et expérimenté, pris de compassion pour mes souffrances, m'a ouvert les yeux. C'était tout un complot; mariée avec des garanties qui me laissaient maîtresse de ma fortune, j'étais une proie : cette fortune pouvait seule rétablir une situation menacée. Ah! que ne l'ont-ils dit plus tôt, au lieu de ruser, au lieu de me ménager, pour tirer de ma lassitude, petit à petit, ce qu'ils n'osaient pas me demander en bloc? Mais on avait encore besoin de moi pour d'autres services; on me supposait capable d'acquérir de l'influence sur un personnage très important, seul en position de sauvegarder leurs intérêts... J'ai cru voir là des calculs si odieux! J'ai dégoût à t'en parler. Je te raconterai. Non, à quoi bon? C'est oublié, je ne leur en veux pas, au contraire, je dois mon bonheur à leurs machinations. Instruite enfin, j'ai parlé haut; explication courte, marché vite conclu : mon argent, tout l'argent qu'ils veulent, contre ma liberté. Celui qui fut mon maître a consenti; les pièces du divorce sont déjà chez le procureur du Synode. En ces sortes d'affaires, on est expéditif, ici, pour ceux qui peuvent payer; quelques semaines encore, et la loi et l'église de ce pays m'auront refaite libre. Libre! Je pars pour Pétersbourg, où l'ami qui m'a secourue se chargera de presser les formalités; dès les premiers jours de mai, je serai à Hyères, je vais attendre la solution près de ma mère. Tu viendras au-devant de moi à Paris?

« Comprends-tu, maintenant, que je ne t'aie pas parlé de toutes ces intrigues, obscures pour moi-même jusqu'à hier, inintelligibles et douloureuses pour toi, si répugnantes par certains côtés que la moindre allusion t'aurait inutilement exaspéré?

Comprends-tu que je ne t'aie pas appelé sur mon champ de bataille où tu aurais tout gâté, que je n'aie pas cédé vingt fois à mon envie folle de courir à toi ? Votre Silentiaire travaillait pour vous, méchant, tandis que vous doutiez d'elle ! Oh ! je te pardonne, je sais que le fond de ton grand cœur me reste tout entier; et si tu es exclusif, jaloux, violent dans la passion, ne l'ai-je pas voulu et choisi parce qu'il était ainsi, ce cher cœur effréné ? Je te pardonne, qu'importent mes larmes d'hier? Mais ai-je jamais pleuré ? Je sais si bien que je ne pleurerai plus jamais !

« Tu ne me reconnaîtras pas, je ne me reconnais plus moi-même. La douleur m'a mûrie de dix ans, j'ai ton âge, quel bonheur ! Et la joie me refait enfant, folle petite fille. Pour la première fois de sa vie, votre triste mouette sérieuse devient la *mouette rieuse*, tu sais, cet oiseau dont le nom nous amusa, au Jardin d'Acclimatation ? Vous aimerez ce monstre nouveau ? Oh ! Jean, tes baisers, encore, tout l'arriéré que tu me dois ! Tienne, toujours ! Seulement, vous serez très sage, monsieur, tout le temps qu'il faudra, avec la pauvre petite fille réfugiée chez sa maman... Ensuite... Ensuite, faites notre paradis très beau, mes bons amis de l'île d'Or; n'y changez rien, surtout. Avec ton avoir et les sous qu'ils m'ont laissés, nous serons encore assez riches pour l'acheter. Nous y vivrons très vieux, très heureux, et nous ferons heureux mes chers sujets. Il faudra être très bons, mon Jean : le bonheur menacé par le monde a droit de haïr cet ennemi ; mais le bonheur qui peut enfin éclater à la face du monde, celui-là doit rayonner sa bonté sur tous, comme le soleil, comme Dieu. Dieu est trop bon, il faudra l'aimer aussi !

J'arrive. C'est le temps des fleurs, fleurissez la maison, fleurissez la barque ; qu'il y ait des glaïeuls et des violettes, beaucoup. Ce n'est plus vrai qu'ils noircissent le soir, les glaïeuls ! Tu verras de quelle neuve flamme rouge elle va flamber, la fleur d'amour ! — Aimez-moi, voulez-vous ? — Dis que tu l'aimeras toujours, ta... Oh ! permets que je l'écrive, ce mot qui me brûle et me rend folle,... tu veux, n'est-ce pas, tu me l'as si souvent juré,... permets que je signe enfin

Ta femme,

ton Hélène. »

Eugène-Melchior de Vogüé.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA
QUESTION D'ORIENT

Deux ordres de faits, dissemblables, mais intéressant l'un et l'autre les relations internationales, troublent et menacent le repos de l'Europe : la paix armée, l'effondrement de l'empire ottoman. Par les charges, toujours plus croissantes, qu'elle impose à chaque État (1) la paix armée engendrera fatalement la guerre ou l'anarchie ; l'effondrement de l'empire ottoman, catastrophe inéluctable et prochaine pour beaucoup de bons esprits, mettra les grandes puissances aux prises avec des difficultés qu'il ne sera pas aisé de résoudre pacifiquement. Ce grave problème diplomatique intéresse en effet l'équilibre général déjà si instable depuis les récentes perturbations qui en ont si fortement ébranlé les bases. Nul État ne peut donc s'abstenir de veiller, pour sa propre sécurité, à la disparition d'une monarchie, autrefois si puissante, qui, en s'écroulant, laissera un vide qui ne peut être comblé à l'avantage des uns sans un sérieux préjudice pour les autres, quels qu'en soient les bénéficiaires.

Dans de semblables circonstances, il ne saurait être superflu

(1) A l'heure même où nous écrivons ces lignes, l'Allemagne, assure-t-on, se dispose à renouveler, en le perfectionnant, l'armement de son artillerie, jugé, à l'heure actuelle, inférieur à celui de ses voisins. Si cette éventualité se réalise, ces mêmes voisins seront tenus d'aviser de leur côté. Dans cette prévision, ils ont mis à l'étude, ajoute-t-on, un nouveau canon pour lequel il faudra de nouveaux projectiles. C'est tout un matériel immense à reconstituer, une dépense extraordinaire, évaluée à 400 ou 500 millions, qui viendra se superposer aux allocations ordinaires déjà si lourdes en tout pays. Il en adviendra bientôt de même pour l'armement de l'infanterie, puis pour celui de la flotte, avec la certitude que de nouvelles découvertes de la science nécessiteront la reprise de ces mêmes transformations ; travail de Sisyphe auquel la paix armée semble avoir condamné le monde entier. Les journaux de Londres annoncent qu'on presse le gouvernement anglais de prendre ces mêmes dispositions sans plus de retard pour ses armemens maritimes.

d'attirer l'attention publique sur les événemens antérieurs qu'il est toujours utile de bien connaître pour mieux envisager les éventualités futures. Un long séjour en Orient nous autorise, croyons-nous, à entreprendre cette tâche, sans autre prétention d'ailleurs que celle d'apporter un bien modeste contingent aux informations qu'il importe, en ce moment, de réunir et de propager en les mettant en pleine lumière.

I

Vers le milieu du XVII[e] siècle, l'Empire ottoman, parvenu à l'apogée de sa grandeur, constituait un État puissant et redoutable. Ayant solidement assis sa capitale sur les deux rives du Bosphore, il était le maître absolu de la Mer-Noire et de la mer Égée, même de la mer Ionienne; il possédait en Europe, en Afrique, comme en Asie, de vastes territoires, comprenant une population de près de 40 millions d'âmes, s'étendant des bords de la Leitha aux confins du Sahara, et par l'Égypte, jusqu'aux frontières de la Perse et aux montagnes du Caucase. Il porta ses armes victorieuses jusque sous les murs de Vienne et il en fit le siège; ce fut son dernier effort de conquérant et son premier revers; il échoua dans cette entreprise à laquelle succéda la longue série ininterrompue de ses désastres. Successivement battus par Sobieski, par le duc de Lorraine, par le prince Eugène, les Turcs furent contraints de signer, en 1699, la paix de Carlowitz, abandonnant à l'Autriche la plupart de leurs possessions de Hongrie, et cédant le port d'Azof à la Russie, qui faisait sa première ou sa principale apparition dans la lutte séculaire que la chrétienté soutenait contre l'islamisme. De nouvelles guerres, toujours malheureuses pour l'empire ottoman, suivies de nouveaux traités, en rétrécirent successivement les frontières soit en Europe, soit en Asie, le plus souvent au profit de l'empire des tsars. Enfin, par le traité d'Andrinople, conclu en 1829, l'empereur Nicolas imposa à la Porte une clause stipulant l'autonomie des provinces de Valachie et de Moldavie, qui furent ainsi investies du droit de s'administrer elles-mêmes moyennant un tribut annuel, et délivrées de la rapacité des fonctionnaires envoyés de Constantinople et uniquenent préoccupés du souci de rançonner leurs administrés.

Aux pertes subies par la Porte dans les possessions du nord de l'empire, vinrent s'ajouter, dans le midi, la révolte et la rébel-

lion. La Grèce s'insurgea et, après une lutte héroïque, elle obtint son affranchissement. Nous aurons à revenir plus loin sur cette crise qui modifia sensiblement l'état des esprits, aussi bien parmi les chrétiens que parmi les musulmans. La Turquie était à peine sortie, meurtrie et diminuée, de ce dernier conflit qu'elle vit se dresser devant elle un adversaire nouveau. Un vassal habile et audacieux qui avait, en méconnaissant la souveraineté de son maître, solidement assis son autorité en Égypte, Mehemet-Ali, jugea le moment favorable à l'agrandissement de sa puissance. Après avoir enlevé Saint-Jean-d'Acre qui en était le boulevard, ses troupes envahirent la Syrie et l'occupèrent. En 1833, elles se heurtèrent à l'armée turque qui, cette fois encore, fut totalement défaite à Koniah. Cette victoire ouvrait au pacha la route de Constantinople restée sans défense.

Par une de ces résolutions soudaines qui lui étaient particulières, redoutant peut-être l'ouverture d'une crise prématurée ou la compétition d'un cohéritier inattendu, l'empereur Nicolas offrit son assistance à la Porte. Son ouverture fut agréée, et on procéda à la signature d'un nouveau traité, bien différent de tous ceux qui l'avaient précédé, le traité d'Unkiar-Skelessi, en vertu duquel une armée russe vint camper sur les hauteurs de Constantinople. Une clause finale stipulait que le Bosphore resterait ouvert à la marine moscovite pendant que les Dardanelles continueraient à être fermées aux flottes des autres puissances.

A aucune autre époque de son histoire, la Turquie n'avait couru de plus graves dangers ; jamais aucun vassal n'avait entrepris de ravir au sultan sa puissance souveraine; jamais le chef de l'empire n'avait dû confier à des mains étrangères, avec la garde de sa capitale, le soin de sa sécurité personnelle. Jamais non plus aucun gouvernement européen n'avait conquis, sur la Porte, une influence aussi prépondérante que celle dont la Russie pouvait, à ce moment, revendiquer le bénéfice.

II

Cet état de choses, en les alarmant, éveilla l'attention des autres puissances et provoqua leur intervention diplomatique. Ne pouvant s'abuser lui-même sur le caractère et les effets de la protection qu'il subissait, le gouvernement turc accueillit avec empressement les avis qui lui venaient de toute part ; il consentit à conclure, avec Mehemet-Ali, un arrangement qui laissait le

pacha en possession de la Syrie. Les Russes évacuèrent Constantinople, mais leur présence avait conquis à l'empereur Nicolas un prestige qui rejaillit sur son représentant en Turquie. Au palais, à la Porte, le crédit de cet agent diplomatique resta tout-puissant, dominant celui des agens des autres cours. C'est de cette époque que datent plus particulièrement les jalousies, les rivalités diplomatiques dont Constantinople n'a cessé, depuis, d'être le théâtre.

L'orgueilleux Mahmoud ne s'accommoda pas longtemps de l'accord conclu avec l'agrément et en quelque sorte sous la médiation des puissances. Il employa ses soins et toutes ses ressources à reconstituer son armée ; et en 1839, se persuadant qu'elle était en état d'aborder et de vaincre les troupes égyptiennes, il engagea de nouveau la lutte. La rencontre eut lieu au pied du Taurus, à Nezib ; fidèle à la fortune du vieux pacha, la victoire couronna la vaillance de ses soldats plus disciplinés et mieux commandés ; Mehemet-Ali se retrouva, comme en 1833, maître des destinées de la Turquie.

L'Europe reprit l'alarme. Unie à l'Autriche, principale intéressée au maintien de l'empire ottoman, sinon à son entière intégrité, l'Angleterre résolut, en se concertant avec les autres puissances, de prendre des mesures collectives pour garantir la Turquie contre toute entreprise de Mehemet-Ali. Le cabinet britannique, qui avait pris l'initiative de ces négociations, s'en ouvrit avec celui de Saint-Pétersbourg. L'empereur Nicolas fit, à ses propositions, un accueil empressé et inattendu. Il envoya, à Londres, un diplomate avisé possédant sa confiance, avec la mission de se prêter à tout arrangement, pourvu qu'il fût conçu de façon à atteindre rapidement le but que l'on se proposait. Il ne prévit pas qu'en prêtant son concours, en cette occasion, il s'exposait à abdiquer, entre les mains de l'Angleterre, l'influence souveraine qu'il exerçait à Constantinople, due aux succès de ses armes et à l'habileté de sa diplomatie ; que, pour la reconquérir, pour ressaisir les sympathies des chrétiens d'Orient fort troublés par le secours qu'il avait accordé à la Porte, il lui faudrait, avant longtemps, courir les chances d'une guerre formidable.

Grâce à sa participation, l'accord s'établit rapidement à Londres, et on décida de faire emploi de la force pour restituer la Syrie au sultan, pensant mettre ainsi la Turquie à l'abri de toute nouvelle agression venant de son turbulent vassal ; on se réservait d'adopter d'autres dispositions s'il résistait aux résolu-

tions des alliés de la Porte. On s'entendit sur cette double base à l'exclusion de la France qui ne pouvait consentir, même éventuellement, à dépouiller Mehemet-Ali de l'Égypte dont il avait, avec notre assistance, relevé l'antique prospérité. L'Angleterre se chargea de l'exécution des mesures arrêtées à Londres; elle déploya des forces maritimes considérables unies à de faibles contingens de troupes de débarquement turques et autrichiennes; à l'aide de l'insurrection que de nombreux agens surent provoquer dans tout le Liban, les amiraux mirent rapidement en pleine déroute l'armée égyptienne qui dut se réfugier sous le canon de Saint-Jean-d'Acre. Après ce premier succès, l'amiral Napier fut envoyé devant Alexandrie; il ouvrit, avec Mehemet-Ali, des négociations qui aboutirent à des préliminaires de paix devenus plus tard, par un nouvel accord de toutes les puissances, la France comprise, les bases de l'arrangement en vertu duquel l'Égypte a été constituée en vice-royauté au profit de son fondateur et de sa descendance.

III

Nous avons dû évoquer sommairement les faits qui ont marqué cette période historique, parce qu'ils imprimèrent un caractère aigu et passionné aux compétitions internationales qui divisaient déjà la diplomatie à Constantinople, et d'où sont sortis les conflits sanglans, relativement récens, auxquels a donné lieu la question d'Orient. L'Angleterre, en effet, n'avait pas seulement provoqué les conférences de Londres; elle avait en outre pris et gardé la direction des opérations diplomatiques et militaires; elle avait été à peu près seule à la peine, elle entendait être la première à l'honneur et recueillir le bénéfice des sacrifices qu'elle s'était imposés. Elle parla haut et ferme à Constantinople, exigeant des témoignages d'une gratitude effective. Ayant joué le premier rôle pendant la guerre elle voulut le conserver après la conclusion de la paix. Elle chargea du soin de le revendiquer un diplomate digne de sa confiance, lord Stratford de Redcliffe, qui sut imposer aux Turcs, plus troublés que reconnaissans, la prépondérance de son gouvernement, et mieux encore, son autorité personnelle. Nous avons raconté le rôle que cet agent impérieux et habile a joué jusqu'à la guerre de Crimée (1). Envoyé à Con-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1895.

stantinople pour substituer l'influence de l'Angleterre à celle de la Russie dans une pensée facile à comprendre, il a rempli sa mission avec un succès qui a peut-être excédé les vœux de son gouvernement; car, en défendant, avec sa véhémente âpreté, la place conquise sur la Russie, il n'a pas peu contribué au drame qui s'est engagé, depuis, sous les murs de Sébastopol.

Dès ce moment, en effet, les rôles et les situations étaient renversés à Constantinople: en s'emparant du premier rang, l'Angleterre avait effacé la Russie et porté à son prestige une atteinte à laquelle celle-ci ne pouvait se résigner longtemps sans déchoir de la hauteur à laquelle elle s'était élevée. L'éclat de son autorité reposait sur les sympathies des populations chrétiennes, et déjà ces populations avaient souffert dans leur foi et dans leurs espérances, quand l'armée de leur puissant coreligionnaire, destinée, dans leurs prévisions patriotiques, à les délivrer d'un joug détesté, était accourue, en 1833, sur les rives du Bosphore, pour raffermir le trône du sultan et conjurer les complications que les succès de Mehemet-Ali permettaient d'entrevoir. Ce mécompte se fit plus douloureux encore quand on vit l'Angleterre, l'amie avouée et hautement intransigeante de la Turquie, ravir à la Russie et exercer à sa place, dans les conseils de la Porte, le crédit qui lui avait si longtemps appartenu.

Un échec aussi retentissant ne pouvait manquer de blesser la légitime fierté de l'empereur Nicolas; pour le réparer, il orienta sa politique dans des voies nouvelles, bien que semées des plus graves périls. Invoquant des traités antérieurs, il revendiqua un droit de protection sur ses coreligionnaires, sujets du sultan; la question des lieux saints lui en fournit le prétexte et l'occasion; des stipulations formelles, croyait-il, lui en imposaient le devoir. Il affirma sa prétention avec cette fermeté impérieuse et douce qui était un trait particulier de son caractère, jusqu'à envahir les principautés moldo-valaques, prélude de cette guerre dont il ne vit pas la fin, et qui devait se terminer par la destruction de l'arsenal et de la flotte de Sébastopol, sa création et son orgueil.

La Turquie a vécu jusqu'ici, pourrions-nous dire, de ces calamiteuses compétitions entre ses protecteurs et ses adversaires; elle en mourra peut-être au milieu des plus sinistres convulsions. Ces déplorables conflits se sont en effet renouvelés; ils se renouvelleront encore, aussi longtemps que durera la situation

complexe et inextricable qu'on a vainement tenté de dénouer jusqu'à présent. En 1876, une insurrection éclata en Bosnie et se propagea dans les provinces limitrophes; pour la comprimer, la Porte eut recours à une répression impitoyable. Après de vains efforts pour y mettre fin, auxquels participa la diplomatie de toutes les puissances, la Russie intervint; elle déclara la guerre à la Turquie qui fut réduite à signer la paix de San-Stefano. Ce traité restituait à l'empire moscovite la haute position qu'il avait perdue en Orient. Les jalousies se redressèrent incontinent; et au congrès de Berlin, l'Angleterre et l'Allemagne réunies infligèrent à la Russie une mortelle humiliation en la dépouillant de la plupart des avantages qu'elle avait arrachés à la Porte vaincue.

Aucune des puissances intéressées cependant ne s'était, à aucune époque, dissimulé que cet état de choses dérivait des vices organiques de l'administration ottomane; dans cette conviction, nul ne méconnaissait l'impérieuse nécessité de corriger ses traditionnelles imperfections, cause permanente de sa faiblesse, de son impuissance à prévenir ou à réprimer les désordres et les révoltes dont la Turquie, depuis plus d'un demi-siècle, donnait périodiquement le spectacle à l'Europe alarmée. On fut donc unanime, avec plus ou moins d'empressement, pour l'aider à se relever de sa détresse. Dans des conventions, successivement renouvelées, les puissances prirent l'engagement réciproque de respecter les possessions du sultan; elles offrirent, d'autre part, à la Porte de l'aider, par voie de conseils ou d'assistance, à réformer ses institutions civiles et sociales.

C'est ainsi que, dans la plupart des traités qui ont prétendu régler la question d'Orient, les puissances signataires ont stipulé l'intégrité de l'empire ottoman. En 1840, dans l'acte qui a mis fin à l'affaire d'Égypte, les parties contractantes « voulant attester leur accord en donnant au sultan une preuve manifeste du respect qu'elles portent à l'inviolabilité de ses droits souverains... ont résolu... de constater en commun, par un acte formel, leur détermination unanime de se conformer à l'ancienne règle de l'empire ottoman, d'après laquelle le passage des détroits des Dardanelles et du Bosphore doit toujours être fermé aux bâtimens de guerre étrangers, tant que la Porte se trouve en paix. » Au congrès de Paris, réuni en 1856, pour arrêter les conditions de la paix après la guerre de Crimée, dans une occasion, par conséquent bien solennelle, les plénipotentiaires « déclarent la Sublime Porte admise à participer aux avantages du droit public et du concert

européen. » Les parties contractantes, ajoutent-ils, « s'engagent, chacune de son côté, à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'empire ottoman, garantissant en commun la stricte observation de cet engagement, et considéreront, en conséquence, tout acte de nature à y porter atteinte comme une question d'intérêt général ». Au congrès de Berlin, on affecta de s'inspirer des mêmes dispositions ; on se concerta pour limiter d'une façon dérisoire les avantages stipulés par la Russie à San-Stefano afin de mieux assurer, prétendit-on, la sécurité de la Porte dans les éventualités ultérieures.

Par une dérision du sort, ou plutôt par la force des choses, jamais aucun de ces engagemens n'a été tenu, jamais il n'a été tenté aucun effort collectif pour en garantir le respect : la Turquie a été envahie, l'Égypte est occupée au mépris des dispositions conventionnelles que nous venons de rappeler. Bien mieux ; jamais l'empire ottoman n'a été mis en plus grave péril, n'a été plus démembré que quand on promettait au sultan la paisible possession de ses territoires et l'entière liberté de son gouvernement ! On le dépouilla, en 1841, en sanctionnant l'usurpation de Mehemet-Ali, en ne laissant au sultan qu'un droit dérisoire de suzeraineté, dont on ne lui a jamais permis d'ailleurs de faire usage. En conformité avec le traité conclu à Paris en 1856, les puissances ont, d'un commun accord, élaboré, deux ans après, une convention qui a préparé la voie à l'érection du royaume de Roumanie. Au congrès de Berlin, en 1878, on a ravi à la Porte deux provinces, la Bosnie et l'Herzégovine, dont on confia l'administration *temporaire* à l'Autriche, qui ne semble guère disposée à en faire la restitution à leur souverain légitime. L'Angleterre exigea son lot, et, sous prétexte d'être mise à même de mieux défendre les intérêts de la Porte en Asie, elle se fit octroyer la possession de l'île de Chypre. La Grèce, de son côté, obtint, sur notre initiative, une rectification de frontières tout à son avantage. On s'était cependant assemblé pour protéger la Turquie contre les exigences de son vainqueur, la Russie, qui, à San-Stefano, ne lui avait pourtant imposé ni la cession de deux provinces en Europe, ni l'abandon d'une île importante dans la Méditerranée. Mais des vues nouvelles prévalurent dans cet aréopage où chaque puissance, par l'organe de ses plénipotentiaires, n'eut d'autre dessein que de servir les intérêts égoïstes de sa propre politique en lui sacrifiant ceux de la Turquie. A vrai dire, un facteur nouveau, la Prusse, qui jusque-là n'était intervenue que

comme appoint dans les affaires d'Orient, avait conquis le droit de faire entendre sa voix et même de l'imposer dans une certaine mesure. M. de Bismarck la représentait au congrès; peu enclin à ménager les faibles, il ne se montra pas disposé à faire état d'un empire vermoulu; il jugea au contraire qu'il était plus opportun de ne pas attendre son entière ruine pour en bénéficier. On sait qu'il a été, dans une pensée intéressée, le promoteur des avantages faits à l'Autriche qui, pour prix de ses bienfaits, noua, l'année suivante, une étroite alliance avec l'Allemagne.

IV

Voilà comment les puissances ont concerté leurs rapports à l'égard de la Turquie sur le terrain international. Comment ont-elles procédé dans leurs relations particulières avec la Porte? Celles d'entre elles qui désirent prévenir ou éloigner la chute de l'empire ottoman, éventualité qu'elles redoutent pour la paix générale, convaincues qu'on ne peut la conjurer qu'à l'aide de réformes radicales, les ont instamment suggérées aux conseillers du sultan. Leurs efforts datent du règne de Mahmoud.

Ce prince, esprit sans culture,mais sagace et ferme, en comprit la sagesse et l'opportunité; il eut la vision des périls que courait son empire; il se persuada que les infortunes de la Turquie procédaient des imperfections qui viciaient tous les services administratifs. Ayant la conviction qu'il ne saurait rien amender sans avoir dans la main une force solide et dévouée, il consacra ses premiers soins à constituer une armée organisée sur des bases empruntées au régime européen. Avant lui les troupes turques se formaient à l'aide de la corporation des janissaires, corporation indisciplinée, toute-puissante à Constantinople et dans les provinces, qui avait, dans plus d'une occasion, disposé du sort des sultans. Il jugea qu'elle serait un obstacle à ses desseins, et bien qu'il lui dût son avènement au trône, il résolut de détruire cette oligarchie insubordonnée et pillarde, à l'imitation de Mehemet-Ali qui avait, par un massacre, anéanti les Mameloucks, ces feudataires étrangers dont il eût été la victime s'il ne les eût prévenus. Grâce à sa fermeté, le sultan Mahmoud accomplit cette tache sanguinaire qui lui permit d'entreprendre et d'achever son œuvre; la Turquie lui doit l'armée dont elle dispose aujourd'hui.

L'organisation militaire qu'il a inaugurée n'a donc pas été stérile. Son œuvre administrative et sociale, qui présentait de

plus sérieuses difficultés, a seulement été ébauchée dans les dernières années de son règne; il touchait au terme de sa vie quand il rendit un firman, connu sous le nom de *Tanzimat*, resté inappliqué dans la plupart de ses dispositions, qui promettait à tous ses sujets indistinctement, avec la liberté de conscience, l'égalité devant la loi et les réformes destinées à mettre un terme à tous les abus.

En succédant à son père, Abdul-Azis se trouva aux prises avec Mehemet-Ali; l'armée turque venait de subir l'éclatante défaite de Nezib. Ce désastre lui valut l'assistance de l'Europe et mit son gouvernement en contact plus direct avec les grandes puissances. Les sacrifices qu'elles s'étaient imposés pour réduire le vieux pacha à la soumission leur conféraient le droit de faire entendre à la Porte de salutaires avertissemens. Elles en usèrent pour la déterminer à poursuivre l'entière application des améliorations élaborées, avec leur concours, sous le règne précédent; elles y procédèrent par voie de conseil et même de réprimande, offrant de mettre, à sa disposition, des hommes choisis parmi les plus compétens, des spécialistes de l'ordre administratif et financier, propres à redresser l'état social et économique de l'empire, à constituer des organismes nouveaux, nécessaires pour lui inoculer une vie nouvelle, et le mettre en mesure d'apaiser, d'une part les haines de race, de tirer, de l'autre, un profit réel des immenses ressources que recèle un pays appauvri par l'impéritie et les passions de ses gouvernans. On ne négligea rien, en somme, pour signaler à la Porte les imperfections et les lacunes d'une administration qui avait vécu dans la plus coupable inertie et s'était immobilisée dans des traditions destructives de toute existence nationale, source mortelle de sa faiblesse et de ses revers. Aucune puissance, il faut en convenir, n'a, plus que l'Angleterre, voué tous ses soins à cette tâche ingrate. On sait avec quelle louable obstination, avec quelle virulente insistance, celui de ses ambassadeurs qui a si longtemps résidé à Constantinople, a secondé les vues de son gouvernement. Lord Stratford de Redcliffe, malgré les mécomptes qui exaspéraient son irascibilité, n'a cessé de redoubler d'énergie pour obtenir l'entière exécution des réformes promises et solennellement promulguées. Il avait réussi à persuader quelques serviteurs du sultan de l'urgence d'*européaniser* l'empire, comme il disait, pour le rendre digne de prendre rang parmi les grands États. Rechid-Pacha, déjà connu par ses opinions libérales, fut parmi eux le plus distingué; il le poussa au

grand vizirat. D'autres esprits, non moins convaincus, comme Aali-Pacha, comme Fuad-Pacha, se groupèrent autour de lui; ils fondèrent une école, un parti, celui de la réforme; malheureusement il ne recruta qu'un petit nombre d'adeptes, la plupart sortis des rangs de la population chrétienne qui s'étaient abreuvés aux sources des universités européennes. Nous dirons plus loin les causes qui ont stérilisé l'œuvre de ces rares clairvoyans.

Il convient toutefois de rendre bonne justice à Rechid-Pacha, comme aux ministres qui s'étaient associés à sa fortune et à ses idées, en reconnaissant qu'ils n'ont négligé aucun soin, qu'ils n'ont reculé devant aucun péril pour assurer l'exécution du programme dont ils s'étaient constitués les instrumens. Ils engagèrent, avec l'esprit rétrograde et fanatique des corporations religieuses et des masses populaires, une lutte qu'ils soutinrent avec la plus louable énergie. Ils soumirent, à la sanction du nouveau sultan qui les agréa, des firmans ratifiant ceux de Mahmoud dont ils comblaient les lacunes. On eut, à cette époque, ils eurent eux-mêmes l'illusion du triomphe prochain de leurs doctrines. On ouvrit des écoles et on en étendit l'enseignement à des matières qui avaient été, jusque-là, exclues des établissemens scolaires. On élabora de nouveaux codes; on remania les institutions judiciaires; on créa des tribunaux mixtes où les chrétiens furent appelés à siéger concurremment avec les musulmans, et devant lesquels leur témoignage devait être reçu au même titre. Pour assurer le respect de ces mesures et de bien d'autres non moins essentielles, on multiplia les instructions de nature à éclairer les agens de tout ordre; on leur enjoignit de s'inspirer de l'esprit de justice dont le maître de l'empire leur donnait un si éclatant exemple, d'apporter, dans l'exercice de leurs attributions, le respect dû à la liberté et à la fortune de tous ses sujets. On usa de rigueur, dans plus d'une occasion, contre les fonctionnaires réfractaires ou incorrigibles.

Sentant bien, en présence des obstacles qu'ils rencontraient, que l'appui de l'Europe leur était nécessaire, et convaincus qu'il serait efficace, ces novateurs eurent recours à son aide en mettant, en quelque sorte, l'œuvre entreprise sous son égide. C'est ainsi que dans les accords internationaux auxquels la Turquie a participé, ils n'hésitèrent pas à donner des assurances équivalant à des engagemens diplomatiques, autorisant les puissances à contrôler les actes de la Porte, à la contraindre au besoin, par des représentations désormais légitimes, à effectuer les amélio-

rations promises. Au congrès de Paris, les plénipotentiaires ottomans furent autorisés à communiquer les firmans octroyés par le sultan, destinés à améliorer le sort de ses sujets, et les cours contractantes en constatèrent *la haute valeur* (article 9 du traité). On ne pouvait promettre plus solennellement à l'Europe de tenir compte de ses vœux et de s'y conformer.

A Berlin, vingt-deux ans plus tard, quand une longue période s'était écoulée sans apporter aucun résultat satisfaisant, quand déjà on pouvait pressentir l'impuissance ou le mauvais vouloir d'un souverain nouveau, entouré de conseillers disposés à méconnaître les vues de leurs prédécesseurs, les puissances se montrèrent plus absolues et, empruntant au traité de San-Stefano des clauses impératives, elles exigèrent que la Porte s'engageât expressément « à réaliser, sans plus de retard, les réformes qu'exigent, dit le traité, article 61, les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Circassiens et les Kurdes. Elle donnera, ajoutait-on, connaissance périodiquement des mesures prises à cet effet aux puissances qui en surveilleront l'application ». Prenant acte de la volonté exprimée par la Porte de maintenir le principe de la liberté religieuse, les puissances retiennent (article 62) que « dans aucune partie de l'empire ottoman, la différence de religion ne pourra être opposée à personne comme un motif d'exclusion ou d'incapacité en ce qui concerne l'usage des droits civils et politiques, l'admission aux emplois publiques, aux fonctions, aux honneurs, enfin l'exercice des industries ». Cette fois la Turquie ne se bornait pas à multiplier ses assurances; elle contractait des engagemens synallagmatiques dans un acte conventionnel que le souci de son honneur lui commandait, aussi bien que ses plus précieux intérêts, de remplir fidèlement.

Or voilà plus d'un demi-siècle que l'Europe, après l'avoir défendue par les armes en 1840 et en 1855, s'évertue à relever la Turquie de son abaissement, en l'incitant à racheter ses plus funestes erreurs; qu'elle lui recommande, sous toutes les formes, de faire bonne et égale justice à tous ses sujets, de se conformer aux règles essentielles de tout gouvernement digne de ce nom. Les hommes qui, les premiers, ont attaché leur nom à la cause de la réforme, sont morts sans qu'il leur ait été concédé de tirer du néant l'œuvre à laquelle ils s'étaient dévoués. Ils ont laissé, derrière eux, des continuateurs timides ou réfractaires, n'ayant ni leurs lumières ni leur autorité, n'étant certes pas, pour la

plupart, ni à la hauteur de leur mission, ni pénétrés des devoirs qui leur incombent. Qui oserait, après les récens forfaits tolérés ou prescrits en Asie Mineure, prétendre que la Turquie a fait un pas dans la voie salutaire que l'Europe a voulu ouvrir devant elle? que la justice y est plus équitablement distribuée? que les impôts y sont mieux répartis, levés sans exactions? que les chrétiens y jouissent de la liberté de conscience, de la sécurité qui leur ont été promises sous la garantie des grandes puissances?

V

A quelles causes faut-il attribuer un si révoltant mécompte? Il en est, croyons-nous, de plusieurs sortes; il en est qui datent de la conquête. Pour les bien définir et en déterminer le caractère, pour bien voir les choses et en déduire logiquement les conséquences, il nous faut ici remonter le cours de l'histoire. En soumettant à leur domination les populations chrétiennes de l'Europe orientale, les sultans les ont, en quelque sorte, parquées dans une situation sociale étroite et circonscrite. Ils ne leur ont toléré l'usage de leur religion qu'en ayant soin d'en limiter l'exercice, sans les admettre au partage des privilèges concédés aux coreligionnaires du souverain. Sans parler des impôts de toute sorte, les chrétiens étaient tenus d'acquitter une taxe humiliante qui était la marque de leur infériorité; ils étaient exclus des fonctions publiques et de l'armée qui se recrute uniquement, même à l'heure actuelle, parmi les musulmans; et n'étant, à vrai dire, ni des sujets, au sens élevé du mot, ni des esclaves, ils supportaient toutes les charges de la première de ces deux conditions et celles qu'entraîne la servitude. Ils ont vécu, durant plus de trois siècles, dans cet état d'abaissement et d'ilotisme, sous la main de fer de leurs vainqueurs, restés leurs maîtres aveugles et implacables qui, les accablant de mépris, ne les jugeaient pas encore dignes de leur colère. Durant cette longue période, les chrétiens n'ont eu qu'un souci, celui de se faire oublier; ils dissimulaient leur bien-être, quand ils en possédaient, dans l'intérieur de leurs habitations auxquelles ils prenaient soin de donner, à l'extérieur, une apparence sordide, sachant bien qu'ils en seraient dépouillés, souvent avec la vie, dès qu'ils en auraient fait étalage: témoin ce Constantin Brancovan dont on racontait, naguère, à l'Institut, l'émouvante et tragique histoire, décapité, en 1714, avec ses quatre fils et son gendre.

Sous l'empire de la terreur que leur inspiraient de si cruelles catastrophes, souvent renouvelées, ils se réfugièrent dans leur foi, et ils s'y cantonnèrent si étroitement qu'à la fin du siècle dernier on avait, en quelque sorte, perdu la notion des diverses nationalités auxquelles ils appartenaient. Grecs, Slaves, Arméniens, on les désignait tous indistinctement sous une dénomination générique et commune, celle de chrétiens et pour les Turcs ils étaient uniquement des *rayas*, sujets de race inférieure, taillables et corvéables à merci.

Mais survint un jour où le bruit des succès des Russes en Crimée, leur apparition dans la Mer-Noire, l'éclat des victoires de Bonaparte en Égypte réveillèrent ces populations du long sommeil où elles s'étaient endormies. L'espoir les saisit au cœur que le moine qui, selon la légende, s'est cloîtré dans les murs de Sainte-Sophie le jour où les musulmans y ont pénétré, allait surgir de sa retraite, et que la vénérable métropole, trop longtemps profanée, leur serait rendue avec la liberté et la délivrance, Ils formèrent des vœux et ils osèrent les exprimer. Ils en appelèrent à l'Europe qui accueillit leurs supplications; ils invoquèrent plus particulièrement le secours du tsar, leur coreligionnaire, le potentat le plus proche et dont les armes avaient défait les Turcs en maintes batailles, et qui leur apparut comme l'envoyé du Seigneur, prédestiné à les relever d'un servage odieux. Sous l'empire de cette conviction, ils s'inféodèrent, en quelque sorte, à la légation de Russie dont ils se constituèrent les cliens. Sans évoquer, à l'appui de cet exposé, d'autres événemens qui le justifieraient plus amplement, nous rappellerons que les Serbes en 1819, les Grecs de l'Attique et de Morée en 1821 s'insurgèrent, revendiquant leur indépendance. Après une lutte sans merci de part et d'autre qui s'est prolongée pendant dix ans, après des exploits qui ont illustré les noms de Miloch Obrenowitch, de Canaris, de Botzaris et de tant d'autres héros, après une cruelle effusion de sang, la Serbie fut érigée en province autonome en 1829, la Grèce en royaume indépendant en 1830. La paix fut ainsi rétablie au nord et au midi de l'empire, mais le combat se trouvait désormais engagé entre les populations chrétiennes et leurs maîtres; il a été plusieurs fois interrompu; il a été souvent repris sous des formes et dans des conditions diverses. Les Roumains et les Bulgares ont été les derniers bénéficiaires de ces alternatives.

Périodiquement assaillis par l'esprit de révolte, perdant

chaque fois des territoires plus ou moins importans, les Turcs comprirent que leur domination était menacée de toute part; cette conviction s'est rapidement propagée de Constantinople jusqu'aux provinces les plus reculées, et à leur mépris pour les chrétiens est venue s'ajouter une haine farouche et implacable qui a envahi l'âme irritée de tous les musulmans. Dans leur aveugle effarement, les plus exaltés n'ont connu qu'un moyen de conjurer le péril et de maintenir leur puissance : la dispersion ou l'anéantissement des chrétiens par l'extermination. Partout où ceux-ci ont osé les braver ils les ont combattus par le massacre, comme en Bulgarie, en Bosnie, à Damas et en d'autres lieux; leur formidable ressentiment, toujours prompt à s'exaspérer, n'a compris aucun autre mode de sauvegarder leur prédomination. On a vu que quelques hommes éclairés, parmi les conseillers du sultan, animés d'autres sentimens, répudiaient ces sanglantes exécutions et qu'ils réprouvaient l'animosité furieuse qui les provoquait. Nous avons rappelé leurs louables efforts pour remédier à cet état des esprits et pour substituer, à une méthode empruntée à la plus féroce barbarie, un ordre de choses plus conforme à la morale publique et aux véritables intérêts de l'empire ottoman. Il serait puéril aujourd'hui de ne pas reconnaître que leurs espérances n'ont pas justifié leurs efforts. Si nous ne nous abusons, leur généreuse entreprise a échoué pour deux raisons capitales, l'une religieuse, l'autre sociale.

VI

Ils se sont heurtés en effet, dès le début de leur tentative, à l'implacable obstination des Osmanlis, restés réfractaires et rebelles à toutes les mesures prises pour les plier aux exigences d'une évolution qui troublait leur foi et méconnaissait leurs traditions en blessant profondément leur orgueil. Le Coran, ce code de morale et d'hygiène qui proscrit le jeu, le luxe et l'usage du vin, qui proclame l'infériorité de la femme, code à la fois civil et criminel, qui voue les infidèles à la servitude dans ce monde et aux peines éternelles dans l'autre, en garantissant aux bons croyans des joies ineffables de leur vivant et après leur mort, ce code est resté la loi suprême et intangible de tous les adeptes de l'islamisme. Dans les mosquées, dans les écoles qui en sont les annexes, on ne cessa de répudier hautement, surtout dans les provinces, les doctrines des réformateurs, de les dénoncer à l'in-

dignation des fidèles, de professer le respect de l'intégralité de l'islamisme et de la domination que sa loi religieuse commandait d'imposer invariablement aux races chrétiennes. C'est ainsi qu'on n'a jamais vu un musulman passer au christianisme. A Constantinople, sous les yeux des ministres dont on maudissait les tendances, on usait d'une circonspection relative et le Cheik-ul-Islam dut se résigner plus d'une fois à des compromissions qui lui étaient amèrement reprochées. Mais, loin de la capitale, on ne désarma nulle part; on ne s'inclinait que quand le châtiment menaçait de suivre la désobéissance. Voilà comment ont avorté les desseins des réformateurs et comment se sont dissipées les espérances et les illusions des amis de la Turquie. Pour mieux le démontrer, nous rappellerons deux graves incidens parfaitement analogues, survenus à une longue distance l'un de l'autre, et qui attestent qui rien n'est changé en Turquie.

En 1851, quand Reschid-Pacha tenait en ses mains, depuis plusieurs années, le timon du gouvernement et était en possession de l'entière confiance du sultan, Abdul-Mejid, un religieux latin fut assassiné à Antioche. Notre consul à Alep put se convaincre que ce meurtre avait été commis à l'instigation d'un cheik, l'un des maîtres de l'enseignement religieux dans les mosquées; il en obtint l'aveu de l'un des assassins. Malgré les ordres les plus impératifs de la Porte, expédiés à la sollicitation de notre ambassade, il lui fut impossible d'arracher aux autorités compétentes la punition des coupables; les autorités civiles et judiciaires se dérobaient également à toutes ses instances, dans la crainte de provoquer un mouvement populaire si on osait exercer des poursuites contre un saint homme universellement vénéré. On dut évoquer l'affaire à Constantinople et elle fut soumise à l'examen d'un tribunal exceptionnel, composé de plusieurs fonctionnaires du divan. A la première audience, à laquelle nous assistâmes comme délégué de l'ambassadeur, dès que le cheik fut introduit, ses juges l'accueillirent avec des marques unanimes d'une considération empressée; l'un d'entre eux quitta son siège et s'avança au-devant de l'accusé pour mieux lui témoigner son respect. Nous dûmes nous retirer en protestant contre ces manifestations incorrectes et inattendues; l'affaire fut seulement reprise quand nous fûmes assuré de ne plus nous retrouver en présence de celui des juges qui avait plus particulièrement provoqué, par son attitude, ce scandale judiciaire. Grâce à la fermeté du marquis de La Valette, titulaire, à ce moment, de notre ambassade, le cheik

fut condamné, non à la peine du talion, en conformité avec la loi musulmane, qu'il aurait si bien méritée, mais à la détention perpétuelle dans une forteresse; il fut interné à Belgrade où il succomba quelques années plus tard.

Voilà quel était, à cette époque et en pleine période de réformation, l'état de l'esprit public, soit dans les rangs des populations, soit même parmi les fonctionnaires publics, malgré la promulgation des firmans souverains. S'est-il amendé depuis lors? Comme si l'histoire était vouée, dans ces contrées envahies par le plus étroit fanatisme, à se renouveler sans cesse, l'an dernier, dans ce même vilayet d'Alep, un autre religieux latin a été arraché de son couvent et mis à mort; par qui? non plus par de vulgaires assassins, mais par la force publique, par des soldats du sultan, commandés par un colonel, dont le premier devoir était de maintenir l'ordre et de faire respecter la sécurité de tous les sujets de son maître indistinctement et plus particulièrement de garantir celle des étrangers. Cet officier supérieur, ayant ainsi forfait à l'honneur, a-t-il été dessaisi de son commandement et renvoyé devant un conseil de guerre? Récemment encore il était en pleine possession de la confiance de ses chefs et à la tête de ses troupes. Rien n'étant changé ni dans les mœurs publiques, ni dans les habitudes de la Porte, le châtiment se fait attendre comme en 1852, et pour l'obtenir, notre ambassadeur à Constantinople, dont la fermeté et la vigilance sont dignes de tout éloge, se voit dans la nécessité de déployer toute son énergie. Nous avons d'ailleurs la confiance qu'elle triomphera de tous les obstacles.

Autre coïncidence non moins suggestive, — néologisme qui est ici bien à sa place. — Durant le siège de Sébastopol, nous eûmes occasion, à Constantinople, de nous entretenir des dangers qui menaçaient la Turquie, avec un officier, homme pourtant d'un tempérament paisible; il nous signala lui-même le plus grave entre tous : l'éventualité où les Turcs seraient forcés de repasser le détroit et de rentrer en Asie. « Ce jour-là, ajouta-t-il en s'animant, le Bosphore ne roulera plus que des cadavres dans des flots de sang. » Que pense-t-on aujourd'hui, après une période de plus de quarante ans, dans la capitale de l'empire, de quels sentimens se nourrit la population musulmane? Dans un élan de légitime indignation, M. de Mun en a apporté récemment, à la tribune, la farouche expression. Un cawas (1), racontait-il en

(1) Sorte de gendarmes au service permanent des ambassadeurs.

s'appuyant sur des documens officiels, chargé par M. Cambon d'accompagner une religieuse, lui a tenu ce langage : « Ah ! ma sœur, on coupe bien là-bas dans l'intérieur, en Anatolie. — Et que coupe-t-on là-bas ? — Des têtes de chrétiens. Je voudrais y être et en couper aussi. » Le même jour, l'ambassadeur d'Autriche apprenait à son collègue de France que ses propres cawas tenaient identiquement les mêmes propos dans le vestibule de son palais.

VII

Cet état des esprits, que les générations, en se succédant, se transmettent invariablement, en se léguant le même fanatisme et la même ignorance, les deux causes principales de l'impéritie traditionnelle de la société musulmane en Orient, cet état, disons-nous, est un obstacle insurmontable au maintien de la paix intérieure, à l'établissement d'un ordre régulier propre à conduire au rapprochement des races, si ce n'est à leur fusion. Il en est un autre non moins funeste : l'insuffisance et la vénalité des fonctionnaires de tout rang ; nous devrions dire de la plupart, car il en existe, et nous en avons connu, malheureusement en petit nombre, qui constituaient d'honorables exceptions. Quiconque a séjourné en Turquie a été témoin des excès de la concussion. Un pacha, un bey est-il appelé à représenter la Porte en province, il arrive à son poste avec une préoccupation unique, celle d'en revenir grassement pourvu. Il ne se borne pas à rançonner ses administrés autour de lui ; il met aux enchères les places qui, loin de sa résidence, relèvent cependant de son administration ; et les agens qu'il investit ainsi d'une fraction de son autorité, en font, à leur tour, la cession par le même procédé ; de telle sorte que, du haut en bas de l'échelle, le contribuable est, à tous les niveaux, l'objet d'une rapace et constante oppression qui l'épuise et l'irrite. Autrefois ces marchandages ignominieux se pratiquaient ouvertement dans la capitale même de l'empire, et de là ils se répercutaient dans les chefs-lieux des provinces et jusqu'aux plus infimes districts. Depuis que les ambassadeurs ont acquis un droit de contrôle, depuis qu'ils exercent une sorte de surveillance sur les actes des hauts dignitaires de la Porte, leur présence a mis fin, dans une certaine mesure, aux abus les plus crians ; mais la vénalité, née de l'arbitraire et sou-

tenue par l'impunité, est restée la lèpre qui ronge l'empire ottoman. Le mal subsiste et il a si profondément pénétré dans les mœurs qu'il est manifestement incurable.

A quelles circonstances doit-on, après le fanatisme, attribuer cette défaillance de la probité, cette perversion des consciences en Turquie? A l'absence de toute classe moyenne nourrie de cette instruction générale et de cette culture professionnelle qui permettent, dans les États civilisés, de l'utiliser au maniement des services publics comme dans les entreprises du commerce et de l'industrie. Supprimez, sur un point quelconque de l'Europe, celle qui est issue des universités et des parlemens ou des congrégations enseignantes, à qui remettrait-on le soin de distribuer la justice, d'administrer le pays? C'est l'état de la Turquie; qui est ainsi ravagée par le fanatisme et la vénalité, vices inhérens à une nation inculte, surtout quand elle se compose de races hostiles les unes aux autres par leur origine et par leur religion. C'est ainsi que les fonctions publiques, en Turquie, sont livrées à des agens impropres ou mal préparés aux devoirs de leurs charges et qu'ils s'acquittent de leurs attributions exclusivement au gré de leurs caprices et de leurs passions.

Ce qui a fait la fortune de Mehemet-Ali, c'est qu'il ne souffrait aucun abus, excepté ceux qu'il se permettait lui-même pour le raffermissement de son autorité. Dans des vues qu'il a réalisées, d'une main il pressurait le pays à outrance, de l'autre il lui imprimait violemment un essor nouveau; mais il sévissait avec la dernière rigueur contre quiconque osait l'imiter dans un intérêt personnel. Témoin, d'autre part, de l'incapacité professionnelle de ses agens, il entreprit d'en créer des couches nouvelles; il fonda des écoles de toute sorte; il en exigea la fréquentation; il envoya en Europe de nombreux élèves pour se former à la gestion de la chose publique. Malgré tous ces efforts, telle était encore, après lui, la pénurie de bons instrumens, que quand on voulut organiser définitivement l'administration sur des bases solides, on dut recourir à des étrangers; on confia résolument les finances et la justice à des Européens venus de contrées diverses et désignés par leurs gouvernemens respectifs. On a constitué ainsi, bien avant l'occupation anglaise, des juridictions mixtes qui fonctionnent à l'entière satisfaction des justiciables, institué des commissions qui gèrent et défendent utilement les revenus du Trésor et les intérêts des particuliers. On a, depuis, essayé de ce

remède à Constantinople, mais seulement quand la banqueroute a frappé à la porte de l'Empire ; quand on a été contraint de donner des garanties aux prêteurs ingénus qui avaient souscrit aux emprunts contractés en Europe ; quand tous les marchés financiers ont été fermés à la Turquie qui, obérée, est obligée aujourd'hui de fournir des gages spéciaux pour obtenir de minimes avances, si bien qu'elle n'a plus la libre disposition de la plupart de ses revenus, tandis qu'en Égypte, la prospérité, due à la puissante impulsion de Mehemet-Ali, un moment compromise par des successeurs inconsciens, lui a survécu et se maintient à tous les degrés.

C'est qu'en Égypte, il existait un maître libre d'imposer sa volonté, résolu à faire respecter ses ordres, exerçant son autorité sur une population sans mélange, habituée à une soumission plusieurs fois séculaire, croyante, mais résignée.

Le sultan est-il en possession d'une égale liberté ? N'est-il pas dans la nécessité de compter avec les passions religieuses de ses sujets, ses coreligionnaires, avec les résistances et les aspirations de ses sujets chrétiens, anxieux de se dérober à sa puissance souveraine ? Nous sommes-nous mépris, et avons-nous exagéré les difficultés qui l'assiègent et les vices de son gouvernement ? D'aucuns pourraient incliner à le penser. Nous invoquerons, pour leur répondre, le témoignage d'un diplomate qui a, mieux que tout autre, connu la Turquie, qui l'a, en quelque sorte, administrée, et a déployé toutes les ressources de son esprit pour l'aider à se reconstituer. Voici comment lord Stratford de Redcliffe s'exprimait devant un public nombreux, dans un banquet qui lui était offert par ses compatriotes : « Pendant toute la durée de ma mission à Constantinople, j'ai toujours eu pour but de protéger efficacement le commerce anglais, et en même temps de guider et de soutenir le gouvernement ottoman dans l'accomplissement de l'œuvre difficile qu'il poursuit depuis de longues années. A une autre époque, j'ai, un instant, espéré le succès ; mais aujourd'hui je me vois à même de déclarer que, malgré les bonnes intentions du souverain, malgré le talent d'un petit nombre d'hommes dévoués à leur pays, le succès est impossible. La masse de la nation est essentiellement corrompue ; le gaspillage, le vol, la vénalité sont partout ; l'affaissement se trahit de tout côté, et à mes yeux le mal est désormais sans remède. » Ce jugement, l'ambassadeur d'Angleterre le portait en 1852, sous le règne d'un prince doux

et conciliant, entouré de ministres qui avaient courageusement entrepris de rendre à la Turquie, en corrigeant les abus, en apaisant les haines, son éclat des temps passés. Si sévère qu'il soit, serait-il moins opportun, moins justifié aujourd'hui? Nul ne saurait le penser après les criminels égaremens d'un gouvernement aveugle ou coupable; après les emportemens sanguinaires dont des milliers de chrétiens viennent encore d'être les victimes sans distinction ni d'âge ni de sexe; après les assassinats prémédités, méthodiquement perpétrés dans les rues mêmes de Constantinople, sous l'œil et avec la complicité manifeste des agens de l'autorité!

VIII

La question d'Orient aujourd'hui se dresse donc tout entière devant l'Europe, avec toutes ses menaces, avec toutes ses aspérités, complexe et insoluble à première vue, telle qu'elle s'est présentée à tous les tournans de son histoire depuis bientôt un siècle, depuis qu'elle s'impose aux méditations des hommes d'État. Quand on se reporte aux premiers temps, à l'époque où l'insurrection de la Grèce passionna les âmes généreuses, on constate qu'elle a fixé l'attention de tous les publicistes et des lettrés de haute valeur; que déjà, à ce moment, elle était débattue avec une entière connaissance de cause et sous tous ses aspects, qu'on envisageait la ruine de l'empire comme une éventualité imminente. Dans une brochure qu'on pourrait encore lire avec fruit et avec intérêt, Benjamin Constant soutenait qu'au point de vue scientifique la doctrine de la légitimité des droits souverains du sultan sur les chrétiens de l'Europe orientale était une monstruosité et qu'il ne fallait pas joindre à l'absurdité du principe l'*imprévoyance*, plus dangereuse encore, de *discipliner des barbares*. Villemain mettait en pleine lumière, à l'aide de témoignages historiques et de considérations ethnographiques, le droit des Grecs à la liberté. Chateaubriand publiait une série de *notes* pressant les puissances de les secourir ou de leur reconnaître, dans tous les cas, la qualité de belligérans, qualité qui, en donnant un nouvel essor à leur vaillance, déterminerait la Porte, croyait-il, à mettre un terme à une guerre où elle épuise ses forces et ses ressources. L'illustre écrivain relevait, avec une hauteur irritée, que loin de leur prêter assistance, les puissances les avaient

« renvoyés à la boucherie (1). » Ce mouvement de l'opinion, qui se répercutait partout en Europe, entraîna les cabinets, et après Navarin, le gouvernement ottoman dut se résigner à reconnaître l'indépendance de la Grèce.

Cette longue crise, si vivement agitée par la presse, si diversement envisagée par les chancelleries, et finalement résolue par l'emploi de la force, fit éclore la conviction que l'existence de la Turquie était irrévocablement mise en cause; l'éventualité prit rang dans les préoccupations de tous les cabinets indistinctement, chacun la considérant du point de vue de ses intérêts propres. Qu'on voulût son salut ou sa ruine, on avait, en tout lieu, des raisons de premier ordre pour surveiller la Porte dans la voie périlleuse où elle était engagée, pour contrôler ses actes; nous en dirons tantôt les motifs les plus impérieux. De là ces conflits diplomatiques qui ont conduit parfois les cabinets à s'inspirer de vues contradictoires dégénérant, en plus d'une occasion, en luttes sanglantes : c'est ainsi qu'après avoir mis la Turquie, durant la guerre de 1829, si près de sa perte, les Russes sont accourus sous les murs de Constantinople en 1833, pour défendre l'Empire contre l'agression de Mehemet-Ali; — c'est ainsi qu'en 1840 les puissances prirent les armes pour maîtriser définitivement l'ambitieux pacha; — c'est ainsi enfin que furent engagées la guerre de Crimée entreprise pour garantir au sultan l'intégrité de ses possessions, et la guerre de 1877 dont la Russie prit l'initiative pour mettre fin aux sévices dont les chrétiens étaient les victimes en Bosnie et en Bulgarie, et qui a amené la délivrance de ces deux provinces.

Quels qu'aient été la cause et le résultat de ces complications diverses, la Porte en est toujours sortie plus démembrée ou plus affaiblie. Il s'en est suivi, dans les esprits, cet état d'exaltation haineuse dont nous avons recueilli dans le cours de cette étude les manifestations successives et d'où sont nées les scandaleuses atrocités qui ont si profondément ému l'Europe. L'opinion révoltée a sommé les gouvernemens de mettre fin à un état de choses si cruellement affligeant.

A quels moyens est-il permis ou possible de recourir pour y remédier? L'expérience et les antécédens n'en révèlent que deux : déposséder le sultan des territoires qui sont les lieux d'origine

(1) *Œuvres complètes*, t. VIII; Ladvocat, éditeur.

des chrétiens ou bien contraindre la Porte à se réformer, à assurer à tous ses sujets de toute race et de toute religion les garanties d'une administration équitable et paternelle. Dès que les premiers bruits du martyre infligé d'une si implacable façon au peuple d'Arménie se sont répandus en Angleterre, l'opinion s'est soulevée d'un élan unanime, demandant à son gouvernement d'employer la force, même par une intervention isolée, pour désarmer les bourreaux et secourir leurs victimes. On sait en quels termes virulens s'est exprimé l'*Old man* dont la voix a toujours retenti quand il a cru que l'humanité lui en faisait un devoir. En gens pratiques, les Anglais, qui ne s'obstinent jamais dans de vaines illusions, si généreux qu'en soit le mobile, ont réfléchi, et ils se sont rapidement convaincus que, si leurs flottes peuvent tout entreprendre sur les côtes de la Turquie, jusque dans le Bosphore et sous les murs du palais du sultan, elles ne sauraient prêter aucune aide directe, sans un corps de débarquement, à la province éloignée de la mer où le sang coulait à flots. Leurs hommes d'État, ceux qui détiennent le pouvoir en ce moment, ne pouvaient, d'autre part, se dissimuler que l'intervention armée aurait fatalement deux conséquences inévitables: qu'elle provoquerait celle d'autres puissances et qu'elle exciterait les musulmans à se livrer, en Europe comme en Asie, à d'autres excès plus lamentables encore. Ils se sont ainsi persuadés qu'en agissant isolément ils ne seraient pas seulement insuffisans à faire le bien, mais qu'ils aggraveraient le mal et mettraient en outre la paix générale en un grave péril, sans la certitude d'arrêter l'effusion du sang, et avec la perspective, au contraire, d'en inonder la Turquie tout entière.

Si nous ne nous abusons, on aurait pu, à l'origine de ces affligeans événemens, concerter d'un commun accord entre toutes les puissances une mesure salutaire qui, adoptée rapidement, eût été d'un effet immédiat. La Russie comprend au nombre de ses récentes acquisitions la partie septentrionale de l'Arménie, et se trouve ainsi limitrophe du théâtre où se sont déroulés de criminels excès. Si, par une entente unanime, les cabinets lui avaient, avec ou sans l'assentiment de la Porte, demandé d'intervenir, un corps de son armée du Caucase serait arrivé, en deux étapes, au cœur même du pays livré au pillage et à l'assassinat, et il aurait mis fin incontinent à la sinistre tragédie qui s'y accomplissait; on aurait de la sorte sauvé la plupart des

victimes. Mais en Angleterre on sait, mieux que partout ailleurs, que, quand on autorise l'occupation d'une contrée, on s'expose à ne pas voir venir le jour où elle sera évacuée, qu'il arrive même un moment où, malgré de solennels engagemens, le détenteur temporaire entend convertir son titre provisoire en titre définitif. On y sait mieux encore que le haut plateau de l'Arménie où prennent leur source le Tigre et l'Euphrate, mis en la possession d'une grande puissance, lui ouvrirait un libre et facile accès pour opérer dans toute l'Asie Mineure, en Syrie et sur le golfe Persique. C'est dans cette prévision certainement que le gouvernement britannique a exigé de la Porte, pendant qu'on négociait la paix à Berlin en 1878, la cession de l'île de Chypre, bien qu'il ne lui eût prêté aucun secours dans la guerre qu'elle avait soutenue contre la Russie. On ne saurait être surpris dès lors que cet expédient si opportun, d'un résultat prompt et certain, n'ait été ni débattu ni même suggéré, chacune des autres puissances ayant la certitude qu'il aurait été énergiquement repoussé par le gouvernement britannique.

A une occupation isolée et restreinte, aurait-on pu substituer une intervention collective et armée? Il a toujours existé, il existera toujours des difficultés inéluctables à une pareille entente. Il en est une qui les domine toutes et qui se présente la première à l'esprit : c'est que la Turquie ne peut être occupée par des troupes étrangères de toute nationalité, sans rendre inévitable le partage de l'Empire ottoman tout entier. Il serait aussitôt demandé avec passion par les populations chrétiennes qui manifesteraient leurs vœux avec un tel élan, avec une telle insistance, que les puissances ne pourraient, après les avoir délivrées, les soumettre de nouveau à un joug détesté ; l'opinion publique en Europe y mettrait certainement obstacle.

Il y aurait donc, le jour où des armées européennes de toute nationalité se rencontreraient sur le territoire ottoman, une succession ouverte, un héritage à recueillir. Quels en seraient les heureux bénéficiaires?

Tous les États n'ont pas un égal intérêt à se porter héritiers du sultan. La France et l'Allemagne sont de ce nombre. On peut disserter longuement sur un si grave sujet ; il serait pourtant bien inconsidéré, bien téméraire, celui qui concevrait une liquidation pacifique. Les lots sont trop importans et ne peuvent être distribués sans troubler profondément l'équilibre des forces res-

pectives; parmi les co-partageans il s'en trouverait inévitablement pour lesquels une acquisition dans le Levant aurait plus d'inconvéniens que d'avantages. N'a-t-on pas prétendu que la France ambitionnait la possession de la Syrie? Nous n'avons trouvé nulle trace d'une pareille conception; et nous ne croyons pas commettre une erreur en ajoutant qu'elle n'a été formée par aucun de nos hommes d'État. Elle ne pourrait être réalisée en effet qu'au prix de concessions d'une bien autre importance territoriale et économique, faites aux autres puissances de façon que la balance s'établirait à notre préjudice.

Mais en adviendrait-il autrement que l'entente échouerait indubitablement sur une autre question d'un intérêt capital. Quelle serait la puissance qui pourrait revendiquer, à plus de titres que les autres, la possession du Bosphore et de ses dépendances, c'est-à-dire de l'un des points les plus importans du globe, qui réunit l'Europe à l'Asie, un détroit dont l'accès par la Méditerranée peut être aisément fermé et qui s'ouvre sur deux mers? Est-ce la Russie, dont les flottes, grâce à cette acquisition, domineraient dans le Levant, où elles trouveraient les élémens inépuisables d'un puissant recrutement parmi les populations maritimes qui en habitent les rivages? Est-ce l'Angleterre qui déjà possède dans la Méditerranée des positions qui lui permettent de contre-balancer l'influence naturelle des riverains? Il serait superflu d'insister, et il n'y a nulle témérité à penser que les cabinets chercheraient vainement à se mettre d'accord sur un pareil sujet. Il est au contraire permis de présumer que l'occupation militaire de la Turquie serait le prélude d'une guerre générale.

IX

On s'est demandé, d'autre part, si les puissances, abdiquant respectivement toute prétention ambitieuse, ne pourraient s'entendre pour substituer à l'empire turc un empire chrétien, une création nouvelle érigée au profit exclusif des populations indigènes, auxquelles on rendrait ainsi, avec la liberté, une existence nationale. L'entreprise serait aussi ardue, aussi impraticable peut-être, au dire des plus sagaces observateurs, que le partage de la Turquie. Il existe, dans l'Europe orientale, des races diverses, toutes également originaires des contrées qu'elles

habitent, et ces races elles-mêmes se subdivisent. Elles ont toutes indistinctement conservé leur caractère propre avec leur nationalité respective, gardant chacune son clergé, qui dans la servitude, en a été la constante représentation; pour la plupart d'entre elles, le patriarche en était le chef officiel auprès de la Porte. Grecs, Serbes, Bulgares, sans compter les Monténégrins et les Roumains, se sont, par la nécessité des temps, juxtaposés sur plusieurs points; ils ne se sont jamais confondus. La domination turque les a réunis dans un même sentiment, celui de la délivrance; avec une égale ardeur et une entière unanimité, ils ont imploré l'assistance de la Russie en lui promettant un dévouement éternel; dès que l'affranchissement est venu pour les uns, dès qu'il a paru prochain pour les autres, ces races se sont divisées; elles étaient alliées, elles sont devenues ennemies, chacune revendiquant la suprématie sur les autres. Les groupes qui ont été libérés, grâce surtout aux sacrifices que la Russie s'est imposés, n'ont plus eu qu'une pensée, celle de renier le bienfaiteur et ses bienfaits; ils s'en sont éloignés ouvertement, témoin la Bulgarie qui lui doit tout, la liberté et l'autonomie de son Église qui a longtemps relevé du patriarcat grec de Constantinople. Quiconque s'est livré à des études ethnographiques sait que, si l'élément bulgare domine sur le Danube, l'élément grec constitue un groupe prépondérant sur le Bosphore, sur les rives de la Méditerranée et dans l'Archipel; ils sont mélangés en proportions variables, dans quelques provinces avec les Serbes, plus particulièrement en Macédoine, ambitionnant tous l'héritage du sultan à l'exclusion de leurs voisins d'une autre origine. On a vu les Serbes et les Bulgares en venir aux mains peu après l'émancipation de ces derniers; c'était le prélude des conflits qui éclateraient dans la presqu'île des Balkans le jour où les Turcs seraient rejetés en Asie; sans partager le sentiment de certains bons esprits qui pensent qu'en érigeant un État nouveau à Constantinople on s'exposerait à restaurer l'empire byzantin avec toutes ses défaillances et ses querelles, on conçoit que les puissances hésitent et se troublent devant un problème dont la solution pourrait engendrer de nouvelles et de plus graves difficultés.

Des écrivains ingénieux, voués à la recherche d'une solution praticable, ont pensé que l'on pourrait réunir les États, issus, à toutes les époques, du démembrement de la Turquie, en une confédération dont le siège serait fixé à Constantinople. Ce que

nous avons dit des dispositions respectives qui les animent et les divisent ne semble-t-il point démontrer qu'en faisant prévaloir un pareil arrangement, on organiserait l'anarchie, un ordre de choses non moins inquiétant pour le repos de l'Europe que celui auquel on l'aurait substitué? L'empire ottoman tire de son histoire et de son étendue des forces qui, bien employées, pourraient obvier, dans une certaine mesure, au mal dont souffre l'Orient; l'état fédératif et troublé qui lui succéderait offrirait-il de meilleures garanties? Il resterait surtout à considérer s'il serait en situation de défendre le passage confié à sa garde; d'en assurer le libre et continuel accès à la navigation et au commerce étranger; s'il ne serait exposé, dès sa naissance, à subir l'influence des puissans voisins dans la dépendance desquels il serait tenu de vivre et de se développer.

Il ne suffirait pas au surplus d'émanciper les chrétiens de la Turquie. Outre le devoir d'aviser à la sécurité de ceux d'Asie, les puissances auraient encore à pourvoir aux relations de l'État naissant, nécessairement faible à son origine, avec l'État exproprié naturellement irrité. Or deux maîtres, surtout au lendemain du triomphe de l'un et des revers de l'autre, ne pourraient simultanément exercer en paix l'autorité souveraine sur un détroit dont chacune des rives commande l'autre. Pour éviter des conflits certains, jusqu'à quelle limite faudrait-il repousser les Turcs en Asie afin de donner, au vainqueur comme au vaincu, des frontières défensives? Ne faudrait-il pas déployer, pour y parvenir, des efforts propres à décourager les cabinets les mieux intentionnés?

X

Sans être dans la confidence des dieux, il est permis de présumer que ces considérations diverses ont détourné les puissances de toute combinaison qui aurait pour résultat, plus ou moins prochain, de mettre fin à l'existence de l'empire ottoman; et qu'à tout expédient de cet ordre elles ont substitué leur commun accord pour éclairer la Porte et la déterminer à adopter toutes les mesures propres à offrir de solides garanties aux sujets du sultan de toute origine et de toute religion. Quoi qu'il en soit, il est certain aujourd'hui que, des deux moyens entre lesquels il leur fallait faire un choix et que nous avons indiqués, elles ont écarté le

premier pour s'en tenir exclusivement au second, c'est-à-dire qu'elles ont éliminé l'emploi de la force pour procéder exclusivement par voie de conseils. Cette évolution s'est ostensiblement révélée dans les manifestations successives du sentiment public de l'autre côté de la Manche, et dans le banquet du lord-maire, lord Salisbury a pu, aux applaudissemens unanimes de l'assistance, répudier hautement « toute idée d'une intervention purement anglaise en Orient » et déclarer en outre « qu'il n'y a pour l'Angleterre d'autre attitude sage que d'adhérer au concert européen. » L'Europe apprenait ainsi que le cabinet britannique renonçait, en dépit de certaines excitations qui avaient, un moment, égaré l'opinion, à diriger ses flottes contre *l'assassin de Constantinople;* que dans son opinion il existait, en Turquie, une souveraineté qu'il fallait savoir respecter, et que, pour sa part; il était résolu à collaborer diplomatiquement avec les autres puissances, pour rechercher des combinaisons pacifiques en vue de rétablir l'ordre et la paix publique dans l'empire ottoman.

Dans un langage élevé, à la fois ferme et modéré, avec l'accent d'une éclatante sincérité, M. Hanotaux, avant lord Salisbury, avait développé, devant la Chambre des députés, les principes de cette politique, et il en avait logiquement déduit toutes les conséquences. La France, a-t-il dit en substance, ne reculera devant aucun effort pour exiger de la Porte, de concert avec les autres cabinets, toutes les réformes que commande impérieusement l'état actuel des choses en Turquie; elle ne saurait toutefois lui demander des concessions qui seraient de nature à porter atteinte à sa souveraineté ou à compromettre son existence. C'est le thème que le chef du cabinet britannique a exposé, à son tour, avec moins de précision et de développemens. En cette occasion, notre ministre des Affaires étrangères s'est sagement inspiré de la politique traditionnelle de la France. Les autres puissances continentales l'ont, semble-t-il, agréée, et l'accord, dans ce cas, se trouverait solidement établi. Se maintiendra-t-il jusqu'à l'achèvement de la tâche commune? Comment en demeurer convaincu quand on a dû, comme nous, évoquer les hostilités et les contradictions dont la diplomatie ou plutôt les cabinets eux-mêmes ont donné le spectacle à Constantinople dans cette question d'Orient, si bien faite d'ailleurs pour énerver les plus solides tempéramens, pour troubler les convictions les mieux assises? L'Angleterre s'est alliée à la France et a entrepris la lourde guerre de

Crimée pour couvrir la souveraineté du sultan non moins que l'intégrité de son empire contre la Russie; elle s'est plus tard alliée à l'Allemagne pour le dépouiller en Europe et en Asie. En cette dernière occasion, à Berlin, lord Salisbury était l'un des plénipotentiaires de la Grande-Bretagne; il est aujourd'hui le principal ministre de la reine Victoria, et l'on a vu plus haut le langage qu'il a fait entendre récemment. Mais passons, et bornons-nous à tenir pour certain qu'un effort unanime est tenté en vue de conjurer de nouvelles calamités, ainsi que les dangers qu'elles pourraient susciter pour le repos de l'Europe elle-même.

M. Hanotaux a tracé au sultan un programme qui ne laisse rien dans l'ombre et détermine correctement les devoirs qui s'imposent au gouvernement ottoman dans son propre intérêt, s'il est résolu à suivre les conseils des puissances. Notre ministre des Affaires étrangères a terminé son exposé en mettant le sultan lui-même en présence d'un dilemme auquel ce souverain ne saurait se dérober. « On saura, a-t-il dit, lui démontrer que cette politique (celle des réformes honnêtement pratiquée) est la seule digne, et qu'enfin là seulement se trouvent, pour lui et pour les siens, l'honneur et le *salut.* » C'était lui représenter, en termes courtois, que l'empire ottoman peut et doit vivre en s'améliorant ou périr et disparaître du nombre des nations. Cet avertissement, dépouillé d'artifice, venant de l'ami le plus ancien et le plus désintéressé de la Turquie, sera-t-il entendu? Il faudrait le croire si on en juge par les nouvelles qui arrivent de Constantinople. La parole de M. Hanotaux a retenti sur les bords du Bosphore; elle a réveillé le solitaire de Ildiz-Kiosk; le sultan s'est hâté en effet de mander notre ambassadeur et lui a communiqué la série des mesures adoptées incontinent avec la ferme intention, aurait-il ajouté, d'en poursuivre, sans retard, l'entière application dans toutes les provinces de l'empire, mesures propres assurément, si elles peuvent être loyalement et pleinement exécutées, à donner satisfaction aux nécessités les plus pressantes.

XI

Mais qui ne se demandera si le sultan et ses conseillers sont en situation, en les supposant bien et fermement intentionnés, de tenir les engagemens qu'ils ont ainsi contractés? La tâche qu'ils entreprennent n'est-elle pas au-dessus de leurs forces et n'excède-

t-elle pas leur autorité? Peuvent-ils la remplir sans provoquer de nouveaux et de plus graves désordres? S'ils sont sincères dans les assurances dont ils sont tout à coup si prodigues, ils parviendront peut-être à remanier les institutions. Mais réussiront-ils à dominer les passions, à réconcilier des races hostiles, séparées par leurs croyances, imbues de préjugés séculaires, à réunir ceux qui ont vécu d'une diminution abusive et ceux qui en ont souffert, les maîtres et les esclaves, dans une parfaite égalité devant la loi commune, se respectant les uns les autres en subissant les mêmes charges et jouissant des mêmes droits? Pour inaugurer une telle évolution dans un état social déjà fort ancien, il ne suffit pas de reprendre en sous-œuvre la législation tout entière, il faut en outre réformer les mœurs de tout un peuple, de plusieurs peuples, devrions-nous dire. Or les mœurs sont, partout, réfractaires à une action immédiate; elles ne peuvent être redressées qu'avec le concours du temps. L'histoire abonde en exemples démontrant qu'il a fallu de longs et de persévérans efforts pour modifier l'esprit public et déraciner les habitudes et les traditions que des générations successives se sont invariablement transmises.

Comment prétendre que les choses peuvent se passer autrement en Turquie, dans un pays troublé depuis si longtemps par des discussions intestines, nées de la différence des races et des religions? Peut-on espérer que l'on domptera rapidement, et sans de plus sanglantes commotions, l'esprit de violence des uns, l'esprit de révolte des autres, quand, aux quatre coins de l'empire, en Macédoine et en Crète, en Arménie et dans l'Anti-Liban, des désordres éclatent avec plus ou moins d'intensité, ici pour anéantir des races méprisées, là pour secouer le joug de la Porte? Ne faudrait-il pas, pour inaugurer cette ère nouvelle, de puissans moyens d'action? Or nous avons vu que le gouvernement ottoman est dépourvu des élémens qui lui seraient indispensables pour se remettre lui-même sur un pied de régénération; que ses agens, dénués pour la plupart d'aptitudes professionnelles, se dérobent à ses ordres et se montrent généralement les plus implacables adversaires de toute mesure réparatrice; que ses finances sont obérées, son crédit épuisé, que l'anarchie règne à tous les degrés de l'échelle sociale. Sous la pression de la diplomatie et aussi pour mettre fin à un état révolutionnaire, devenu fort inquiétant, la Porte a pris certaines mesures pour restaurer

l'ordre et son autorité fort menacés dans l'île de Candie. Ont-elles été exécutées? Les Crétois en attendent encore l'entière application. Qu'adviendra-t-il quand on tentera d'en faire bénéficier toutes les provinces de l'empire à la fois?

Dans quelle mesure, au surplus, et avec quelle efficacité les puissances peuvent-elles peser sur les déterminations du gouvernement ottoman? Depuis de longs mois, on n'ignorait plus à Constantinople qu'elles feraient acte d'intervention diplomatique ou militaire, par voie de conseils ou par l'emploi de la force. On savait quel était le sentiment de l'opinion publique en Angleterre, et on pouvait craindre l'apparition soudaine d'une flotte britannique, forçant les Dardanelles pour venir mouiller devant le palais du sultan, comme on le demandait de toute part aux conseillers de la reine; et cependant le sang coulait toujours en Arménie. Au moment même où des voix autorisées annonçaient, à Paris et à Londres, l'entente intervenue entre les cabinets, de nouvelles victimes, en nombre considérable, succombaient à Everek sous le fer des égorgeurs. Or, de deux choses l'une : ou la Porte était consentante, et dès lors quelle confiance est-il permis d'accorder aux récentes déclarations du sultan ; ou bien elle réprouvait ces méfaits sans oser les réprimer, et dans ce cas son impuissance est surabondamment démontrée. Dans l'une et l'autre de ces deux hypothèses, les puissances seront également tenues d'aviser; comment y procéderont-elles?

Dans les discours enflammés qui ont été prononcés à la Chambre des députés, comme dans toute la presse européenne, on a retracé, avec une éloquente indignation, le tableau des calamités qui révoltent et affligent la conscience publique. On a sommé les gouvernemens d'agir et de se hâter. Soyez fermes, persévérans, leur a-t-on dit, et vous obligerez la Porte à s'incliner devant vous, à remplir les devoirs qui lui incombent; vous le pouvez assurément si vous déployez l'énergie que comporte l'autorité du monde civilisé; si vous vous abstenez, vous deviendrez les complices des criminels que nous vous dénonçons; votre responsabilité y est engagée, elle n'est déjà que trop compromise.

Mais, orateurs et publicistes n'ont jamais trouvé qu'un expédient pour remédier aux maux qui dévorent la Turquie : l'action diplomatique, oubliant qu'elle a été exercée en pure perte depuis plus d'un demi-siècle. La diplomatie s'est montrée ferme, persévérante, elle a déployé, en toute occasion, une énergie

qui ne s'est jamais découragée; a-t-elle jamais obtenu une amélioration notable des rapports de la Porte avec ses sujets, un relèvement appréciable de la situation des chrétiens? Les chrétiens ou un certain nombre d'entre eux n'ont conquis tous leurs droits que quand l'Europe les a aidés à s'affranchir totalement de la domination turque; le sort de ceux qui la subissent encore n'a pas varié; moins que jamais, on pourrait aujourd'hui le contester. La diplomatie a arraché aux sultans des firmans de toute sorte qui devaient lui donner pleine satisfaction. Que sont-ils devenus? Ils sont restés lettre morte. Il a même été promulgué, en 1876, une constitution instituant une sorte de gouvernement responsable avec deux Chambres élues ; dès l'année suivante, la force des choses a tout balayé devant l'impossibilité de mettre sérieusement sur pied un organisme représentatif. Tentatives vaines et toujours déjouées ! Les plus habiles diplomates qui s'y sont dévoués y ont tous échoué. Lord Stratford de Redcliffe, dont le nom revient sans cesse et s'impose en un pareil sujet parce que plus qu'aucun autre il s'est consacré à cette tâche ingrate, a vainement épuisé ses forces, son autorité et son courage dans cette lutte perpétuelle entre le bon vouloir intermittent de la Porte et son incurable impuissance.

A tout bien considérer, l'effort auquel on se livre en ce moment, et auquel participe l'Europe entière, n'est donc qu'un recommencement, une reprise des tentatives si souvent et si vainement renouvelées en maintes occasions, puisqu'il demeure bien entendu que l'on doit s'abstenir, cette fois comme dans toutes les circonstances précédentes, de tout acte de nature à porter atteinte à la souveraineté du sultan. Nul d'ailleurs, ni dans les parlemens ni dans la presse, si on en excepte la première impulsion du sentiment public en Angleterre, et dont on est absolument revenu, nul, disons-nous, n'a osé assumer la responsabilité de suggérer une intervention d'un succès plus certain et plus immédiat. Nous ne relevons certes pas cette abstention avec l'intention de la blâmer; nous avons un trop vif sentiment des dangers auxquels l'Europe s'exposerait en s'égarant sur un terrain ouvert à toutes les complications, pour ne pas envisager nous-même, avec une extrême inquiétude, une participation plus active. Mais d'un autre côté, comment concevoir, devant un passé relativement récent que nous avons évoqué sans en rien déguiser, comment se persuader que, de notre temps, la diplomatie sera plus habile

ou plus heureuse? La Turquie se trouve-t-elle dans des conditions plus propices au succès désiré? N'est-elle pas, au contraire, aux prises avec de plus sérieuses difficultés; et ces difficultés ne sont-elles pas de nature à entraver l'action bienfaisante des puissances, si sincères que puissent être les dispositions témoignées par le sultan et par ses ministres?

Pour que le bon vouloir des cabinets, comme celui de la Porte, pût donner les effets qu'on en attend, il faudrait, à Constantinople, une main de fer au service d'une intelligence robuste et éclairée; il faudrait un génie puissant et libre de briser les entraves, de dompter également les passions et le fanatisme, d'éteindre les haines, de réprimer les violences, de contraindre, en un mot, toutes les volontés à rentrer dans l'ordre. Ce génie providentiel peut-il surgir du rang des hommes qui règnent et gouvernent en Turquie?

Nous oserons, en terminant, émettre une suggestion qu'on jugera peut-être téméraire et même inconsidérée mais qui paraîtra, à beaucoup de bons esprits, croyons-nous, digne d'un examen attentif. Si, comme il est au moins légitime de le prévoir, l'entente des puissances et les efforts de la diplomatie se trouvent déçus, cette fois encore, pourra-t-on s'y résigner et s'abstenir devant ce nouveau mécompte? Assurément non. Les cabinets ne seront que d'autant plus tenus de recourir à des expédiens d'une autre nature; les avertissemens étant manifestement insuffisans, des paroles ils seront contraints de passer aux actes, à moins de laisser s'éterniser, jusqu'à l'anéantissement de races entières, une damnable persécution dont elles n'ont déjà que trop souffert. On comprend que nous n'entendons pas proposer une intervention armée de toutes les puissances, une prise de possession de l'empire ottoman par des troupes arrivant de tous les points de l'Europe. Une pareille détermination est, depuis longtemps, jugée impraticable; il n'est douteux pour personne qu'elle provoquerait, à courte échéance, les plus redoutables complications; nous en avons donné les raisons, et nous ne nous y arrêterons pas. D'autre part, nous venons de le dire, on ne saurait fonder de bien sérieuses espérances sur les efforts tentés en ce moment à Constantinople pour convertir la Porte à une saine appréciation de ses devoirs, et pour la déterminer à s'en inspirer. Mais ne pourrait-on faire, à l'un et à l'autre des deux expédiens entre lesquels les cabinets ont dû faire un choix, des emprunts qui, réunis et sagement

combinés, conduiraient à l'entière satisfaction de leurs vues communes? Si les puissances s'entendaient pour décider que deux d'entre elles seraient invitées à occuper deux points éloignés de la Turquie, choisis l'un en Asie, l'autre en Europe, si elles se mettaient d'accord sur cette base, que serait-il permis d'espérer de ce concert et que pourrait-on en redouter? Si on prend soin de donner et de maintenir, à la présence des troupes intervenantes, le caractère d'une assistance offerte à la Porte, on obtiendrait un résultat immédiat et précieux qu'on ne peut attendre de notes écrites ou verbales, collectives ou séparées. Que manque-t-il au sultan pour déférer aux vœux des cabinets, pour remplir ses louables intentions si elles sont sincères? Il lui manque l'entière liberté d'action qui lui est nécessaire et le moyen d'imposer sa volonté. Ces deux facultés lui seraient aussitôt restituées et il pourrait hardiment rentrer dans la bonne voie. Ce qui l'en empêche, ce qui paralyse ses meilleures dispositions, n'est-ce pas en effet l'esprit de révolte, les résistances qu'il rencontre sur tous les points de l'empire, et plus particulièrement l'indiscipline et la rébellion de ses propres agens? Or la force a conservé, en Orient, tout son prestige; et son apparition suffirait à contenir tous les mécontens, à maîtriser les réfractaires et les insubordonnés; les plus turbulens désarmeraient incontinent. Le sultan et ses conseillers pourraient, dès lors, sans soulever aucun trouble, sans rencontrer aucun obstacle, procéder paisiblement à toutes les mesures salutaires si impérieusement commandées par l'état du pays. Ne serait-on pas, dès ce moment, en bon chemin pour atteindre le but qu'on poursuit?

Assurément, les conditions de cette double occupation devraient être exactement définies par un arrangement élaboré de façon à prévoir toutes les éventualités et conçu dans un esprit de désintéressement absolu. Ces stipulations, si elles étaient fidèlement observées, seraient d'une exécution d'autant plus aisée qu'elles constitueraient un gage de sécurité pour le sultan, tout en mettant ce souverain dans l'obligation, désormais inéluctable, de conformer ses actes aux engagemens qu'il aurait contractés envers les puissances.

Mais, nous dira-t-on, un pareil accord ne peut intervenir utilement et être durable sans une confiance réciproque, sans la bonne foi qui doit être la règle invariable de la conduite des contractans. Or comment admettre que la confiance et la bonne foi présideront à cet arrangement depuis que le respect des traités a été

méconnu et qu'il a cessé d'être la base invariable des transactions diplomatiques, depuis que la force s'est substituée au droit, depuis qu'un nouveau principe de morale politique, — *beati possidentes*, — a prévalu sur le continent, depuis qu'on essaie de le faire prévaloir en Angleterre? Là est l'obstacle, là est le danger. Nous ne saurions y contredire. Peut-il être cependant préférable de livrer une situation si compliquée aux hasards des accidens, aux surprises de l'inconnu? Si les puissances, au surplus, n'étaient pas toutes sincèrement animées du désir de contribuer également, et sans aucune vue déguisée, à rétablir en Turquie, avec l'autorité du sultan, l'ordre intérieur et la concorde générale, si les difficultés pour conclure et exécuter un traité pouvaient être attribuées au fâcheux état des rapports internationaux, à qui en incomberait la responsabilité? Ce ne serait plus au sultan et à ses conseillers exclusivement, ce serait, pour une bonne part, et peut-être la plus lourde, aux puissances elles-mêmes. Les hommes d'État ne peuvent se le dissimuler et nous avons la confiance qu'ils en ont le sentiment bien clair, qu'ils comprennent également que les troubles dont l'empire ottoman est le théâtre ne peuvent se prolonger indéfiniment sans mettre la paix générale en un grave péril. Celui d'entre eux qui envisagerait sans frémir les calamités d'une guerre universelle, engagée entre des millions d'hommes armés de formidables moyens de destruction, aurait un terrible compte à rendre à ses contemporains et à la postérité. Nous ne renonçons pas à penser, sans faire grand cas de la conception que nous avons esquissée à titre indicateur, que l'on s'inspirera, en tout lieu, de l'urgence d'aviser honnêtement aux périls qui nous menacent.

D'autres penseront qu'à quelque point de vue qu'on se place pour scruter cette mystérieuse question d'Orient, pour en rechercher la solution, on en arrive toujours, quoi qu'on fasse, à se convaincre que les vœux sont plus permis que les espérances. Pour nous, la sagesse des gouvernemens peut et doit y pourvoir. Nous n'avons que trop vu à quels lamentables désastres l'ambition, unie à la force, peut réduire l'humanité. Cet affligeant spectacle a donné un essor nouveau à l'amour de la paix. Il nous plaît de penser que les souverains et les chefs d'État, comme leurs conseillers, y conformeront leur politique en Orient.

Comte BENEDETTI.

LETTRES INÉDITES

DE

ALFRED DE VIGNY [1]

I

Angoulême, dimanche 20 septembre 1846.

C'était écrit, disent les Arabes : je devais partir hier et réfléchir toute la nuit en admirant les éclairs à l'horizon; je pensais à l'inutilité de la parenté dans les choses humaines, au peu d'autorité d'un cousin, et même d'une sorte d'oncle comme moi, sur sa cousine. Jamais, par exemple, je le sais, je n'apprendrai rien de sa santé par elle-même jusqu'à mon retour à Tours. Et cependant,

(1) Paris, le 1er décembre 1896.

Cher Monsieur,

J'ai lu ces lettres d'Alfred de Vigny à la vicomtesse du Plessis, sa petite-cousine, une cousine qu'il a dû, en tout bien tout honneur, ne pas aimer médiocrement, puisqu'il lui dit de si jolies choses et lui reproche doucement, mais sans cesse, ses lettres trop brèves et ses trop courtes et trop rares apparitions. Oh! vous pouvez bien les publier, donner ce régal aux lecteurs de la *Revue*. Je vous ai dit d'ailleurs quelle était ma règle pour autoriser ou pour interdire, ayant reçu qualité pour faire l'un ou l'autre d'Alfred de Vigny lui-même, en vertu du codicille littéraire ajouté à son testament. En matière de correspondance, je n'ai garde de ne pas autoriser ce qui peut servir la mémoire de l'immortel absent et le faire mieux connaître en donnant un aliment à la curiosité extraordinaire qui s'attache de nos jours aux grandes illustrations. Je n'interdis que toute publicité qui eût froissé de son vivant sa fière susceptibilité...

Qu'elles sont charmantes dans leur grâce coquette et originale, ces lettres à la petite-cousine! On surprend là, c'est une délectation, le poète, « la Pensée », comme l'appelait Barbey d'Aurevilly, qui sort de sa tour d'ivoire et écrit familièrement, — autant qu'il peut. Jules Sandeau n'a-t-il pas dit de lui qu'il n'était pas familier avec

nous l'avons vu, elle était souffrante et le déguisait sous le sourire le plus affable du monde et, prête à s'évanouir, revenait armée d'un courage qui ne trompait personne.

Ceci entrera pour beaucoup dans mes remords, si je sais par d'autres que votre bonté de Mettray vous a pu rendre malade, ma gracieuse cousine, et vraiment je le crains beaucoup. S'il en est ainsi, demandez-en pardon pour moi à madame votre mère, qui n'en sera pas plus affligée que je ne le suis. — Qu'elle me pardonne en faveur de la bonne action que vous avez faite ! Vous m'avez décidé à l'adoption de ma patrie. Ingrat que j'étais, de ne pas l'aimer et la mieux connaître ! C'est quelque chose que de rendre un citoyen à l'amour de sa cité. La cité n'y gagne que bien peu : c'est un Tourangeau de plus en Touraine. Mais le citoyen y gagne beaucoup. Il sait les charmes de son pays et y con-

lui-même ? Certainement, c'est une familiarité d'un genre particulier, qui n'est pas celle de tout le monde, puisqu'on ne trouve pas dans ces lettres une seule ligne vulgaire. Elles nous montrent pourtant un Vigny qui n'est pas le poète altier de *Moïse* et des *Destinées*. Il n'est pas dans la Maison du Berger, la petite-cousine non plus. Elle est ou à Tours ou dans son château voisin de la ville. Il lui parle des choses de la terre et du monde, lui donne des conseils sur ses lectures, lui reproche doucement, mais souvent, la vie mondaine qui la retient esclave loin de lui, qui aimerait tant la voir. Il voudrait bien, lui, sortir de sa tour d'ivoire pour aller la trouver. Mais il y demeurera, non pas seulement prisonnier de ses rêves et de ses travaux solitaires, mais captif de sa bonté dans un foyer bien triste où il s'est fait le frère hospitalier de Mme de Vigny, sa vieille compagne malade. Ses dernières lettres sont navrantes. Elles le montrent malade lui-même, de l'affreux cancer à l'estomac qui l'emportera à la suite de souffrances inexprimables, sans que son dévouement s'arrête pour celle qu'il appelait sa chère Lydia.

J'ai entrevu, je ne puis dire connu, dans ses dernières années cette Lydia, — nom ne lui allait plus guère, — qui a tant pris au poète de ses veilles. L'excellente femme avait un culte pour celui dont elle portait le nom glorieux. Mais quel contraste entre la prêtresse et son dieu ! Née en Angleterre, elle était belle quand il l'avait épousée, mais elle avait perdu toute beauté. Elle avait oublié l'anglais et n'avait jamais réussi à apprendre le français, ce qui rendait les conversations, on le conçoit, assez difficiles. Quand je l'ai vue, massive, hommasse, comme nouée et demi-aveugle, elle avait autant de peine à se mouvoir qu'à parler. Telle quelle, Vigny l'entoura des soins les plus tendres, des prévenances je dirai les plus chevaleresques qu'il avait eues pour elle dans sa jeunesse, quand il s'ingéniait à lui cacher ce qui aurait pu l'affliger. Ils ne moururent pas tout à fait en même temps, mais à bien peu d'intervalle l'un de l'autre.

Baucis devint tilleul, Philémon devint chêne.

Pauvre femme ! Elle était déjà devenue tilleul de son vivant. Lui aussi il était déjà chêne, mais un chêne pareil à ceux de la forêt de Dodone qui rendaient des oracles en chantant, plus merveilleux encore, puisque, même mort, on entend toujours ses beaux chants doux et sombres, et que depuis sa mort il a continué de grandir.

Recevez, mon cher monsieur Brunetière, les meilleures et les plus hautes cordialités de qui est bien heureux de se dire votre ami en Alfred de Vigny.

Louis Ratisbonne.

centre ses affections. Je n'aimerai plus la Beauce ; et l'Angoumois m'ennuie déjà, depuis un immense quart d'heure que je l'habite.

Dites à monsieur votre père, je vous prie, que j'adopte sa théorie. On est du pays où l'on est né et où l'on a été remué dans son premier berceau.

Madame votre mère a aussi bien raison ; j'aurai beaucoup à voir encore, beaucoup à demander : je ferai mourir de chagrin les archéologues par mes questions.

Je ne croirai jamais que la tour de Tristan tienne son nom du scélérat de Louis XI, mais du Tristan d'Yseult aux blanches mains, du Tristan de la Table ronde ; et je défendrai cette opinion avec la rage des *savans des inscriptions*. Qui songe à ce roman du moyen âge? Personne ; et il est délicieux.

Je suis ravi de n'avoir pas trouvé un éléphant à louer ; je suis arrivé vite, et reviendrai vite à Tours, pour me disputer avec vous. — Si vous avez trouvé mon cheval gris, dites-moi, je vous prie, quelle est la page du livre qui lui sert d'écurie. — Peut-on mettre jamais assez d'humilité à se corriger de ses défauts? Vous m'y trouverez toujours préparé, lorsque vous m'aurez révélé mes iniquités, et j'espère que ce vent de folie qui souffle sur la Touraine voudra bien m'épargner ; si je croyais le contraire je me déclarerais *Beauceron*, comme fit Ronsard.

Vous saurez que mon adresse est au Maine-Giraud, Blanzac, Charente. Je vous dis cela seulement en cas de grands événemens, et pour que votre grâce sache bien qu'elle a dans ce pays un parent assez triste et qui n'en veut pas avoir l'air. Dans bien peu de temps je vous le ramènerai.

Alfred de Vigny.

II

Paris, mercredi 8 mars 1848.

Il n'y a rien de plus charmant que vous dans la création, et rien de plus haïssable que moi. Il est vrai que, si je suis silencieux (mon seul crime envers vous), c'est à force de tristesses et d'ennuis. Quand vous m'avez dit : « Êtes-vous malade? » je ne l'étais pas ; mais j'étais, comme cette nuit encore, garde-malade de votre bonne et toujours souffrante cousine. Elle avait une fluxion de poitrine de la plus effrayante nature. Andral, après Dieu, est celui qui l'a sauvée, dans de nombreuses consultations avec d'autres médecins, mais aujourd'hui encore elle est au lit et de nouveau souf-

frante. — Cette révolution de quatre heures a jeté ses premiers troubles dans notre paisible quartier ; j'ai mis Lydia à l'abri des cris et des balles, et je suis allé seul, partout, voir comment tombent les gouvernemens qui croient à la force contre une telle nation. L'ouragan est passé, il a emporté ce trône de carton, et à présent on se regarde, on attend. L'Assemblée nationale sera la vie politique réelle; jusque-là on est paralysé. — Vous nous en voulez donc d'avoir interrompu vos danses ? Eh quoi ! y a-t-il tant de gaîté dans mon pays natal?

Comment espérer que vous quittiez toute cette cour d'adorateurs pour venir voir des débris de barricades nouvelles et un champ de bataille à peine balayé? Si cependant j'ai ce bonheur enfin, je vous fais une prière : c'est de m'écrire un mot *avant* de venir chez votre cousine, et que ce billet me dise : « Je suis à Paris, dans telle rue, telle maison. » Je suis jaloux, et demande à entendre seul vos premières paroles, moi qui entends encore les dernières que vous m'avez dites, chère Alexandrine.

J'espère qu'on n'a pas fait de barricades à Tours avec les pierres de la maison de Tristan, qui m'est si chère?

Est-ce chez votre chère Élise que vous dansiez si souvent? L'aimez-vous toujours d'amour tendre? L'autre jour, quand vous me parliez d'elle, c'était avec tant d'effusion ! Qui ne se figurerait un ange gardien assis près de vous?

Oui, c'était *l'autre jour,* c'était hier. Le temps n'existe pas pour moi. — Voilà un peu de soleil qui va venir. Vos ailes vont peut-être s'ouvrir et vous viendrez ici. Vous me trouverez tel que j'étais pour vous, ma belle cousine, à Tours, où vous m'avez montré tout ce que mon pays a de plus charmant.

III

Angoulême, samedi 29 juillet 1848.

Tel j'étais hier à deux heures et tel j'arrive ce matin à dix heures. J'ouvre mon portefeuille anglais, mon confident et mon ami, je reste seul avec lui, et, dans le silence, je vous écris. Un orage commence à gronder et s'approche. Cette nuit déjà je le sentais à la fraîcheur des vents de l'ouest, qui venaient de la mer et n'iront pas, je crois, jusqu'à Dolbeau, car Poitiers était brûlant à minuit, et je comptais les chambres à coucher ouvertes pour respirer, dans cette triste ville. — Tous les habitans de la voiture dormaient,

excepté moi. — Vous savez de combien de choses sensées ou insensées ma tête est pleine et tourmentée; combien les peines et les félicités réelles de la vie s'y gravent et s'y multiplient à l'infini, à cause de cette folie que j'ai de prétendre à la fois ne rien perdre des souvenirs du passé et tout prévoir, tout régler à mon gré, dans l'avenir. Je craignais, en songeant à la journée, que vous ne nous eussiez caché quelque chose du mal que vous faisait ce temps orageux, et peut-être aussi ce coup que votre tête reçut contre la voiture, et que ne parait qu'imparfaitement votre belle chevelure. Je pensais à la consultation que vous attendiez avec un médecin célèbre, et je me demandais si son opinion serait celle que je vous donnai, moi, humble Docteur Noir, sur le régime qui vous convient. Mes ordonnances vous semblent-elles trop sévères? Ne pourrez-vous vous y soumettre? Chère et gracieuse amie, je vous en prie, croyez un peu plus en moi, comme il m'a semblé que vous y avez cru un instant hier. Vous avouez à peine la délicatesse de votre poitrine; vous ne souffrez pas même qu'on s'inquiète, et vous grondez par bonté; je n'en ai le courage que loin de vous, car de près je craindrais vos yeux. Est-ce donc que la délicatesse de l'âme est toujours unie à celle du corps? Est-ce une loi de votre être qu'il vous faut suivre? — Je ne sais si l'on gagne beaucoup, chère Alexandrine, à ces courageuses dissimulations. Il est bon de ne pas être par trop résigné. Ceux qui ne se plaignent jamais, par excès de bonté et de dévouement, ou par pudeur de trop occuper d'eux-mêmes, sont tout surpris un jour de voir qu'on s'accoutume à ne plus s'occuper d'eux. On les compte comme n'ayant plus le droit de souffrir; on les traite comme invulnérables. — Ne vous fâchez pas, je vous en prie, et reconnaissez-moi *le droit de vouloir* que vous ayez soin de cette santé, dont vous avez besoin pour résister à la vie active qui vous entoure et à la vie mondaine toujours si impérieusement fatigante. — Il me semble que, d'après ce que vous dites de votre bonheur (et sur ce que j'en puis juger), la vie doit vous être *d'heure en heure* plus chère par tout ce que votre grâce, votre bonté si constante et *tout ce que l'on* admire de vous et dont *on* ne *doit* jamais vous parler, attire de tendresses et de dévouement vers votre personne. — Je vois encore votre jeune enfant et j'entends son joli petit adieu. Prenez-le, *en mon nom*, sur vos genoux, mon amie, baisez-le bien pour le remercier d'être ainsi venu se jeter à mon col à mon départ. — Quel amour! a dit votre bon père. Les enfans ont de ces choses qui me vont au cœur, et comme un enfant moi-même

j'en suis ému. Un adieu d'ailleurs est toujours triste, et j'entends à l'oreille :

Fare thee well, and if for ever, for ever then...

Ce *for ever* est plus mélancolique encore dans cette langue que dans la nôtre, je ne sais pourquoi. Elle a des sons vagues comme peuvent être ceux des Esprits dans les nuées, et cependant *pour toujours* est aussi très doux à entendre. Il faudrait un Grec comme Périclès ou Platon pour choisir entre les deux langues la plus douce et la plus passionnée, n'est-ce pas? — Vous voilà punie d'avoir voulu que je cause un peu avec vous; en voyageant je le fais plus que je ne veux moi-même.

— Deux visites m'interrompent et c'est heureux pour vous aujourd'hui.

Dimanche 30.

Le panorama est immense du haut des remparts d'Angoulême, et s'étend au loin comme celui de Strasbourg et de Constantinople; mais la mer n'y est pas et j'y ai cherché la rue de Buffon, où vous me chercherez une chambre noire dans une maison obscure comme celle de Tristan, un cabinet sombre, et autour de tout cela l'air natal, l'air de Tours, l'air de Marmoutier, l'air de la Loire, et du mail, et des collines chargées de châteaux.

— Ce bel orage, je voudrais savoir s'il a porté chez vous ses éclairs et ses torrens? s'il a inondé les angles de la chapelle près de laquelle vous dormez, et les arbres de Dolbeau. — Prenez garde aux serpens, madame, au bord des eaux; et s'il en vient un, regardez-le fixement avec ce regard fier que vous savez, et il vous obéira comme celui de Milton qui appelait Ève *Impératrice du monde*. — Je vous demande un peu si ce grand poète avait le sens commun ce jour-là, et ce que pouvait être pour Ève une impératrice? Et cependant cela ne lui déplaisait pas, elle comprenait que le serpent, symbole de la sagesse, de la science, de la prudence, prévoyait qu'il existerait un jour de belles impératrices. Où est ma bibliothèque de Paris? je relirais avec vous le quatrième chant. Mais où êtes-vous vous-même et que lisez-vous? dites-le-moi un peu. Grondez-moi encore un peu aussi pour avoir écrit une comédie, et fâchez-vous bien fort pour que je vous apaise.

Mon Dieu! si vous saviez comme il y a longtemps que je suis à Angoulême, vous m'écririez pour m'en consoler.

Sérieusement, songez bien à ceci, ce n'est pas dans les rapides instans de conversation que l'on peut rappeler à ses devoirs un

cousin criminel ou égaré comme je le suis. Il faut un discours écrit, au moins un, et les lettres ont cet avantage qu'on ne les interrompt pas par des cris et des exclamations trop vives. J'écouterai religieusement, et je bénirai la main qui me punira, et me montrera le meilleur chemin. Vous savez combien je suis disposé à l'obéissance.

Il m'a été prédit dans mon enfance que je serais un grand saint et que je construirais une église. Je m'engage à prendre les pierres de Dolbeau, comme on va faire pour Saint-Julien. — Dites-moi le jour où vous recommencerez votre lecture actuelle pour la quatrième fois, depuis le premier volume jusqu'au troisième; j'en suis très jaloux. La seule chose qui me calme, c'est que vous voulez pendre l'auteur, et que j'ai bien de la peine à vous l'enlever des mains quand vous vous préparez à l'étrangler.

Lundi 31 juillet.

J'ajoute un mot à ce volume de Mémoires pour vous prier de dire à monsieur votre père que rien n'approche du calme de cette ville antique d'Angoulême, qui semble vivre encore à l'époque où François Ier naquit dans son château. — Si j'ai quelque chose d'important à lui écrire, qu'il ait bien l'assurance que je n'oublierai rien de ce que nous avons dit et rien de l'attachement et de l'estime que je professe pour lui. — Je me reproche (car je passe ma vie dans les regrets et les remords), je me reproche de n'avoir pas prié madame votre mère de vous mettre au piano comme les petites filles; je n'y ai entendu ni vos mains ni votre voix. C'est mal à vous, et je vous ferai gronder pour cela. Je n'ai pas insisté, reculant toujours devant les deux choses les plus importunes de la vie : une demande ou une question. — Cependant à présent je vous prie de me dire pourquoi je ne vous ai pas entendue, et si vous ne me répondez je le demanderai à votre maman. — Lydia aime tout de la Touraine, et se loue sans cesse de l'accueil charmant de votre famille et de la mesure si parfaite et si délicate de vos parens, qui ont si bien su ménager les terreurs perpétuelles de sa mauvaise et désolante santé.

Si vous êtes aimable vous me répondrez à Blanzac, Charente, poste restante.

Demain peut-être nous irons au Maine-Giraud.

IV

Au Maine-Giraud, mardi 8 août 1848.
En recevant votre lettre du 4.

Oui, oui, c'est l'hiver, mon amie, je le veux aussi. Cet orage, c'est le premier frissonnement de l'hiver qui va me ramener à Tours. — Que le dernier mot de votre lettre soit le cri de toute votre vie, et puissé-je vivre assez pour l'entendre sortir souvent de votre jolie bouche et en être la cause! — Oui, j'accepte et signe tous vos traités, Alexandrine. Je rachèterai ces dessins d'un enfant par des vers sur un album, comme par exemple ceux d'une certaine traduction de *Roméo et Juliette*, par moi, que Mlle Mars savait par cœur et disait admirablement. Je ne sais où ils sont, il est vrai; je les crois à Paris dans quelqu'un de mes portefeuilles; mais si on me les envoie et s'ils ne sont pas brûlés avec Babylone, je les écrirai. Ils commencent au moment où Roméo, qui allait emporter de son triste caveau sa belle Juliette vers la vie heureuse, se souvient qu'il est empoisonné et dit :

Faut-il quitter cet ange à la porte du ciel?

Aimerez-vous la scène que vous rappelleront ces vers?
Ou bien encore ceux-ci:

Il est sur ma montagne une épaisse bruyère
Où les pas du chasseur aiment à se plonger
. . . .
Viens y cacher ta vie et ta divine faute!

Mais non, vous n'aimez pas ceux-là. Je suis sur cette montagne justement aujourd'hui.

Ou peut-être, pour l'amie de votre chère Élise, ceux que j'écrivis lors de la mort d'un poète :

Jeune homme au cœur d'acier, adieu pour cette vie,
Je regarde ta mort et je te porte envie,
Car tu meurs à cet âge où le cœur jeune encor
De ses illusions conserve le trésor;
Comme, aux yeux du marin, le soleil des tropiques
Se plonge tout ardent sous les flots pacifiques
Et, sans pâlir, descend dans son nouveau séjour
Aussi fort qu'il était dans le milieu du jour.

Ou d'autres encore, si vous ne voulez de tout cela. Il y en aura que je ne dirai qu'à vous, qu'à vous. — Et puis vous gar-

derez les mauvais dessins pour les brûler de votre main blanche devant moi, c'est convenu.

Oui, je vous écouterai chanter, et je serai seul à vous entendre, et j'aurai l'orgueil de croire que je vaux bien pour vous un salon. Mais si vous faites vos conditions, amie prudente, je fais les miennes aussi. Chantez et causez tour à tour, que votre chant et votre esprit alternent, oui; chantez la musique adorable *dont nous parlions;* mais ne l'interrompez pas comme ces beaux oiseaux qui commencent un air délicieux et n'osent pas l'achever. — Au reste, ce sont là des questions d'avenir et *de présence réelle*, et jusque-là l'insuffisance des lettres vous satisfait-elle? Pour moi je les voudrais plus sincères qu'elles ne sont, telles par exemple que serait la conversation continuée et écrite, telle qu'elle fut durant mes dernières heures à Tours.

Oui, *bien vrai, je suis parti!* comme vous dites; j'ai tous les courages puisque j'ai eu celui-là. Croyez-vous qu'il m'eût été possible si j'avais été seul?

Vous ne m'avez pas répondu sur les choses qui me tenaient au cœur, comme par exemple : si vous suivez mes ordonnances et si vous avez consulté un autre que moi, celui que vous deviez voir à Tours. Et au lieu de me rassurer sur vous-même, vous m'excommuniez encore pour ce péché véniel de *Quitte pour la peur*.

Eh! mon Dieu! je ne prétends pas défendre cette bagatelle, mais je ne désespère pas de vous prouver que le fond en est plus grave que vous ne pensez. Il est bon de corriger des Othello sans amour, comme il s'en est trouvé souvent en France; et de montrer une vengeance de bon goût, qui est en même temps une noble et généreuse protection, un pardon, et une réparation. Du reste, chère méchante Alexandrine, la bulle d'excommunication que vous lancez (et que j'ai provoquée pour parler de riens, de futilités, et pour dire autre chose que ce que j'avais à dire), cette bulle sévère m'est précieuse, ainsi que tout ce qui vient de votre belle main, quelque cruel que ce soit, mais je la garde en me réservant d'en appeler à notre premier concile. — Jusque-là, que votre gracieuse Majesté

Ne se mette pas en colère,
Mais plutôt qu'elle considère

qu'il est bien rare d'avoir à son côté un ange gardien qui *détourne* les mauvaises pensées avec énergie, et que ce qui arrive souvent

c'est de faire comme les Musulmans qui, devant saluer, avant leur prière, le bon ange assis à leur droite et le mauvais ange assis à leur gauche, commencent par le mauvais ange. — Un jeune Turc m'en a expliqué les motifs en me lisant le Coran. Je vous les dirai un jour si vous êtes bien sage.

Mercredi 9 août 1848.

Plus je relis votre lettre et plus je vous en veux de me tourmenter et de m'attrister ainsi, chère âme tourmentée que vous êtes vous-même. Ne pouvez-vous me parler autrement? *vous* le pouvez. — Sur combien de choses qui me sont chères vous gardez le silence, *sans y être forcée!* — Faut-il pas encore que je vous pardonne, moi qui ai tant à vous pardonner déjà, ma belle et capricieuse amie. — Allons! ne vous révoltez pas, ne relisez pas; oui, c'est écrit ; il y a : *pardonner !* Vous êtes très coupable envers moi. Convertissez-vous, corrigez-vous, confessez-vous à moi, votre vrai directeur, le meilleur, allez, croyez-moi ; celui qui ne demande qu'à absoudre. Mais *dites tout*, à votre prochaine confession, c'est-à-dire votre première lettre, et donnez-moi occasion aussi de parler le même langage ; car sans cela ne craignez-vous pas de perdre ce qu'il y a de plus intime, de plus intéressant et, je crois, de meilleur dans l'âme d'un ami?

10 août, jeudi matin.

Vous aimez donc ceci? cette sorte de journal? Et moi aussi! cela fait illusion, il semble qu'on vive ensemble.

Hélas! jamais les *vertes collines* d'Irlande n'ont éclaté de plus belles couleurs que nos collines françaises chargées de vignes, nos prés arrosés de ruisseaux, et nos petites montagnes couronnées de chênes... Hélas ! jamais un soleil plus ardent ne les a éclairées, et pas une feuille ne tombe des grands frênes et des ormes, qui étalent insolemment leur immense éventail... Hélas ! c'est l'été. Et nous qui avions presque cru à l'hiver!

La campagne est-elle pour vous une suite de visites, et un chapelet de salons où vous allez dire un *ave?* — S'il en est ainsi, je vous plains.

Pour moi, je ne lui pardonne son immobilité, son éternité impudente, sa fraîcheur et ses rajeunissemens annuels sur les tombes de ceux qu'on aime, qu'en faveur de son silence et de ses magnifiques horizons. *La solitude est sainte*, je ne cesserai de le répéter comme ce Stello que vous aimez. Elle me permet d'écouter mes

idées, de m'entretenir de mes plus chers souvenirs, et, si vous vouliez, je vous pourrais confier de meilleures choses que ce que je vous écris dans ce langage irréprochable.

Pourquoi? Hélas! dit Stello. Conformons-nous aux lois. — Pas de titres sur nos lettres! J'espère que mon nom, pour être plus court, n'en est pas plus petit. On est ici fort démocrate.

V

Au Maine-Giraud, dimanche 7 octobre 1849.

Mais certainement je boude. Eh! pourquoi donc, s'il vous plaît, n'aurais-je pas aussi le droit de bouder? Méchante que vous êtes, vous me dites bien tout ce qui peut me tourmenter, et vous me faites un procès perpétuel pour une pauvre petite comédie couleur de rose. Vous allez me forcer à vanter mes vertus et à vous prouver, chère belle amie, que vous êtes une ingrate. Je vous prie de me conserver jusqu'à mon retour dans ma patrie véritable (la Touraine) cette lettre que l'on m'écrivit il y a un an, et que je reçus ici, après tous les voyages que vous voyez sur l'enveloppe (1). Cher petit juge d'instruction que vous êtes, considérez bien ce que j'ai fait de cette demande de toucher à ce fruit, défendu *par vous*. Je n'ai pas répondu un mot à ce Second Théâtre-Français, qui me demandait cette pièce et même une actrice par-dessus le marché, et qui en a été *quitte pour la demande;* et, voyez votre mauvais caractère, c'était pour vous plaire que je refusais ainsi par mon silence, et je n'ai pas voulu même m'en faire un mérite auprès de vous, tant il était simple de ne pas laisser jouer une pièce que vous n'aimez pas.

A présent, voici bien autre chose. Vous savez bien que je suis à cent soixante lieues de Paris, et vous vous imaginez que j'ai fait répéter et jouer cette comédie à Paris? Ah! joli petit magistrat imberbe! que vous êtes jeune et ignorant des choses de Paris! On y prend, je vous assure, toutes les libertés dont on a besoin. J'ai appris par les journaux que le Gymnase avait trouvé agréable de me prendre cette pièce, comme on prend un mouchoir dans la poche du voisin. C'est un petit accès de communisme qui, dit-on, a réussi parfaitement. Je serai peut-être le seul à Paris n'ayant pas vu cette représentation, qui est fort courue à ce que

(1) C'était une lettre de Ballande, directeur de l'Odéon, demandant au poète l'autorisation de reprendre sa petite comédie : *Quitte pour la peur*, jouée la première fois, le 30 mai 1833, avec M[lle] Dorval dans le rôle principal.

l'on m'écrit. Et si je la vois jamais, faut-il vous le dire? oui (pourquoi pas?) cela me pourra bien serrer le cœur, car il me semble, en pensant à celle pour qui ce fut écrit, que l'on jette sa robe au sort et que l'on se partage son manteau. — Du reste, je redeviens plus sérieux en parlant de ceux qui ne sont plus. Ne croyez pas que ces relations de théâtre, qui font tant de bruit que toute la France a su celle-là, tiennent autant de place qu'il le semble dans la vie d'un homme. Il y avait sept ans que je n'avais vu cette personne, qui vous préoccupe, lorsque j'ai appris qu'elle avait tout à coup quitté cette vie dont elle était en possession avec tant d'ardeur et d'éclat; et je l'ai su, comment? comme vous, comme tout le monde, par un journal, comme on sait tout aujourd'hui. — Repentez-vous donc, Ange sévère, de votre jugement! Je ne suis coupable ni envers vous, amie chérie, pour avoir fait jouer ce joujou de salon, ni envers la mémoire de celle qui réalisait mes inventions sur la scène, et recevait sur son front les couronnes de fleurs qu'on leur jetait. Quand elle était en pays étranger, elle m'envoyait les couronnes, et il s'en trouva une un jour noire et blanche, comme on en jette sur les tombes. On l avait jetée à Kitty Bell d'une loge du Théâtre de Bruxelles. — Je me tais, car savez-vous ce qui va arriver? Vous pensiez que j'oubliais; vous trouverez à présent que je me souviens trop. Mais n'importe, je laisse ce que j'ai écrit sur ce papier, pour vous punir de m'avoir accusé d'un froid calcul de vanité. — Moi je ne vous accuse jamais. Aujourd'hui, pauvre bonté blessée, je vous plains. Je sais que vous pleurez une amie, notre bon cousin me l'avait écrit. Jamais il ne viendra une larme de vos yeux sans qu'elle tombe sur mon cœur. — Non, non, je ne vais point à Poitiers où vous n'êtes pas, et ne voulez ni ne pouvez venir. Eh bien! donc, restez chez vous, j'irai je ne sais comment, mais j'irai. Il faut que je vous voie. Vous êtes délicate, ménagez-vous et pensez à quelqu'un qui vous aime, pour vous donner le courage d'être prudente. — Si c'est par notre cousin que j'ai voulu savoir de vos nouvelles, et non par vous, c'est que j'ai espéré qu'il me dirait ce que vous faites de votre vie, de vos jours, de vos nuits, de vos heures, de vos pensées, de vos paroles, de vos regards. Mais il ne dit rien. Pourquoi n'écrivez-vous pas plus souvent sur votre amie, votre *bonne amie* dont vous préférez les entretiens à toute chose? — Mon nom n'est-il jamais entre vous? Ne vient-il jamais sur vos lèvres? Ne sort-il pas un soupir de votre cœur qui le fasse entendre à cette Élise mystérieuse et si chère?

Vous aimez les vers anglais? Eh bien! je vous *ordonne* de traduire ceux-ci et de me répondre tout de suite :

Doubt thou, the stars are fire;
Doubt that the sun doth move :
Doubt truth to be a liar,
But never doubt I love!

VI

Paris, vendredi 16 novembre 1849.

Dimanche dernier, j'ai conduit comme président la députation de l'Académie française à la cérémonie singulière où les croix et les médailles données à l'industrie ont été portées à la Sainte-Chapelle, et bénies dans des châsses assez pareilles à l'arche sainte des Juifs. La vue de cette chapelle admirable, restaurée dans le style de saint Louis, ravirait, je crois, votre cœur par la gravité des souvenirs, et vos yeux par l'éclat du présent. Nous irons la visiter quand vous viendrez à Paris, et nous donnerons des noms aux statues des charmans apôtres, qui assurément furent des portraits des seigneurs de la cour de ce temps qui entourèrent Saint Louis à la Terre Sainte.

Ne croyez pas aux éloges que l'on donne aux chants de l'Orphéon. La mélodie et l'harmonie sont absentes de ces chants criards, violens, saccadés; et je regrettais en les écoutant ces chants si merveilleusement mélancoliques et mélodieux des confréries italiennes du moyen âge, que l'on a joués quelquefois ici au Conservatoire, et dont la religieuse tendresse a dû vous ravir si vous les connaissez. Si vous avez chez vous la musique de la *Romanesca*, cette danse noble du temps de François Ier, jouez-la ce soir; si vous ne l'avez pas, je vous l'enverrai. — Ne négligez pas, chère Alexandrine, cet art délicieux de la musique qui élève l'âme par de si douces émotions. Je les trouve d'autant plus ravissantes qu'elles sont indéterminées et que la limite des sentimens et des idées n'est pas fixée sur une image, comme par les autres arts, et laisse la rêverie plus libre.

Votre oncle était à Paris: je l'ai vu presque tous les jours. Hier je l'ai enlevé et mené aux Français. Il vole comme un papillon de théâtre en théâtre, et des roses aux fées. Il loge dans une rue dont le nom et les hasards me font frémir pour sa vertu. Donnez-lui de sages conseils. Il prétend avoir reçu de vous un billet où vous lui dites de me serrer la main et surtout de ne pas

m'embrasser. Cela le préoccupe beaucoup, et il chante comme dans les vaudevilles :

Quel est donc ce mystère?

Il dit qu'il n'ira pas à Onzin jusqu'à l'été. Mais il se flatte de l'espoir que vous irez à Blois passer quelques jours. Est-ce vrai? Il dit que vous étudiez une partition avec votre amie. Je croyais qu'il vous était défendu de chanter, et vous ne l'avez pas voulu devant moi, à Dolbeau. C'est bon ! ce sera ma première querelle. Il est toujours bon d'en avoir une en réserve pour fonder son empire. C'est assez votre manière, n'est-ce pas?

Quelquefois je m'arrête tout à coup au moment de vous écrire. Et vous vous plaignez de ce qu'on ne vous parle pas à cœur ouvert, vous, femme toujours à demi voilée?

Je rouvre ma lettre pour vous parler d'une lettre que je viens de recevoir de Tours, lettre toute brûlante, tout enthousiaste, d'un jeune homme qui vient de lire *Stello* et qui se jette dans mes bras en pleurant, mais tout enivré, et dans l'émotion d'une première lecture. C'est un étudiant. Sa lettre est un cri de douleur et de bonheur à la fois. Les jeunes gens forment la partie de la nation qui me répond toujours la première. Quelques jeunes femmes m'ont écrit quelquefois aussi de singulières confidences, presque des confessions, et je ne les ai pas trahies. Mais, sans dire leur nom, je vous donnerai à lire quelques-uns de ces épanchemens d'inconnues qui ont eu besoin de me dire leurs émotions profondes et ne me verront jamais. Il s'agit ici d'un garçon, et je puis bien le nommer. Il signe : *Armand B..., étudiant, à l'hospice de Tours*. Est-il malade, ce pauvre enfant? ou élève en chirurgie? Envoyez donc un jeune homme ou quelqu'un s'en informer. Quel qu'il soit, il m'intéresse. Je lui répondrai, mais je voudrais savoir quelque chose de lui, pour mesurer ce que je dirai à sa situation. Quelles sont déjà ses désolations? Déjà ! Je pourrais le désespérer si je n'y prenais garde. Je vous prie, aidez-moi, et prenez indirectement quelques renseignemens. Si vous m'éclairez, je frapperai juste et je le guérirai par quelques mots... je lui imposerai les mains.

VII

Paris, lundi 31 décembre 1849.

Il y a des personnes pleines de raison qui disent qu'il est fort mal de ne pas inviter sa cousine aux grandes séances publiques de l'Académie française. Pour moi, je craignais un peu que vous n'eussiez froid aux pieds, mais au contraire on étouffait à la réception du duc de Noailles. Si vous êtes courageuse, venez à celle d'Alexis de Saint-Priest : vous l'avez vu, je crois, un matin chez moi. Il était ambassadeur en Portugal il y a deux ans. Nous avons reçu là deux citoyens assez peu révolutionnaires, comme vous voyez. Il y aura encore cette fois tout le faubourg Saint-Germain, et si vous n'avez pas vu encore nos séances publiques, cela pourra vous intéresser. Je crois peu à votre arrivée, mais si par impossible vous vous en avisez, écrivez-moi sur-le-champ pour avoir des billets réservés.

J'ai presque des remords d'avoir quitté le Midi, car ma pauvre Lydia semble ne plus pouvoir supporter l'air de Paris. Elle est au lit depuis trois semaines et souffre beaucoup de la poitrine; mais le froid n'est-il pas rigoureux partout, cet hiver?

Malgré cela, si j'étais libre, j'irais à Tours tout exprès, madame Alexandrine, pour vous parler d'un traité de théologie qui m'occupe beaucoup, et sur lequel un abbé m'a consulté. Si vous aviez été là hier, vous seriez venue avec moi dans *votre* loge du Gymnase voir une criminelle comédie qu'on nomme : *Quitte pour la peur*, et qui est jouée à ravir par une certaine Rose Chéri, jeune et charmante célébrité, qui ressemble dans ce rôle à Mlle de Coulanges, de *Stello*, qui ne vous est pas inconnue. Elle vous aurait fait « pardonner peut-être les péchés de l'auteur » : par ces mots finissent toutes les pièces de Calderon.

Jeudi dernier, à l'Académie, quand MM. Guizot, Salvandy et Pasquier me demandaient tour à tour la parole, je pensais à ce que vous m'auriez dit si vous aviez été assise dans mon grand fauteuil : — « Est-il bien vrai, Alfred, qu'il y ait eu une révolution ? » — Grâce au ciel, chère belle cousine, je viens de quitter ces grandeurs, et je descends du trône de la Présidence sans avoir conduit le convoi de personne. Un de mes amis, obligé de faire l'éloge d'un de nos confrères, me disait en partant : *Je n'aime pas mon mort*. Moi, j'aurais bien pu dire en recevant celui qui sera élu : *Je n'aime pas mon vivant*. J'ai de mes mains dépouillé le

scrutin qui nomme mon successeur. Puisse toute abdication être aussi magnifique !

Est-ce pour les concerts de Tours que l'on a pris soin de cette belle voix qui m'est encore inconnue? Quel livre a occupé vos soirées à la campagne? Quel journal recevez-vous tous les jours? Je voudrais le savoir? Vous a-t-on communiqué ceux qui dénonçaient ma présence à l'Institut? Avez-vous lu le discours du duc de Noailles? Vous a-t-il plu? — Mais vous n'avez pas le temps de causer, n'est-ce pas? — Une visite vous attend en bas, une en haut, et demain un concert! Pauvre enfant, comme ils vont fatiguer votre poitrine; et quelles mauvaises fadeurs vous seront dites, en échange de tant de notes, de gammes, et d'accords !

VIII

Au Maine-Giraud, jeudi 11 juillet 1850.

Je crois que le silence et l'immobilité de la verte nature se communiquent à ses habitans comme des maladies contagieuses. Êtes-vous « la Belle au bois dormant?» Si non, qui vous empêche de me faire savoir toutes sortes de choses que j'attends de vous? D'abord et avant tout, si votre père est tout à fait rétabli des brûlures des médecins? Ensuite si vous allez voyager et pour quelle santé vous l'allez faire? Combien de temps durera ce voyage? Le savez-vous? Êtes-vous bien sûre que l'air de la mer ne soit pas votre ennemi? Braverez-vous longtemps ses violences froides du soir et du matin? J'ai vu des personnes plus fortes que vous en souffrir beaucoup. — Ma cousine, Mme de Ludres, est, dit-on, à Onzin, l'irez-vous voir là-bas? Que faites-vous des longues journées à la campagne? Que lisez-vous? Qu'aimeriez-vous à lire? Avez-vous des ouvrages favoris qui vous attachent? Car toutes les heures ne peuvent vraiment se passer pour vous en visites de châteaux et en promenades. Je n'ai pas foi dans les dispositions pastorales d'une bergère qui ne sait pas combien elle a de vaches; je ne crois donc pas non plus que les soins champêtres remplissent votre vie.

Lisez, je vous prie, les *Mémoires* de Chateaubriand. Malgré ses sombres humeurs contre son père, et sa mère, et ses amis, malgré ses jugemens injustes et jaloux, il a de grandes pages et des tableaux sévères remplis de beautés que vous aimerez assurément, ma chère Alexandrine. Sa vanité est excessive, il est vrai : il se pose en parallèle avec l'Empereur, il gémit sans cesse sur lui-même, il

se pleure, il semble croire que le monde s'éteindra après lui et qu'il est le dernier homme. Il dénigre tous les écrivains de peur qu'on ne pense à lire autre chose que lui, etc., etc. Mais à part ces faiblesses toutes puériles, qui sont peut-être une maladie particulière à l'animal nommé auteur ou poète, vous serez ravie, j'en suis sûr, de certains tableaux, comme son voyage en Amérique et la cause subite de son départ; ses misères d'émigré à l'armée de Condé et à Londres; un sentiment timide en Angleterre quand il est professeur d'une jeune personne. Puis ses grandes colères politiques! Tout cela passe souvent de la grâce à la grandeur. Lisez-le, cela en vaut la peine. Causez-en avec moi; cela fera, ce me semble, que nous remplirons cet éloignement où je suis toujours de mes parens, trop dispersés, et de mes cousines, éparses dans tous les châteaux de France. On a beau avoir pour ses parens une douce affection, encore faudrait-il échanger des idées et des sentimens de temps à autre, et quoi de mieux vraiment que l'écriture pour cela? N'est-ce pas une bonne invention? Il me semble qu'il n'est point superflu de se connaître?

En cette occasion, par exemple, dites-moi quel homme vous semble l'auteur de pareils Mémoires? Pensez-vous qu'il soit probable que Mme de Beaumont l'ait aimé, comme il le prétend? Moi qui l'ai connu, je n'y crois guère.

Voilà que je cause avec vous comme si vous étiez là. Que me répondrez-vous? Mes arbres ne me disent rien, et sont aussi bêtes que les vôtres.

Bonjour, chère belle et bonne petite Alexandrine, je suis de mauvaise humeur de parler tout seul.

IX

Au Maine-Giraud, 15 septembre 1850.

Je voudrais bien aujourd'hui savoir de vous, ma belle amie, si les femmes de Touraine ont eu seulement une larme pour ce pauvre Balzac, leur compatriote, et si quelque marque de ce regret lui a été donnée en public par son pays natal. — En vérité, je crois que c'est le mariage qui l'a tué. Quelques jours avant de vous aller voir à Dolbeau, j'étais chez Gudin (le paysagiste merveilleux de la marine universelle), et après avoir parcouru toutes les mers sur tous les murs des salons, des corridors, et des escaliers de sa villa de Beaujon, nous étions arrivés à la terrasse orientale de ce petit palais, et nous regardions le panorama de

Paris. Il me montra dans la cour voisine une voiture de voyage toute poudreuse, qui venait de débarquer, me dit-il, Balzac arrivant avec sa femme moscovite. J'avais toujours cru cette Russe fabuleuse, et je m'étonnai de sa réalité. Est-ce ce glaçon du nord qui l'a pétrifié? J'aurai des détails là-dessus. Je crois que c'est l'être abstrait nommé l'*Hymen* qui s'est vengé de son livre de la *Physiologie du mariage*, en le tuant au pied de son autel après l'avoir amené à sacrifier.

Je ne l'avais vu que trois fois dans ma vie, mais j'ai toujours estimé en lui la persévérance et l'obstination de ses travaux, malgré la nature, qui ne lui avait donné aucune facilité, malgré le public, qui avait dédaigné ses premiers ouvrages. — Je le rencontrai d'abord imprimeur; et comme tel il me communiquait les épreuves de la seconde édition de *Cinq-Mars*. C'était un jeune homme très sale, très maigre, très bavard, s'embrouillant dans tout ce qu'il disait, et écumant en parlant parce que toutes ses dents d'en haut manquaient à sa bouche trop humide. — Il y a six ans environ, j'étais allé entendre à la Chambre des députés la discussion sur la loi de la propriété littéraire. Une voix, venue du fond de la tribune où j'étais, me dit : « Eh bien ! monsieur de Vigny, les poètes seront donc toujours, comme l'a dit votre Chatterton, des *parias intelligens?* » Je me retourne et je vois que ces paroles sortent d'une bouche dont les dents étaient les perles les mieux rangées du monde, d'une poitrine forte, d'un corps très gros et très gras, d'une tête joufflue et toute rouge. Il me fit remarquer que nous étions les seuls présens parmi les poètes et les écrivains, qui étaient tous en cause.

— Est-ce surprenant, dis-je, à une époque où chacun s'abandonne et rit de lui-même, en demandant pardon de la liberté grande qu'il prend d'être quelque chose?

Je ne le revis plus, si ce n'est à l'enterrement de mon pauvre ami Charles Nodier, le plus poétique des savans. Il me suivait en tournant autour de la bière drapée de noir. Je lui passai le goupillon. Je pensais en moi-même : Ainsi un jour, je vous passerai la palme académique. Il ne me parla pas non plus, mais j'affirme qu'il me comprit et que son regard me répondit : Qui sait? car il sourit avec un peu de mélancolie en secouant la tête. Quoi de plus inutile, mon amie, que les paroles pour ceux qui savent voir, n'est-ce pas? Quoi de plus inutile aussi que les médecins et leur science contre les maladies incompréhensibles de la pensée, ces maladies insaisissables qui nous empoisonnent? De nos jours

seulement, voyez et comptez ceux que nous avons pu connaître. L'Empereur en est mort à Sainte-Hélène, mort d'inanition et de ce que sa pensée lui disait : « Le monde tourne sans toi, que fais-tu là sur ton rocher? » Casimir-Perier, Benjamin Constant, le général Foy, le bon et spirituel Martignac, que j'ai beaucoup connu, sont morts de *tribune*, autre forme du mal. Louis-Philippe vient d'y succomber, il meurt d'exil. La voix lui a dit : « Si tu avais agi comme toi-même en 1832, et comme Cavaignac, tu serais roi, Macbeth! » Frédéric Soulié est mort du cœur, comme Balzac. Qui y pense maintenant, même en les lisant? S'immolaient-ils pour vous, blondes lectrices? ou à l'argent, au dieu Mammon, au dieu de l'or? Toujours est-il que ces deux romanciers ne choisissaient pas assez dans leurs idées. Un grand peintre produit sans cesse, jour et nuit, et malgré lui, des esquisses et des ébauches, mais il ne doit choisir que les plus belles pour les exécuter en tableaux. Raphaël, Michel-Ange, crayonnèrent bien des attitudes, mais ils ne s'arrêtèrent qu'à des choses comme la *Transfiguration* et le *Jugement dernier*.

X

Au Maine-Giraud, dimanche 10 novembre 1850.

Par exemple, chère Alexandrine, je voudrais bien savoir ce que cela vous fait que je sois à la campagne ou à Paris, vous qui êtes située dans le juste milieu de mon voyage, et que j'ai l'honneur de voir un quart d'heure en passant. Que vous ayez quelque plaisir à jaser avec moi, cela n'est pas absolument impossible, et je connais quelques belles petites *madames* qui ont ce goût d'une façon très décidée et très prononcée; mais quand je ne suis pas là elles font comme vous, elles ont d'autres causeurs, danseurs, nageurs, chasseurs et plus ou moins cousins; je les approuve et les honore. J'ajoute que je les imite. En ce moment (c'est-à-dire le moment de votre dernière lettre, moment qui n'est déjà plus), vous semblez fort attentive à la lecture : ce n'est toujours pas à une de mes lettres, dont vous oubliez la moitié et c'est toujours la meilleure; mais enfin vous lisez. Vous jetez et vous reprenez Chateaubriand, puis vous l'abandonnez avant la fin de ses onze volumes. Voyons, que vous a-t-il donc fait ? N'est-il pas assez occupé de lui-même, ne se pose-t-il pas assez dans une attitude dédaigneuse en toute circonstance et supérieure à toutes choses? Les femmes aiment infiniment ces poses magnifiques. N'a-t-il pas

assez soigné d'avance son tombeau? n'est-il pas vrai qu'il en a été le saule pleureur toute sa vie? Il lui faisait de tendres visites sur le bord de la mer, et l'un de ses plus naïfs admirateurs me disait un jour, comme un trait d'originalité charmant : « Monsieur, il est allé cet été, tout seul, voir son rocher de Saint-Malo, et il n'a pas été faire visite à sa sœur âgée, malade, et pauvre, qui demeure quelque part sur cette route-là. » On me contait cela dans la voiture noire où je suivais ce pauvre Ballanche qui fut son Pylade. J'espère qu'il s'occupait assez de toute la comédie de sa vie, et du dénouement, voire même de l'oraison funèbre. — Comment, ingrate, vous n'applaudissez pas? Après tant de peines prises pour les spectatrices? Vous en êtes à Lamartine? Aimez-vous beaucoup des confidences faites à l'univers?

C'est que tout l'univers est bien reçu de vous.

Vous pourriez dire cela à Lamartine, vous savez ce vers-là comme Célimène. — Lui, il admire tout le monde et adore tout ce qu'il a vu, là comme dans son *Histoire de la Révolution*. Ce n'est pas qu'il pense ce qu'il dit, mais comme il est encore un peu en scène, il veut être poli avec les autres personnages qui se costument déjà dans les coulisses pour reprendre leurs rôles. Dites-moi lequel des deux s'aime le plus, et déteste le plus ce qui n'est pas lui-même? Ou Chateaubriand, qui mord de tous côtés, ou Lamartine, qui encense et caresse tous et toutes? Je crois vraiment qu'il y a plus de personnalité, d'égoïsme, dans cette caresse éternelle et générale, et une froideur plus complète. — Vous avez donc connu les bonnes femmes qui le grondaient. Disent-elles et pensent-elles, comme lui, qu'à quinze ans il était beau « comme la Statue de l'adolescence? »

J'ai deux petites promenades à vous proposer, chère belle amie. Si vous voulez prendre mon bras, il ne tient qu'à vous. Mon oncle anglais, le général Bunbury, est gouverneur de la Jamaïque, où il m'invite à déjeuner; et je reçois en même temps une lettre d'un de mes amis, ministre russe et chambellan aide de camp de l'Empereur, qui m'invite à dîner à Tiflis en Géorgie pour voir la guerre poétique des Circassiens. Il n'y a rien de plus simple que cette partie de plaisir, dit-il. De Marseille, en trois semaines, je serai à Constantinople, plus huit jours à Rediat-Kal (vous saurez que c'est le jardin du Caucase); je passe la Grotte de Jason, j'arrive à Tiflis, je dîne chez mon ami russe et j'y loge, je remonte le Volga en bateau à vapeur, j'assiste à

la grande foire de Novogorod, je passe par Moscou, et je reviens par Saint-Pétersbourg et la Baltique jusqu'à la rue des Écuries-d'Artois. — Êtes-vous prête? je vous prends en passant, vous et les deux Hectors. Le second, en conscience, devra s'appeler Astyanax si nous visitons Troie. Si vous hésitez, nous attendrons, chère amie, que les ballons omnibus soient perfectionnés, ce qui ne peut tarder, et en trois heures nous ferons ce petit tour d'Europe et d'Asie Mineure. — La grotte de Jason et une Toison d'or, c'est bien séduisant. — Mes amis me croient toujours disponible, n'est-ce pas curieux? moi qui suis en ce moment comme le dieu Terme, les pieds dans la terre, enfoncés jusqu'aux genoux, mais la tête ailleurs, je l'avoue, très près du ciel quelquefois; tout le monde s'en croit près, vous savez. — Pour vous, amie, qui ne me semblez guère moins immobile, le jour n'approche-t-il pas cependant de votre entrée à Tours pour les plaisirs de l'hiver, et tout ce qu'on nomme de la sorte? Avertissez-moi un peu d'avance, je vous prie, afin que je sache où continuer notre conversation, toujours brisée, et qui m'est toujours chère. Mon amie, vous êtes pour moi la plus charmante apparition du monde, mais en vérité bien rare.

XI

Au Maine-Giraud, le 11 mars 1852.

Les malles étaient faites, nous partions pour Paris, lorsque votre pauvre cousine est encore devenue malade, et moi inquiet, tourmenté de cette fièvre qui revient encore sans motif, sans raison, sans prétexte, on ne sait pourquoi. Elle va et vient comme le vent, s'en retourne et reparaît. Les saignées affaiblissent et n'y font rien. Les médecins changent les noms de la maladie et vont du grec au latin sans plus de motifs aussi, je crois. Moi, je multiplie les consolations, les distractions, les lectures, les soins; et quand tout a réussi, mon château de cartes s'écroule tout d'un coup. C'est le rocher de Sisyphe que l'on roule et qui ne cesse de retomber. Je donne de la vie et du courage à tout ce qui m'entoure, j'y dépense tout ce qu'il y a de joie naturelle et primitive dans mon caractère; mais ensuite, quand je suis seul comme en ce moment à minuit, écrivant sous ma lampe dont la roue et les ressorts sont le seul bruit de ma solitude, la tristesse remonte à mon cœur et le serre plus fort qu'il ne faudrait. — Heureusement il y a en moi beaucoup de force, mais il ne faut pas que tout

le monde m'en demande; et c'est ce qui arrive. J'écris à Paris des consolations pour des peines de natures bien différentes, et causées par des événemens bien divers. Il me semble quelquefois que j'aurais par ma présence empêché la mort des amis que je viens de perdre, et quelle puérilité à moi! Qu'y aurais-je fait?

. . . .

Je vous en prie, ne me faites pas les questions de tout le monde; je me sens bien le courage de supporter ce qu'il y a de pénible dans ma vie, mais non de le raconter. Dites à une garde-malade de vous écrire sa vie d'une année, je la défie de ne pas succomber à cette tâche. — Dans les intervalles de mes angoisses, j'écris, et j'ai ici dans mon ermitage bien des volumes à imprimer quand la pauvre folle de France pourra se remettre à lire et à écouter. Je ne suis point pressé de publier, et j'écris toujours; mais le public n'a pas besoin qu'on lui donne régulièrement des morceaux de papier imprimés, et je n'aime pas les écrivains qui se mettent en coupe réglée comme un bois de chêne. — On m'envoie en ce moment les *épreuves* (vous savez ce que c'est que cela?) de la dixième édition de *Cinq-Mars* et de *Stello* et des autres volumes qu'on réimprime et qui étaient épuisés totalement; cela me dérange un peu des choses nouvelles que j'écris et prépare quand je puis penser à mes idées et regarder un peu dans ma tête pour savoir ce qui s'y passe.

. . . .

Je vous ai quittée un moment pour aller voir Lydia, dont la fièvre ne diminue pas. Je vais rester auprès d'elle une partie de la nuit, puis la garde-malade, puis sa femme de chambre jusqu'au jour.

Bonsoir. Priez un peu pour nous.

XII

Au Maine-Giraud, lundi 15 juin 1852.

Gaëtan rêve, Gaëtan est très assurément somnambule, et je vous charge de lui dire que c'est sa léthargie qui le fait parler ainsi. Je ne le savais pas si malade, vraiment, et cela m'afflige. Je voudrais bien qu'il me dît de quelles cartes de visites on lui a parlé, et qui les a reçues à Paris pendant que je suis ici? C'est moi, ma chère Alexandrine, qui reçois à la campagne, dans des boîtes régulièrement envoyées, les livres, les lettres et jusqu'aux cartes de visite qu'on laisse à ma porte parisienne. Parmi

elles se trouvent celles des candidats, comme Berryer, Montalembert et Musset, que Notre-Dame l'Académie vient d'élire, ainsi que je le désirais fort. Avant de partir de Paris j'avais fait manquer une élection parce que je n'avais pas voulu donner ma voix à d'autres qu'à Musset. Nous étions quatre immuables dans cette idée qui depuis a fait des prosélytes, comme vous voyez.

Non, mon amie, je n'ai point quitté mon ermitage et ma cellule. Si je soulève mon capuchon en ce moment, c'est seulement pour vous dire sur-le-champ que malheureusement ceux qui ont dit que j'ai passé à Paris en ont menti par la gorge, comme disaient nos pères. Avant mon départ, à notre passage, à mon retour, vous l'auriez su la première. Peu s'en faut que je ne cède à la tentation de vous envoyer les lettres de regrets et même de reproches dont on me poursuit de Paris tous les jours, et ce matin encore. Je vous assure qu'on ne s'y contenterait pas de mes cartes de visites, et pourtant on n'y reçoit pas même cela.

J'allais vous écrire mon étonnement de ce que vous m'avez appris sur cette intéressante et courageuse Mlle Sedaine. Est-ce possible? En êtes-vous bien sûre? Quelques jours après la publication de cet écrit sur la propriété littéraire où j'avais parlé d'elle et raconté les travaux de son père, dont elle avait perdu le fruit, le ministre de l'intérieur et le ministre de l'instruction publique de ce quart d'heure politique vinrent ensemble me chercher, dans leur empressement de restituer à Mlle Sedaine la pension que l'empereur lui avait faite en dédommagement de ce que lui arrachait la loi qui dépouille, après dix ans, les héritiers d'un grand écrivain de ses droits d'auteur. Ces deux ministres avaient si vivement senti le reproche que je leur faisais publiquement, et leurs yeux s'étaient si miraculeusement ouverts, qu'ils se disputèrent le droit de rendre à Mlle Sedaine sa pauvre petite pension impériale et royale. Mlle Sedaine m'écrivit qu'elle lui était rendue, en me remerciant; et un de ses amis, dont je crois encore avoir les lettres à Paris, me confirma cette bonne nouvelle. Sur cette assurance je louai cette restitution dans un post-scriptum ajouté à ma lettre aux députés, que vous pouvez lire encore à la suite de *Stello*, et que l'on vient de réimprimer il y a peu de jours avec une nouvelle édition de tous mes ouvrages. L'avait-on trompée, lui a-t-on encore manqué de parole? Je rayerai mes éloges et reprendrai mes deux lignes d'approbation. Faites-moi savoir la vérité, et soyez sûre que je ferai ce qu'il faudra pour que

cette injustice soit réparée avant que son malheur et ses douleurs ne s'aggravent. Mais comment puis-je croire à une mauvaise foi si cruelle ? Si donc vous voulez du bien à cette excellente personne, achevez votre œuvre en la voyant à votre passage à Tours, et qu'elle vous dise les faits. Je voudrais, chère et gracieuse amie, que votre belle main fût le ministre des grâces et justices. Allez donc parler en passant à cette affligée, que je croyais sinon heureuse, du moins tranquille depuis onze ans.

Aurez-vous à Blois un état-major convenablement composé des danseurs de l'hiver, des nageurs de l'été, des féroces chasseurs de l'automne, et des causeurs de toutes les saisons ? Je vous souhaite autant de rossignols, de lys, et de roses, qu'il y en a autour de la chambre à coucher de Lydia, qui est au lit, hélas! Mais je ne vous souhaite pas les tristesses et les inquiétudes qui m'assiègent souvent, et qui vous seront, j'espère, toujours inconnues.

XIII

Au Maine-Giraud, mardi 3 août 1852.

J'ai résolu, chère Alexandrine, de vous consulter sur tout ce qui touche notre famille. Voici quelqu'un qui m'écrit pour m'attester une découverte qu'il vient de faire à Limoges, pays assez anciennement connu, et qui était l'antique Lémovice des Gallo-Romains. Est-ce parmi les médailles qu'il se trouve que j'ai là une cousine germaine, m'écrit-on, issue des Vigny, et qui a épousé M. Gondinet, ancien sous-préfet, et l'un des propriétaires les plus considérables du pays ? Je n'avais été informé en aucune façon ni du voisinage, ni de la parenté, et si vous pouvez et voulez m'en parler, vous me ferez plaisir. J'espère que ma cousine n'est pas du temps des Gallo-Romains.

Vous m'avez fort diverti par votre étonnement des pétitions des campagnes des deux Charentes. Elles ressemblent fort aux adresses tourangelles que vous m'aviez envoyées, touchant Alexandre le Grand et son entrée à Babylone. Celles de ce pays sont écrites tous les matins par des gens qui ne savent pas écrire et font une croix pour signer. Soyez tranquille, ces bonnes gens n'ont pas le même genre de littérature que moi, et il est peu probable que nous écrivions ensemble. Mais je me demande comment quelque chose peut surprendre dans une nation tombée dans l'anarchie. Après la corruption, la dissolution, voilà ce qu'il ne faut pas oublier.

Ce qu'il faut souhaiter à tout homme qui, à tort ou à raison, s'est créé un nom célèbre, c'est de tirer son nom du sac où se ballottent et se roulent les intrigues politiques, qui cherchent à souiller tous les noms.

Horace Walpole disait : *Dirty Politic!* (Donnez cela à traduire à votre petit Hector.) C'est dans des temps comme le nôtre que la solitude est sainte. Quand par hasard vous vous occuperez de votre cousin, en famille, vous ferez bien de vous informer, car je crois que vous ignorez ce qu'il a fait. On vous dira : *pendant dix-huit ans* il a résisté à toutes les séductions, comme grâces, marques d'estime et même d'attention, de la famille d'Orléans. Il n'y a rien qui ne lui ait été offert sous ce règne. On lui offrit la pairie, il la refusa; quelques jours avant sa réception publique à l'Académie française, quand on vint chez lui le prier de faire dans son discours l'éloge de Louis-Philippe et quêter une louange en usage jusqu'à lui, il refusa et dit que *son siège était fait*, qu'il n'avait rien à changer à son discours. De là vint la *vendetta* de quelques courtisans. Leur intrigue prit pour organe M. Molé, qui se faisait un mérite de sa complaisance pour rentrer au ministère, ce qui ne lui réussit même pas. Il ne lui en resta qu'une honte de plus. Les princes, qu'il flattait en ayant l'air de les venger contre moi, furent les premiers à traiter sa conduite avec mépris. Nous pouvons leur rendre cette justice, à présent qu'ils ne règnent pas, et Mme Adélaïde dit à un de ses parens, qui ne me l'a répété qu'il y a deux ans, à Paris : « M. de Vigny ne vient jamais aux Tuileries où nous l'invitons toujours, mais nous ne lui en voulons pas, nous savons son respect superstitieux pour la branche aînée... » C'était bien agir de part et d'autre, je crois. Qu'en pensez-vous?

J'ai voulu vous conter cela ce soir, pour que quelqu'un de ma famille le sût bien.

Vous avez remarqué un jour que je ne parlais jamais de moi. Mes amis me le reprochent souvent; hier encore l'un d'eux, en m'écrivant. Mais je viens de penser qu'il était permis au moins de raconter à sa famille des choses que tout le monde ne sait pas. Il faut se souvenir quelquefois que personne n'a dans sa vie une grande quantité de périodes de *dix-huit ans*. J'en ai sacrifié une tout entière, je n'en ai point de regret, et le ferais encore.

Voilà une page d'histoire de notre famille que vous pourrez léguer à vos héritiers, ma chère belle petite Alexandrine; mais je mets un signet ici parce que je la trouve beaucoup trop longue,

parce que je vous écris avec des plumes de fer trop fines qui déchirent le papier, et parce qu'une heure sonne après minuit.

Bonsoir.

XIV

Au Maine-Giraud, samedi 27 novembre 1852.

Puisque vous voilà retournée dans votre manoir, lisez donc, pendant que je la lis aussi dans mes bois, l'*Histoire de la Restauration* de Lamartine. J'en achève le septième volume; vous y verrez une sorte de reproche qu'il me fait de ma solitude, et vous me direz l'impression que vous aurez reçue de ses jugemens. Il y a de beaux tableaux, et des portraits ressemblans, dont vous serez frappée et quelquefois émue. Vous pourriez déjà, s'il a l'esprit assez attentif pour suivre un récit, faire lire à votre Hector des fragmens que l'on peut détacher, tels que la bataille de Waterloo, la chute de Napoléon, la mort de Murat, la guerre d'Espagne, et les luttes habiles de Louis XVIII, qui a la gloire d'être mort sur le trône de France, seul souverain couché à Saint-Denis depuis Louis XV.

Un soir, seule avec votre enfant, vous choisirez (voilà mon ordonnance de Docteur-Noir), vous lirez vous-même un de ces tableaux, il dormira par là-dessus, s'en souviendra malgré lui dans son sommeil, et vous en parlera le lendemain tout le jour; et il aura reçu ainsi pour sa vie entière une impression vive, profonde, colorée, de l'histoire de France la plus récente, dont nous avons vu les personnages.

Vous m'avez là dans un ermitage, encore sous mon capuchon, et vous n'en profitez pas pour causer avec un peu de réflexion, de calme, et d'abandon. — Vous avez tort, Alexandrine; une fois à Paris, je n'en aurai plus le temps. Je cherche à deviner ce qui plaît à votre âme et à quoi elle s'attache dans ses réflexions. Vous ne me le dites pas assez. Puis-je penser que dans les longues et silencieuses journées de la campagne vous n'ayez pas une heure de retraite et de rêverie pour me parler comme vous avez fait quelquefois de vos lectures, de vos occupations, de votre famille?

XV

Au Maine-Giraud, le 25 janvier 1853.

Voici un abus de pouvoir abominable que vous commettez, ma belle cousine. Vous êtes la plus injuste des nièces en accusant

votre oncle d'être bavard. J'avais au contraire espéré qu'il serait indiscret, et je lui trouve l'innocence d'une colombe. Je lui avais écrit toute une petite gazette du soir pour répondre à ses questions. afin que ce fût une sorte de circulaire pour nos parens, amis, alliés et connaissances; et je pensais que sa première action serait de vous la dire. Il semblait même me le dire en me parlant de votre absence pour quelques jours au château de Champ-Ch... où il vous écrivait.

Ce fut le 23 octobre de l'an de grâce 1852 (autrefois, il y a un siècle, comme vous savez) que mon cousin, votre oncle en un mot, m'écrivit pour me demander si ma *présentation*, annoncée dans un journal, avait eu lieu le 10 octobre, et *quelles étaient les paroles échangées de part et d'autre*.

Je lui répondis jadis, le 30 octobre de la même année, que, comme je connaissais le prince Louis-Napoléon depuis quatorze ans, je ne lui avais pas été présenté du tout; mais qu'apprenant à Bordeaux que j'étais encore dans mon ermitage, il avait bien voulu en témoigner un plaisir assez vif, et que j'avais reçu de lui l'invitation de dîner chez lui à Angoulême; que je m'y étais rendu le 10, et qu'après la soirée je l'avais accompagné au bal de la ville. Quant aux paroles *échangées de part et d'autre*, comme elles ont été fort nombreuses et que j'ai, par caractère, une longue habitude de silence et de réserve sur toute chose tant soit peu particulière à quelqu'un; comme cette disposition native n'a fait que s'accroître pendant seize ans de vie à l'armée, où le silence est une consigne; comme cette coutume s'est accrue encore par un long séjour en Angleterre et mes rapports avec les Anglais dans leur pays et le nôtre, il en résulte qu'il y a sur mon caractère une double enveloppe de taciturnité qui fait que j'aime à parler des idées et des sentimens, jamais des personnes. Étant donc orné de ce triple défaut, il m'a été absolument impossible de me livrer aux plaisirs de l'anecdote comme tel journaliste de ma connaissance qui l'aurait multipliée par vingt mille exemplaires et embellie de quelques agrémens.

Ayez donc la bonté, chère Alexandrine, de me dire d'abord si vous avez lu la lettre que j'écrivais à votre *oncle mon cousin*. Ensuite, quand je serai sûr de ne pas me répéter, chose que je considère comme une grande infortune, je chercherai si j'ai dans la mémoire quelque chose à ajouter à cette gazette des temps passés. Vous ne m'avez écrit que le 5 décembre pour me demander les mêmes choses; j'ai, en vérité, pensé que mon *cousin*,

votre oncle bien-aimé, vous devait tout dire et qu'il se chargerait de la réponse, que je n'avais qu'à le laisser faire. Mais voyez donc, dans quel siècle d'airain vivons-nous? on ne peut compter sur les faiblesses de personne, pas même sur le bavardage!

. . . .

Le temps présent, s'il vous intéresse, n'a qu'une chose à vous faire connaître de moi : c'est mon immobilité. Après cette interruption de cloches et de canons, mon couvent a refermé sur moi ses gonds de fer et je suis revenu m'asseoir près d'un lit de malade; lit dont la bonne et patiente habitante ne peut encore être transportée même dans la plus douce voiture. Tout est prêt pour le voyage dès qu'il se pourra faire; et vous savez que la plus douce station pour nous sera celle de mon air natal, que vous respirez et que je vous envie.

Je n'écrirai pas plus longtemps, je suis fatigué. Hier, plus inquiet que de coutume, j'ai passé la nuit debout; et, ce matin, j'ai vu le lever de l'abominable aurore que je hais, parce que je l'ai vue trop souvent venir s'asseoir au chevet des malades, à côté de moi.

Conservez-moi, malgré mes désordres de conduite dans cette existence que je vous raconte, un peu de bonne amitié; et pour vous bonne année!

XVI

Paris, le 5 avril 1856.

Eh bien, chère Alexandrine, et le mot de l'énigme, où est-il? Me le donnerez-vous? Je l'attends toujours. Avez-vous découvert une Australie ou une Californie? Connaissez-vous un Eldorado et un Candide qui parte pour chercher des moutons rouges ferrés en or? Pour moi, je n'ai rien compris à tout votre dernier petit billet. Est-ce une charade ou un logogriphe? dites-le franchement, chère amie. O mystérieuse étourdie que vous êtes! Quand donc vous arrivera-t-il de me comprendre? Que vous faut-il donc encore pour me connaître? Avez-vous pu croire que, si je ne pouvais pas aller vous voir pour vous voir, il y avait au monde un intérêt, un but qui pût me faire partir? Vous aimez, dites-vous, l'indépendance et un peu enfin la fierté avec lesquelles j'agis dans les choses publiques? Ne comprenez-vous pas la dépendance où m'enchaîne le seul devoir que je me reconnaisse?

Que vouliez-vous dire? Ce que vous m'avez écrit en dernier lieu avait quelque chose de déterminé qui me revient à la mémoire et je n'ai pu m'empêcher de croire que, de vous-même, vous m'en donneriez l'explication, si elle peut se donner par écrit; ou, sinon, que vous chargeriez quelqu'un de venir me la donner s'il s'agissait d'une simple affaire.

Allons, mon amie, ma belle cousine, un peu de courage, prenez une plume, et traduisez pour moi ce que vous m'avez écrit dans le plus gracieux, mais le plus vague langage du monde!

Adoucissez ainsi la tristesse des éternelles absences, des souvenirs et des regrets!

XVII

Paris, mercredi 28 février 1860.

Vous nous surveillez très bien, je le vois, et il n'y a pas si petite historiette d'un petit journal qui ne vous arrive. L'anecdote du Père Lacordaire pris par un domestique pour un Arabe, ou pour un chanteur de l'Opéra, est aussi fausse que toutes les autres petites sottises qu'écrivent, en riant aux éclats, quelques joyeux garçons à leur estaminet. Étant obligés de parler toujours et ne sachant que dire, ils trouvent bien juste de conter ces sornettes. Le Père Lacordaire, que je connais depuis bien des années, — et depuis le temps où les hommes politiques qui votent pour lui aujourd'hui le nommaient *l'abbé romantique* et *l'abbé démagogue*, — m'a envoyé ses œuvres et m'est venu voir dans ce même salon où il avait des conférences avec moi et des poètes qui se nommaient Lamartine, Victor Hugo et Alfred de Musset. Il s'était fait précéder de ses livres et je l'attendais. On m'a très sérieusement et respectueusement annoncé : M. l'abbé Lacordaire; et, au lieu de ce jeune homme pâle qui semblait exténué par les veilles, les macérations et les souffrances de la pensée, j'ai vu sous la robe du dominicain un de ces visages roses et blancs que l'on devait voir au temps du Petit Jehan de Saintré à ce *Damp abbé* que la dame des Belles-Cousines ne dédaigna pas assez. — S'il s'était présenté à notre élection vers 1840, il n'eût pas vu *quatorze voix* s'opposer à lui. Toute l'Académie l'eût nommé; excepté ceux qui gouvernaient alors et qui viennent de former pour l'élire une petite coalition comme ils faisaient les uns contre les autres. Rien ne réunit les hommes comme une haine commune.

L'élection du Père Lacordaire eût été plus pure sans cet alliage grossier et vulgaire qui reste encore au fond des eaux après la tempête, comme la vase du gouvernement à demi parlementaire de juillet 1830. Lacordaire était digne de n'être élu que pour son éloquence. Dans la situation actuelle, il est élu, c'est-à-dire qu'il est dans la situation d'un enfant *ondoyé*, et ne sera *baptisé* académicien que le jour où il aura prononcé son discours en séance publique. Ce jour-là est loin d'être déterminé; il y faut bien des conditions. D'abord : que son discours soit écrit, puis qu'il le communique au directeur qui lui répondra (M. Guizot); puis, que ce second discours soit écrit et communiqué à une commission d'académiciens tirée au sort et préposée à l'examen, et qui doit, au sortir de la lecture, attester à l'Académie française que les deux discours ne renferment rien qui soit contraire à la morale ou hostile au gouvernement. Tout cela prend quelquefois, comme ce fut pour moi, *neuf mois :* ce fut le terme de la *gestation* du discours de Molé, qu'un écolier de quatrième aurait mieux écrit en une matinée. Cette coutume d'empêcher de siéger jusqu'à la vaine cérémonie publique est particulière à l'Académie française seule, dans les cinq académies de l'Institut. Un savant comme Cuvier ou Laplace est reçu, prend sa place et sa part aux travaux. Cela vaut mieux, car il est arrivé que dans cette année perdue un membre est mort avant d'avoir pu siéger.

Je ne sais donc pas quand cet innocent spectacle gratuit sera donné aux curieuses roses et blanches comme vous, qui brûlent du désir de voir un moine blanc et noir.

Rien de curieux pour moi comme le contraste de ma vie et de l'idée que vous vous en faites. La niaiserie appelée carnaval n'existe pas pour moi. Je suis plus solitaire que bien des moines. Je ne sors que le moins possible dans le jour, et je passe mes soirées à faire des lectures à ma pauvre bonne Lydia dont la vue est sérieusement menacée et que je cherche à consoler de la privation des livres anglais qui lui étaient chers. Je refuse tous les dîners, que j'ai en horreur, et mes amis les plus intimes n'obtiendraient jamais de m'y traîner une seule fois. J'éprouve le sentiment craintif d'une mère qui serait priée de quitter le berceau de son enfant malade. Je donne des distractions et je n'en ai pas, ni n'en veux chercher, si ce n'est dans le travail de mes nuits, qui sont mes refuges et mes forteresses.

Je voudrais savoir quelle amie est en ce moment près de vous, chère Alexandrine, ou quelle parente vous rend quelque

chose des soins que vous donnez à tout le monde autour de vous. Toujours est-il qu'il n'y a pas assurément d'*opération* à vous faire, comme à ce monsieur dont vous deviez accompagner la femme éplorée? Ce qu'il vous faut, ce me semble, c'est le grand air de Touraine, mon air natal, et, dit-on, l'usage de la limonade et des citrons. On l'employa près de moi à Londres, un jour d'hiver où le charbon de terre d'un de mes amis m'avait asphyxié près de sa cheminée. J'entendais parler autour de moi et ne pouvais ni faire un signe, ni ouvrir les yeux. — N'est-ce pas cela? — N'avez-vous pas senti combien on s'indigne dans son cœur de cette immobilité qui nous enchaîne?

Je suis désolé de penser que vous avez aussi éprouvé cette souffrance, mais je vois tant de calme, tant d'ordre, de régularité dans votre gracieux billet et dans votre écriture, qu'il me semble que rien de douloureux ne vous attriste à présent. Je voudrais bien qu'il vous plût, chère amie, d'écrire à côté de la date de vos lettres votre séjour du moment. Je vais probablement vous écrire à Dolbeau pendant que vous serez à Tours. Vous ne me parlez jamais de votre mère, de votre père, de mon cousin, votre mari, de votre fils. Je ne sais où il est élevé, ni par qui, si votre mère est guérie, si personne n'est souffrant parmi vos proches. J'aimerais à me représenter votre vie intérieure. Aucun de nous n'est isolé et comme posé sur la pointe d'une aiguille; notre vie est toujours appuyée sur quelqu'un, et resserrée par le voisinage des relations de famille, comme un arbre par les branches d'une forêt qui l'entoure, et quelquefois l'étouffe. — J'aimerais à connaître les frênes et les chênes qui vous pressent. — Parlez-moi d'eux, si ma bien véritable affection vous est toujours aussi chère qu'à votre dernier voyage (ou passage), si ancien déjà!

XVIII

Paris, lundi 15 avril 1861.

La vie est bonne pendant trente ans, chère Alexandrine; après cela on ne cesse, hélas! de voir souffrir et s'éteindre ceux que l'on aime... Je ne puis que vous plaindre d'être arrivée à ce degré de peines où, dans l'ordre de la nature, nous conduit infailliblement la vie de famille. — En vous écrivant je suis assis à la fenêtre, près du lit de ma chère Lydia, couchée encore depuis quelques jours et n'ayant que moi pour la distraire et la consoler.

J'ai sous les yeux les fenêtres de la chambre même où j'ai gardé pendant *cinq ans*, avec l'aide de Lydia, ma mère paralysée et mourante. Plus heureuse que moi, vous avez un père, un fils, des parentes ; et vous pouvez laisser à votre mari, mon cousin, le soin d'ordonner tout ce qui touche les ennuyeuses et fatigantes opérations du changement de domicile dont vous parliez.

Pour moi, je n'irais pas jusqu'à Saint-Cloud sans jeter l'incertitude et l'effroi de toute chose dans l'âme de tous les habitans de ma maison, qui ne savent que décider en mon absence.

Mon oncle le trappiste n'était pas plus cloîtré que je ne le suis, croyez-le bien ; mais il avait, dans sa cellule de la Val-Sainte, un renoncement à tous les attachemens de ce monde et à toutes les créatures du Seigneur que je ne saurai jamais atteindre.

Enfin mon imperfection en ceci me permet de vous dire bien vite, et en même temps que je l'éprouve, que vous ne sauriez avoir une seule peine sans que mon âme en soit remuée profondément, et que je ne sente dans mes yeux une larme que vous n'y verrez pas.

XIX

Paris, jeudi 10 octobre 1861.

Je reçois à l'instant votre douloureuse lettre, chère amie, et je ne perds pas un moment pour vous dire combien je prends part à cette affliction nouvelle, qui cependant n'était que trop prévue. — Vous avez au moins cette consolation, de n'avoir pas perdu un instant de sa vie sans la consoler, et comme je vous écrivais : *Ne vous ménagez pas*, aussi ne vous êtes-vous pas ménagée, et vous avez, je le crains, poussé trop loin le dévouement, puisque déjà vous commenciez à avoir la fièvre. Vous avez vu par ma dernière lettre qu'elle m'effrayait pour vous et que je vous parlais de chercher, dans cette triste maladie, un secours auquel bien des familles ont été forcées de recourir : le couvent des sœurs chrétiennes, aussi patientes qu'une fille peut l'être, mais insensibles par coutume, par lassitude de voir toujours souffrir auprès d'elles, et (il faut le dire), insensibles par *piété*, à force de considérer uniquement la vie future et de mépriser celle où nous sommes. Les saintes femmes secourent et consolent, mais ne souffrent jamais des cris, des reproches, des plaintes qui nous tuent dans nos familles, et qui ont dû vous faire bien du mal.

Comme j'ai coutume d'épargner à ceux que j'aime toute espèce

d'inquiétude inutile, et que je me serais reproché d'ajouter aux vôtres, je ne vous ai pas écrit que j'étais au lit depuis le 4 septembre, et c'est encore de ce lit que je vous écris en ce moment.

Lorsque vous êtes venue à Paris, je vous ai dit, je crois, que j'éprouvais déjà quelques douleurs nerveuses de l'estomac. On en accusait mon habitude de ne boire presque que de l'eau, de ne pas manger, d'oublier de dormir pour écrire, de dîner à sept heures du soir et déjeuner à trois heures après midi, et enfin ma tempérance, une *vertu!* Donc cette vertu m'a mis au lit, parce que les médecins m'ont donné des ordonnances sans nombre qui toutes m'ont été dangereuses, et ont produit ce résultat que des douleurs, des crampes d'estomac qui me saisissaient une fois dans six mois sont devenues périodiques et de chaque jour. On les traite à présent en me retenant au lit et dans la chambre, en m'affaiblissant par un régime tellement sévère que, pendant tout ce mois, je n'ai pris que du lait de chèvre froid et pas même du pain, qui serait un excès pour moi aujourd'hui encore. Et, comme en général les médecins ont la conscience parfaitement en repos pourvu qu'ils définissent bien le mal qu'ils ne guérissent pas, j'ajoute que les miens, car ils sont plusieurs et des plus illustres, nomment ma maladie : une *gastralgie*. Le nom étant grec, cela doit me suffire, puisqu'il signifie : douleur des nerfs de l'estomac.

Il a fallu le chagrin que vous m'annoncez pour que je vous aie parlé de moi, ce que je ne fais jamais. Je l'ai fait trop longuement et avec détail, mais c'est pour vous prouver qu'il ne faut pas moins qu'un obstacle pareil pour m'empêcher d'aller à Dolbeau.

Quand j'étais dans la Charente, d'où je vous écrivais souvent, ma chère Alexandrine, je fus atteint de la fièvre typhoïde, qui courait dans le pays et y détruisit tout un village. Je souffris et fus guéri, entre deux de nos lettres, sans vous le dire; et, Lydia n'écrivant pas, personne ne le sut à Paris. A peine dans les environs du Maine-Giraud, on crut que j'avais été un peu enrhumé. A quoi bon, disais-je, envoyer à ceux que l'on aime le poison d'une inquiétude qui serait d'autant plus grande qu'ils ne pourraient pas avoir d'assez promptes et continuelles nouvelles? N'ont-ils pas assez, pour les torturer, des ennuis de leur maison, et si j'en levais le toit cette nuit, qu'y verrais-je? — Des larmes peut-être. — Pourquoi en faire couler d'autres?

Ce sont les mêmes sentimens qui m'ont ordonné le silence

envers vous, chère amie; mais le voilà rompu, et je vous tiendrai plus au courant de ma maison à moi, mais par quelques mots seulement, car comment auriez-vous par moi cette fatigue de répondre, qu'en ce moment je ne veux point vous donner?

Longue à guérir, mais *sans danger*, tel est le caractère de cette maladie, selon tous les médecins, qu'il faut croire en cela. — Je veux vous le dire afin que vous sachiez bien que vous n'avez à me plaindre que de la vie de prisonnier qu'il me faut mener, vie tout à fait semblable à celle d'un naufragé de la Méduse, affamé et sortant du radeau, à qui l'on mesure goutte à goutte le bouillon et le lait de peur qu'il ne se tue en mangeant. Plaignez-moi donc, mais sans vous inquiéter dans votre cœur, que je connais si bon et si parfait pour moi. Plaignez-moi surtout d'une captivité qui fait que mon pauvre cœur à moi, je ne puis jamais suivre un de ses mouvemens. Aujourd'hui ils m'auraient emporté près de vous, n'en doutez pas.

XX

Paris, lundi 9 décembre 1861.

N'avez-vous donc pas eu près de vous assez de tableaux douloureux, et de détails comme les hospices en offrent aux sœurs de charité?

Vous me demandez le récit de ce que j'ai souffert, chère amie. Ce serait trop pour moi que de l'écrire, et de le lire trop ennuyeux pour vous. Ne vous l'ai-je pas écrit déjà? Depuis le 4 septembre jusqu'au 2 octobre, j'ai été condamné au régime d'Ugolin dans la tour de la Faim. Si j'avais eu quatre enfans pour me dire : *Mange de nous*, c'eût été un dédommagement, mais je n'ai porté à mes lèvres que deux tasses de lait de chèvre froid, chaque jour. Régime d'un berger de Virgile, qui donne peu de forces. On les a fait cependant revenir goutte à goutte, comme aux naufragés de la *Méduse*. A présent, je peux déjeuner; mais, je ne sais pourquoi (et le docteur Andral ne le sait pas non plus) je ne puis supporter le dîner. Le soir est sobre plus que la journée, et je ne peux prendre que des choses légères comme le tapioca. Rien de capricieux, à ce qu'il paraît, comme les nerfs qui tapissent l'estomac : je n'avais pas encore fait cette découverte. Tout cela s'appelle, comme je vous l'ai dit, du joli nom de *gastralgie*. C'est consolant. — A présent il m'est permis de sortir une heure en voiture de

temps en temps, et voilà tout. Je ne souffre plus et n'ai besoin que de repos. — En conséquence, je travaille toujours.

Il est bien vrai que l'âme est plus libre lorsque la pesanteur des repas ne l'écrase pas de ses lourdes fumées intérieures. Il n'y a que Brahma et Bouddha qui l'aient compris. Les Indous regardent comme un crime de manger tout ce qui a eu la vie, et ils meurent de faim quand le riz leur manque, plutôt que de boire le sang des animaux, comme nous faisons en mangeant leur chair. Aussi sont-ils récompensés de leur foi sincère et aveugle par des incarnations successives, qui leur font espérer à tous de revivre sous la forme bienheureuse d'un éléphant blanc.

Samedi 13 décembre.

L'ennui de parler de moi m'a donné un nouvel accès de silence. Il faut me le pardonner. Songez un peu à rapprocher les dates et vous trouverez que, tandis que vous pleuriez auprès de votre bonne mère, on pleurait auprès de moi. Du 4 septembre au 3 octobre on me croyait en danger. Souvenez-vous que Lydia devient presque aveugle et que c'était pour moi une affreuse pensée que de ne pouvoir plus la distraire par des lectures ou des conversations enjouées sur des choses indifférentes et mondaines. Il m'était défendu de parler et de recevoir. Je ne peux penser à moi au point de faire la moindre absence de chez moi. — Il faut toujours que les meilleurs domestiques du monde, comme sont les miens, dont je suis content, soient sous l'œil du maître, qui est forcé de remplacer, hélas! les yeux de la maîtresse dont l'un est éteint et dont l'autre se ferme.

La seule consolation que j'aie reçue est dans mon invincible habitude de l'étude. Plus elle est abstraite et plus elle m'absorbe et me fait oublier mes chaînes. Ajoutez à cela que je n'aime et ne supporte guère en fait de nourriture que le pain et l'eau, et vous aurez un prisonnier parfait. Je me serais parfaitement trouvé du régime du *Masque de fer*.

Vos huîtres m'ont fait mal, *six* étaient pour moi une orgie. Je ne tenterai plus ce régime. A présent je dis à tous mes savans docteurs de Paris : « Il n'y a rien de ce que vous m'avez ordonné qui ne m'ait fait mal. Bismuth, belladone, laurier-cerise, eaux de Vichy, eaux de Bussang, liqueur jaune (et infernale) de la Grande-Chartreuse, etc., tout m'a blessé et déchiré dans ce qui était intérieur, tout à l'extérieur a été inutile. Une seule chose

qui ne vient pas de vous me fut salutaire : l'honnête bouillon de poulet mêlé de bouillon de veau. » — O science! ô graves délibérations! ô clinique! dissections et dissertations! O Molière! — *Dignus es intrare in nostro docto corpore!*

J'ai dit cela hier à un candidat qui veut le fauteuil de Scribe et, à son défaut, celui de Lacordaire...

Je regrette profondément ce religieux éloquent. Il ne s'est assis qu'un jour à côté de moi, et je ne croyais pas lui avoir serré la main pour la dernière fois.

Je baise la vôtre, chère Alexandrine, avec tous les sentimens que je ne vous écris pas et que vous connaissez.

XXI

Du Vendredi saint au Samedi saint
19 avril 1862.

C'est assurément une action très vertueuse que de rassurer une amie, mais s'il s'agit de lui faire faire une sorte de voyage inutile; et si elle ne doit y trouver qu'une triste déception, il faut cesser de lui faire illusion par la gaieté du langage et par des anecdotes. Il faut dire la vérité.

Les médecins n'ont encore réussi ni à me tuer, ni à me guérir. Je souffre horriblement de ces crampes des nerfs de l'estomac. Ne pouvoir ni manger ni boire sans une douleur aiguë qui donne un tremblement violent et rejette ensuite sa victime dans une prostration accablante, voilà mon état. Une seule chose étonne tout le monde, c'est que j'y aie pu résister et être vivant encore.

Si donc votre amie vous implore, venez la voir et lui apporter le secours de votre gracieuse animation d'esprit; mais vous ne viendrez que pour elle.

Mais parlons d'autre chose que de moi, sujet que je déteste. — Savez-vous qu'il n'y a rien de plus beau que ce mariage de deux âmes pures que vous m'annoncez?

Vous n'avez qu'un raisonnement à employer et quelques lectures.

1° On mettra entre les mains de la fiancée un rosaire ou un scapulaire quelconque (je suppose le vôtre). Puis on lui donnera à lire, après la messe, *la Fleur des saints*. Là elle verra que, dans la primitive Église, le mariage fut considéré souvent comme impur

et que beaucoup de saints, mariés avant leur conversion à l'Église chrétienne, firent vœu de vivre dans le désert avec leur femme, mais de l'aimer comme une sœur. Leur sainteté leur fit ainsi une seconde virginité, infiniment plus belle et plus méritoire que la première, puisque la tentation était là, tout à côté des mariés. Ils y gagnèrent le ciel d'où ils nous bénissent, et l'honneur d'être inscrits sur notre calendrier.

2° On fera lire à la fiancée Platon et tous ses dialogues, afin qu'elle ait pour le corps périssable le juste mépris qu'il mérite; et elle ira à l'autel sans toucher la main de ce guerrier, notre cousin, qui l'a déjà devancée, à ce qu'il paraît (d'après votre récit), dans ces pieuses résolutions. La nuit elle n'aura pas besoin de prendre de chloroforme, comme la jeune et prudente Anglaise que vous savez. Personne n'attentera à sa pudeur, et vous entonnerez avec les deux époux un cantique d'actions de grâces.

Félicitez donc Fulgence, que je vois très proche du Paradis en ce moment.

Saint Augustin dit que nous renaîtrons après Josaphat dans notre corps, mais à la condition de ne pas nous en servir. Il sait parfaitement que ce corps aura *trente-trois ans*, âge de la mort de N.-S. (ceci a fait murmurer les jeunes filles mortes à dix-huit ans, et que l'on vieillit). Il ajoute que notre corps aura la taille de 5 pieds 3 pouces, qui était celle de J.-C. Enfin il n'y a point de mystères pour les saints, puisque tout est si bien expliqué par eux, et nous en aurons deux dans notre famille, où je n'en connaissais pas encore. Cela doit vous causer, ce me semble, une grande joie, chère belle amie; et comme c'est aujourd'hui samedi saint, recommandez-moi à leurs prières, *quoique indigne* (selon la formule des capucins).

Bonsoir, chère belle amie, voilà cinq heures du matin, et peut-être le jour m'apportera-t-il ce qu'il ôte aux autres, quelques momens de sommeil?

XXII

Paris, lundi 29 septembre 1862.

Tout souffrant que je suis, j'attendais minuit avec impatience pour vous écrire en paix. Tout le jour j'ai gardé Lydia pour m'efforcer de la distraire de ce qu'elle souffre. Sa vue s'affaiblit de plus en plus et ce n'est qu'après des douleurs de tête d'une

grande violence que ses yeux se voilent et qu'une sorte d'ombre complète les couvre à tel point qu'elle est prête à tomber dans les appartemens où il faut qu'on l'accompagne en la soutenant. Cela me remplit de tristesse et d'effroi; comment pourrais-je penser à moi-même au milieu de ces inquiétudes bien plus graves? Aussi je n'en veux plus parler, même à vous, chère amie. Après l'ennui de souffrir ces lentes affections nerveuses, le plus grand c'est de les décrire.

Dans les temps de médecins où nous vivons, il est bon de s'avertir. Je suis persuadé que Castaing serait acquitté aujourd'hui. Il n'aurait qu'à dire au tribunal : « Je suis homéopathe, j'ai donné du poison, c'est tout simple. Tout médicament est un poison. Si la dose était un peu trop forte, tant pis pour le malade, sa constitution n'a pas permis de le guérir. »

Et n'allez pas croire que ce soit une conjecture satirique, tout simplement : c'est l'histoire contemporaine. Un certain docteur *homéopathe* me dit à moi, à moi-même, à moi seul, parlant à ma personne, ce qui suit, de l'air le plus radieux, le plus satisfait, confiant en lui-même et triomphant :

« — Monsieur, rien n'est si inoffensif assurément qu'un collier de corail, n'est-ce pas ?

— Assurément, monsieur; j'en ai vu, dis-je, sur de très belles épaules qui ne s'en trouvaient pas blessées.

— Et si on avalait un grain de corail on n'en éprouverait aucun mal?

— Je suis ravi de le savoir, dis-je, car si, dans un transport d'amour, il en restait un dans la bouche de l'un de mes *cent soixante-trois* cousins, qui sont tous mes neveux adolescens, ce serait fort dangereux.

— Eh bien ! monsieur, nous venons de découvrir que ce même grain de corail, pilé, en poudre, est le poison le plus subtil et le plus prompt qui existe. »

Ici il s'étala sur son fauteuil d'un air de triomphe et ajouta :

— Monsieur, cette épreuve-là, cette heureuse découverte m'a coûté *quatre hommes !*

— S'il vous plaît de ne pas me compter comme le *cinquième*, vous m'obligerez fort, lui dis-je.

Eh bien ! chère Alexandrine, je vous dirai comme Manlius Capitolinus : — *Qu'en dis-tu?* N'est-ce pas que l'honorable docteur Castaing fut un saint, et qu'on doit le réhabiliter *avec statue* expiatoire?

Toujours est-il que vous vous défierez du corail.

Hier *j'eus* la visite de mon *cousin* M. de la Rivière (Auguste). Et je fais ici la même faute de français si chère à Mme de Sévigné, qui recule tout jusqu'aux temps fabuleux, je ne sais pourquoi. Mon *cousin* ne m'a point conféré d'autre grade que celui-là, auquel je riposte toujours par le même nom, qui est parfaitement dû à l'un des fils d'Angélique de Vigny, qui aimait à me tenir sur ses genoux en donnant à manger à ses paons, desquels la roue aux cents yeux éblouit encore les miens, au souvenir seulement. — Ma mémoire m'amuse dans ces petites choses même. Jugez, je vous prie, des consolations qu'elle m'apporte dans mes insomnies quand je lui donne à revoir des tableaux moins anciens et plus séduisans encore, moins candides peut-être. Qui sait? Rêveries de prisonnier qui écrit dans son lit à la lampe.

Notre cousin ne m'a pas parlé de votre chute, et moi, par discrétion, je n'ai point fait de questions, selon ma coutume, sachant d'ailleurs qu'elle n'est plus pour vous un obstacle à rien, mais seulement une petite leçon de prudence sur les escaliers. — Suivez bien ce conseil un peu rude de la Providence, et demandez à votre père si un vrai jurisconsulte comme lui n'acquitterait pas Castaing. J'y tiens beaucoup.

XXIII

Paris, samedi 3 janvier 1863.

Non, ne venez pas encore, mon amie (1). — Il est trop tard pour la première épreuve et pour mes plus graves et funèbres devoirs; et il est trop tôt pour que les consolations me soient possibles à entendre. Les essais qui m'entourent ne font que m'accabler, et portent *jusqu'à la maladie* le supplice que chaque parent ou chaque ami m'apporte avec une tendresse qui me touche profondément, mais à laquelle je n'ai pas la force de répondre sans me tuer.

Dans un peu de temps j'aurai besoin de votre gracieuse présence et je vous la demanderai; mais aujourd'hui la solitude et le silence sont si sévèrement ordonnés pour moi que les médecins regardent déjà, en ce moment, avec ombrage, ce billet que je vous écris; et peu s'en faut qu'ils n'invoquent des autorités de famille et d'amitié pour m'interrompre.

(1) Mme de Vigny venait de mourir.

On a quelque crainte que la fièvre ne revienne malgré moi condamner ma porte *ce mois-ci*, et il faut bien que d'elle-même elle se condamne, cette porte douloureuse, jusqu'aux jours de calme où je vous écrirai pour vous prier de venir m'apporter quelques heures...

Jusque-là ne cessez pas de surveiller votre santé, troublée aussi par la grande douleur qui vient d'être la vôtre; et de temps en temps, répondez, par quelques lettres venues de votre cœur aux appels que le mien lui fera et aux récits douloureux qu'il ne peut pas lui faire aujourd'hui sans achever de se déchirer.

XXIV

Paris, jeudi 2 avril 1863.

Si j'ai gardé le silence après votre dernière lettre, chère Alexandrine, c'est qu'il y a un si cruel contraste entre mes souffrances de l'âme et du corps et la légèreté cavalière de vos lettres que je ne pouvais me décider à vous empêcher de jouir en paix de votre vie évaporée. Tous vos bals n'étaient pas dansés encore, je crois, et quoi que vous en disiez, vous n'y preniez point de peine. Vous m'avez écrit comme on continue un dialogue avec son danseur, parce que votre *police* est mal faite et qu'on vous a mal rendu compte de mon état. On a bien fait et je m'en suis applaudi. Nos usages mauvais veulent que, dans ces cruels et éternels adieux, faits au milieu des larmes que l'on veut inutilement contenir, les hommes n'aient pas la liberté de s'enfermer avec leur douleur; et rien ne m'a été épargné des affreux détails, des déchirantes dispositions qu'il faut ordonner soi-même. Qu'auriez-vous fait ici, vous, femme inutile? Mes parens et mes amis ont été pleins de bonté pour moi; et tandis que j'étais (comme, hélas! je suis encore) affaibli au point de ne pouvoir me soulever de mon lit sans l'aide de deux personnes, pendant que je me trouvais mal à chaque instant, ils m'ont remplacé dans l'ordonnance des sombres cérémonies à l'ambassade anglaise, et dans son église, et au dernier lieu du repos éternel. — Mais malgré eux les hommes froids et blasés sur les deuils, qui sont agens des *pompes funèbres*, venaient directement à moi recevoir des ordres et (selon leur terme hideux) apporter *la note*, comme le lendemain d'un repas de corps chez un restaurateur. — On les a chassés, et du fond de mon lit je les ai payés moi-même, après que l'un de mes

amis leur a donné une sévère leçon. Mais ce ne sont là que les premières épines de mon martyre.

Je possède à perpétuité un caveau de famille à Montmartre et il a fallu y faire trois sortes de travaux : l'exhumation et l'inhumation nouvelle des cendres de ma mère, creuser plus profondément son caveau dans la terre, former au-dessus un second caveau et y descendre cette chère enfant que depuis 1825 je préservais de ce coup trop prévu qui frappe toute sa famille, celle que je préservais de tout, et pour qui j'avais sacrifié tous mes goûts de voyage, tous les désirs de liberté ou de science, afin de me vouer à son salut comme une mère à sa fille, toujours garde-malade et inquiet nuit et jour, mais lui épargnant toutes les peines de la vie, les prévoyances nécessaires des affaires. J'étais récompensé par une sorte de joie secrète de l'avoir sauvée chaque soir, après l'avoir vue en péril presque chaque matin. Mais, hélas! cette fois je suis vaincu. Je semblais prêt à être guéri, je la pouvais conduire au Bois de Boulogne. Elle en venait avec moi et l'une de ses femmes, gaie et ayant vu avec moi l'essai d'un ballon. Mais tout à coup paralysée, elle dut être portée sur l'escalier, et ce fut la dernière fois qu'elle le monta. La rapidité de l'attaque fut inexorable; mon médecin et le docteur Cruveilhier y épuisèrent tous les secours de leur science; et sans un moment d'espérance, mais heureusement sans douleur, cette âme si pure et si bonne me quitta en me disant : *Mon bon Alfred, je ne souffre pas.* — Seule et dernière consolation.

Puisqu'il faut vous parler de moi, sachez donc qu'il n'y a pas depuis cette nuit-là de martyre comparable au mien. Une rechute profonde, accablante, dans cette *gastralgie* m'a saisi tout entier et mes nerfs sont frappés cruellement. Voici ma vie. Affaibli comme vous le savez par cette vie de prisonnier, car depuis *deux ans* je ne suis pas sorti et ne peux marcher, j'ai *toutes les nuits* une insomnie qui me condamne à compter tous les coups de ma pendule. Les maladies sans fièvre sont les plus longues, disent les médecins : je l'éprouve, et même dans ces horribles tourmens je n'ai point de fièvre. J'allume mes bougies et j'écris, mes yeux en sont brûlés. Je les éteins; reviennent les souvenirs récens et sombres; et les larmes, que j'ai la force de cacher aux vivans dans la journée, reprennent leur cours. Enfin arrive la lumière du jour. On m'apporte ma seule nourriture, une coupe de lait chaud et, par une étrange régularité de

la nature qui veut vivre en dépit de tout, je dors pour *une heure et demie*. C'est mon seul sommeil. J'en sors moins malade, en ce moment, et il me donne assez de force pour vous écrire.

Mais autre chose est survenu en moi. Après une vie toujours active, une immobilité de deux ans a altéré ma constitution et tous les jours mes jambes sont gonflées, et je ne peux ni me lever d'un fauteuil, ni marcher dans la chambre sans le soutien de deux personnes. Les frictions de toute sorte n'y ont rien fait, et aujourd'hui même je suis dans le même état.

Vers trois heures, on *me lève*. Je cherche alors à recevoir mes parens et à leur *paraître* guéri; mais ces efforts-là me font mal presque toujours. Cependant il me semble que j'ai quelquefois réussi, car vous me paraissez très rassurée et vous m'écrivez, en folâtrant, que c'est pour ne reparaître que tel que j'étais que je reste chez moi. Cependant je dois croire qu'en d'autres récits, mes parens sont moins optimistes, car nous avons des cousines pieuses qui ont multiplié près de moi les amulettes, les médailles de la Vierge immaculée, et même des saintes amoureuses comme M[me] de Chantal.

Le pauvre archevêque de Paris (que ces médailles n'ont malheureusement pas sauvé) m'est venu voir trois fois, comme depuis, l'évêque d'Orléans et un certain nombre d'abbés que je vous décrirai plus tard, ainsi que leurs rapports avec moi, en grand détail et vérité historique.

Voilà, ma chère amie, l'état des choses. Comment le trouvez-vous?

A présent je ne puis avoir de *volonté* sur ce que vous ferez de voyage, si vous ne m'écrivez d'abord ce qu'il vous est *permis* de faire dans votre position.

Pour combien de temps pouvez-vous habiter Paris? M[me] de Croy vous loge-t-elle chez elle pendant votre séjour? Aurez-vous dans l'été une autre occasion de revenir à Paris? Quels sont ces *projets* que vous me faisiez sous-entendre dans votre première lettre? Vous paraissent-ils praticables à présent? Vous savez mon état. Jugez vous-même.

Si vous veniez à présent vous n'auriez rien à faire qui me fût utile comme vous l'offriez, et comme les hommes seuls de notre famille l'ont pu faire; et pour moi ce serait un supplice de Tantale que de ne vous voir que peu d'instans dans la journée, de 3 heures à 6 heures du soir, troublé sans cesse par des visites que *les liens du sang*

rendent inviolables, qui entrent à tout moment, restent longtemps, questionnent sans cesse, mettent la victime sur la sellette, observent, épiloguent, chuchotent, font parler les domestiques tout bas, et se mêlent de tout.

Cependant il serait possible dans la soirée de s'y dérober, mais trop rarement, et à l'heure où il faut que commencent les *frictions* ordonnées, et où il faut aussi que je sois péniblement porté dans ce lit qui ne connaît plus le sommeil.

Répondez-moi, je vous prie, avec un peu plus d'attention et beaucoup d'explications.

Si Mme de Croy vous est, comme tous les ans, utile en vous donnant un centre de maison d'où vous partez chaque jour pour faire vos *trente* visites *nécessaires*, *indispensables*, supposez-moi à Londres et venez vous acquitter de ces délicieux devoirs. Mais si c'est dans la sincère volonté de me voir, et de me voir longtemps de suite, sans précipitation ni souvenir des autres, des étrangers; de voir la vérité des choses et des sentimens ensemble, de juger le présent et l'avenir pour tâcher de faire sortir de tous deux quelque chose qui ait une apparence de bonheur et de consolation, ce sera impossible en ce moment de souffrances extrêmes où je suis, et au milieu des empressemens exagérés de tant de monde, de tant de recettes de guérison que l'on m'apporte, avec des médecins tout neufs dont chacun a fait des miracles, et de petits abbés qui en ont vu plusieurs dans la semaine exécutés par eux.

Voyez, mon amie, et ne laissez, je vous prie, sans réponse aucune de mes questions.

Vous parlez beaucoup de croire et de croyans. Croyez en moi, avec une ferme foi (1).

Au lit, à 2 h. et demie après-midi.

ALFRED DE VIGNY.

(1) Alfred de Vigny est mort le 17 septembre 1863. Cette lettre est la dernière qu'il ait écrite à Mme du Plessis.

LES COLONIES ANGLAISES

ET LES

PROJETS D'ORGANISATION DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

I

L'Empire britannique est le plus vaste qui ait jamais existé : son étendue est triple de celle de l'Europe et dépasse le cinquième de la surface totale des terres émergées, laissant bien loin en arrière les territoires, pourtant énormes, occupés par la Russie, la Chine, les États-Unis d'Amérique, le Brésil; sa population est probablement quelque peu inférieure à celle du Céleste Empire, mais n'en forme pas moins un quart de l'humanité. Sans doute, les pays soumis au sceptre de la reine Victoria sont dispersés sur tous les points du monde, au lieu de former une masse compacte comme les contrées que nous venons de nommer, ou les grands empires de l'antiquité. Mais ce manque de cohésion est plus apparent que réel. Les moyens de communication sont devenus si rapides de nos jours qu'il suffit à peu près d'un mois pour se rendre d'un point à un autre de l'Empire britannique, si éloignés soient-ils. Il fallait assurément plus de temps, il y a dix-huit cents ans, pour traverser l'Empire romain, et il en faut plus encore aujourd'hui pour passer d'une extrémité à l'autre de l'Empire russe. Dira-t-on que l'obligation de traverser les mers pour parcourir les possessions de l'Angleterre est une cause de faiblesse pour cette immense domination? Mais la mer n'est-elle pas anglaise, au dire de tout bon Anglais, que justifie la puissance de la flotte britan-

nique? Loin de les séparer, l'Océan est le lien qui réunit ces membres épars. La Grande-Bretagne est en quelque sorte chez elle sur les chemins maritimes qui conduisent à ses dépendances; elle peut empêcher les autres États de communiquer avec les leurs ou du moins leur créer mille difficultés à le faire. C'est ce qui distingue essentiellement l'empire colonial anglais : sa métropole est maîtresse des mers, les communications entre ses diverses parties sont aussi assurées en toute circonstance que si elles formaient un territoire continu.

Ce qui subsiste, en dépit du télégraphe et de la vapeur, en dépit de la puissance de la flotte britannique, c'est la variété des races et des climats qui se partagent l'Empire. De cette variété résulte l'absence d'un organe de gouvernement commun et une extraordinaire complexité dans la manière dont sont administrées les différentes possessions de l'Angleterre. Blancs de l'Australie ou du Canada, populations mêlées du Cap et de Natal, Asiatiques de toute sorte, noirs plus ou moins civilisés des Antilles, nègres tout à fait primitifs de l'Afrique, Papous de la Nouvelle-Guinée, les Anglais n'ont pas eu la folie de croire que le même régime convînt à tous ces peuples; ils n'ont pas pensé non plus qu'il fût possible d'installer dès l'abord dans des territoires tout récemment acquis le même appareil gouvernemental que dans des pays qu'ils possèdent depuis longtemps, les conditions de race et de climat fussent-elles semblables. Toutes ces contrées ne sont même pas pour eux des *colonies*, et le terme plus général de *possessions* anglaises est le seul qu'ils jugent applicable à toutes les dépendances du Royaume-Uni. C'est ainsi qu'elles sont désignées dans les publications officielles qui ont trait à toutes les parties de l'Empire, comme par exemple le *Statistical Abstract for the Colonial and other possessions of the United Kingdom*. Parmi les possessions qui ne sont pas des colonies, il faut mentionner au premier rang l'Inde et ses dépendances, formant un empire dans l'Empire, gouvernée par un vice-roi sous l'autorité d'un ministre spécial, qui administre lui-même, par d'autres intermédiaires, divers groupes d'îles et les importantes positions militaires d'Aden et de Perim; — il faut citer ensuite les protectorats des Somalis, de la côte du Niger et de l'Ouganda, qui sont rattachés au ministère des Affaires étrangères; — l'île de l'Ascension qui dépend du ministère de la Marine; — et surtout les territoires de la Compagnie Royale du Niger, de la Compagnie Impériale de

l'Afrique de l'Est, de la Compagnie Britannique de l'Afrique du Sud, de la Compagnie du Nord de Bornéo : les Anglais n'ont pas hésité à recourir de nouveau aux compagnies à charte, si propres à étendre sans grands frais l'influence d'une nation, à mettre un peu d'ordre dans les pays neufs, à leur donner un premier degré de développement commercial. Sans se laisser arrêter, comme on l'a fait en France, par les préventions de légistes étroits et des discussions byzantines sur la délégation de la souveraineté, ils ont reconnu à ces compagnies des droits régaliens, et ont ainsi reconstitué, à la fin du XIX[e] siècle, ces précieux instrumens qui ont si bien servi au XVII[e] et au XVIII[e] siècle les divers peuples européens : au même besoin ils ont compris qu'il fallait le même organe.

Les autres possessions britanniques sont des « colonies » ou du moins dépendent du ministère des Colonies : elles sont au nombre de quarante-deux, qu'on peut diviser en quatre classes, d'après le *Colonial Office list* pour 1895 : six d'entre elles n'ont aucune assemblée délibérante, et le pouvoir législatif y appartient au gouverneur nommé par la Couronne (1); seize ont un « conseil législatif » nommé entièrement par la Couronne (2); dans neuf, une partie des membres du conseil législatif est choisie par des corps électoraux, le plus souvent assez restreints (3). Enfin les onze colonies restantes jouissent du *self-government* complet; elles ont un organisme parlementaire tout semblable à celui de l'Angleterre : deux Chambres, dont l'une est élue, en général, au suffrage universel, un ministère responsable, un gouverneur représentant la reine sans avoir plus de pouvoirs qu'elle. La Grande-Bretagne n'intervient jamais dans leurs affaires intérieures. Si ces possessions ont été jugées dignes de s'administrer ainsi elles-mêmes, c'est que la population d'origine européenne y est nombreuse ; dans neuf d'entre elles, le Canada, Terre-Neuve et les sept colonies australasiennes, l'élément indigène est négligeable; dans les deux autres, le Cap et surtout Natal, il conserve

(1) Ces six colonies sont : Gibraltar, Sainte-Hélène, l'île Labouan au nord-ouest de Bornéo, et trois territoires sud-africains, le Basoutoland, le Bechuanaland britannique (ce dernier annexé depuis quelques mois à la colonie du Cap), et le Zoulouland.

(2) Les colonies appartenant à cette seconde catégorie sont : la Nouvelle-Guinée, Ceylan, les îles Falkland, Fidji, les Seychelles, Hongkong, les colonies de la côte ouest d'Afrique, la plupart des Antilles et le Honduras britannique.

(3) Malte, la Guyane anglaise, l'île Maurice, les îles Bahamas, les îles Bermudes; la Jamaïque, la Barbade, les îles Sous-le-Vent (Antilles).

cependant la majorité; aussi sont-elles venues plus tard à une vie autonome : le Cap en 1872 et Natal en 1893 seulement; encore les affaires indigènes sont-elles dans ce dernier pays en partie soustraites au parlement local et réservées au gouverneur comme elles l'ont été longtemps en Nouvelle-Zélande. L'Angleterre n'a pas voulu que la population noire fût victime des préjugés d'une minorité de blancs dix fois moins nombreuse; de même que par un autre acte de sagesse, en sens inverse, elle n'a pas concédé aux noirs des Antilles, frottés seulement d'un léger vernis de civilisation, le *self-government* dont ils ne se seraient servis, — l'exemple des Antilles françaises le prouve, — que pour opprimer les blancs et entraver les progrès des îles.

En disant qu'il n'existe pour toutes ces diverses parties de l'Empire britannique aucun organe de gouvernement commun, nous n'avons garde d'oublier que l'autorité du parlement de Westminster, du « Parlement Impérial », pour employer une expression devenue presque officielle, s'étend à elles toutes. Il plane au-dessus des gouvernemens locaux; ceux-ci n'existent qu'en vertu de lois votées par lui, et la constitution d'aucune des dépendances ne peut être modifiée sans son assentiment, qui n'est jamais refusé, il est vrai, aux colonies autonomes, lorsque les Chambres locales se sont prononcées. D'ailleurs, même dans les colonies à gouvernement parlementaire, les gouverneurs ont, théoriquement du moins, comme la reine en Angleterre, le droit de refuser leur signature à un bill voté par les Chambres, qui ne peut alors devenir une loi. Ils n'en usent jamais pour les affaires purement intérieures, mais il leur arrive parfois de réserver leur assentiment et d'en référer à la reine, c'est-à-dire, en fait, à ses ministres, lorsqu'il s'agit de questions pouvant intéresser l'ensemble de l'empire, ou même des nations étrangères. On le voit, cependant, le lien qui réunit les colonies à la mère-patrie est fort lâche. La faiblesse en est particulièrement sensible sur le terrain des relations commerciales : chacune des possessions britanniques, colonie de la Couronne ou colonie autonome, est maîtresse de ses droits de douane, et, de tous côtés des tarifs, en général très élevés, hérissent de barrières presque infranchissables le territoire de l'empire. Les produits des autres dépendances de l'Angleterre et de la métropole elle-même ne sont pas mieux traités à l'entrée d'une colonie que les importations de l'étranger. D'autre part, le Royaume-Uni ne favorise aucunement les mar-

chandises coloniales et ouvre librement ses ports aux denrées du monde entier. Au point de vue militaire aussi, l'Empire britannique est entièrement inorganisé, en ce sens que c'est la métropole seule, ou presque seule, qui doit subvenir avec sa flotte à la défense de toutes ses dépendances. Resserrer les liens qui unissent entre elles toutes les parties de l'Empire, en commençant par s'occuper des questions commerciales et militaires, telle est la conception de l'impérialisme britannique dont l'idéal, le but, éloigné, mais qu'on espère atteindre un jour, est la fédération du Royaume-Uni et de ses colonies.

Cette idée impériale est essentiellement moderne, contemporaine même; elle n'a commencé à germer que depuis un quart de siècle sur le sol de la Grande-Bretagne. Elle était incompatible avec l'ancien système colonial qui, tout en concédant parfois aux colonies d'assez grandes libertés intérieures, laissait la métropole maîtresse de régler à son gré et à son avantage les relations commerciales : seule à approvisionner ses possessions d'articles manufacturés, elle assurait en revanche un traitement privilégié dans ses ports à leurs produits bruts. Après la perte des colonies américaines, les seules qui fussent habitées par une nombreuse population blanche, l'Angleterre, qui douta un instant alors de sa vocation colonisatrice, ne posséda plus pendant longtemps, en dehors de l'empire des Indes encore en formation et administré par la Compagnie, que des îles à sucre, quelques comptoirs africains et de vastes étendues ou bien tout à fait vacantes et transformées en lieux de déportation comme l'Australie, ou très peu peuplées, et habitées en majeure partie par les descendans de ses anciens ennemis, Français ou Hollandais, comme le Canada ou le Cap de Bonne-Espérance. Les libertés locales y étaient très étroitement mesurées, les rapports commerciaux réglés par un protectionnisme rigide, et un projet de fédération n'aurait point eu de sens, puisque l'action du gouvernement métropolitain se faisait sentir très directement dans toutes ces dépendances où la population blanche était fort peu nombreuse.

Plus tard, lorsque l'ancien système mercantile fut abandonné, lorsque le mouvement libéral anglais eut abouti en 1846 à l'abolition des lois-céréales et à l'établissement du libre-échange, lorsque enfin l'Australie et le Canada eurent assez développé leur richesse et leur population pour que des institutions représentatives et bientôt le *self-government* complet leur fussent accordés, on

en vint à considérer en Angleterre l'existence de l'Empire britannique comme un phénomène transitoire. La parole de Turgot, « qu'une colonie devenue adulte se détache de la mère patrie comme un fruit mûr d'un arbre », prononcée avant la guerre de l'Indépendance américaine, avait été vérifiée une première fois par cette guerre; confirmée ensuite par l'affranchissement des colonies espagnoles et de Saint-Domingue, puis par la séparation du Brésil et du Portugal, elle devint un article de foi. Vers 1850 ou 1860, tout le monde croyait assurément, en Angleterre comme ailleurs, que l'Empire britannique, *Greater Britain*, la « Plus grande Bretagne », seul survivant, comme le fait remarquer l'historien Seeley, de toute une famille d'empires,— la Plus grande France, la Plus grande Espagne, le Plus grand Portugal,— pour avoir duré plus longtemps qu'eux grâce à la sagesse et à la puissance maritime de la métropole, n'en était pas moins voué à une dissolution prochaine. Encore quelques dizaines d'années au plus, et l'Australie, le Canada, le Cap, les Antilles même proclameraient leur indépendance et formeraient de nouvelles nations! Le but que devait se proposer l'Angleterre et qui était atteint par l'octroi d'institutions libérales, c'était seulement de faciliter la séparation, de la rendre amiable, en sorte que de bons rapports subsistassent ensuite entre elle et ces nouvelles nations de même race. L'apôtre du libre-échange, Cobden, prêchait même l'abandon de l'Inde où l'Angleterre ne jouait à son sens que le rôle odieux d'un oppresseur.

II

A partir de 1870 ou de 1875, et surtout dans ces quinze dernières années, on a commencé dans le Royaume-Uni à envisager la question coloniale d'une autre façon. On s'est demandé si la séparation des colonies était un fait aussi inéluctable qu'il avait paru l'être longtemps. Dans un monde renouvelé par les moyens de communication rapide, où la distance devient un facteur tous les jours moins important, l'Empire britannique apparaît aux yeux de beaucoup d'esprits non plus comme un anachronisme, comme un vestige du passé destiné à disparaître, mais plutôt comme un précurseur, comme un type particulièrement approprié aux conditions d'existence modernes. Ne voit-on pas en effet se reformer de toutes parts de grands empires analogues à ceux qui disparurent

à la fin du xviiie et au commencement du xixe siècle? Les vieilles puissances colonisatrices, comme la France, ne sont pas seules à rentrer en lice; les plus jeunes nations de l'Europe, l'Allemagne, l'Italie, à peine constituées, se jettent dans la même voie. L'Angleterre elle-même participe largement à la curée de l'Afrique et s'y taille de nouveaux et vastes domaines. Sans doute, ce sont là principalement des possessions d'un autre genre que les anciennes colonies anglaises ou espagnoles du Nouveau-Monde; et il semble bien acquis aujourd'hui que les pays tropicaux du moins, habités par des races barbares ou trop indolentes, doivent rester très longtemps, sinon toujours, aux mains des peuples européens, si l'humanité veut tirer parti de leurs vastes ressources. Mais pourquoi les colonies de peuplement elles-mêmes, les contrées d'outre-mer habitées par des hommes de sang britannique, ne resteraient-elles pas aussi unies à la mère patrie, non plus comme des sujettes, mais comme des égales, comme des associées? Les vexations d'une politique maladroite, égoïste et hautaine, peu respectueuse de leurs droits, a conduit à une rupture violente les colons anglais et espagnols du Nouveau-Monde. Aujourd'hui que les grandes colonies anglaises jouissent de toutes les libertés qu'elles peuvent désirer, les mêmes causes de séparation n'existent plus, et si l'on réfléchit aux nouvelles données du problème, la dislocation de l'Empire britannique ne paraît nullement inévitable. Cette concession même des institutions parlementaires, que l'on considérait comme devant préparer l'indépendance des colonies, semble devoir servir à les maintenir unies à la métropole. Mais s'il en est ainsi, si l'empire doit durer, il faut donner plus de consistance aux relations entre ses divers membres; il faut resserrer, suivant un plan défini, ces liens qu'on avait laissés se relâcher, alors que la rupture en semblait fatale et même prochaine; il faut remanier, rajeunir, raffermir la constitution de l'Empire, — ou plutôt il faut la créer, car, à vrai dire, elle n'existe pas.

L'idée impérialiste, qui est dans la logique de la situation actuelle de la Grande-Bretagne et de ses colonies, a tiré deux puissans soutiens de préoccupations commerciales et militaires. Si l'on avait pu croire, après le traité de commerce de 1860, que le monde entier serait bientôt converti au libre-échange, et que la certitude de trouver partout des débouchés assurés aux produits des industries nationales rendrait la possession de colonies tout à

fait inutile au point de vue du commerce, la réaction protectionniste qui a commencé de sévir depuis déjà quinze ans a montré que ces espérances n'étaient que des illusions. Aussi l'Angleterre industrielle ne voit-elle pas d'un mauvais œil des projets qui, en se réalisant, conduiraient, sinon à l'établissement d'une union douanière de l'empire, du moins à la réduction en sa faveur des tarifs des colonies; et celles-ci, menacées de voir leurs produits bruts exclus des grands marchés du continent européen, se tournent vers la mère patrie pour lui demander de leur assurer un traitement privilégié.

Par une nouvelle coïncidence favorable à l'idée l'impériale, ces réclamations des colonies, qui ne sauraient se traduire en fait que par l'établissement de droits différentiels, — c'est-à-dire par une grave atteinte aux principes de la liberté commerciale — et qui auraient été repoussées avec indignation par les Anglais de tous les partis il y a vingt ans, sont aujourd'hui, sinon accueillies avec faveur, du moins discutées posément. Le réveil du protectionnisme atteint la Grande-Bretagne elle-même ; et si ses principes ne sont pas près de triompher, on ne peut nier qu'il existe un parti protectionniste, dont plus d'un des ministres actuels n'est pas l'ennemi déclaré. Le libre-échange, considéré encore par la grande majorité des Anglais comme un régime favorable aux intérêts du Royaume-Uni, n'est plus à leurs yeux ce qu'il paraissait naguère, un dogme qu'on ne discutait pas; et c'est déjà là un succès pour ses adversaires. L'idée du *Fair Trade*, c'est-à-du commerce juste, équitable, de la réciprocité en somme, gagne du terrain et bat en brèche celle du *Free Trade*, du commerce libre. Les progrès que fait, depuis quelques années sur beaucoup de marchés et même dans certaines dépendances britanniques, le commerce allemand aux dépens du commerce anglais (1), fortifient encore le parti des hommes disposés à faire quelques concessions aux colonies pour en obtenir d'autres en retour, et réserver du moins ces débouchés chaque jour croissans à l'industrie de la métropole. Il ne faudrait pas, sans doute, exagérer l'importance de ces modifications de l'opinion anglaise, mais il ne faut pas la diminuer non plus. Le fait que le libre-échange est descendu de son piédestal pour tomber dans le domaine des choses que l'on discute est patent et significatif. Nous sommes loin de prétendre

(1) Voir à ce sujet, dans la *Revue* du 15 septembre, l'article de M. Arvède Barine.

que l'Angleterre soit prête à y renoncer, et encore moins qu'elle aurait avantage à le faire ; mais quelques atténuations au régime de la liberté douanière en faveur des colonies apparaissent, non pas encore comme probables, mais du moins comme possibles, dans certaines circonstances, alors qu'il y a quinze ou vingt ans l'hypothèse d'une pareille concession eût été universellement considérée comme une utopie, aussi folle que dangereuse.

Si les Anglais ont trouvé en Allemagne des concurrens redoutables pour leur commerce, ils ont découvert aussi, ils se sont imaginé découvrir plutôt que la suprématie de leur marine était également menacée. Sans doute leur flotte est beaucoup plus puissante que celle d'aucune nation continentale. Mais, après avoir posé en principe qu'elle devait l'emporter sur les flottes réunies de deux autres pays quels qu'ils fussent, voici que les Anglais, ou du moins bon nombre d'entre eux, voudraient la voir supérieure aux marines coalisées du monde entier. Depuis que la Grande-Bretagne n'est plus, comme elle l'a été pendant un demi-siècle, la seule puissance coloniale ; depuis qu'elle a vu les autres peuples développer aussi leurs possessions d'outre-mer et se constituer des empires qui prétendent rivaliser avec le sien ; depuis surtout qu'au début de cette année elle s'est trouvée complètement isolée à la suite des affaires du Vénézuéla et du Transvaal et de sa conduite équivoque en Orient, un parti nombreux et puissant réclame d'énormes augmentations de la flotte et même de l'armée, et le gouvernement a commencé d'exécuter un vaste programme de constructions navales. Toutefois, pour donner aux forces maritimes de l'Angleterre tout le développement qu'ils rêvent, les *jingos*, — et ils sont nombreux, — pensent que le concours des colonies ne serait pas inutile et qu'il est juste, d'ailleurs, qu'elles contribuent à l'entretien de la flotte qui doit les défendre. En face de l'hostilité ou de la malveillance de tous les autres peuples, les fils dispersés de la Grande-Bretagne doivent serrer les rangs et faire front tous ensemble. La crainte de voir compromise l'hégémonie maritime du Royaume-Uni qui assure les communications entre les diverses parties de l'empire, qui est la garantie de sa prospérité commerciale et de son intégrité, est venue ainsi augmenter le nombre des partisans de la fédération impériale.

Pour n'être pas entré encore dans le domaine des projets réalisables à brève échéance, l'établissement de rapports plus intimes entre le Royaume-Uni et ses colonies est aujourd'hui fré-

quemment et vivement discuté en Angleterre. Si l'idée n'est pas assez mûre pour que le parlement s'en occupe, elle a pris une place suffisamment importante dans l'attention du public pour que les principaux hommes d'État y fassent de fréquentes allusions dans des discours prononcés en dehors de l'enceinte du palais de Westminster : « Il est, à mon sens, impossible, disait en 1888 Lord Rosebery à Leeds, de maintenir telles quelles pendant longtemps les relations lâches et imparfaites qui existent actuellement entre l'Angleterre et ses colonies et de conserver en même temps ces colonies comme partie intégrante de l'empire. Sur le terrain des intérêts commerciaux, la question est digne d'être considérée par nos grandes communautés commerciales. » Trois ans plus tard, en 1891, lord Salisbury, alors premier ministre, déclarait, en réponse à une députation de l'*Imperial Federation League* que la question des rapports plus étroits à établir entre la mère patrie et ses colonies n'était « ni plus ni moins que l'avenir de l'Empire britannique ».

L'association devant laquelle il s'exprimait ainsi, et qui avait beaucoup fait pour répandre l'idée de fédération, cessa d'exister en 1894, à la suite, paraît-il, de mésintelligences économiques entre ses chefs; mais elle fut bientôt remplacée par la Ligue de l'Empire britannique : *British Empire League*. Enfin, depuis son avènement au ministère des Colonies en juillet 1895, M. Joseph Chamberlain n'a pas négligé une occasion de proclamer qu'il y a urgence à resserrer les liens qui unissent entre elles les diverses parties de l'empire. Il y a un an à peine, au mois de novembre 1895, il déclarait dans un toast (1) que les colonies et la métropole ont « une origine commune, une littérature commune, un amour commun de la liberté et de la loi, des principes communs à affirmer, des intérêts communs à préserver. » Plus récemment encore, dans un discours prononcé au Congrès des Chambres de commerce de l'Empire britannique dont il était le président d'honneur, M. Chamberlain s'exprimait ainsi : « Insensiblement, les liens entre nous (Anglais et coloniaux) se fortifient et se multiplient. Depuis longtemps, vous, messieurs, qui venez des colonies, vous avez été l'objet de nos pensées; aujourd'hui nous vous voyons. Vos demandes, vos désirs, les ressources de vos divers pays, votre état politique, tout cela nous est aussi fa-

(1) Au banquet donné le 6 novembre 1895 par l'agent général de la colonie de Natal en l'honneur de l'achèvement du chemin de fer de Natal au Transvaal.

milier que si nous étions tous citoyens des provinces d'un même royaume, ou des États d'une véritable fédération impériale. Je crois qu'une connaissance plus approfondie doit tendre à compléter notre entente et qu'elle fera entrer dans le domaine de la politique pratique ce magnifique rêve qui a enchanté tous les plus grands et les plus patriotes de nos hommes d'État, aussi bien dans la métropole qu'aux colonies, ce rêve de nous voir réaliser une union au sein de laquelle des États libres, jouissant chacun de leurs institutions indépendantes, seront cependant inséparablement unis pour la défense d'intérêts communs et l'accomplissement d'obligations réciproques, et seront attachés les uns aux autres par les liens de l'affection, du sang et de la religion. » Pour atteindre ce but, la première étape, selon l'ardent ministre des Colonies, c'est de réaliser l'union commerciale de l'empire; lorsqu'une fois cette union sera faite, il existera naturellement un conseil commun pour en surveiller le fonctionnement; ce conseil devra examiner toutes les questions relatives aux voies de communication et aux lois commerciales intéressant l'empire entier; il aura même, — nous continuons à résumer le discours de M. Chamberlain, — à s'occuper de tout ce qui regarde la défense de l'empire, car cette défense n'est autre chose que la protection du commerce impérial.

« Graduellement, poursuivait le ministre, nous arriverions, ainsi par cette méthode prudente et expérimentale avec laquelle ont été construites peu à peu nos plus grandes institutions, nous arriverions, je crois, à un résultat qui différerait peu, s'il en différait aucunement, d'une fédération complète de l'empire... L'établissement d'une union commerciale à travers l'empire entier ne serait pas seulement le premier pas, mais un grand pas, le pas décisif, vers la réalisation de la plus haute idée qui soit jamais entrée dans l'esprit des hommes d'État britanniques. » Mais le premier pas, comment s'y prendra-t-on pour le faire? Nous nous trouvons en présence, disait en substance M. Chamberlain, de trois projets : le premier consiste dans l'adoption pure et simple par les colonies du libre-échange britannique; le second dans l'établissement à l'entrée des colonies de droits différentiels favorisant légèrement les produits de la métropole aux dépens des produits étrangers, et dans l'institution parallèle de droits du même genre dans la métropole. Ces deux propositions doivent être repoussées, continuait l'orateur : la première ne serait jamais

acceptée par les colonies; la seconde ne saurait l'être par la Grande-Bretagne, à qui l'on demande de sacrifier son immense commerce avec les pays étrangers pour n'accroître que très peu ses échanges avec ses dépendances, qui tirent déjà presque toutes leurs importations de la mère patrie. Reste un troisième projet qui est l'institution d'un véritable *Zollverein* impérial, qui établirait le libre-échange ou un régime très voisin dans l'intérieur de l'empire, mais laisserait chacun de ses membres libre de traiter comme il lui conviendrait les marchandises importées des pays étrangers. Toutefois, — et c'est là un trait essentiel du projet, — la Grande-Bretagne s'engagerait à frapper de droits modérés certains articles que les colonies produisent en grand : ces articles comprendraient, — c'est M. Chamberlain qui le constate, — les grains, la viande, la laine, le sucre, et quelques autres. Mais l'orateur ne s'en effraye pas, et il ajoute que cette proposition mérite d'être bien accueillie par le libre-échangiste même le plus orthodoxe; ce serait le plus grand progrès qu'eût jamais fait la doctrine de la liberté commerciale, puisque les bienfaits s'en trouveraient étendus à 300 millions d'hommes.

Ce discours de M. Chamberlain est un événement; c'est la première fois qu'un ministre anglais se prononce publiquement en faveur d'une union douanière de l'Empire britannique, et déclare qu'une telle réforme ne serait pas payée trop cher par le rétablissement de droits protecteurs sur des produits alimentaires et des matières premières à leur entrée en Grande-Bretagne. Sans doute, la plupart des délégués des chambres de commerce anglaises, ceux de Liverpool et de Manchester en tête, n'ont pas semblé partager ces idées, jugeant que leur application constituerait, quoi qu'en eût dit le ministre, une grave atteinte aux principes du libre-échange dont l'adoption avait tant contribué au développement de la puissance et de la prospérité britanniques. Mais ce milieu de commerçans où M. Chamberlain prononçait son discours est naturellement plus défavorable qu'aucun autre à toute restriction de la liberté des importations, et la froideur qui y a accueilli ses déclarations peut fort bien n'être pas partagée par le pays.

Pour qu'un politicien aussi avisé que M. Chamberlain se soit attelé, avec conviction, à cette tâche difficile de resserrer les liens qui unissent les diverses parties de l'Empire britannique, pour que les chefs des deux grands partis, lord Salisbury et lord

Rosebery, plus sceptiques peut-être, se soient crus obligés de flatter à maintes reprises l'idée impérialiste, il faut que cette idée ait une réelle puissance et qu'elle ait acquis une forte prise sur l'opinion anglaise. Presque tous les hommes publics d'outre-Manche se montrent partisans de la *Greater Britain*, de la Plus grande Bretagne : le groupe que ses adversaires flétrissent du nom de *Little Englanders*, d'hommes de la Petite Angleterre, dans lequel eût sans doute figuré Cobden, ne comprend plus guère que les radicaux très avancés de l'école de M. Labouchère. Les agriculteurs, qui se plaignent sans cesse, pour lesquels le gouvernement cherche à « faire quelque chose », sans bien savoir quoi, ne verraient pas d'un mauvais œil la concurrence du dehors réduite à celle des seuls produits coloniaux; quelques industriels partageraient ces sentimens, notamment ceux qu'effraye le spectre, encore lointain, de la concurrence asiatique. Enfin, disent ceux que préoccupe l'idée de la guerre, pourquoi rester à la merci de l'étranger pour notre subsistance? Puisque le territoire restreint des îles Britanniques ne peut, à beaucoup près, nourrir tous ses habitans, ne vaut-il pas mieux favoriser le développement de l'agriculture dans nos colonies de façon à pouvoir tirer d'elles les alimens dont nous avons besoin et que nous serons certains ainsi de pouvoir retrouver, même en cas de guerre? Si, au début du siècle, nous avions au même degré qu'aujourd'hui dépendu de l'étranger pour notre subsistance, quelle aurait été notre situation en face de Napoléon Ier décrétant le blocus continental, et quelle serait-elle aujourd'hui dans l'hypothèse d'une guerre avec les États-Unis? L'argument de la défense nationale, le plus fort que puissent invoquer les protectionnistes du continent, se trouve ainsi étendu à l'Angleterre.

L'isolement du Royaume-Uni au milieu des puissances — ce « splendide isolement », que lord Salisbury célébrait au début de cette année et que l'infatigable M. Gladstone voulait rendre plus complet à l'automne en poussant l'Angleterre à prendre seule en main la cause des chrétiens d'Orient, — donne une force nouvelle à l'impérialisme. Défense nationale, union commerciale, voilà les deux idées qui s'entremêlent toujours à la base de la grandiose conception d'une fédération de l'Empire britannique. L'établissement d'un Zollverein ou, en attendant, l'abaissement des barrières douanières qui s'élèvent entre les diverses parties, l'institution d'un conseil commun de commerce doublé d'un con-

seil de défense prépareraient, pense-t-on, l'unité de l'Empire britannique, aussi sûrement que le Zollverein germanique a préparé l'unité de l'Empire allemand. Tels sont les projets, — ou les rêves, — des champions de l'impérialisme. Nous venons de voir quel accueil ils ont reçu en Grande-Bretagne; il nous faut étudier maintenant ce qu'en pense l'opinion dans les colonies.

III

Et d'abord, quelles sont les colonies dont l'opinion est le plus importante à connaître, quelles sont celles même où il existe une opinion? Sur les 300 à 320 millions d'hommes qui peuplent l'Empire britannique, en dehors de la métropole, combien s'en trouve-t-il qui aient réellement, selon le mot de M. Chamberlain, « une origine commune, une histoire commune, une littérature commune... » à eux et aux habitans du Royaume-Uni? Il y a quelque 10 millions et demi de blancs dans l'ensemble des dépendances de l'Angleterre, et parmi eux 1 800 000 à 2 millions ne sont ni de sang anglais ni de langue anglaise. Les trois cents autres millions se composent de 280 millions d'Hindous et de Birmans, de quelques centaines de mille Malais et insulaires océaniens, des nègres primitifs de l'Afrique ou prétendus civilisés des Antilles. Tous ces gens de couleur, à l'exception de 2 à 3 millions de noirs de l'Afrique du Sud, vivent dans l'empire des Indes ou dans des colonies de la couronne; au milieu d'eux se trouvent seulement, principalement dans les Antilles et à Maurice, 250 000 à 300 000 blancs, dont la moitié sont de langue française. L'acquiescement de tous ces pays qui ne sont pas autonomes aux projets de fédération impériale dépend principalement, et même, pour la plupart d'entre eux, absolument, du gouvernement anglais lui-même. D'ailleurs, s'ils entraient quelque jour dans une telle fédération, ce serait au même titre que les territoires dans l'Union américaine, ou même que les anciens bailliages sujets de la confédération suisse. Ils ne peuvent — et la plupart d'entre eux ne pourront jamais, ou du moins de très longtemps, — se gouverner eux-mêmes; ils continueraient donc d'être administrés par des autorités que nommerait soit l'Angleterre seule, soit le gouvernement de la confédération. Ce pourraient être des possessions de celle-ci, ce n'en seraient pas des membres. Les contrées dont il importe de connaître l'opinion, ce sont les filles majeures de

l'Angleterre, ses associées et non pas ses sujettes, les colonies autonomes, de l'acquiescement desquelles dépend la réalisation des projets de fédération. Elles sont réparties géographiquement en trois grands groupes : le Canada et Terre-Neuve, L'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'Afrique méridionale.

C'est là que vit presque toute la population d'origine européenne de l'Empire britannique ; et non seulement elle y vit, mais elle y vit seule, dans les deux premiers groupes, du moins, où les blancs n'ont en face d'eux que quelques tribus sauvages, vingt fois moins nombreuses que les immigrés et qui auront disparu dans peu de dizaines d'années. En Afrique, les noirs sont trois ou quatre fois plus nombreux que les Européens, mais ceux-ci n'en forment pas moins un groupe important qui s'est montré depuis plus de vingt ans parfaitement capable de se gouverner lui-même ; le pays est paisible, les indigènes soumis et tranquilles, les représentans du Cap et de Natal seraient dignes, à tous égards, de siéger à côté de ceux de l'Australie et du Canada. Voilà donc des colonies où l'élément blanc possède soit une énorme majorité numérique, soit le monopole de l'énergie et de l'activité, où il est, en un mot, l'élément essentiel du pays. Peut-on, cette fois, dire d'elles à juste titre, comme M. Chamberlain, qu'elles ont avec la mère patrie « une origine, une langue, une littérature commune... des principes communs à affirmer, des intérêts communs à préserver » ? Il faut, ici encore, faire une restriction : les Anglais n'ont été les premiers à coloniser ni leurs possessions actuelles de l'Amérique du Nord ni celles de l'Afrique du Sud : ils avaient été précédés dans les premières par les Français, dont les descendans forment aujourd'hui un tiers de la population totale du Canada et ont conservé intactes leur religion, leur langue et leurs lois ; dans les secondes les Hollandais étaient venus avant eux, et les fils des premiers colons, les Boers, non contens d'être aussi nombreux que les Anglo-Saxons dans les colonies britanniques ont fondé à côté d'elles des États dont ils ont maintes fois montré qu'ils savaient défendre l'indépendance. Dans notre siècle, toutefois, l'immigration qui s'est dirigée vers les possessions anglaises est venue presque entièrement des îles Britanniques ; on n'y voit rien de semblable à l'extraordinaire mélange de gens accourus de tous les coins de l'Europe que l'on peut contempler aux États-Unis, et l'Australie qui, elle, ne date que d'un siècle, qui n'a pas connu d'autres maîtres que les Anglais, est habitée

par une population presque aussi purement britannique que celle du Royaume-Uni.

C'est d'elle seule qu'on est en droit de dire, en toute rigueur, que son origine, son histoire, sa littérature lui sont communes avec l'Angleterre. Si l'on en pouvait dire autant des principes et des intérêts, non seulement de la population australienne, mais de toute la population de langue anglaise de l'empire, la fédération serait sans doute bientôt faite : les Français du Canada ne chercheraient pas à l'empêcher ; les Boers du Cap et de Natal ne l'essayeraient pas non plus. Pour laisser en ce moment de côté la question des intérêts, quels sont donc les principes et les traditions qui unissent les Anglais et leurs frères de race des colonies, quels sont ceux qui les divisent ? En quoi se ressemblent, en quoi diffèrent ces hommes de même race qui n'habitent pas sous les mêmes cieux ?

Ce sont les similitudes qui frappent au premier abord un étranger arrivant dans les colonies britanniques : l'Anglo-Saxon a partout le même genre de vie, les mêmes habitudes, les mêmes plaisirs. Au Canada, en Australie, au Cap, sa maison diffère aussi peu que possible de ce qu'elle est en Angleterre : à peine les modifications nécessaires pour s'adapter au climat plus froid ou plus chaud. Mais toutes ces habitations particulières semées dans les *suburbs*, dans les faubourgs des villes, dont le centre est exclusivement réservé aux affaires, conservent les allures générales des *cottages* anglais, et l'installation intérieure en est exactement la même. Les jardins, petits ou grands, qui les entourent, sont enclos de murs, de haies vives, parfois seulement de barrières en planches, mais en tout cas de clôtures assez élevées qui ne permettent guère aux passans de jeter dans l'intérieur des regards indiscrets et de violer l'intimité du *home*. A Victoria, la capitale de la Colombie britannique, le cocher américain qui me promenait dans la ville me faisait remarquer, avec un haussement d'épaules, la manie qu'avaient « la plupart de ces Anglais de s'enfermer ainsi hermétiquement, comme s'ils voulaient se cacher. » Dans les villes des États-Unis, les jardins ne sont entourés le plus souvent que d'une simple grille à jour qui permet de voir tout ce qui s'y passe, parfois un simple carré de gazon où jouent les enfans s'étend devant l'habitation sans être séparé de la rue autrement que par les trois ou quatre marches d'un perron.

Les divertissemens aussi sont les mêmes et tiennent une aussi grande place dans la vie : en dépit de la température, j'ai vu des jeunes gens d'Adélaïde s'exercer à l'aviron sur la rivière Torrens; j'en ai vu d'autres, dans les camps miniers de l'Australie de l'ouest, jouer au cricket par 30 ou 35 degrés de chaleur avec la même énergie qu'en Angleterre. Le goût des Anglais pour les courses de chevaux est encore exagéré dans leurs colonies, tandis qu'aux États-Unis elles attirent peu l'attention, à l'exception des courses au trot qui intéressent surtout un public local. En Australasie au contraire, c'est avec une véritable passion que toutes les classes de la société se précipitent sur les hippodromes, et la Coupe de Melbourne est une bien autre solennité que le Grand Prix de Paris, en France, et même le Derby d'Epsom en Angleterre. On s'en occupe deux mois à l'avance; et le jour où elle est courue, au début de novembre, il est impossible d'aborder un autre sujet de conversation non seulement dans les grandes villes, mais dans les « stations de moutons » les plus reculées du Queensland, aussi bien que dans les camps miniers perdus au milieu des déserts de l'Ouest à 400 ou 500 lieues de Melbourne; et les paris atteignent des chiffres énormes. Dans l'Afrique du Sud il en est de même, et les quatre séries de réunions sportives de Johannesburg, cette ville anglaise en territoire boer, sont les plus grandes fêtes pour toute la population à cette altitude de près de 2000 mètres, où la raréfaction de l'air a obligé les organisateurs à réduire la longueur des parcours dont aucun ne dépasse 1000 mètres.

Dans les institutions, d'aussi grandes analogies se rencontrent. Nous ne reviendrons pas sur l'organisation politique des grandes colonies calquées sur celle de l'Angleterre. On y a éprouvé parfois quelque difficulté à constituer des chambres hautes, rouages un peu artificiels dans ces pays neufs et n'ayant point, pour les soutenir, le prestige historique de la Chambre des lords. Mais nulle part on n'a voulu se passer de ces assemblées et, soit en confiant la nomination des membres au gouverneur en conseil des ministres, soit en les faisant élire par des corps censitaires on a, tant bien que mal, organisé des Sénats. Comme l'exécutif et le législatif, le pouvoir judiciaire est constitué de la même façon qu'en Angleterre et l'appareil de la justice est le même : au commencement des débats des cours, un huissier, s'adressant aux auditeurs, pousse le vieux cri français : « Oyez! oyez! oyez! » comme on le fait aussi à Washington même, à la Cour suprême des États-Unis;

mais tandis que celle-ci est la seule en Amérique où les juges siègent en costume et avec quelque solennité, tous les juges australiens ont, comme leurs collègues d'Angleterre, des perruques poudrées et portent la robe. Ils sont inamovibles et entourés d'une considération universelle. En cas d'absence ou de changement du gouverneur, c'est le *Chief Justice*, le président de la Cour suprême, qui est de droit chargé de l'intérim de ces hautes fonctions. Si cette justice est si respectée, elle le doit, comme en Angleterre, à son indépendance ; elle entoure de garanties aussi grandes les droits des accusés ; comme en Angleterre aussi, le jury est organisé sur la plus large base et ses décisions, qui doivent toujours être rendues à l'unanimité, sont souvent plus sévères qu'en France. M. Chamberlain avait certes raison lorsqu'il disait que les Anglais et les coloniaux ont le même amour de la liberté et de la loi, — du moins lorsqu'ils sont entre eux. — Le respect des opinions de ses adversaires, de la liberté de discussion, est universellement répandu chez les Anglo-Saxons. Les polémiques des journaux sont parfois très violentes, les discours des politiciens, en Australie surtout, fort peu mesurés ; mais dans un meeting, quel qu'il soit, un orateur peut toujours se faire écouter, fût-il en désaccord avec l'unanimité des assistans. J'eus occasion à Coolgardie, d'assister à une réunion publique où l'on devait protester vivement contre les procédés du gouvernement de la colonie de l'Ouest à l'égard de la population minière et l'insuffisance de sa représentation politique. Plusieurs orateurs se firent entendre : l'un déclara qu'il n'était ni démocrate ni socialiste ; un autre qu'il était démocrate mais non socialiste ; un troisième enfin fit profession de socialisme. Tantôt des *groans*, des grognemens, tantôt des applaudissemens soulignèrent certaines phrases ; mais dans ce milieu de chercheurs d'or, dans cette ville vieille de trois ans, malgré l'influence énervante d'une chaleur torride, le plus grand ordre ne cessa de régner. Des remerciemens furent votés à la fin de la réunion à tous les orateurs sans distinction d'opinion ; un ordre du jour de protestation fut adopté ; et l'assistance se retira dans le plus grand calme. Je pensais non sans quelque honte à ce que sont les réunions de ce genre en France.

Ces ressemblances dans les mœurs et les institutions de l'Angleterre et de ses dépendances peuvent cacher quelque temps aux yeux d'un étranger les divergences qui existent entre les deux

sociétés; mais il n'est point besoin d'un très long séjour aux colonies pour les voir apparaître. Pour conservateur qu'il soit, l'Anglo-Saxon l'est plus encore peut-être de la forme que du fond, et tout en en maintenant les dehors presque immuables, il laisse parfois les choses se modifier profondément. La situation respective des divers élémens du gouvernement anglais, le souverain, les ministres, la Chambre des lords et la Chambre des communes, s'est énormément altérée depuis deux siècles, sans qu'aucune loi écrite soit intervenue. De même, en se transplantant dans le Nouveau-Monde ou aux antipodes, bien des institutions ont changé de caractère, et ce changement s'est produit en partie à cause de la composition différente de la population. Outre que les colons se sont recrutés surtout, comme toujours, dans les couches moyennes et inférieures de la société anglaise, qu'en Australie la découverte des mines d'or a attiré beaucoup d'élémens démagogiques, la proportion des Écossais et des Irlandais est bien plus considérable aux colonies que dans le Royaume-Uni. Tandis que l'Angleterre propre et le pays de Galles contiennent plus des trois quarts de la population britannique, l'Irlande en comprenant à peine un huitième et l'Écosse un neuvième, on trouve au contraire sur 100 personnes établies en Australie et nées dans la métropole, 57 Anglais seulement, 27 Irlandais, — plus d'un quart, — et 17 Écossais.

Au Canada, le contraste est peut-être encore plus marqué, et dans l'Afrique du Sud les Écossais, sinon les Irlandais, sont de même en proportion plus forte que dans le Royaume-Uni. Les statistiques religieuses mettent en évidence avec une grande netteté le nombre très élevé des Écossais et des Irlandais dans les colonies. L'Église anglicane, à laquelle se rattachent les deux tiers des habitans des îles Britanniques, n'a plus en Australie pour adhérens que les deux cinquièmes à peine de la population : moins de 1 500 000 sur 3 800 000. En revanche, il s'y trouve 800 000 catholiques, soit plus du cinquième, alors qu'il n'y en a pas un sixième dans la métropole, presque tous confinés en Irlande. Les presbytériens, presque tous Écossais, — l'Église établie d'Écosse est presbytérienne, — sont près de 500 000, les méthodistes plus de 400 000, les Congrégationalistes, les Baptistes chacun 80 000, toutes proportions bien plus fortes qu'en Grande-Bretagne. Toute localité de 2000 ou 3000 habitans, en Australie, compte en général au moins quatre églises : angli-

cane, presbytérienne, méthodiste et catholique. Au Canada, le voisinage des États-Unis a produit une plus grande diversité encore : chacune des deux sectes méthodiste et presbytérienne l'emporte légèrement par le nombre des habitans sur l'Église anglicane; et quelque 300000 Irlandais viennent s'ajouter aux 1500000 Canadiens français qui forment la masse catholique. La proportion des dissidens donne à penser que l'émigration doit être plus forte, en Angleterre même, parmi les non-conformistes que parmi les fidèles de l'Église établie. Ce sont le plus souvent les minorités, formées des gens dont l'esprit est plus indépendant, plus hardi, plus inquiet peut-être aussi que celui de la moyenne de la nation, qui constituent l'élément actif, le ferment de vie et de développement d'un peuple.

Le grand nombre des Écossais, des Irlandais, des dissidens anglais aux colonies est un fait très caractéristique; et non seulement ils y sont nombreux, mais ils y sont très influens. On me faisait remarquer en Australie que la plupart des grands *squatters*, des hommes qui s'étaient acquis une importante fortune dans l'élevage, étaient d'origine écossaise; de même les Écossais ont été, avec les Canadiens français, les pionniers du Nord-Ouest américain, et c'est presque exclusivement parmi eux que se recrutaient les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson. On les retrouve toujours à l'avant-garde de la colonisation. Dans les luttes politiques, Écossais et Irlandais tiennent aussi une très grande place; mais ces derniers sont bruyans, turbulens; on peut trop souvent leur appliquer le mot qu'on prête à un fils d'Erin débarquant à New-York un jour d'élection et en butte aux sollicitations des agens des divers partis : « Pour qui êtes-vous? lui dit-on. — *I am against the government*, je suis contre le gouvernement. » Telle aurait été sa réponse. Le nombre des Irlandais en Australie paraît être une des causes de l'instabilité gouvernementale qui y règne. Les Écossais, beaucoup plus froids d'extérieur, sont cependant moins conservateurs au fond que les Anglais, plus enclins aux solutions radicales et aux innovations.

Le milieu colonial est donc, non seulement à cause des classes, mais aussi à cause des confessions religieuses et des régions où il s'est recruté, fort différent du milieu anglais. Ses aspirations sont la quintessence des aspirations des nouvelles couches britanniques; moins gêné par des traditions séculaires, il est bien plus hardi que l'Angleterre dans la voie des réformes; il réper-

cute, mais avec une intensité plus grande, tous les mouvemens qui agitent la mère patrie. C'est surtout en Australie qu'il faut l'étudier parce qu'il s'y développe plus librement, tandis qu'au Canada le voisinage des États-Unis et la présence des Français, au Cap celle des Boers et des noirs, introduisent des élémens nouveaux. Aux antipodes, il a ses coudées franches, et il en profite : le suffrage universel y est établi, et déjà le féminisme, encore timide en Angleterre, plus fort en Amérique, compte chaque jour de nouveaux triomphes en Australasie, où, les unes après les autres, les colonies accordent aux femmes le droit de suffrage politique. Au point de vue religieux, la diversité des sectes a entraîné, dans les trois groupes, cette fois, le désétablissement de l'Église anglicane, et aujourd'hui aucun culte n'est plus subventionné par l'État. Il faut encore signaler ici l'intensité qu'a prise dans les colonies ce curieux mouvement de l'Armée du Salut,—dont nous n'avons guère vu en France, où il n'a pas de raison d'être, que les côtés ridicules,—mais qui est, au fond, une réaction contre le froid rationalisme des sectes protestantes extrêmes, incapable d'avoir prise sur les couches profondes de la population. Sous ses apparences burlesques, l'Armée du Salut les atteint, au contraire, en rétablissant quelques manifestations extérieures de la croyance, si nécessaires aux masses, comme l'a compris le catholicisme. Dans tous les camps de chercheurs d'or du monde, en Amérique, en Océanie, en Afrique, j'ai vu une foule nombreuse suivre les processions salutistes, et partout on m'a témoigné que dans leurs « casernes », bien des misères étaient soulagées. De l'égalité des Églises est née aux colonies la neutralité des écoles. Si dans certaines provinces canadiennes, l'enseignement confessionnel a été maintenu, parce que les différences de croyance y correspondent aux différences de langue, l'école est neutre en Australie et au Cap, tout en étant très respectueuse de la religion et de l'idée de Dieu (1).

Les tendances que nous venons de signaler dans les dépendances anglaises peuvent sembler n'être que l'exagération de celles qui existent en Grande-Bretagne même : les colonies seraient ainsi seulement plus avancées que la métropole sur une

(1) Cette neutralité est néanmoins mal vue des catholiques australiens qui craignent qu'un enseignement dont les tendances sont protestantes, ne leur fasse perdre une partie de leurs enfans. Aussi entretiennent-ils à leurs frais beaucoup d'écoles privées; mais c'est là une lourde charge pour eux.

voie où celle-ci s'engage aussi et qu'elle continuera de suivre, à moins que l'expérience de ses possessions ne soit pas satisfaisante et ne l'engage à s'en détourner. Cette différence de degré serait cependant déjà importante à noter; mais sur un point il existe une opposition d'idées complète entre le Royaume-Uni et ses colonies. Malgré la renaissance récente d'un parti protectionniste en Angleterre, le libre-échange y a des racines extrêmement solides et profondes, et il ne sera pas aisé de l'abattre, si l'on doit y réussir jamais. Le Canada, la plupart des colonies australiennes, le Cap et Natal ont été au contraire, jusqu'à présent, les pays les plus furieusement protectionnistes du monde. Sous prétexte de favoriser la formation des industries, les droits de douane de certaines colonies frappent en moyenne de 40 à 50 pour 100 les articles manufacturés importés. C'est en Australie surtout que cette exagération se fait sentir : les colonies y forment des territoires douaniers distincts et frappent les produits de leurs voisines de tarifs aussi élevés que ceux qui atteignent les produits étrangers. Sur des marchés aussi étroits, peuplés de 100000 à 1200000 habitans, les industries qu'on prétend aider restent fatalement chétives et ne peuvent se maintenir que par l'exhaussement constant des droits. Ce système qui cherche à mettre dès l'abord un pays neuf en état de se suffire en toutes choses ne le cède guère en absurdité à l'ancien système mercantile qui, par une exagération opposée, interdisait aux colonies de fabriquer même un clou ou un fer à cheval. L'établissement d'un régime de libre-échange presque complet en Nouvelle-Galles à la suite des élections de 1894 et de 1895, l'abaissement des droits de douane pour la première fois depuis trente ans à Victoria, l'avènement au pouvoir au Canada du parti libéral, l'été dernier, semblent indiquer l'existence d'un certain courant en faveur d'une politique commerciale plus modérée dans l'Empire britannique, mais les principes des colonies sont encore bien différens à ce sujet de ceux de la métropole.

IV

Maintenant que nous avons étudié le milieu colonial, ses ressemblances et ses différences avec le milieu britannique, nous pouvons examiner quelles chances de succès ont les projets de fédération. Il nous faut toutefois traiter encore une question

préalable : une organisation plus rationnelle, plus régulière de l'Empire ne sera possible que le jour où la Grande-Bretagne aura à traiter, non pas avec une multitude de pays isolés,dont les intérêts et les prétentions ne s'accorderont pas, mais avec quelques grands groupemens politiques offrant une consistance sérieuse. Nous avons dit que les colonies anglaises de peuplement se répartissent en trois groupes : le Canada et Terre-Neuve, l'Australasie, l'Afrique du Sud. Pour que la fédération puisse aboutir,il est indispensable que l'unité s'établisse d'abord dans chacun de ces groupes, que les diverses provinces qui les composent se soient réunies, tout en se réservant des libertés régionales aussi larges qu'elles le voudront, pour organiser un gouvernement central qui les représente toutes et domine les autorités provinciales. Si elles n'arrivent pas à s'entendre entre elles à ce sujet, il est clair qu'elles ne pourront le faire avec des pays bien plus éloignés et plus différens, pour l'œuvre, beaucoup plus compliquée, de la fédération impériale. Or cette unité existe déjà en un point : au Canada dont les provinces sont fédérées depuis 1867, et ont un parlement commun, tout en ayant conservé au-dessous de lui les parlemens provinciaux, et ne forment qu'un seul territoire douanier, contenant cinq millions d'habitans. Terre-Neuve reste, il est vrai, en dehors de la « Puissance du Canada », mais c'est une fort petite colonie, dont l'accession à la confédération est entravée surtout par sa détresse financière et l'obligation où se trouverait le gouvernement fédéral d'assumer une grande partie de la dette disproportionnée qui l'obère. Si les deux autres groupes coloniaux étaient aussi près de l'unité que l'est le groupe nord-américain, l'établissement de relations plus étroites avec la métropole serait grandement facilité.

La fédération australienne est depuis longtemps projetée. Jamais, semble-t-il, une terre n'a été mieux faite pour l'unité politique que « l'Ile-Continent » des antipodes, comme l'appellent parfois ses habitans. Les conditions naturelles y sont d'une rare uniformité. La population y est presque absolument homogène, fait unique dans un pays de grande immigration ; et cependant cette contrée est divisée en six parties,— pour ne pas tenir compte en ce moment de la Nouvelle-Zélande, un peu différente des autres, — en six microcosmes politiques qui vivent aussi isolés que possible, se jalousent et cherchent trop souvent à se nuire réciproquement. Maintes fois des essais ont été tentés pour les

amener à se confédérer : les premiers remontent à l'établissement du gouvernement parlementaire dans les colonies, c'est-à-dire à plus de quarante ans en arrière. Depuis quinze ans, la question est discutée presque quotidiennement dans la presse australienne. En 1885, le parlement d'Angleterre a même passé une loi autorisant la constitution d'un Conseil fédéral de l'Australasie où seraient représentées celles des colonies qui le désireraient ; mais ce conseil est un corps purement délibératif, qui ne dispose d'aucunes ressources et auquel n'est adjoint aucun organe d'exécution. Malgré cela, ce fantôme aurait pu prendre corps quelque jour et se transformer en un véritable organe de gouvernement commun, si toutes les colonies y avaient envoyé des délégués : malheureusement, la Nouvelle-Galles du Sud refusa toujours de le faire, ainsi que la Nouvelle-Zélande, et l'Australie du Sud ne fut représentée que durant une session. Le Conseil ne s'est réuni que cinq fois depuis dix ans et a siégé une quinzaine de jours chaque fois. Dès aujourd'hui cette ombre d'assemblée est une institution caduque avant d'avoir vécu ; ce n'est pas d'elle que peut venir le mouvement qui fera passer du domaine des discussions dans celui des faits la question de la fédération.

Depuis 1890, toutefois, deux tentatives plus sérieuses ont été faites : la première a eu lieu sur l'initiative de sir Henry Parkes, premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud : des délégués des sept colonies se réunirent à Melbourne en février 1890, votèrent une adresse à la Reine dans laquelle ils affirmaient qu'une prompte union des colonies australiennes, sous l'égide de la couronne, était hautement désirable ; que les colonies australasiennes plus éloignées (la Nouvelle-Zélande et les îles Fidji) devraient être admises dans l'Union ; enfin qu'une convention nationale composée de délégués élus dans leur sein par les parlemens des diverses colonies, à raison de sept membres au plus pour chacune, serait convoquée l'année suivante à Sydney.

Cette Convention, où toutes les régions de l'Australasie étaient représentées par leurs hommes politiques les plus en vue, de tous les partis, et qui comprenait les premiers ministres de six colonies sur sept et les présidens des Chambres de plusieurs d'entre elles, se réunit à Sydney le 2 mars 1891, et acclama son promoteur, sir Henry Parkes, comme président. On put croire que la fédération était faite. Pendant la session, qui dura cinq semaines, un projet de constitution fut élaboré : les pouvoirs et les droits des colonies,

désormais qualifiées d'*États*, devaient rester intacts, sauf en ce qui concerne les matières qu'il serait nécessaire de remettre entre les mains du gouvernement fédéral; le libre-échange absolu était établi entre les États; le pouvoir fédéral pouvait établir des droits de douane sur les produits étrangers et d'accise; les questions militaires et navales lui étaient également dévolues. Le pouvoir législatif était exercé par un sénat, où toutes les colonies étaient également représentées par huit membres, et par une Chambre des députés, dont les sièges étaient répartis proportionnellement à la population. Le pouvoir exécutif était confié à un gouverneur général nommé par la reine, qui choisissait un ministère responsable devant le Parlement. Enfin une cour suprême fédérale d'appel était organisée. Cette constitution, tout en laissant une plus large part d'autonomie à chaque colonie, était assez semblable à celle du Canada, sauf en ce qui concerne l'élection des sénateurs qui était confiée aux États et les plaçait, grands et petits, sur un pied d'égalité, au lieu d'être laissée au pouvoir exécutif chargé au Canada de les nommer à vie. On reconnaît encore dans cette différence le souci de ne pas sacrifier les droits des colonies à ceux du pouvoir central. La constitution devait entrer en vigueur lorsqu'elle aurait été ratifiée par les parlemens locaux, mais aussitôt la Convention séparée, les rivalités intercoloniales reprirent le dessus. L'attention publique fut en outre distraite par les commencemens de la crise économique, qui allait atteindre si gravement tous les intérêts de l'Australie; nulle part les Chambres ne furent appelées à discuter le projet de fédération dont le promoteur, sir Henry Parkes, tomba du pouvoir dès le mois d'octobre 1891, à la suite des élections générales de la Nouvelle-Galles. Ce grand effort n'avait abouti à rien.

Lorsque l'Australie, la Nouvelle-Galles la première, commencèrent à sortir des embarras où elles avaient été plongées pendant plusieurs années, la question de fédération revint à l'ordre du jour. Le bouillant premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, M. Reid, qui avait remplacé sir Henry Parkes à la tête du parti libre-échangiste, revenu au pouvoir en août 1894, était à peine en fonctions depuis quelques mois qu'il adressait une lettre circulaire à ses collègues des autres colonies pour les convoquer à une réunion qui fut tenue à Hobart, en Tasmanie, au commencement de 1895. La Nouvelle-Zélande se tint à l'écart, mais les six autres colonies répondirent à l'appel. Pensant que la ten-

tative précédente avait échoué parce qu'elle n'avait pas été faite sur des bases assez larges, parce qu'un petit nombre de délégués qui n'en avaient pas reçu le mandat direct du peuple avaient, de leur propre autorité, préparé une constitution, la conférence des premiers ministres résolut de confier à une convention, formée de délégués directement élus par le suffrage universel, le soin de tracer la future constitution de l'Australie fédérée. Les divers gouvernemens devaient présenter le plus tôt possible à leurs parlemens respectifs un *Federal Enabling Bill* qui convoquerait les électeurs à nommer des députés à la Convention nationale. Les élections auraient lieu dans un délai de trois mois après le passage du *Bill* dans toutes les colonies; une fois que la Convention aurait voté un projet de constitution, elle s'ajournerait pour donner le temps à l'opinion de l'apprécier et d'y suggérer au besoin des modifications, puis se réunirait de nouveau pour l'amender s'il y avait lieu. Le résultat de ses délibérations serait alors soumis, dans chaque colonie, au suffrage populaire, qui voterait par oui et non sur son acceptation. Jusqu'à présent, ce projet paraît rencontrer un meilleur accueil que celui de sir Henry Parkes, puisque cinq colonies sur six ont déjà passé le *Federal Enabling Bill;* seul le Queensland fait attendre son adhésion. Malgré ces apparences favorables, beaucoup de bons observateurs, tant en Australie même qu'au dehors, tiennent que, cette fois encore, la fédération échouera.

Ce n'est pas que l'opinion publique lui soit hostile : si la question était dès aujourd'hui soumise sans ambages au suffrage universel, il se prononcerait sans nul doute à une très grande majorité, dans toutes les parties de l'Australie, en faveur de l'union. Mais c'est le clan des politiciens qui est au fond assez froid à l'égard de cette grande réforme. Ils craignent, si elle est réalisée, de voir diminuer l'effectif, ou, du moins, l'influence des parlemens et des ministères provinciaux réduits à un rôle subordonné vis-à-vis du parlement central; et s'ils affectent quelque sollicitude à l'endroit de la fédération, c'est dans l'espoir seulement d'attirer sur eux l'attention populaire. Ils ont chacun leur propre projet et ne cherchent qu'à nuire au succès de celui de leurs rivaux : dans la Nouvelle-Galles seule, sir Henry Parkes en avait un; son successeur, sir George Dibbs un second; et lorsque M. Reid vint essayer d'en faire triompher un troisième, ils le combattirent vivement, prétextant qu'il oubliait les droits

des parlemens locaux pour s'adresser directement au peuple. S'il y a si peu d'entente dans le sein d'une même colonie, on juge combien il doit être difficile de concilier les jalousies provinciales. A peine la conférence d'Hobart séparée, elles se donnaient carrière. Le gouvernement de l'Australie du Sud concluait avec la Nouvelle-Zélande, pour sept ans, un traité de commerce par lequel il lui accordait, à l'exclusion de toute autre colonie, certains avantages; c'était se mettre dans l'impossibilité d'adhérer à un projet de fédération, fondé sur le libre-échange. Il est vrai que le traité ayant été repoussé par le Parlement, le ministère changeait avec prestesse sa position, déposait et faisait voter, le premier de tous les gouvernemens australiens, le *Federal Enabling Bill.* Un peu plus tard, le premier ministre de Victoria ayant voulu prendre l'initiative d'une légère modification à la procédure à suivre, son collègue de la Nouvelle-Galles, initiateur du projet, protesta avec aigreur. Il se montra cependant plus conciliant vis-à-vis du Queensland, dont le gouvernement avait annoncé l'intention de faire élire les députés à la Convention, non par le peuple, mais par la Chambre basse qui venait d'être renouvelée : c'est qu'après tout M. Reid tient au succès du projet dont il est l'initiateur; mais un grand nombre de membres du Parlement de Sydney présentèrent une motion déclarant que les délégués de la Nouvelle-Galles se refuseraient à siéger à côté de membres qui n'auraient pas été élus par le suffrage universel. La proposition fut rejetée, et le Parlement du Queensland ne s'est, du reste, pas encore prononcé sur le *Federal Enabling Bill.* Tous ces menus incidens témoignent des rivalités d'amour-propre qui existent dans le monde des politiciens, et font prévoir bien des difficultés avant que le projet de M. Reid ou tout autre puisse aboutir.

Pour que la fédération des colonies australasiennes se fît, il faudrait qu'une pression irrésistible du sentiment populaire eût raison des jalousies personnelles et régionales. Or la masse du peuple australien lui est bien favorable et sent confusément qu'il en résulterait des avantages sérieux pour l'ensemble du pays; mais elle n'y attache pas encore une importance telle que cette question prime toutes les autres, et aussi longtemps qu'il en sera ainsi, les vanités de clocher, les intérêts locaux risquent fort d'empêcher la grande réforme de se réaliser.

On ne saurait contester en effet qu'une certaine perturbation ne résultât de l'union douanière qui est la condition nécessaire

de l'union politique. Ainsi les industries de Melbourne, maintenues seulement à grand renfort de tarifs protecteurs, ne pourraient sans doute soutenir la concurrence de celles de Sydney plus favorablement placées; les habitans de la première de ces villes craignent aussi que les Néo-Gallois, qui ont toujours pris l'initiative des projets de fédération, ne méditent de faire de leur capitale celle de l'Australie entière, ce qu'ils ne souffriraient à aucun prix. Pour provoquer un courant d'opinion qui pût avoir raison de tous ces froissemens locaux, peut-être faudrait-il la crainte de quelque danger commun, venant de l'extérieur. La confédération des colonies canadiennes, pays plus calmes, où les rivalités locales avaient moins de force qu'en Australie, a été grandement favorisée par la crainte de voir les États-Unis absorber les diverses provinces si elles restaient isolées en face d'un si puissant voisin. Et lorsqu'on remonte aux origines de l'Union américaine elle-même, on se rend compte combien la constitution d'un pareil État est difficile. Après avoir en commun conquis leur indépendance, les treize anciennes colonies, jalouses de conserver leurs libertés particulières, avaient d'abord organisé par les « Articles de confédération », un gouvernement commun, composé d'un simple conseil fédéral, sans exécutif, sans ressources propres, obligé à tout instant d'en référer aux États, si faible enfin que l'Union faillit tomber en poussière. L'anarchie qui résultait d'un tel état de choses, la crainte aussi d'un retour offensif de l'étranger, le souvenir du sang versé en commun eurent enfin raison de tous les obstacles et déterminèrent la réunion d'un congrès à Philadelphie et le vote, en 1787 seulement, onze ans après la déclaration d'indépendance, de l'admirable constitution qui régit aujourd'hui les États-Unis d'Amérique. Encore certains États ne donnèrent-ils leur adhésion qu'en 1791, et soixante-dix ans plus tard, l'Union faillit être rompue, ne fut restaurée qu'après l'une des plus épouvantables guerres qu'ait connues le monde civilisé et qui coûta la vie à 500 000 hommes. Les grandes œuvres ne s'enfantent que dans la douleur. Les colonies australiennes n'ont pas, comme les États américains, le souvenir de souffrances et de luttes communes; elles n'ont pas, pour les déterminer à s'unir, la nécessité d'échapper à une tyrannie qui pèse sur elles toutes; il n'y a pas de raison immédiate et pour ainsi dire tangible qui leur impose la fédération comme condition non seulement du progrès, mais de la liberté et de la vie.

Elles échappent, il est vrai, à certaines causes de désunion qui

existaient en Amérique : le redoutable problème de l'esclavage ne pèse pas sur elles, et l'on ne trouve pas entre les habitans des diverses colonies australiennes les différences d'esprit et de mœurs qui séparaient il y a cent ans, qui séparent encore aujourd'hui les puritains de la Nouvelle-Angleterre des planteurs de la Virginie et des Carolines. Mais peut-être est-ce précisément la trop grande ressemblance de toutes les parties de l'Australie qui forme l'obstacle : ayant chacune leur port qui est en même temps leur grande ville, leur tête démesurée et orgueilleuse, leurs régions de culture aux abords des côtes, leurs pâturages dans l'intérieur, leurs forêts d'eucalyptus, leurs mines d'or, elles ne sentent point ce besoin de s'unir qu'éprouvent plutôt les nations qui se complètent que celles qui sont trop semblables. Leur petit nombre rend aussi la fédération plus difficile, parce que les plus grandes surtout voient moins l'avantage qu'elles auraient à y adhérer. L'une des causes qui ont le plus contribué à maintenir l'Union américaine est la formation des États intérieurs n'ayant point de débouchés sur les côtes. Si, comme certains hommes le désiraient, les États primitifs avaient conservé, comme leur appartenant, tout leur *hinterland*, trois ou quatre d'entre eux seraient devenus bientôt démesurément puissans et leur rivalité aurait fatalement abouti à la dislocation de l'Union. Or, en Australie, il ne saurait exister d'États intérieurs à cause de l'infériorité de la fécondité du sol quand on s'éloigne de la mer. L'île-continent sera toujours partagée entre une couronne de communautés s'ouvrant largement sur la mer, agglomérant leur population sur la périphérie, tandis que le centre restera vide, et beaucoup plus indépendantes ainsi les unes des autres que ne le sont les composans de l'Union américaine. Ce sera toujours une cause de faiblesse pour la Confédération australienne.

Enfin, ce sont les individus surtout qui font l'histoire, quoi qu'en dise une certaine école, et non pas les masses à demi conscientes qui peuvent détruire quelquefois, mais non pas créer. S'il surgissait donc en Australie un homme auquel pussent s'appliquer au moins les deux derniers termes de l'inscription gravée sur le socle de la statue de Washington dans la capitale des États-Unis : *First in war, first in peace, first in the heart of his countrymen*, l'ascendant d'un pareil homme pourrait sans doute réaliser la fédération. Mais le terrain n'est guère favorable à son développement, reconnaissons-le. La démocratie australienne manque de ces autorités sociales qui existaient en grand nombre dans l'Amé-

rique du siècle dernier; c'est une poussière d'hommes dont a disparu le respect qui est le ciment des sociétés. Il est bien difficile de fonder un édifice solide avec de pareils matériaux. La fédération finira sans doute par se faire tout de même, par la force des choses, comme on dit, à la longue, sur un plan peu cohérent. Il est juste de reconnaître que deux des causes qui l'empêchaient, la rivalité de la Nouvelle-Galles et de Victoria et le protectionnisme à outrance tendent à s'affaiblir. La Nouvelle-Galles, la colonie mère, dont les ressources naturelles sont plus grandes, prend de plus en plus le dessus sur sa voisine, qui ne peut se relever de la crise où l'ont conduite ses folies. L'esprit de Victoria, qui avait été le centre directeur de l'Australie de 1851 à 1892, ne représentait point ce qu'il y avait de meilleur, ni de plus calme dans les tendances des colons des antipodes; elle était à la tête du mouvement protectionniste. Aujourd'hui que l'influence s'est déplacée vers l'est, vers Sydney, et que le Queensland aussi croît rapidement, la question douanière, l'un des plus grands obstacles à l'Union, semble être d'une solution plus facile. Voilà donc quelques chances favorables à l'accomplissement de ce grand projet, qui serait si utile aux progrès de l'Australie, ne fût-ce qu'en élargissant son marché commercial et l'horizon de ses hommes politiques.

De la situation politique de l'Afrique du Sud, nous ne dirons que quelques mots : les événemens qui se sont produits au début de cette année l'ont rendue suffisamment connue de tous. Des deux colonies britanniques qui se trouvent dans cette contrée, l'une est absolument prépondérante par l'étendue de son territoire et l'importance de sa population. Le Cap compte 2 millions d'habitans, dont 380 000 blancs; Natal 600 000, dont 43 000 blancs seulement. Le premier de ces pays est le seul qui puisse s'étendre vers le nord, et le protectorat du Bechuanaland lui sera annexé un jour, portant ses frontières jusque près du Zambèze. Sur les rives de ce fleuve, l'Afrique centrale britannique et au sud-est les plateaux désignés aujourd'hui sous le nom de Rhodesia sont le domaine de la célèbre compagnie à charte. Bien peu peuplés encore, ils ont avec la colonie du Cap une sorte d'union personnelle, puisque son gouverneur, Haut-Commissaire de l'Afrique australe britannique, y exerce les pouvoirs militaires. Il y a peu de temps encore cette union était plus étroite, lorsque M. Cecil Rhodes était le vrai maître des deux pays, comme premier ministre au Cap, comme administrateur délégué dans les territoires de la

Chartered. Il est probable qu'avant peu d'années il le sera redevenu; il ressemble moins sans doute, par ses procédés, à George Washington qu'à un homme d'État plus moderne, le prince de Bismarck, mais c'est un impérialiste ardent et convaincu : il a voulu entraîner par la force sous la domination britannique la République Sud-Africaine; il n'y a point réussi. Il avait obtenu de plus heureux résultats en traitant doucement l'État libre d'Orange qui a formé avec le Cap une union douanière et dont les chemins de fer avaient été construits et étaient exploités par le gouvernement de la colonie. Peu à peu, il semblait que cette République et sans doute aussi le Transvaal, — lorsque l'infatigable mais vieux lutteur, le président Krüger, aurait disparu de la scène du monde, — dussent être entraînées dans l'orbite de la Grande-Bretagne sous une sorte de protectorat. Aujourd'hui ces résultats sont remis en question pour fort longtemps. Mais en dehors des deux États Boers, il n'y a de pouvoir important dans l'Afrique du Sud que la colonie du Cap. La question de fédération impériale n'est point compliquée ici comme en Océanie par la nécessité préalable d'une union entre les diverses dépendances anglaises.

V

Le règlement des difficultés locales, qui sont, nous l'avons vu, fort sérieuses, en Australie, une fois opéré, un pas important serait fait dans la voie de la fédération impériale. Le second et le plus considérable serait, comme l'indiquait M. Chamberlain, l'établissement d'une union commerciale plus ou moins parfaite entre les diverses parties de l'empire. Comment donc ont été accueillies, dans les colonies, les suggestions faites pas le ministre dans son retentissant discours au Congrès des Chambres de commerce?

Elles n'ont point paru provoquer l'enthousiasme auquel il s'attendait peut-être. Le premier ministre de Victoria, notamment, a déclaré, avec la franchise des hommes d'État des pays neufs qu'une très forte réduction des droits d'entrée sur les produits britanniques lui paraissait inacceptable. Pour se rendre compte des dispositions si différentes avec lesquelles on envisage dans le Royaume-Uni et dans ses colonies, la question des tarifs douaniers, il suffit de jeter un coup d'œil sur la répartition entre les divers pays du commerce extérieur dans la métropole et dans ses dépendances. Nous résumons ces faits dans deux courts tableaux

où sont condensés les seuls chiffres que nous imposerons à nos lecteurs.

COMMERCE DU ROYAUME-UNI

(*Moyenne de 1892-93-94*) *en milliers de livres sterling.*

	Importations.	P. 100 du total.	Exportations.	P. 100 du total.
Commerce total.	412275	100	220332	100
— avec l'étranger . .	317793	77,07	147236	66,81
— avec les colonies.	94482	22,93	73095	33,19
Commerce avec le Canada, l'Australie et le Cap réunis.	49697	12,01	32069	14,30

COMMERCE DES COLONIES BRITANNIQUES

		Avec le Royaume-Uni.		Intercolonial.		Avec l'étranger.	
		Total.	P. 100.	Total.	P. 100.	Total.	P. 100.
Ensemble des colonies.	Exportations.	69993	47	39535	27	38770	26
	Importations.	56244	40	43179	32	39932	28
Canada.	Exportations.	12350	52	1061	4	10289	44
	Importations.	8989	36	571	2	15787	62
Australasie.	Exportations.	30612	45	28064	44	7276	11
	Importations.	21793	41	27496	51	4156	8
Afrique du Sud.	Exportations.	13379	93	229	2	791	5
	Importations.	10927	79	980	7	1869	14

Il résulte de ces chiffres que les trois quarts du commerce d'importation de la Grande-Bretagne et les deux tiers de son commerce d'exportation se font avec l'étranger ; pour les colonies, au contraire, les relations avec les pays non anglais sont de médiocre importance tandis que la Grande-Bretagne est à la fois leur principal fournisseur et le grand marché où s'écoulent leurs produits. D'autre part, les colonies tirent de leurs droits de douanes la plus grande partie de leur revenu : 4 300 000 livres sterling sur un budget total de 7 800 000 pour le Canada ; 1 716 000 livres sterling sur 2 601 000 livres fournies par l'impôt à Victoria (1), et ainsi des autres. Lors donc que les impérialistes de la métropole leur proposent d'abaisser dans une forte proportion les droits d'entrée sur les produits anglais, quitte à les relever encore un peu sur les importations étrangères, elles répondent qu'en

(1) Le revenu total de Victoria atteint 6 700 000 livres sterling, mais, sur cette somme, 2 700 000 proviennent des recettes brutes des chemins de fer d'État (dont les frais d'exploitation figurent au compte des dépenses) ; 500 000 livres du revenu des terres (vente et location) ; 420 000 des postes et télégraphes, 485 000 de sources diverses ; 2 601 000 des impôts.

dehors même du coup porté aux industries locales, ce serait les priver d'une très grande partie de leur revenu. L'adoption du tarif anglais actuel, en ce qui concerne les relations avec les autres parties de l'empire, entraînerait pour Victoria, par exemple, un déficit de recettes de 600 000 livres sterling. Pour le combler, il faudrait donc établir 15 millions de francs de taxes nouvelles, ce qui n'est point aisé dans un pays de 1 100 000 habitans déjà très obéré et lourdement grevé. En admettant un dégrèvement de moitié seulement, ce seraient 7 à 8 millions à trouver, et l'on serait alors bien loin encore du libre-échange. Pour exagérément élevés et nuisibles que soient les tarifs de maintes colonies, ils n'en constituent pas moins une source de recettes de perception facile et à laquelle on s'est accoutumé. Les gouvernemens coloniaux ont donc d'assez fortes raisons à opposer aux personnes qui leur demandent une brusque réduction des droits. En outre, la ruine de beaucoup d'industries locales, factices évidemment, mais qui n'en occupent pas moins un grand nombre de personnes amènerait une crise sérieuse. La question douanière, qui est déjà la pierre d'achoppement de la fédération australienne, devient plus difficile encore lorsqu'il s'agit d'union de l'empire tout entier.

Les coloniaux, eux, voudraient que la Grande-Bretagne consentît à frapper de droits, légers sans doute, mais appréciables, les produits étrangers qui font concurrence aux leurs : blés, viande, laines et autres, en échange de quoi ils consentiraient à diminuer, mais légèrement seulement, leurs tarifs en ce qui concerne la Grande-Bretagne, pour frapper un peu plus les importations étrangères. Ils accorderaient ainsi un traitement privilégié aux produits britanniques, en même temps qu'ils maintiendraient, sans grande difficulté, l'équilibre dans leur budget et une protection suffisante aux industries locales. Mais, répondent fort justement les Anglais, quel avantage nous assurez-vous ainsi ? Est-ce la possession exclusive de votre marché ? Nous y avons déjà une part tout à fait prépondérante, et vous n'importez guère de l'étranger que des produits que nous ne produisons pas. En revanche, vous voulez nous entraîner à rejeter une politique qui, depuis un demi-siècle, a fait la puissance et la richesse de l'Angleterre ; et les mesures de représailles que ne manqueraient pas de prendre les pays étrangers atteindraient peut-être gravement notre commerce d'exportation avec eux, qui est bien plus important que celui que nous faisons avec vous. Les importations totales de l'étranger dans toutes les colonies britanniques s'élèvent à peine

à un milliard de francs, dont nous pourrions à grand'peine nous approprier le tiers ou la moitié. Faut-il pour ce gain très hypothétique mettre en péril les 3 milliards 750 millions de marchandises que le Royaume-Uni exporte en pays étrangers? La réponse n'est pas douteuse.

Des deux côtés, de la part de la métropole comme de la part des colonies, l'établissement d'une union douanière de l'Empire britannique ou d'un régime s'en rapprochant, implique l'abandon de traditions à demi séculaires et une perturbation économique fort sérieuse. Sans doute, le protectionnisme à outrance perd du terrain aux colonies : les idées de réforme fiscale, d'augmentation des impôts directs qui tendent à prévaloir en Australasie, faciliteraient l'abaissement des droits de douane; d'autre part, le libre-échange n'est plus pour les Anglais l'article de foi d'il y a vingt ans. Mais on est loin de s'entendre encore et cette union commerciale, qui doit être la préface d'une union politique plus intime, ne se réalisera pas sans doute avant bien des années.

Y a-t-il, du reste, péril en la demeure et les colonies sont-elles si mécontentes de leur position actuelle qu'il faille, pour les maintenir unies à la métropole, adopter un régime qui serait, quoi qu'en ait dit, avec une nuance de paradoxe, M. Chamberlain, une grave atteinte au libre-échange et un retour vers l'ancien système colonial?

Nous ne le pensons pas; et, si l'Australie, le Canada, ou le Cap n'étaient point satisfaits actuellement, c'est qu'ils seraient bien difficiles à contenter. D'aspiration vers l'indépendance, il y en a peu dans les colonies. Si elles possédaient une certaine force quelque part, ce serait en Australie, chez les partis très avancés. Encore est-il bien rare qu'un homme politique ose se prononcer dans ce sens et il ne serait pas suivi. La seule déclaration peu loyaliste que nous connaissions d'un personnage en vue, c'est une phrase du premier ministre de la Nouvelle-Zélande qui prétendait obliger le gouverneur à nommer membres de la Chambre haute plusieurs agitateurs ouvriers. Le gouverneur ne voulant pas y consentir, refusait de créer de nouveaux sénateurs, comme c'était son droit. « Une pareille attitude, dit le ministre, est dans le cas d'affaiblir les liens qui unissent cette colonie à l'Angleterre. » En dehors de cette phrase échappée à un politicien bruyant et brouillon, nous n'avons à relever que l'attitude du chef du parti ouvrier dans l'Australie du Sud, réclamant à la dernière session du Parlement la suppression des gouverneurs

envoyés de la métropole et leur remplacement par des gouverneurs élus, puis quelques railleries du *Bulletin* de Sydney. Ce *Bulletin* est un journal-revue hebdomadaire, radical socialiste en politique, sans être inféodé à aucune coterie, contenant en même temps beaucoup d'informations mondaines, qui est un peu, en Australie, l'analogue du *Truth* de M. Labouchère en Angleterre, mais est, de plus, illustré. Il se moquait beaucoup de toutes les fêtes données à Melbourne en l'honneur de l'arrivée d'un nouveau gouverneur, lord Brassey; de son titre pompeux de « gouverneur et commandant en chef de Victoria et de ses dépendances », — demandant si ces dépendances étaient les îles qui se trouvent dans le lac d'un jardin public; — du titre d'honorable donné, suivant l'usage, à la fille du noble lord, âgée de quelques mois, et autres plaisanteries de ce genre. Après les élections générales de la Nouvelle-Galles qui eurent lieu au milieu d'un hiver exceptionnel, il représentait deux anciens premiers ministres, sir Henry Parkes et sir George Dibbs, qui venaient d'échouer, ensevelis à demi dans la neige, avec cet intraduisible calembour en légende : *Cold days and some cold Knights*, ajoutant que l'acceptation d'un titre impérial devrait être un arrêt de mort politique pour un membre du Parlement colonial.

Ce ne sont là, malgré tout, que des boutades. Le *Bulletin* est le plus lu des journaux hebdomadaires australiens, mais une grande partie de sa clientèle se compose de ceux qu'il raille, comme beaucoup des lecteurs de l'*Intransigeant* sont des bourgeois conservateurs qu'éreinte quotidiennement M. Rochefort. Les politiciens australiens, aussi bien que canadiens ou sud-africains, sont enchantés de se voir conférer un titre qui leur permet d'être appelés sir... et de faire suivre leur nom des initiales K.C.M.G (chevalier commandeur des Saints-Michel et George), ou même K. C. B. (chevalier commandeur du Bain). Les gouverneurs anglais sont aussi fort bien accueillis dans les colonies qui n'hésitent point à leur attribuer des traitemens de 125 000 à 250 000 francs dans l'espoir d'en avoir d'aussi haut titrés que possible. L'Australie du Sud ayant réduit de 25 000 francs la liste civile accordée au sien, il lui fut en effet signifié qu'à ce prix elle ne pouvait plus prétendre à un lord, mais seulement à un baronnet ou à un chevalier. A la grande conférence intercoloniale tenue, en 1894, à Ottawa, capitale du Canada, les sentimens les plus loyalistes ont été affirmés. La personne même du souverain actuel est cer-

tainement pour une part dans la force de ce loyalisme. La plupart des colons de l'Australie ou du Cap, ou leurs pères ont quitté l'Angleterre lorsque la reine Victoria y régnait déjà ; ils lui sont attachés personnellement pour ainsi dire. Peut-être le prestige de ses successeurs ne sera-t-il pas aussi grand dans les colonies, non pas encore du vivant de celui qui est aujourd'hui le prince de Galles et jouit dans tout l'Empire, comme en Angleterre même, d'une immense popularité, mais sous le règne de son fils, beaucoup plus inconnu. Quoi qu'il en soit d'un avenir assez éloigné, on ne saurait nier qu'actuellement le loyalisme ne soit très puissant aux colonies.

Ce sont leurs intérêts plus encore que leurs sentimens qui doivent toutefois les maintenir unies à l'Angleterre. Sous le sceptre de la reine Victoria, elles jouissent pour leurs affaires intérieures d'une liberté aussi complète que si elles étaient des républiques indépendantes, elles sont maîtresses même de leurs tarifs douaniers, et, d'autre part, elles profitent de la puissance maritime de la Grande-Bretagne, qui leur assure, sans frais de leur part, une sécurité extérieure bien plus complète que celle qu'elles pourraient obtenir par de coûteux armements si elles étaient livrées à elles-mêmes. Lorsqu'une question internationale intéresse ses colonies plus qu'elle-même, la Grande-Bretagne s'informe toujours soigneusement de leur opinion et de leurs intérêts, y conforme sa politique et leur communique ainsi tout le prestige de sa puissance. En échange de ces avantages elle n'exige rien : la participation des colonies à la défense de l'Empire se borne à l'entretien de quelques fortifications en deux ou trois points importans de chacune d'elles. En outre l'Australasie entretient, au prix de 3 125 000 francs par an, une escadre auxiliaire composée de cinq croiseurs de troisième classe et de deux torpilleurs, commandés par un amiral anglais, et qui est jalousement maintenue par la loi dans les mers australasiennes. Chaque colonie possède aussi des milices, troupes qui s'exercent quelques jours par an et comprennent, d'ailleurs, nombre de bons tireurs et de bons cavaliers, qui ne seraient pas négligeables, après quelques semaines d'entraînement, pour la défense territoriale, et dont certaines — les « voyageurs » canadiens et les cavaliers de la Nouvelle-Galles — ont même été parader sur le Nil à côté des régimens anglais. Mais la vraie défense de l'Empire c'est sa flotte, c'est-à-dire la flotte anglaise que la métropole entretient seule.

Que pourraient devenir les colonies britanniques après la proclamation de leur indépendance ? Le Canada serait absorbé par les États-Unis ; et s'il y a eu un moment, surtout parmi ses habitans de langue française, un parti « annexionniste », il n'existe plus guère aujourd'hui. Les Canadiens français sont les plus loyaux des loyaux sujets de la reine ; ils se rendent compte que l'union à leur puissant voisin du sud sonnerait le glas de leur nationalité ; l'Église, qui serait atteinte dans ses privilèges, y est fort hostile ; même s'il s'agissait de s'unir de nouveau à la France, les Canadiens français s'y refuseraient sans doute, — leurs principaux hommes d'État ne s'en cachent pas, — car ils ne sont point à l'image de nos dirigeans d'aujourd'hui. L'Afrique du Sud, divisée, elle aussi, entre deux races blanches, plus équilibrées en nombre et plus hostiles que celles qui se partagent le Canada, et vivant au milieu d'une majorité de noirs, ne peut guère vivre seule ; elle serait à la merci de toutes les attaques, et les forces barbares, qui sont si puissantes en Afrique, risqueraient d'anéantir la civilisation européenne importée, comme elles eurent raison jadis du peuple qui construisit les grands monumens du Mashonaland. L'Australasie, enfin, pour isolée qu'elle est, ne serait pas en complète sécurité. Elle est bien peu peuplée encore ; elle pourrait tenter l'ambition de l'Allemagne qui n'a pas de colonies de peuplement, ou peut-être se verrait-elle envahie par les Jaunes, qu'elle n'écarte aujourd'hui qu'en les frappant à leur entrée d'un droit de 2 500 francs par tête et qui s'y trouvent déjà au nombre de plus de 40 000, occupant des quartiers entiers de Sydney et de Melbourne et monopolisant presque la petite culture maraîchère. Que serait l'issue d'une guerre entre l'Australie et le Japon ?

Sans doute, les peuples sont quelquefois aveugles ; mais les intérêts qu'ont les colonies à rester unies à l'Angleterre sont trop manifestes vraiment pour qu'elles ne les aperçoivent pas. Point n'est besoin de la fédération pour parer à un danger illusoire de dislocation de l'Empire britannique. Si les colonies la désirent, c'est d'abord pour obtenir des privilèges commerciaux, c'est aussi pour rendre plus grands encore les avantages qu'elles y trouvent déjà au point de vue international et dont l'indépendance les priverait. En revanche, la Grande-Bretagne risquerait de se trouver entraînée de ce fait dans des embarras extérieurs très grands. Dès aujourd'hui, ses turbulentes dépendances, enfans mal élevés d'une mère pleine de sollicitude, rendent parfois fort difficile la tâche des diplomates anglais. Chaque groupe

colonial, imitant les États-Unis d'Amérique, applique en effet la doctrine de Monroë à la partie du monde qu'il occupe. Les habitans de Terre-Neuve voient avec irritation les privilèges exclusifs que le traité d'Utrecht confère aux Français sur la partie de leurs côtes désignée sous le nom de *French shore*. Les Australiens supportent avec impatience la présence des Français et des Allemands dans le Pacifique : la question des Nouvelles-Hébrides, qui sont actuellement soumises à un condominium anglo-français, excite particulièrement les tempêtes de la presse australienne, d'autant que les sociétés de missions, si puissantes en tout pays anglais, viennent jeter de l'huile sur le feu. Si l'on écoutait les Australiens, les Nouvelles-Hébrides seraient immédiatement annexées par l'Angleterre sans s'occuper de nos droits. Il devrait en être de même des îles Samoa, dont les Anglais partagent aujourd'hui la suzeraineté avec les Allemands, et dont le gouvernement de la Nouvelle-Zélande demandait dernièrement que l'administration lui fût confiée. Il n'est pas jusqu'aux îles lointaines d'Havaï que les Australasiens ne voient devenir avec regret une dépendance plus ou moins déguisée des États-Unis d'Amérique. C'est que la possession de ces quelques rochers assurerait à l'Empire britannique une excellente station navale entre l'Australie et le Canada, faciliterait la pose d'un câble exclusivement britannique entre ces deux pays, et permettrait de se rendre d'Angleterre en Australie par l'ouest comme par l'est, de faire le tour du monde, sans sortir du territoire de l'empire, sans toucher à d'autres côtes qu'aux siennes. Enfin, en Afrique du Sud, notre expédition de Madagascar avait vivement surexcité les esprits; des interpellations avaient été adressées au ministère colonial; M. Cecil Rhodes s'est honoré et a fait preuve de la largeur de vue qui caractérise les hommes supérieurs en défendant le droit qu'avait la France de civiliser Madagascar et refusant de soutenir des motions hostiles. Avant nous, les Allemands avaient suscité aussi une grande émotion dans la colonie en prenant possession du Damaraland et du Namaqualand, entre le fleuve Orange et les possessions portugaises. Le Canada aux Canadiens, l'Australasie aux Autralasiens, l'Afrique du Sud aux Sud-Africains, — aux blancs bien entendu, les gens de couleur ne comptent jamais, — voilà ce que veulent les coloniaux britanniques; et ils expriment leurs aspirations avec l'énergie un peu brutale, l'absence de formes habituelle aux peuples jeunes et de vigoureuse croissance. Le ministère des Colonies anglais est parfois vertement

tancé pour ce qu'ils appellent sa faiblesse, dans leur ignorance des conditions de la politique européenne. Si la fédération impériale ne manque pas de partisans aux colonies, c'est qu'ils pensent que la métropole serait, plus encore qu'aujourd'hui obligée de prendre leur mot d'ordre, et de conformer sa politique à leurs désirs.

Pour la Grande-Bretagne, ce serait un surcroît de difficultés, qui augmenteraient encore son « splendide isolement »; et il n'y aurait guère de secours effectif à attendre des colonies. En échange, elles ne consentiraient qu'avec peine à envoyer une partie, même bien faible, de leurs revenus à Londres pour pourvoir à la défense commune. Pour l'empire britannique dans son ensemble, la fédération serait peut-être la préface de la dislocation. L'établissement d'organes de gouvernement communs, ne s'occupassent-ils que des questions de commerce et de défense, entraînerait toujours une certaine immixtion des diverses parties de l'empire dans le gouvernement intérieur les unes des autres; et pareille chose serait supportée d'autant plus difficilement que, dans le conseil de quelque nom qu'on l'appelât, qui présiderait aux destinées de l'Empire, la métropole, dont la population est bien plus considérable, aurait toujours une influence prépondérante. Il ne faut pas oublier que c'est l'établissement injustifié de taxes douanières qui a déterminé la révolution américaine. Il est vrai que les Américains n'étaient point représentés aux parlemens britanniques et que les coloniaux le seraient au Conseil fédéral, Mais ils n'y auraient pas la majorité, sans doute; et les mécontens se hâteraient de trouver une pareille représentation illusoire. « C'est un fil ténu (*a slender thread*), disait M. Chamberlain il y a un an, qui unit les colonies à l'Angleterre; mais je me souviens d'avoir visité des usines électriques où, à travers un fil ténu, passait un courant capable de faire mouvoir les machines les plus puissantes. » Sans doute, mais il y a des limites pourtant au courant que peut transmettre un fil et si ces limites sont dépassées, le fil rougit et se brise. Peut-être serait-ce cette rupture qu'on amènerait en voulant rendre trop intimes les relations de la Grande-Bretagne et de ses colonies, et la forme actuelle de l'Empire britannique, qui a permis son développement, est-elle plus propre qu'aucune autre à assurer sa durée.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

POÉSIE

POUR LE TROISIÈME CENTENAIRE DE LA NAISSANCE

DE

DESCARTES

Fier du loisir conquis, son salaire et sa gloire,
L'homme osa détourner son regard des sillons,
Et, s'enivrant d'abord de science illusoire,
Il courut, l'âme ouverte, au-devant des rayons!

Dupé par les couleurs dont l'Être se décore,
Du conseil de Socrate, hélas! vite oublieux,
Au monde intérieur qu'il dédaignait encore,
Crédule, il préférait le monde offert aux yeux.

Les contours le leurraient, car la forme s'altère,
Et la main n'y perçoit que le vide ou qu'un mur;
Il sentait dans les sons soupirer un mystère.
Tous les signaux des sens ne sont qu'un chiffre obscur.

Leur témoignage ondoie, et leur félon service,
Loin d'éclairer, voilait l'assuré fondement
Où pourra la pensée asseoir son édifice,
Tour de bronze où le Vrai veille éternellement.

Quelle étrange odyssée avait longtemps fournie
La raison confiante en ces traîtres appuis,
Quand, douteur par prudence et croyant par génie,
Descartes proclama : « Je pense, donc je suis ! »

***

Sa foi mâle a sauvé les penseurs du naufrage.
Jouet d'une tourmente aux confuses clameurs,
Sans gouvernail, en proie au ténébreux orage,
Leur galère sombrait, veuve de ses rameurs.

L'équipage anxieux flottait sur des épaves ;
Quel salut espérer de l'abîme inclément ?
Or voici qu'un jeune homme, étonnant les plus braves,
Nu, dans le gouffre noir plonge résolument.

Il remonte. La mer l'assaille et le menace ;
Elle soulève et tord sur lui son vert linceul,
Il la domine, il nage ; et son regard tenace
Couve le port lointain qu'il a découvert seul.

C'est un roc peu visible, à peine s'il émerge.
Il est rebelle au soc, ignoré des oiseaux ;
De toute approche encore il est demeuré vierge,
Point gris sur le désert tumultueux des eaux ;

Mais solide refuge, inviolable asile,
Le pied trahi par l'onde y pose raffermi,
Et l'œil qui, pour tout voir, des champs bornés s'exile,
Peut, libre et sans barrière, y sonder l'infini.

***

Cet îlot solitaire, oublié dans l'espace,
Mais stable, et des penseurs perdus espoir dernier,
Témoin persévérant que pénètre et dépasse
Quelque chose d'immense impossible à nier,

Descartes, c'est ton être, où point ta conscience
Qui le nomme à lui-même et l'impose à ta foi.
Tu dis, forçant le doute à fonder la croyance :
« Puis-je douter sans être ? Il me faut croire en moi. »

Fort d'un titre avéré tu fouilles ton domaine,
Et voilà que tu sens au mur de ton cerveau
Heurter un visiteur plus grand que l'âme humaine,
Un muet formidable, étrangement nouveau.

D'où vient-il? — Aussitôt d'inébranlables suites
Surgissent par degrés de ton premier aveu,
Et ces marches d'airain sur le granit construites
Escaladent le ciel du fond de l'âme à Dieu !

Les fronts ont salué, tous, du portique au temple,
Dans l'angoisse levés ou posés sur l'autel,
La preuve, désormais plus profonde et plus ample,
D'un soupirail ouvert sur le monde éternel.

* * *

Mais, si haute, pourtant, que soit sa destinée,
L'homme est terrestre encore, ô Descartes ! chez lui
La Vérité jalouse est rarement innée ;
Combien souvent l'a-t-elle ou fait attendre ou fui !

Il caresse l'erreur que son rêve imagine.
Toi-même, tes esprits, qui te servaient si bien,
Ne t'ont pas moins leurré que la froide machine
Qui supplantait, ingrat, le bon cœur de ton chien.

Mais le rêve est parfois d'une audace féconde,
Et, méconnu, renaît trempé par ses revers.
Vois rebondir plus prompt et, renouant sa ronde,
Tourbillonner l'atome, appui de l'Univers !

Je t'envie humblement le merveilleux poème
Où, pour douer l'esprit d'un infaillible essor,
L'Algèbre, les yeux clos, transposant le problème,
Aux secrets de l'espace ajuste sa clé d'or,

Le rêve est l'inventeur ! et c'est être poète
Qu'apparier le songe et la création !
Tu rôdes, mais la roche où ton ongle s'arrête
Conserve à tout jamais la marque du lion !

***

Ainsi, toujours en marche, a gravi ta pensée
Du plus intime val au faîte universel.
Elle erre quelquefois mais n'est pas distancée,
Car elle étreint ensemble et la terre et le ciel.

Ton aile est ton ouvrage et l'audace l'anime :
Nouvel Icare, au vol désormais haut et sûr,
Icare du savoir, dans ta quête sublime
Ton regard vise au loin la clarté non l'azur.

Amphion du langage, à des pierres confuses
Tu fis dresser un ferme et pur entablement:
Laisse donc aujourd'hui le chœur entier des Muses
Te rajeunir le front de leur baiser charmant!

Honneur à toi ! La foule aveuglément heureuse,
Initiée à peine aux cultes qu'elle rend,
S'abreuve au bord des puits que le savoir lui creuse,
Apprenons-lui pourquoi ton nom qu'elle aime est grand!

Pour t'offrir une gloire à jamais sans rivale
Demain nous bâtirons, avec tous tes écrits,
Par les mains de la France une arche triomphale
Où passera l'armée auguste des esprits!

SULLY PRUDHOMME.

L'ALLEMAGNE RELIGIEUSE

LE PROTESTANTISME ET LE MOUVEMENT SOCIAL

En Allemagne, dans le domaine de la théologie, la pensée protestante et les églises protestantes sont en un perpétuel conflit, dont l'enjeu n'est autre que l'essence même du Christ et de la divinité : nous en avons fait connaître les plus récens épisodes (1). Derechef on apercevra la rivalité de ces deux forces, l'élite pensante et la hiérarchie officielle, si l'on veut bien descendre avec nous sur le terrain pratique de l'action sociale; mais dans ce nouveau champ clos, elles ont, l'une par rapport à l'autre, changé de position et, si l'on ose dire, de rôle. Lorsqu'il s'agissait du dogme, la pensée protestante finissait par le vider en voulant l'approfondir; les multiples grattoirs des exégètes, s'acharnant sur la lettre traditionnelle, y laissaient des trous par où l'esprit s'évaporait; et les Églises, au contraire, s'efforçaient de préserver, autant que possible, l'apparente intégrité de la foi. S'agit-il, en revanche, de l'application sociale du christianisme, la pensée protestante — ou, pour parler plus exactement, la pensée chrétienne, réveillée, dans l'Allemagne réformée, par l'expérience des révolutions et le spectacle des succès du Centre — questionne loyalement l'Évangile et, quelles que soient les réponses, se pique de n'en point amortir le bruit; et les Églises, au contraire, jalouses de ménager les pouvoirs politiques dont Jésus n'avait point prévu les caprices, ou les puissances financières dont Jésus n'avait point escompté les intérêts, limiteraient volontiers les prétentions de

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1er octobre 1896.

l'Évangile à devenir une charte sociale. Ainsi, tandis que les Églises protestantes, par correction, protègent le dogme chrétien contre la pensée protestante, la pensée protestante à son tour, par conviction, revendique, contre les timidités des Églises, l'application intégrale de la morale chrétienne à la vie des sociétés. De cette revendication, qui s'appelle le « mouvement évangélique-social », nous essaierons de tracer l'histoire.

Sans le vouloir, mais non sans le savoir, nous devrons, de-çà de-là, toucher à la politique intérieure de l'Empire. Car c'est l'État, en Allemagne, qui détermine et qui dicte les attitudes successives des autorités ecclésiastiques à l'égard du mouvement social; suivant que la pensée de Guillaume II et la pensée chrétienne-sociale sont en accord ou bien en dissonance, les Églises poussent leurs pasteurs en avant ou les ramènent brusquement en arrière. On n'a pas le droit d'accuser d'incohérence les chefs de ces Églises, puisqu'ils obéissent eux-mêmes, continûment, à une succession de gestes souverains; et l'on verra qu'en effet l'histoire du mouvement social évangélique est exactement modelée sur l'histoire des volontés impériales, et que les évolutions sociales des Églises protestantes, en Allemagne, reflètent, comme une succession d'ombres, les évolutions intellectuelles ou gouvernementales d'un Démiurge laïque et tout-puissant, le *Kaiser*.

I

De savoir si le christianisme doit être « social », ou s'il convient, au contraire, qu'il abdique une telle ambition, c'est là une question fort débattue, dans les sphères protestantes de l'Allemagne. Soupçonneux, hostile même, à l'endroit des prétentions sociales de l'Église, le luthéranisme pur infligerait volontiers au pasteur cette consigne exclusive : « enseignement du Verbe, administration des sacremens »; ainsi le veut une vieille formule, dont s'armèrent les premiers luthériens contre le clergé catholique romain, et dont on écrase, aujourd'hui, les initiatives inédites de beaucoup de ministres évangéliques. M. Uhlhorn, auteur de fort beaux travaux sur la charité protestante, représente ces scrupules avec une incontestable distinction, et permet plutôt à la philanthropie chrétienne de corriger les circonstances économiques qu'à la morale chrétienne de les régir indiscrètement. Il en est de même du piétisme : spécimens insignes d'un christianisme individualiste, et systématiquement détachés de la terre

par la contemplation de l'autre vie, ce n'est point la générosité qui fait défaut aux piétistes, mais c'est, à proprement parler, une certaine intelligence, faute de laquelle ces termes expressifs: « courant chrétien, mouvement évangélique, action sociale », sont pour eux lettre morte; dans les Églises protestantes, ils ont multiplié les chapelles, qui sans doute permettent à Dieu d'avoir ses aises, mais qui l'empêchent de circuler; chacune de leurs âmes est un foyer qui brûle, mais qui ne rayonne pas; ils ont la morgue du divin, et ils en ont la jalousie; entre l'esprit de cette aristocratie religieuse, que révèlent clairement certaines pages de M. Kübel, et l'esprit du mouvement évangélique-social, il y a incompatibilité. Fort dévot au pouvoir civil, le parti théologique du « juste milieu », dûment représenté par M. Beyschlag, prise assez peu les tentatives sociales des églises; et le libéralisme « incroyant » partage cette malveillance, dont on eut au Congrès de Gotha, en 1890, des témoignages nullement équivoques. On observe, en revanche, je ne sais quelle complicité, propice à ces tentatives, entre les membres de certaines fractions très croyantes et les représentans de la théologie « moderne ». Que le monde nous donne le spectacle de l'Incarnation véritable par la réalisation du royaume de Dieu ou même, si l'on veut, de l'humanité de Dieu: voilà le rêve de Richard Rothe et de Ritschl; il implique, pratiquement, que le christianisme régisse tous les rapports sociaux; et si les orthodoxes comme M. Stoecker répugnent à cette argumentation passablement « moderne », du moins acceptent-ils une conclusion qui leur fait écho. Ainsi convergent au succès du mouvement évangélique-social la souplesse ritschlienne, aspirant à une certaine immanence du royaume de Dieu, et la rigueur orthodoxe, aspirant à la maîtrise du dogme sur les masses: elles s'accordent entre elles pour faire du pasteur, non point seulement un fonctionnaire céleste égaré parmi nos misères, mais un fonctionnaire social chargé de les soigner et de les guérir toutes. Moyennant certaines abstractions, en apparence irréfutables, les adversaires du mouvement évangélique-social objectent que seules les misères morales regardent le pasteur et que les misères matérielles ne sont point de son ressort: ces abstractions sont réfutées, en fait, par la réalité même de la vie. Morales ou matérielles, les misères s'engendrent entre elles; si les économistes ne nous laissent pas ignorer que l'indigence est fille du vice, on peut dire, en beaucoup d'occasions, que l'indigence crée le vice; et les fervens adeptes du mouvement évangélique-social, en prétendant

pourvoir à ces misères matérielles qui entraînent ou trahissent des misères morales, annoncent et justifient à l'avance leurs incursions constantes et presque régulières dans le domaine de l'économie politique.

C'est entre 1840 et 1850 que ces incursions commencèrent. L'Allemagne, alors, était en travail de la démocratie; et l'ascension politique des masses, les rapprochant des sommets où volontiers se cantonnait l'Église évangélique, faisait saillir, en un plus frappant relief, les progrès de l'irréligion populaire. Majestueusement relégué dans l'autre vie, le Christ n'attirait plus la foule; Wichern voulut qu'il l'allât chercher, par une incursion dans la vie présente. Sous le nom de Mission Intérieure, ce chrétien d'élite, installé à Hambourg, créa une organisation permanente des dévouemens évangéliques, merveille de charité sur laquelle nous aurons à revenir; mais la pensée même qui, du cœur de Wichern, fit jaillir cette institution, recélait d'autres fécondités et cachait une autre portée: indirectement, le mouvement évangélique-social en résulta. Lorsque Wichern augurait l'avenir de la Mission Intérieure, il y pressentait deux périodes: l'âge de la condescendance, durant lequel les Églises et les classes supérieures tendraient aux nécessiteux une main propice; et l'âge de l'initiative, durant lequel les nécessiteux eux-mêmes, unissant leurs mains et leurs âmes, librement associés sur le terrain chrétien, pourvoiraient à leur propre relèvement. Pèlerins du christianisme à travers le peuple, les frères de la Mission Intérieure y provoqueraient une fermentation de pensées et de désirs, au terme de laquelle la religion de Jésus, cessant de descendre de haut en bas, jaillirait des couches profondes de la nation allemande pour vivifier et consolider l'État. Ces desseins grandioses sont demeurés en suspens: à ces vagabondages d'apôtres, les frères ont préféré, peu à peu, une activité plus sédentaire, celle d'infirmiers, de surveillans, d'instituteurs; de la première période prévue par Wichern, la Mission Intérieure n'a point hâte de sortir; les *Fliegende Blaetter*, organe du comité central, ont montré peu de goût, depuis vingt ans, pour les tentatives « évangéliques sociales »; et lorsque dans les congrès de la Mission Intérieure, à Offenbach en 1892, à Posen en 1895, M. le pasteur Naumann a insinué que le but de la Mission s'était peu à peu rétréci, il s'est heurté à la plus tenace des passivités, celle qu'oppose d'ordinaire, au désir du mieux, l'habitude du bien. Il convient, néanmoins, de faire honneur à Wichern, non point seulement de tout le bien

que fait la Mission Intérieure, mais de tout le mieux aussi qu'elle a cessé de rêver.

Un professeur d'université, Victor-Aimé Huber, servit excellemment les idées de Wichern; il les compléta même et les précisa. De laborieux voyages en Angleterre, en France, en Autriche et dans les diverses régions de l'Allemagne lui avaient révélé les dessous de ce régime industriel dont l'opinion libérale admirait la façade; dans sa belle âme de philanthrope s'insurgeait parfois un dégoût presque révolutionnaire contre l'oppression des classes ouvrières et l'indifférence des classes élevées; sa plume, naïve en injures, accentuait encore l'âpreté de ses révoltes: « L'aristocratie autrichienne, écrivait-il un jour, mériterait d'être fouettée avec des scorpions »; et dans ses écrits les saillies de ce genre abondent. Ils contiennent, heureusement, quelque chose de plus, un plan de « colonisation intérieure », des projets de cités ouvrières, et d'associations de travailleurs pourvues d'une propriété corporative: au prix de quelque complaisance, M. le pasteur Gœhre salue, dans ces linéamens, le premier programme « évangélique-social ». La conception d'un certain patriarcat exercé par les classes élevées sur les groupemens ouvriers, le parti pris de ne faire appel qu'à l'association, une défiance invincible contre l'État, maintiennent Huber à l'arrière-plan dans l'histoire du mouvement « évangélique-social »; mais le penseur qui écrivait en 1845: « Les questions d'économie politique laïque ont extraordinairement à faire avec l'économie chrétienne du royaume de Dieu », et qui consacrait un journal, *le Janus*, à la propagande d'une pareille théorie, ne doit point disparaître de cet arrière-plan.

Huber et Wichern étaient des exceptions dans leur Église. Celui-là, spécialiste en économie sociale, n'avait rien d'un théologien; quant à Wichern, il se maintenait comme en marge de l'Église établie, et l'admiration déférente que lui témoignaient les autorités du protestantisme et celles de l'État s'adressait à ses œuvres de bienfaisance plutôt qu'à ses maximes. Les Églises évangéliques, en Allemagne, furent lentes à comprendre leur rôle social, et lentes surtout à l'oser. Cette simple remarque, — soit dit en passant, — suffit à trancher une question de priorité, que débattent entre eux volontiers protestans et catholiques: laquelle des deux confessions, en Allemagne, a donné le signal des initiatives sociales? Or il est certain que les premiers écrits de Wichern furent antérieurs aux premiers discours sociaux du

curé Ketteler, plus tard évêque de Mayence; et ce qui d'autre part est non moins constant, c'est que Ketteler trouva dans son Église plus d'écho que Wichern n'en cherchait et n'en recueillit dans la sienne; c'est que le catholicisme rhénan était mobilisé pour le service de la cause populaire, au moment où l'Église évangélique de Prusse obéissait encore au rescrit de 1863, qui ne semblait même point prévoir une activité sociale des pasteurs; et c'est enfin que M. Stoecker, pour inciter ses coreligionnaires à la propagande chrétienne-sociale, leur a plus d'une fois allégué l'exemple persuasif de l' « ultramontanisme ». Il résulterait au surplus, d'une confrontation entre les écrits de Wichern et ceux de Ketteler, que le premier voyait surtout, dans le quatrième État, une foule souffrante à soulager, et que le second y apercevait déjà une force politique à respecter : l'évêque baron avait un certain sens de la démocratie, qui ne s'éveilla qu'à la longue chez les notabilités des Églises évangéliques.

II

Il y eut en Allemagne, au lendemain de 1870, comme une éclipse de la vie religieuse. L'ivresse du triomphe, ce matérialisme inconscient auquel le spectacle des succès de la force matérielle façonne bien vite l'âme populaire, répandirent sur les masses un flot d'irréligion; pour en prévenir le reflux, en même temps que pour en exaspérer la violence, le socialisme était là, avec M. de Bismarck pour complice; car le Kulturkampf, exclusivement dirigé contre l'Église romaine, eut sur les Églises protestantes elles-mêmes un contre-coup que M. Stoecker a fréquemment déploré. Les socialistes avec brutalité, l'État avec politesse, la foule tacitement, mettaient l'idée religieuse en quarantaine; et dans l'Allemagne victorieuse le Dieu des armées était récompensé par l'oubli. Lorsque l'année dernière, au moment du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Empire, on avait la douloureuse patience de faire le tour de la presse allemande, on y rencontrait sans cesse l'aveu formel de la léthargie, voire même de la décadence morale et religieuse, qui suivit 1870 : c'est comme une réaction contre cette atrophie de l'âme allemande que Rodolphe Todt, Adolphe Wagner, Adolphe Stoecker, avaient conçu, dès 1877, le « mouvement évangélique-social ».

Le Socialisme radical allemand et la Société chrétienne, ainsi s'intitule le livre de Todt, préface de ce mouvement. Simple pas-

teur, l'auteur connaissait à merveille les deux évangiles qui se disputaient l'Empire, celui du Christ et celui de Marx; il s'avisa de les confronter. Abordant l'un après l'autre les multiples problèmes dont la question sociale est le total, il en chercha la solution dans le Nouveau Testament, et généralement il l'y trouva. Sur la liberté du contrat, le travail servile, le fermage, le salaire, Todt nous expose par le menu, l'opinion personnelle de Jésus ou de saint Paul. « Vous êtes membres les uns des autres, » a dit l'apôtre; et Todt en déduit, en des pages qui sont fort belles, la condamnation de la société capitaliste. Dans saint Luc et saint Matthieu, au détour d'une parabole, on lit que le travailleur « mérite sa nourriture »; et Todt conclut que le salaire doit répondre aux besoins de l'ouvrier. Mais saint Paul déclarant, en un endroit, que le chrétien mange son propre pain en travaillant, Todt en tire une présomption contre les théories dites du « salaire familial », d'après lesquelles l'ouvrier père de famille devrait, par son propre travail, gagner plus de pain que son appétit personnel n'en réclame. Il est écrit dans la seconde épître aux Corinthiens : « Que chacun donne à son gré, non par contrainte »; et puisque cela est écrit, Todt condamne certaines applications du socialisme. Au demeurant, en ce qui concerne le principe communiste lui-même, il apparaît à Todt que le Nouveau Testament, bien loin d'y contredire, y prêterait appui. C'est ainsi que, par une façon d'exégèse sociologique, et conformément à l'esprit de la Réforme, sont réclamées et littéralement arrachées aux Livres Saints ces maximes concrètes et positives de morale sociale que Ketteler et ses disciples recueillent, sans peine aucune, dans l'enseignement traditionnel de la théologie thomiste; et de même que ceux-ci écoutent parler l'ancienne Église, Todt, plus indigent, écoute parler les anciens livres, ou plutôt il les fait parler.

On lui a reproché ce procédé, et son œuvre est jugée caduque, d'autant plus caduque, même, que Todt est mort : les précurseurs qui veulent prolonger la vie de leurs livres font sagement de prolonger la leur. Mais son gros volume a fait époque. D'abord, succédant à Wichern, qui ne connaissait à peu près que les anciennes formes du socialisme, celles de 1848, Todt apportait à ses coreligionnaires une véritable révélation en leur offrant un impartial exposé du marxisme : avec une audace vigoureuse, il signifiait aux protestans étonnés, comme depuis longtemps Ketteler en avait persuadé les catholiques, que c'en était fait du

libéralisme économique, et que c'était avec les conceptions matérialistes du socialisme, et avec elles seules, que le christianisme aurait bientôt à compter; les yeux commencèrent à se dessiller, dans les Églises évangéliques, lorsque Todt eut ainsi dessiné et illuminé les lignes d'horizon. En second lieu, par l'adresse souvent abusive avec laquelle il surprenait, pour certains détails de ses idées économiques, la signature de Jésus-Christ, Todt donna du moins à penser que le christianisme pouvait fournir les élémens d'une doctrine sociale; et si la mosaïque de textes qu'il avait aménagée n'en pouvait paraître qu'une imparfaite ébauche, c'en était assez, toutefois, pour qu'aux inspirations et aux tendances suscitées par Wichern se joignît, dans les sphères protestantes, l'ambition d'un système, tout au moins d'un programme social.

Le programme fut esquissé, d'ailleurs, et l'action fut inaugurée par Todt en personne : l' « Association centrale pour la réforme sociale sur base religieuse et monarchique » naquit en décembre 1877. A son berceau, l'on voyait groupés, à côté de Todt, des parrains d'élite : Meyer, Wagner, Stoecker. On connaît surtout, de Rodolphe Meyer, un livre classique : l'*Histoire de l'émancipation du quatrième État;* quant à l'homme, l'implacable hostilité de M. de Bismarck et l'ingratitude des circonstances l'écartèrent toujours des premiers rôles, et dans cette pénombre forcée, où sa dignité eût suffi pour le maintenir, Meyer, qui aurait pu être comme le moniteur du parti conservateur prussien, travaille et réussit, depuis vingt ans, à aiguiller le christianisme contemporain. Protestant d'origine, mais fortement imprégné de la théologie catholique du moyen âge, condottiere loyal, inlassable, de la pensée chrétienne sociale, il a tour à tour aidé de son érudition thomiste et de sa dialectique de sociologue les protestans sociaux de Prusse et les catholiques sociaux de Paris et de Vienne : il le fallait saluer au cours de cette histoire, on ne l'y reverra plus. Incessamment au contraire, et jusqu'à la fin, nous rencontrerons Adolphe Wagner, l'un des chefs du « socialisme de la chaire », actuellement professeur à l'université de Berlin ; et puis un ancien aumônier de la garnison allemande de Metz, prédicateur à la cour impériale depuis 1874, le pasteur Adolphe Stoecker.

C'est à préparer des réformes sociales (*Vorbereitung sozialer Reformen*) que devait tendre l'activité de la jeune association : l'on y voulait mûrir des solutions, qu'on prierait l'État de

réaliser; et le *Staatssocialist*, dont le premier numéro parut le 1er janvier 1878, servait d'organe à ce groupe d'études, qui réclamait une politique foncièrement réformiste (*eine Politik durchgreifender sozialen Reformen*). Pour la première fois, la pensée sociale évangélique invoquait nettement l'État : cette innovation, dont l'importance économique saute aux yeux, devait avoir des effets politiques durables et fixer à jamais l'orientation du mouvement; car un groupement qui recourt à l'État et qui lui propose un programme doit aspirer logiquement à pénétrer dans cet État sous la forme d'un parti; et c'est en vain, dès lors, que l'activité de Todt et de ses amis affectait un caractère académique; elle devait s'exprimer, tôt ou tard, en manifestes électoraux pour le Reichstag. On lisait, aussi, parmi leurs maximes, que « la solution de la question sociale n'est point concevable sans l'intervention de l'Église pour les revendications légitimes du quatrième État »; et lorsqu'ils précisaient ainsi le rôle dévolu à l'Église, ils imprimaient au mouvement une allure plus rapide que ne l'avait fait le livre même de Todt, timide encore et presque gêné pour traiter cette délicate question. Entre ces sociologues chrétiens d'une part, l'État et l'Église d'autre part, une rencontre et comme une tentative de compénétration semblaient donc prochaines : Adolphe Stoecker brusqua l'événement.

M. Stoecker est peut-être la plus insigne victime de ces cyclones de pudeur publique qui depuis quelque temps, en tous pays — avec plus de discernement, d'ailleurs, que ne le faisaient jadis les caprices des favorites, — bouleversent l'aspect des scènes politiques, y couchent à terre un certain nombre de coquins et meurtrissent quelques honnêtes gens. Il est de mode en Allemagne, aujourd'hui, d'afficher un outrageant dédain pour cette personnalité longtemps inquiétante; c'est une mode à laquelle nous résisterons, faisant plutôt effort pour comprendre M. Stoecker. Au surplus, en lui, l'homme politique n'est point tout l'homme. Par conviction comme par tempérament, M. Stoecker est un théocrate, et voilà d'où il faut partir pour le juger. Aux conceptions théocratiques, le vêtement protestant s'ajuste mal; trop souple, trop lâche, il les met mal à l'aise, ou plutôt trop à l'aise, et ne leur assure point l'indispensable sécurité des contours; et c'est pourquoi M. Stoecker, rigoureux en son orthodoxie, aspira toujours à resserrer et à raidir les plis de ce vêtement : le théologien farouche, en lui, est fils du théocrate. *In Christo movemur, vivimus et sumus :* faites l'hypothèse d'une

société qui, s'appropriant cette phrase de saint Paul, se puisse définir en la prononçant ; cette hypothèse sera adéquate à l'idéal de M. Stoecker. Par surcroît, il aime passionnément son pays, d'un patriotisme qui est comme l'expression concrète de ses idées théocratiques ; il aperçoit l'Allemagne en Dieu et il aperçoit Dieu dans l'Allemagne, et caresse je ne sais quelles intuitions mystiques qui lui révèlent la fraternité du germanisme et du christianisme. Or lorsque M. Stoecker, en 1877, cessait de regarder en sa pensée, miroir d'avenir ou d'un irrévocable passé, pour regarder autour de lui, il voyait deux impiétés se disputant l'État, l'impiété du « libéralisme » en haut et l'impiété du socialisme en bas, le christianisme bafoué d'un côté, maudit de l'autre, et discrètement relégué par l'Église évangélique dans des temples à peu près vides. Alors, avec cette témérité d'initiative que provoque brusquement, chez les hommes d'action, la divergence du spectacle et du songe, Adolphe Stoecker, âgé de quarante-deux ans, et qui pouvait vivre tranquille, considéré, en se laissant choyer par la cour, voulut faire aux masses, partout où il les pourrait saisir, la présentation du christianisme. Mais un théocrate ne peut présenter le christianisme qu'avec un programme social, et l'apôtre, alors, engendre tout de suite le tribun. C'est là ce qu'il faut bien comprendre, pour épargner à M. Stoecker cette insinuation malveillante qu'il n'aurait « fait du socialisme », comme l'on dit vulgairement, que pour faire passer le christianisme. Il est vrai de dire que le christianisme était au premier plan dans la pensée de M. Stoecker ; et il est vrai de maintenir, aussi, que ses idées sociales n'en étaient point un appendice, ni surtout un passeport ; elles étaient pour lui le christianisme même ; et lui demander s'il était, avant tout, chrétien ou bien « social », c'était lui adresser une question inintelligible pour un cerveau comme le sien.

Le 3 janvier 1878, des affiches constellant les murs de Berlin annonçaient une réunion dans une taverne pour la formation d'un « parti chrétien-social de travailleurs ». Un millier de socialistes accoururent et composèrent le bureau. A peu près seul avec son rêve, Adolphe Stoecker le développa : accoutumé de planer en chaire par-dessus des têtes qui se courbaient, il avait devant lui l'ennemi, pour la première fois ; et la sensation de ces contacts hostiles creusa plus à fond, sur sa mâchoire, ce pli naturellement agressif, qui trahit en lui l'homme de lutte, invincible lors même que vaincu, et que se rappellent, comme une sorte d'attribut

physique de son éloquence, tous ceux qui l'ont applaudi ou qui l'ont hué. Dans cette réunion qu'avait convoquée Stoecker, le socialiste Most, énergumène d'irréligion, traita Stoecker en intrus; il s'exclama, avec la grossièreté d'un Diderot, que les prêtres, qui boivent le vin et conseillent l'eau, n'avaient plus qu'à régler leurs comptes avec le ciel, et que l'univers en serait bientôt nettoyé. M. Stoecker s'en retourna sans soldats, comme il était venu. Mais prêche-t-on jamais dans le désert, et, par là même qu'on parle et qu'on agit, ne déplace-t-on pas quelques ondes dans le remous de la vie publique? Stoecker en fit bientôt la féconde expérience. Soir par soir, avec de rares amis, il promenait son évangile à travers les pires auditoires; et son principal collaborateur, le missionnaire Wangemann, était accueilli, dans une réunion de femmes socialistes, par cette clameur générale : « *Massenaustritt aus der Kirche!* Sortons en masse de l'Église! » Cependant dès le 18 janvier quatre cents travailleurs étaient venus à Stoecker, et par conséquent à l'Église évangélique; ils étaient mille en juin, trois mille à la fin de l'année, et la *Zukunft*, organe socialiste, commençait d'expliquer que si certains chefs du parti révolutionnaire professaient l'athéisme, le parti lui-même, sans irrespect et sans esprit sectaire, se bornait à réputer la religion chose privée.

Le résultat récompensait l'effort; et comme il le fallait poursuivre et préciser, M. Adolphe Wagner apporta son concours. Partageant son temps entre les travaux théoriques que Todt continuait d'inspirer et la collaboration active que Stoecker commençait à requérir, il aida le prédicateur de la cour à rédiger le programme du parti chrétien-social de travailleurs. C'est à l'État surtout que ce programme s'adressa. Sous la rubrique : « organisation », il réclamait l'obligation de la corporation professionnelle, de l'arbitrage et de l'assurance; sous la rubrique « protection ouvrière », il inscrivait le repos du dimanche, la suppression du travail des femmes et des enfans dans les fabriques, l'inspection hygiénique des ateliers, le rétablissement des lois sur l'usure, et l'acheminement vers une législation internationale du travail; et sous la rubrique « impôts » figuraient la progressivité de la taxe sur le revenu et des droits de succession, et la création d'un impôt sur les opérations de bourse. Le titre du parti, le contenu du programme, les premières manifestations électorales qu'on risqua, et dans lesquelles on ne craignit point, à Berlin par exemple, d'opposer des candidats ouvriers aux candidats conser-

vateurs, semblent bien prouver qu'à cette date le groupement de M. Stoecker, exclusivement composé de travailleurs, était un essai d'organisation du quatrième État. Avec cette coquetterie qu'il met à démontrer l'unité constante de sa carrière, le célèbre agitateur s'en est depuis lors défendu; mais M. Paul Goehre, dans son instructive histoire du mouvement social-évangélique, maintient avec de bons argumens le caractère nettement ouvrier du premier parti Stoecker.

Quoi qu'il en soit, à la suite de la loi d'exception du 21 octobre 1878, qui débandait les forces socialistes et comprimait le mouvement ouvrier, M. Stoecker élargit peu à peu les bases de son parti : petits marchands, artisans, employés s'y présentèrent. Dans son premier recueil de discours : *Christlich-Sozial*, on observe qu'une harangue antisémite, prononcée le 5 janvier 1880, est adressée au « parti chrétien-social des travailleurs »; la suivante, du 4 février, est adressée au « parti chrétien-social ». Cette chute d'un mot marquait le terme d'une évolution, à laquelle deux années avaient suffi; le mouvement Stoecker était progressivement entré dans une voie nouvelle; et du Stoecker héroïque, c'en était peut-être fait.

C'est au lendemain de la loi contre les socialistes et parmi le retentissement des premiers succès oratoires de Stoecker, que le conseil suprême évangélique de Prusse, dominé par les mêmes préoccupations que l'empereur et son chancelier, jugea bon de compléter le rescrit suranné de 1863, exclusif de toute activité sociale de l'Église. Le nouveau rescrit, daté du 20 février 1879, interdisait aux pasteurs de s'occuper des problèmes sociaux, « auxquels, la plupart du temps, ils sont fort peu initiés », et expliquait qu'ils dépasseraient leur compétence en appuyant des pétitions en faveur des réformes sociales; mais on leur permettait, en revanche, « de mettre à profit leur expérience et leurs talens pour organiser des mutualités, des caisses pour la vieillesse et des caisses d'épargne, pour s'occuper des ouvrières, des enfans, des malades, de la salubrité des habitations, de la convenance des lieux de plaisir destinés aux travailleurs, ou de toutes autres tentatives d'une utilité générale (*gemeinnützig*) pour le bien des classes ouvrières. » Remarquez cette dernière phrase : elle est à deux tranchans; spécimen par excellence du style officiel, qui signifie trop ou trop peu, elle permettra aux consistoires d'encourager ou d'entraver les pasteurs chrétiens-sociaux en alléguant, dans le premier cas, le bien des classes ouvrières, et, dans le

second cas, l'obligation pour l'Église de ne rien tenter qui ne soit d'utilité générale. Avec les interdictions qu'il promulguait et les libertés élastiques qu'il concédait, le conseil suprême, en somme, faisait sauter quelques mailles dans le filet de précautions et de réserves qui avait enchaîné jusque-là les pasteurs officiels épris d'action sociale. La coïncidence de ce fait avec la campagne antisocialiste qu'inaugurait le gouvernement n'échappa point à l'opinion prussienne; on devina la genèse politique du rescrit, et l'on en sut peu de gré aux autorités évangéliques, auxquelles généralement on enlève le mérite de leurs bonnes actions en disant qu'elles n'ont fait qu'être obéissantes, et qu'on accable impitoyablement sous la responsabilité de leurs maladresses en déclarant alors qu'elles ont accepté d'être esclaves. Pour la première fois, en 1879, l'Église protestante était invitée, par qui de droit, à s'occuper des travailleurs; on réclamait, dans les hautes sphères, qu'elle se fît connaître à eux, et l'on entretenait ce vague espoir que son active charité, jointe à la justice répressive du gendarme, aurait raison du socialisme. M. Stoecker souhaitait davantage pour son Église; mais c'était là du moins un peu de ce qu'il souhaitait, puisqu'il voulait que l'Église eût un rôle, et qu'en fait le rescrit de 1879 lui en ménageait un.

III

Si les développemens du parti chrétien-social transformaient ce groupement de prolétaires en une agglomération composite, M. Stoecker, lui, se continuait : théocrate toujours, avec de moins grandes allures, mais avec une minutie plus exigeante. Et l'élargissement de son ambition, la ferveur de son antisémitisme, l'affermissement de ses liens avec le parti conservateur — sans parler, naturellement, de son action proprement religieuse — étaient autant de conséquences, immédiates ou lointaines, de cette impulsion théocratique qu'il renouvelait constamment en lui. M. Stoecker voulait imprégner de christianisme la vie entière de l'Allemagne; et voilà pourquoi, sans abdiquer d'ailleurs son programme de revendications ouvrières, il se mettait à la tête du *Mittelstand*, demi-plèbe et demi-bourgeoisie, courte mais tenace en ses ambitions, âpre au maintien de la propriété privée, mais détestant dans les grandes fortunes les ennemies victorieuses des petites — la même clientèle, en somme, qui l'année dernière installait les antisémites à l'hôtel de ville de Vienne.

Aux applaudissemens de ces adhérens nouveaux, M. Stoecker s'exclamait que la question sociale c'est la question juive : affirmation qu'à peine il démontrait, car l'antisémitisme, chez lui, prenait immédiatement un caractère religieux. C'est en alléguant et en prouvant l'hostilité systématique, étrangement injurieuse, de la presse juive contre le nom chrétien et contre les institutions chrétiennes, que M. Stoecker, auprès de Guillaume Ier, comme auprès du public, justifiait ses propres violences. Mouvement de défensive confessionnelle, réaction violente contre l'antichristianisme des juifs, expression négative de ses convictions chrétiennes à lui Stoecker, son antisémitisme trouvait, dans cette origine même, une limite ; et l'on entendait le prédicateur dénoncer et réfuter ce qu'il appelait l' « erreur antisémite », c'est-à-dire les théories qui poussent à la haine des races et qui dès lors impliquent un manque de déférence à l'égard de l'Ancien Testament. M. Stoecker prétendait venger l'orthodoxie des attaques du journalisme, et voilà pourquoi son antisémitisme était passionné ; mais il la prétendait garder intégrale, avec toute la Bible, avec l'histoire de l'ancien peuple de Dieu, avenue de l'histoire chrétienne, et voilà pourquoi son antisémitisme était incomplet.

Et M. Stoecker, enfin, qui ne voulait soustraire à la prise de Dieu rien de ce qu'il pouvait atteindre, devinait, apercevait même — tout conquérant est en quelque mesure un voyant — disséminée dans cet immense Berlin, une petite plèbe obscure, timide, insignifiante, sans ressort et sans initiative, n'ayant ni la force de la révolte ni celle de la résignation consciente, souffrante et ne réfléchissant même point sur ses souffrances, ni bonne ni méchante, et s'affaissant avec une sorte de léthargie matérialiste le long des ornières de l'existence, partie languissante du corps social, point dangereuse à coup sûr, mais pitoyable à voir, foule sans opinion, et qui pourtant, dans nos régimes modernes, est l'un des facteurs impondérables de l'opinion. A ceux-là, qui sont vraiment les « petits », qu'importent les tribuns? Il leur faut de doux apôtres, des conseillers, des soutiens ; ce ne sont point des organes qu'ils requièrent, ce sont tout simplement des soins. Stoecker, pour eux, s'exerçait à la tendresse ; et appropriant aux besoins d'une capitale les institutions de la Mission Intérieure, il installait à Berlin, en 1882, la mission urbaine (*Stadtmission*), pêcheuse et guérisseuse d'âmes.

Évoquons d'un coup d'œil ces divers paquets d'hommes et de

femmes, dont Jésus redevenait le dieu et dont M. Adolphe Stoecker était le prophète. Ouvriers attirés au christianisme par l'appât d'un programme social, boutiquiers ou petits bourgeois qui saluaient dans Jésus la première victime des Juifs, infortunés de toutes catégories, enfin, pour qui la souffrance était comme une profession, et qui se remettaient à aimer la religion moins encore pour le bien qu'elle leur faisait que parce qu'elle cherchait à leur en faire : tels étaient les instrumens de ce qu'on appela le mouvement de Berlin. Leur variété d'origines, leur nombre encore médiocre, ne permettaient point à M. Stoecker de les faire manœuvrer dans la mêlée politique comme une armée autonome et indépendante. Préoccupé pourtant de les y engager au plus tôt pour restaurer sans délai dans la vie publique le règne du christianisme, il offrit les troupes chrétiennes-sociales au parti conservateur, une infanterie à cette chevalerie. Tantôt par tradition de famille et tantôt par piétisme, les féodaux du « conservatisme » prussien ne séparaient point Dieu et la patrie, la chaire et le trône; et lorsque l'idéal théocratique de M. Stoecker se présenterait au seuil de leur cerveau, il y trouverait peut-être des complices, atavisme, instincts, préjugés même, qui l'aideraient à pénétrer.

En ébauchant cette alliance, M. Stoecker jouait une partie qu'il a mis quinze ans à perdre... Et les débuts en furent flatteurs : on traqua le socialisme et le libéralisme sur tous les domaines. Sur le terrain politique, chrétiens-sociaux et conservateurs, dualité désormais unifiée, récoltèrent 40 000 voix à Berlin aux élections de 1881, 53 000 à celles de 1884, au lieu de 6 500 qu'en 1878 ils avaient recueillies; ils retardèrent de dix ans la victoire du socialisme à Dresde et la lui disputèrent chaudement à Barmen. Sur le terrain religieux, ils attaquaient de front la domination de la théologie « libérale » ou de la théologie « de juste milieu » dans les conseils des communautés paroissiales; les listes « positives », soutenues par eux, reprenaient le dessus; Guillaume I[er] s'en réjouissait, et Stoecker rêvait d'une église évangélique qui, plus indépendante de l'État, soustraite à l'hégémonie de bureaucrates accessibles à toutes les variétés de libéralisme, laisserait à l'initiative des fidèles, c'est-à-dire à l'initiative de Stoecker et de ses ouailles, le soin de surveiller et de corriger, dans les chaires des temples et même des universités, les nouveautés théologiques. Ni le mécontentement du vieil empereur contre les manifestations provoquées à Londres par un

voyage de Stoecker, messager d'antisémitisme; ni l'impression fâcheuse produite par une déposition du prédicateur, rendue en justice sous la foi du serment, et dont un détail fut reconnu inexact; ni l'acharnement souvent odieux avec lequel la presse hostile, qualifiant de faux témoignage ce qui pouvait n'être qu'une inadvertance, criblait Stoecker de boue, de cette boue qui souille lors même qu'elle ne s'attache pas, ni les intrigues de tout genre, enfin, dont on essayait de l'envelopper, ne prévalaient contre la virile énergie du tribun. Il voulait un rôle universel et savait fort bien unifier ses multiples rôles : directeur de la mission urbaine, il incarnait la charité chrétienne; chef du parti chrétien, social, il incarnait la justice chrétienne; champion des intérêts orthodoxes, il incarnait la foi chrétienne; membre de la Chambre prussienne depuis 1879 et du Reischtag depuis 1881, il voulait incarner la politique chrétienne.

C'est cette dernière prétention qui mit en conflit M. Stoecker et M. de Bismarck. Le chancelier de l'Empire avait volontairement égaré, dans les oubliettes de sa longue mémoire, les raisonnemens antisémites et les hymnes à l'État chrétien que, du haut de la tribune parlementaire, il avait autrefois commis. Sa pensée réaliste avait émigré dans un domaine plus pratique; et devenu dompteur de Parlemens, il faisait consister la politique à repétrir de ses propres mains les partis avec lesquels il voulait gouverner, semblable à l'auteur dramatique qui tient compte de la réalité, mais qui, pour en être plus sûrement le maître, revendique le droit de la créer à nouveau. Changez l'individualité de l'un des personnages, la pièce se disloque : M. de Bismarck tenait à la cohésion de ses pièces, et ne tolérait pas que des comparses indiscrets modifiassent, dans la coulisse, la physionomie des personnages, c'est-à-dire des partis. Or il unit un jour les conservateurs et les libéraux dans une commune majorité gouvernementale, et sous le nom de *Cartell*, il tenait à la faire vivre. M. Stoecker entretenait, au sujet du parti conservateur, des visées précisément inverses de celles du chancelier : il le voulait chrétien-social, et M. de Bismarck le faisait s'acoquiner avec des libertins; il le voulait antisémite, et M. de Bismarck l'associait à une tactique que la presse juive approuvait; il le voulait chrétien tout court, et le *Cartell*, tel que le réalisait M. de Bismarck, était la négation même d'une politique chrétienne. Sur le damier de l'Allemagne parlementaire, il y avait donc un pion que M. Stoecker et M. de Bismarck cherchaient à promener en sens divergens, et

qui pis est, le chancelier soupçonnait le pasteur d'y prétendre introduire en tapinois un pion nouveau, une sorte de Centre évangélique, parti mi-politique, mi-religieux, comme l'était le Centre catholique. M. de Bismarck avait trop d'un Centre, et il avait assez des prédicans.

C'est sur ces entrefaites que M. Stoecker, le 28 novembre 1887, dans une réunion demeurée célèbre sous le nom de réunion Waldersee, rencontra le plus beau succès et sans doute le plus grand malheur de sa vie. Devant un vaste auditoire, qui semblait rassemblé pour fêter les fiançailles entre la mission urbaine et certains cercles dévots de la cour de Prusse, une voix princière s'éleva. « En présence des tendances d'un parti anarchiste et incroyant, disait l'orateur, la plus efficace défense du trône et de l'autel consiste à ramener l'homme incroyant au christianisme et à l'Église, et par là, à la reconnaissance de l'autorité légale et à l'amour de la monarchie. Il faut, pour cela, mettre en valeur la pensée sociale chrétienne avec plus d'insistance qu'on ne l'a fait jusqu'ici. » Ce chrétien-social qui se révélait n'était autre que le jeune prince Guillaume, qui devait, l'année suivante, prendre la couronne impériale.

Combien immense fut l'effet de ces paroles, de quel débordement d'injures M. Stoecker fut l'objet dans les journaux dévoués au chancelier ou soumis aux influences juives, avec quel acharnement on dénonça le complot du bigotisme (*Muckerei und Stoeckerei*) contre l'hégémonie des Hohenzollern : le récit mérite d'en être lu dans la dernière brochure de M. Stoecker : *Treize ans à la Cour*. Les manœuvres hostiles furent victorieuses, et dans cet opuscule on peut suivre les déceptions successives de l'écrivain ; l'évolution qu'inaugura Guillaume II, en 1888, vers la politique du *Cartell;* l'adhésion plus notoire qu'il y donna en 1889, la défense faite à M. Stoecker de continuer son activité politique ; et sa retraite finale, en 1890, de ses fonctions de prédicateur de la cour. De cette avalanche de désillusions, le résultat seul doit ici nous intéresser : la politique chrétienne-sociale, qui, en 1878, avait aspiré, vainement d'ailleurs, à pénétrer au Parlement en ne comptant que sur elle-même, sur Dieu et sur les ouvriers, et qui pendant les dix ans qui suivirent, désireuse d'un ascendant immédiat, avait fait appel, dans le pays, aux catégories d'électeurs les plus diverses, et dans le Parlement, au parti conservateur, fut tour à tour évincée, entre 1887 et 1890, des couloirs du Parlement, des antichambres du chancelier, de la chapelle du palais impérial.

Que si M. Stoecker, à ce tournant de sa carrière, vous faisait l'effet d'un vaincu, détrompez-vous : il est encore un vainqueur. Par une coïncidence édifiante, véritable leçon de désintéressement et de détachement, ces années 1889 et 1890, qui détruisirent à jamais une partie des espérances politiques de M. le pasteur Stoecker, marquèrent en même temps l'époque culminante de ce qu'on a qualifié, non sans quelque impropriété, le « socialisme » des Hohenzollern. Depuis 1881, le césarisme et le parlementarisme avaient commencé de concourir entre eux pour doter l'Allemagne d'une législation sociale : Guillaume Ier, dans plusieurs messages remarqués, avait réclamé la « guérison des maux sociaux » et un « développement positif du bien-être des travailleurs » ; et ces lignes, adressées à son Parlement, étaient moins l'expression d'un vœu que la définition de son devoir d'empereur, que son Parlement lui devait permettre de remplir. Se piquant de continuer l'aïeul, et jaloux d'apparaître aux yeux de l'univers comme le *deus ex machina* qui dénouerait le problème social, Guillaume II, à la date du 4 février 1890, expédia au chancelier de l'Empire et au ministre des travaux publics ces fameux rescrits sociaux que Manning, peu de jours après, saluait comme « l'acte le plus sage et le plus digne qu'eût fait un souverain de notre époque. » « J'ai annoncé dès mon avènement, écrivait le jeune empereur, ma décision de poursuivre le développement de notre législation dans le sens que mon grand-père, qui repose en Dieu, a lui-même marqué, en s'occupant, dans l'esprit de la morale chrétienne, de cette partie du peuple qui est économiquement la plus faible. » Et le 15 mars 1890, M. de Berlepsch, ouvrant la conférence internationale de Berlin, proclamait au nom de son maître que chercher une solution de la question ouvrière n'est point seulement un devoir de charité, mais aussi un devoir de gouvernement. Or si l'on veut trouver à ces déclarations un commentaire historique anticipé, qui en donne la genèse en même temps que le sens, c'est à deux sources qu'il faut recourir : d'une part, les nombreux documens législatifs et écrits théoriques émanés, depuis 1848, du parti catholique allemand; d'autre part, cette littérature plus restreinte qui, depuis 1878, portait la signature ou trahissait l'inspiration du pasteur Adolphe Stoecker. Porte-drapeau de l'idée sociale évangélique, on le congédiait, en l'accusant d'avoir ravalé cette idée parmi les intrigues du Parlement; mais c'est elle qui dictait les actes de l'État; soustraite à la disgrâce du *leader* qui l'avait révélée et

du parti qui se réclamait d'elle, il semblait qu'elle eût acquis un partisan suprême, qui l'érigeait en idée nationale.

En outre, pour le service de sa politique, Guillaume II demandait le concours de l'Église évangélique, et le conseil suprême, toujours docile, rédigea une réponse conforme le 17 avril 1890. Nous avons dit entre quelles digues le rescrit de 1879 avait canalisé l'activité sociale des pasteurs : depuis onze ans, des fissures s'y étaient produites; les premiers succès de M. Stoecker avaient suscité des émulations, et de-çà, de-là, à travers l'Empire, des ecclésiastiques s'essayaient à l'imiter, tantôt pour faire pièce au catholicisme social et tantôt par amour du Christ. On discutait volontiers, dans les synodes, l'attitude qui seyait aux ministres de l'Évangile en face de la crise sociale; et les opinions s'entre-choquaient, les uns soutenant que l'Église, ouverte à tous, doit s'imposer la plus grande réserve, et les autres objectant qu'abandonnée par beaucoup, elle doit les reconquérir en avisant à leurs besoins. On débattait aussi sur la façon de combattre le socialisme : les timidités correctes professaient que la chaire est la seule tribune où l'Évangile puisse être étalé, et les audaces bouillonnantes, pressées d'affronter les erreurs du dehors, flétrissaient cette théorie comme le voile d'une lâcheté. La voix du conseil suprême domina bien vite le bruit de ces colloques. Après avoir rappelé que l'Église n'a point mission de trancher la question sociale ou de prendre position en faveur d'un système économique, « soit proposé, *soit en vigueur* », — phrase qui déchargeait les pasteurs de l'obligation parfois ingrate de défendre l'ordre existant, — le conseil leur adressait deux invitations très nettes. Théoriquement, ils devaient se faire les avocats du quatrième État. « La protection du bien-être matériel des travailleurs et de leur famille, disait le rescrit, est une des conditions préalables pour le relèvement de leur vie matérielle et morale. L'Église doit faire en sorte que les besoins légitimes des travailleurs reçoivent satisfaction, que des mesures soient prises contre l'exploitation abusive de leurs forces et des forces de leur famille, que les classes possédantes, par d'actives mesures préventives, empêchent le fossé de se creuser entre elles et les classes pauvres, et qu'on fasse des efforts pour le combler. » Pratiquement, les pasteurs étaient conviés à sortir de leurs temples pour lutter contre le socialisme « qui, des mines et de l'industrie, se répand dans les métiers, à la campagne, parmi les domestiques » ; le rescrit ordonnait que « partout où cela serait possible, dans les villes comme à la campagne, on fît effort pour que

l'ecclésiastique, dans des réunions libres et contradictoires, se montrât aux travailleurs et détruisît les préjugés. » Et conformément à ces tendances, le synode général de 1891 recommanda aux pasteurs de suivre le mouvement socialiste et de répandre la doctrine des saints livres sur la propriété et le travail; il ajouta, même, que l'enseignement théologique des universités ne devait pas négliger « le point de vue social de l'Écriture. »

C'était la vie publique ouverte à l'Église prussienne : on la poussait à risquer des sorties, à tenter des trouées, comme l'avait fait depuis longtemps, sous les regards jaloux de M. Stoecker, le catholicisme rhénan. En 1878, au moment où M. Stoecker avait commencé sa campagne, le mouvement évangélique social n'avait point encore dépassé la phase académique; l'année 1890 marquait le plein épanouissement de ce que nous en appellerions volontiers la phase ecclésiastique. A cette même heure d'histoire, Léon XIII promulguait son encyclique sur la condition des ouvriers. La religion chrétienne, qui parfois s'attardait encore, timide, dans la douce moiteur des chapelles, ou qui grelottait, miséreuse, dans la nudité des temples, était mise à l'air libre, en plein soleil, par le double vouloir du Pape et de l'Empereur. De ces deux vouloirs, le premier seul devait durer.

IV

En donnant ainsi la consigne de l'action sociale, le conseil suprême évangélique répondait excellemment à un état d'esprit et à un besoin d'âme qui devenaient de plus en plus fréquens parmi les jeunes pasteurs. On eût dit que la génération qui vieillissait avait dépensé tout son enthousiasme, épuisé toute sa ferveur, à réaliser d'abord, et puis à contempler une fois réalisé, l'idéal patriotique d'une Allemagne unifiée; au surplus, à l'époque où elle avait fréquenté les universités, l'enseignement de l'économie politique, qu'incarnaient alors les grands noms d'Hildebrandt et de Roscher, reposait inconsciemment sur le postulat du libéralisme économique, et était plutôt une école de « laisser faire » qu'une école d'action sociale. Mais avec le temps, une jeunesse avait mûri, dont l'idée de patrie, devenue, par le fait même des victoires, moins exigeante et moins absorbante, ne suffisait plus à remplir le cœur, et qui voulait le bonheur du peuple allemand comme les pères en avaient voulu la grandeur; et pendant qu'elle apprenait la théologie, les échos du socialisme de

la chaire, répandu depuis vingt ans par Wagner et ses disciples (1), s'égaraient au milieu d'elle, perçus tout de suite et retenus avidement : dans les universités allemandes, les murs ont des oreilles, et les étudians aussi. Ce jeune clergé protestant eut un moment d'ivresse lorsqu'il lui parut, en 1890, que la science économique et l'Église évangélique, de concert, le poussaient au relèvement des masses. Ne perdons point de vue, désormais, cette alliance, toujours plus consciente et toujours plus visible, de la science et du protestantisme social : elle aura des conséquences que nous indiquerons en leur lieu.

Observons aussi que c'est en faveur du quatrième État, surtout, que le rescrit de 1890 réclamait l'action de l'Église; et les applications du christianisme social qu'il comportait se rapprochaient davantage des premières créations de M. Stoecker que de ses créations subséquentes : les travailleurs (*Arbeiterstand*), beaucoup plus que le *Mittelstand*, étaient désignés aux caresses de l'Église. Si bien que ce rescrit était plutôt une victoire du Stoecker de 1878 que du Stoecker ultérieur; et l'on peut dès à présent comprendre pourquoi le mouvement provoqué par le rescrit se produira fréquemment à côté de ce second Stoecker, et finira par s'écarter de lui.

C'est aux cercles évangéliques de travailleurs que profita tout d'abord le déchaînement des ardeurs sociales. Lorsque, en 1882, la piété sectaire d'un mineur de Westphalie avait fondé le premier de ces cercles, il était loin de penser qu'un jour un mouvement ouvrier en sortirait; et ce n'est point au capitalisme, mais à l'ultramontanisme, qu'il désirait opposer un épouvantail. Il assurait aux membres de ces groupemens confessionnels d'honnêtes plaisirs, des conférences instructives, et je ne sais quelle vaccination contre le « jésuitisme », d'autant plus sûre que les jésuites étaient sévèrement expulsés de l'Empire : les préoccupations sociales étaient reléguées à l'arrière-plan. Elles en furent retirées peu à peu par un théologien de München-Gladbach, M. Weber, disciple de M. Stoecker ; et elles prirent dans la vie des cercles une place plus considérable à mesure que, dans l'Empire, ces groupemens se multipliaient. Le rescrit de 1890 fut pour cette évolution une aide

(1) Si l'on est curieux de savoir comment a rayonné cet enseignement, et quel rôle il a joué dans la vie allemande contemporaine, on n'en saurait trouver une indication plus précise, ni mieux éclairée par des observations personnelles, que dans un travail de M. Théodore Ruyssen, publié, de septembre à novembre 1896, dans la *Revue politique et parlementaire*.

décisive : il n'y avait, en 1888, que 70 cercles ; ils étaient, en 1892, 220, et le chiffre des adhérens avait passé de 20000 à 63000.

Pratiquement, les cercles évangéliques de travailleurs étaient un terrain des plus opportuns pour l'application du rescrit dans l'Eglise prussienne. Mais l'activité sociale, où les jeunes pasteurs étaient novices et les vieux plus novices encore, réclamait des études théoriques, une maturation, et je n'oserais dire une doctrine, mais du moins un système d'indications et un certain examen des tactiques : la création des congrès évangéliques sociaux, dont le premier eut lieu en mai 1890, pourvut à ces besoins. M. Stoecker en fut le principal initiateur; avec une complaisance dont la loyauté ne s'est jamais démentie et qui fut blâmée pourtant par certains organes conservateurs strictement orthodoxes, il ouvrit ces congrès à toutes les nuances théologiques et politiques de l'Église évangélique. La composition du comité directeur traduisit cette impartialité. On eut annuellement l'occasion piquante de voir assis côte à côte, sur la même estrade, associés par les mêmes visées sociales, des duellistes en théologie que la question du symbole mettait constamment aux prises ; et une fois, à Francfort, l'inélégante saillie d'un orateur orthodoxe contre M. Adolphe Harnack fut vertement désavouée par les amis de M. Adolphe Stoecker.

Ces congrès fort éclectiques se proposaient « de rechercher sans préjugés les conditions sociales du peuple allemand, de les apprécier d'après la norme des exigences morales et religieuses de l'Évangile, et de rendre celles-ci plus fructueuses et plus efficaces pour la vie économique actuelle. » On débuta, comme il était naturel, par des tâtonnemens. Il y avait d'un côté les « stoeckeriens », qui, toujours obsédés par les ambitions de leur chef, n'auraient pas été fâchés que les congrès devinssent le point de départ d'une action politique et parlementaire au profit du christianisme social. Et d'un autre côté, l'école de M. Sulze, pasteur à Dresde, réclamait que l'action chrétienne-sociale se laissât encadrer dans une organisation rajeunie des communautés évangéliques. La communauté comprenant cinq mille âmes au plus, divisée et subdivisée savamment, répartissant entre l'élite de ses membres la garde assidue de tous les autres, et, tout en haut, son pasteur répandant l'esprit évangélique social à travers ces canaux et sous-canaux bien agencés, et par lesquels toutes les maisons de la paroisse seraient, si l'on ose dire, desservies : telle est l'originale conception de M. Sulze; il en a fait l'application dans un faubourg

de Dresde; et d'après lui, comme d'après beaucoup de théologiens libéraux, l'Église évangélique, laissant au papisme le soin de poursuivre des améliorations économiques, en devait poursuivre exclusivement la condition préalable, c'est-à-dire la formation évangélique-sociale des âmes. Pour orienter le congrès évangélique-social, oscillant entre ces diverses tendances, l'influence de M. Paul Goehre fut souveraine.

Au mois de juin 1890, au lendemain même du premier congrès, M. Goehre, candidat en théologie, revêtait un bourgeron, et s'en allait travailler dans une usine de Chemnitz. Il y passa trois mois, regarda tout, écouta tout. Des spectacles qu'il eut sous les yeux, il conclut que la grande industrie créait à la masse des travailleurs un régime d'existence incompatible avec l'observation même de la morale; que la famille ouvrière était détruite par les conditions économiques; et qu'un certain nombre de ménages, pour ajouter à leurs salaires le supplément indispensable, devaient soumettre leurs enfans à la promiscuité, fréquemment renouvelée, d'ouvriers et d'ouvrières célibataires (*Schlafburschen*), admis, pour quelques pfennigs, à partager la commune couchette du plancher. Tous socialistes en bloc, non par adhésion doctrinale, mais parce que les socialistes leur proposaient une organisation et une représentation; tous respectueux de la personne de Jésus, parfois considéré comme une première ébauche de Bebel; et tous, enfin, rendant à l'Église évangélique oubli pour oubli : c'est là ce que M. Goehre put induire de leurs propos. Il raconta lui-même, dans un livre qui fit du bruit, son commerce avec ce prolétariat à demi sauvage, engrais vivant qui, dans la plupart des grandes villes, a recouvert le vieux terreau chrétien, et sur lequel fleurissent, d'un éclat parfois inquiet, les merveilles de nos civilisations scientifiques. Au terme de son récit, M. Goehre se reportait vers les congrès évangéliques-sociaux dont il était le secrétaire général ; et, fort de son expérience, il leur assignait cette double mission de révéler aux classes éclairées et à l'État, en la confrontant avec l'idéal chrétien, la situation des travailleurs, et de guider la sollicitude des pasteurs pour le relèvement de ces misères, d'être tout ensemble, en deux mots, une tribune pour l'opinion et une école pour le clergé.

Tandis que certains amis de M. Stoecker eussent fait dégénérer le congrès en un vestibule du Reichstag et certains amis de M. Sulze en une conférence d'organisation paroissiale, M. Goehre eut le grand honneur d'en énoncer et d'en faire appliquer la vraie

définition. Il y fit rattacher une série d'institutions utiles : un bureau de renseignemens pour l'activité évangélique-sociale, une collection de brochures évangéliques-sociales, des cours évangéliques-sociaux enfin, créés à l'imitation des cours pratiques sociaux de l'abbé Hitze. La patience allemande est d'une telle longueur, et plus encore d'une telle densité, que l'on peut, en très peu de jours, devant des auditoires qui donnent douze à quinze heures d'attention, ramasser une série de leçons extrêmement variées, confiées à des professeurs divers, sur l'ensemble des questions économiques. C'étaient là comme les annexes des congrès évangéliques-sociaux. Quant aux congrès eux-mêmes, dont le septième s'est tenu en mai dernier, ils étaient le rendez-vous d'intelligences d'élite : M. le professeur Kaftan essayait d'y préciser les rapports du christianisme et de l'économie politique, et M. le professeur Harnack, à demi fasciné par les idées de M. Sulze, faisait revivre le tableau des primitives communautés chrétiennes, organisées pour le bien social de leurs membres en même temps que pour leur bien religieux. M. le professeur Cremer traitait du rôle que doit jouer la question sociale dans la prédication, et M. le professeur Adolphe Wagner apportait un exposé critique du programme socialiste. M. le pasteur de Bodelschwingh, mentor de la philanthropie protestante, parlait des logemens ouvriers, et M. de Massow, dont le livre : *Réforme ou révolution*, fut en 1894 très remarqué, développait les devoirs de l'État envers les ouvriers qu'il emploie ; Mme Gnauck-Kühne, qui pour mieux apprécier la condition des travailleuses s'est faite cartonnière quelque temps durant, introduisait au congrès les revendications féministes, et M. Stoecker était toujours sur la brèche, aimant ces interventions oratoires qui ressemblent à des assauts; économistes, théologiens, hommes d'œuvre, s'éclairaient mutuellement; et les délégués des cercles évangéliques d'ouvriers se plaisaient à tenir leurs propres assemblées annuelles à la porte de ces congrès imposans, les séminaires de l'action à côté des meetings de la pensée.

Mais parmi cette armée sociale-évangélique, qui s'instruisait dans les congrès et manœuvrait dans les cercles, on vit peu à peu deux ailes se former : bifurcation qui fut le prélude d'une crise. En face de M. Stoecker, un pasteur de Francfort-sur-le-Main, Saxon d'origine, M. Frédéric Naumann, arborait lentement un drapeau de nuance inédite. Il était escorté, poussé même, par ceux qui se qualifiaient les « jeunes »; mais jamais ne furent oubliées, à aucun moment de ce schisme, la politesse et la défé-

rence dues à M. Stoecker; et la croissance de ce parti nouveau resterait incomprise, si l'on y voyait, purement et simplement, un symptôme de cette impatience grossière que mettent parfois les jeunes gens à creuser la fosse des vieillards : il y avait, entre ces « jeunes » et M. Stoecker, et plus encore entre eux et les amis de M. Stoecker, une divergence de tendances et de désirs. L'ancien prédicateur de la cour, en dépit de ses nombreuses difficultés, demeurait un homme politique; en dépit des déceptions que lui avaient infligées la plupart de ses amis conservateurs par leur accession au défunt *Cartell* de M. de Bismarck, il demeurait un membre assidu du parti conservateur; le programme qu'il élaborait en 1891 pour la « réunion monarchique-sociale » rendait plus notoires encore les liens qui l'unissaient à cette fraction; et l'on put croire, en décembre 1892, que ces liens étaient réciproques, lorsqu'elle admit, dans son propre programme de Tivoli, la plupart des revendications chrétiennes-sociales de M. Stoecker. Or cette alliance, à laquelle il était enchaîné par son besoin de jouer un rôle politique, comportait des rançons. Si le christianisme social s'attachait au « conservatisme » prussien, il devait tout d'abord refuser son concours à la formation de groupemens ouvriers indépendans, qui permettraient aux prolétaires d'organiser eux-mêmes la défense de leurs intérêts et le succès de leurs revendications; il devait en second lieu laisser de côté la question des contrats agraires et des ouvriers agricoles, essentiellement déplaisante pour la féodalité conservatrice; il devait enfin adapter aux maximes de ce groupe politique son attitude à l'endroit du socialisme. Voilà le triple sacrifice que les « jeunes » ne voulaient ni ne pouvaient faire.

M. Goehre leur enseignait que les masses appréciaient, dans le socialisme, un instrument d'organisation ouvrière, et que le christianisme devait tenir compte de cette leçon. Il développait, au congrès social évangélique de 1892, de concert avec M. Max Weber, professeur à l'université de Fribourg-en-Brisgau, les résultats d'une vaste et curieuse enquête sur la situation de la plèbe rurale; et les grands propriétaires terriens du parti conservateur, tout disposés naguère à montrer aux ouvriers des villes une bienveillance dont les industriels seuls payaient les frais, protestaient au contraire et se rebellaient dès que le christianisme social prétendait s'interposer entre eux et les travailleurs des campagnes. M. Naumann, enfin, dans les congrès évangéliques et dans les meetings socialistes, dans ses écrits d'économie chrétienne et

dans son journal la *Hilfe*, créé en 1894, exposait les bienfaits de l'agitation socialiste en même temps que les faiblesses de l'idéal marxiste; il justifiait le principe même d'un parti purement ouvrier; il en étudiait avec sympathie les programmes et les congrès, épiant l'acheminement de la démocratie socialiste vers une politique « plus pratique, plus utile au peuple », et laissant aux « journaux bourgeois » le soin de disserter si les évolutions de cette démocratie la rendaient « plus ou moins dangereuse »; il traitait, enfin, les agitateurs révolutionnaires avec une cordialité à laquelle le christianisme social ne les avait guère habitués.

Avec M. Frédéric Naumann, le protestantisme social, en Allemagne, s'est fait cordial; il ne l'avait jamais été avec M. Adolphe Stoecker. On dirait que les destinées ont voulu jouer à l'antithèse en attelant ces deux hommes à une même œuvre : l'un, épris des vastes programmes de régénération religieuse et sociale, cherchant ardemment des conquêtes pour son Église, et dans son Église pour sa nuance, donnant à ses succès un air de revanche, et dirigeant un mouvement d'avenir avec l'allure passionnée, volontiers vengeresse, d'un homme de réaction; l'autre, travaillant à organiser le « secours social » (*Hilfe*) avec le postulat de l'amour chrétien, insouciant de sa propre personnalité, mis à l'aise, dans la lutte, par la vertu même de son puissant idéalisme, et timide dans la victoire, qu'il accueille avec une émotion souriante, tout prêt à rendre les honneurs aux vaincus. M. Stoecker, des hauteurs de sa chaire, expose le christianisme comme un système religieux et social; M. Naumann, de plain-pied avec ses ouailles dans la petite salle d'école où il fait ses prônes, est le messager de Jésus, tout simplement. On dit qu'il a rapporté, de son séjour aux universités de Leipzig et d'Erlangen, un certain attachement pour la foi « positive »; mais il ne l'impose ni même ne la propose; ses prédications, comme les petites méditations que chaque semaine il épanche en tête de la *Hilfe*, trahissent plutôt l'état d'esprit d'un disciple de Ritschl; il veut, comme les théologiens « modernes », éveiller en ceux qui l'écoutent l'impression personnelle de Jésus. Et l'effigie sacrée qu'il cherche à graver dans les cœurs n'est point celle du thaumaturge, — l'auditeur, peut-être, ne croit point au miracle, — ni celle du dieu, — ce serait là une question de théologie. Le Jésus que M. Naumann révèle, c'est l'homme du peuple, dédaigneux du bon ton, impitoyable aux préjugés et aux abus, susceptible d'être taxé de révolutionnaire par les chrétiens d'aujourd'hui s'il traînait sa pauvre tunique dans les rues de Francfort

ou de Berlin, mais incapable de haine, « même contre les Rothschild », et concertant sa vie comme une leçon de charité. Non plus que les audaces du Jésus qu'il s'est reconstitué, les aventures de pensée ou de langage de M. Frédéric Naumann ne sont jamais des provocations : elles sont l'expression plénière d'une conscience, le complet épanouissement d'un cœur.

Tantôt soupçonnée, tantôt notoire, la divergence entre les vieux et les jeunes chrétiens-sociaux ajoutait à l'intérêt des congrès évangéliques et attestait même la liberté parfaite de ces assemblées; mais en se répercutant dans le domaine des initiatives pratiques, elle fut une source de difficultés. Les cercles de travailleurs allaient toujours se multipliant : ils étaient, en 1893, 230 avec 73 000 membres. En Bade, en Wurtemberg, ils prétendirent devenir le noyau d'une organisation ouvrière et prêter une voix aux intérêts du travail; ce rôle de justiciers ou d'avocats était au contraire décliné, en Westphalie, dans le Palatinat, en Saxe, en Silésie, par les autorités de ces cercles. Le congrès de Berlin, en 1893, abrégea la scission ; et le compromis que M. Weber signa pour les vieux chrétiens-sociaux, et M. Naumann pour les « jeunes », assignait décidément aux cercles évangéliques une importance économique, définissait un programme d'études sociales sur lequel porteraient les discussions des membres, et rattachait à ces cercles, enfin, un certain nombre d'institutions, caisses de prêts, d'assurance, de chômage dont les ouvriers eux-mêmes auraient la gérance. C'était là une victoire pour les « jeunes », si véridique et si complète même qu'on vit bientôt M. Weber, chrétien-social de vieille nuance, associer pour une action commune les mineurs protestans de Westphalie et du Rhin avec les mineurs catholiques dirigés par M. l'abbé Oberdorffer ; et les cercles évangéliques, exclusivement anticatholiques à leurs débuts, ne pouvaient à coup sûr subir une transformation plus radicale.

Que l'organisation ouvrière se développât, et que les institutions ouvrières fussent encouragées, que les travailleurs fussent mis en mesure, par un « régime constitutionnel », de présenter au patronat certaines revendications, et de se passer, grâce à leur *self-help*, de la bienfaisance de ce patronat : c'est à quoi tendaient les « jeunes », et avec eux, fatalement, tout le mouvement évangélique-social, et c'est de quoi s'inquiéta, malgré ses déclarations chrétiennes-sociales de Tivoli, le parti conservateur. Ce parti voulait exercer sur les ouvriers une protection patriarcale, et les « jeunes » voulaient apprendre aux ouvriers à

s'aider eux-mêmes; ce parti voulait faire régner le christianisme par les ouvriers, et les « jeunes » voulaient faire régner les ouvriers par le christianisme. Sur cette querelle fondamentale, une série d'incidens et de questions secondaires se greffaient. L'affaire de M. de Waechter, candidat en théologie, évincé de l'Église wurtembergeoise pour ses opinions socialistes, et l'affaire de M. Schall, pasteur en Brunswick, accusé d'être resté neutre entre un candidat agrarien et un candidat socialiste et d'avoir finalement fait l'éloge de cette dernière doctrine; l'affaire de M. Klein, pasteur silésien, vainement dénoncé aux autorités ecclésiastiques comme le champion d'une grève de tisserands, et l'affaire de M. Kock, pasteur de Poméranie, coupable d'avoir flétri comme une source fatale d'immoralité les conditions d'existence des ouvriers agricoles, signalé à l'empereur par le seigneur du lieu, et déplacé : voilà quelques exemples (et l'on en pourrait citer d'autres) des épisodes qu'appréciaient en sens contraires M. Naumann et les chrétiens sociaux de nuance conservatrice. Je ne sais quel perpétuel agacement de se sentir toujours en désaccord préparait un choc bruyant.

Ce furent certains articles de la *Hilfe* qui provoquèrent le choc. Sans souhaiter la lutte des classes, la *Hilfe* constatait que cette lutte existait, et qu'il était possible d'en disputer au socialisme le monopole et le profit; et l'on ripostait que M. Naumann fomentait la haine des classes. Elle publiait, sous la signature de M. de Schulze-Gaevernitz, professeur à l'université de Fribourg-en-Brisgau, des articles d'économie rurale où s'était glissée cette formule : « La terre à la masse! *Das Land der Masse!* » et l'on accusa M. de Schulze-Gaevernitz de communisme. Enfin elle consacrait à la politique modérée du socialiste Vollmar un article élogieux, et M. Wenck, pasteur de la Mission Intérieure, qui l'avait écrit, passa tout de suite pour un révolutionnaire. En janvier 1895 la crise éclata : elle fut déchaînée par le personnage qui depuis deux ans est réputé le plus puissant de l'Allemagne, par M. le baron de Stumm; et ce n'est pas seulement contre les « jeunes », c'est contre le mouvement évangélique social tout entier que l'offensive fut dirigée.

V

« Nous sommes dans la période Stumm » : c'est ainsi qu'on désigne, en Allemagne, le temps qui court. Et dans ces parties

de l'empire où l'idée particulariste prolonge son sommeil conscient et volontaire, le Hanovre, le Wurtemberg, la Bavière, vous entendez dire à certains, pour qui rire est d'une meilleure tenue que de gémir : « Il ne reste plus que deux rois en Allemagne, le roi de Prusse et le roi de la Sarre ; et les deux n'en font qu'un. » M. de Stumm, dit « le roi de la Sarre », gère à la façon d'un fief l'opulente vallée dont Sarrebruck est le centre. Il a toujours fait effort pour être un bon patron, et longtemps il en a eu la réputation ; il a multiplié, dans ses terres, les cités modèles, écoles, caisses de mutualité, caisses d'assurance, surtout, dont il fut l'un des premiers instigateurs ; lui et ses représentans en ont l'absolue gérance, et les travailleurs n'ont qu'à subir le bien qu'il leur veut, au même titre que les ordres qu'il leur donne.

Il fut un temps où ces générosités obtenaient une reconnaissance équivalente ; on finit, à la longue, par les trouver presque trop complètes ; et parmi les ouvriers un besoin confus s'éveilla de décharger ce haut patron d'une partie de la peine qu'il assumait, et de devenir eux-mêmes, en quelque mesure, les artisans de leur propre bonheur. M. de Stumm s'étonna, résista ; cet esprit d'initiative, que développèrent trois grèves successives, lui parut un mauvais esprit ; et bon gré, mal gré, surveillant cette clientèle de prolétaires comme on soignerait des enfans qui ne seraient point destinés à grandir, il voulut qu'ils continuassent à n'avoir d'autre souci que celui d'être ses obligés, et se croyant d'ailleurs d'autant mieux fondé à leur demander une gratitude passive qu'il les dispensait impérieusement de toutes vertus actives. Les ouvriers, tenaces, persistèrent à choisir autrement leurs vertus.

En même temps les Églises s'en mêlaient : l'Église catholique d'abord, qui ne fut point étrangère, paraît-il, à la grève de 1889 ; et puis l'Église évangélique. M. de Stumm laissa faire la première ; il n'inquiéta pas le secrétariat du peuple que les catholiques installèrent ; parlementaire avisé, il ne voulait faire aucun acte que le Centre, parti toujours redouté, pût considérer comme une provocation. C'est à l'Église évangélique qu'il s'en prit, ayant toujours la ressource, s'il ne la pouvait apprivoiser, de la faire dompter par des arrêtés officiels. Une petite Semaine religieuse, l'*Evangelisches Wochenblatt*, qu'il avait en 1874 aidé à fonder, supporta d'abord ses colères. Trois d'entre elles furent célèbres : la première en 1889, à l'occasion d'un article sur l'ascension du quatrième État ; la seconde en 1894, lorsque ce journal eut dé-

claré prendre « une attitude cordialement expectante » à l'endroit des organisations de mineurs ébauchées par M. Weber; et la troisième en 1895, en un certain dimanche où cette pauvre petite feuille, qui fait certes plus de bruit qu'elle ne le souhaiterait, avait développé contre le duel les lieux communs de l'enseignement sacré : M. de Stumm, duelliste, vit dans l'article un crime de lèse-majesté. Vous auriez tort, au reste, d'égarer sur ces rédacteurs sans cesse semoncés une trop grande part de votre pitié; réservez-en pour les imprimeurs, pour les aubergistes, pour la multitude de petites gens qu'un boycottage peut ruiner, et que M. de Stumm menace d'un tel châtiment s'ils publient, lisent ou laissent lire, des journaux réputés mal pensans.

Ces premières escamourches n'empêchèrent point les « pasteurs de la Sarre », réputés gens héroïques, de créer un secrétariat du peuple pour les ouvriers protestans et de répandre la *Hilfe*. Ils furent paralysés dans cette double besogne, dès le 4 janvier 1895, par un *veto* formel de l'« Union de la grande industrie », dont M. de Stumm est la notabilité prééminente. *A priori*, toute organisation ouvrière, de quelque esprit qu'elle s'inspire, est répudiée par M. de Stumm; il n'en admet point le principe, et prétendit interdire à l'Église évangélique de favoriser ces nouveautés. On lui céda, et l'on promit, en février, de ne plus propager la *Hilfe* et d'amender le secrétariat. Mais ces concessions, ou plutôt, pour nous assimiler le langage de M. de Stumm, cette fin de révolte, n'apaisèrent point le vainqueur. De lui-même, il se plaisait à ébruiter la querelle, en même temps qu'il l'élargissait.

A deux reprises, il interpella au Reichstag : le 9 janvier 1895 contre la *Hilfe* et les jeunes chrétiens sociaux, contre M. Weber, rendu responsable de l'évolution des cercles évangéliques de travailleurs, et d'une façon générale contre « les ecclésiastiques aveuglés »; le 7 février contre l'enseignement social donné dans les universités, contre M. Adolphe Wagner, l'économiste unanimement respecté, et, d'une façon générale, contre les « professeurs présomptueux ». Du coup, après s'être plutôt amusée de la lutte de M. de Stumm, industriel lointain, contre des presbytères lointains eux-mêmes, l'opinion s'émut, en Allemagne, de cette double série de provocations que le haut baron, ami du souverain, dirigeait contre l'Église et contre la science. Passe encore d'attaquer l'Église; mais défier la science au nom d'une certaine féodalité industrielle, tout comme M. Stoecker la défiait

au nom de la théologie « positive », c'était la plus imprévue des audaces. Et comme si l'inédit appelait l'inédit, quelqu'un se levait en plein Reichstag pour revendiquer contre M. de Stumm la liberté de la science; et ce défenseur de la libre science avait nom Stoecker. Inquiété dans ses intérêts, le libéralisme économique se faisait donner des leçons de tolérance par le représentant de la plus ombrageuse orthodoxie; l'Église et la science étaient d'accord contre M. de Stumm; et comme elles s'appuyaient l'une l'autre, on pouvait croire qu'elles seraient toutes deux victorieuses.

Il n'en fut rien : la science tint bon, mais l'Église dut capituler. Car la science, en Allemagne, est intangible, même aux tout-puissans qui osent toucher à tout; les professeurs d'économie politique importuns à M. de Stumm, collaborateurs de la *Hilfe* ou de la petite *Bibliothèque des travailleurs* que dirige M. Naumann, ne furent même point inquiétés; M. Adolphe Wagner, devenu recteur de l'université de Berlin, affecta, dans le discours solennel de rentrée, de rendre hommage au mérite scientifique du marxisme et de maintenir, à l'endroit des doctrines socialistes, son droit de libre examen et d'approbation partielle; et même en mettant, dans l'un des plateaux de la balance, le poids de ses millions, de sa ténacité, de ses augustes amitiés, M. de Stumm ne pouvait faire incliner l'autre plateau, qui portait la science. Que pesait, au contraire, l'Église évangélique? Rien évidemment, puisque le maître du sol (*Landesherr*) est maître de l'Église, et que M. de Stumm, en l'espèce, reflétait la pensée de Guillaume II. Le coup de clairon de M. de Stumm sonnait les débuts d'une campagne qu'allait entreprendre le pouvoir suprême contre le mouvement social évangélique, et les premiers indices s'en succédèrent rapidement : M. de Zedlitz, à la Chambre prussienne, attaqua les congrès évangéliques; le gouvernement ne se fit point représenter au congrès d'Erfurt; et le cours évangélique-social de Halle, par prudence, fut qualifié seulement de cours scientifique social, comme si l'épithète de « scientifique » garantissait le respect, et l'épithète d' « évangélique » l'hostilité!

Précisément, en cette année 1895, l'empereur exigeait du Reichstag un enfantement des plus laborieux : celui de la loi contre les menées subversives (*Umsturzvorlage*), qui suscitait beaucoup d'inquiétudes en Allemagne; et les attaques de détail, dont les socialistes de la chaire et dont les chrétiens sociaux

étaient l'objet, ressemblaient à des épisodes d'un plan général de compression. Guillaume II lui-même, par un brusque et sage retour, fit avorter le projet de loi; les socialistes furent laissés relativement tranquilles, tout comme les universitaires; et c'est contre le mouvement social-évangélique que la rigueur des pouvoirs publics se concentra tout entière. Elle fut naturellement implacable, comme l'est toute victoire marchandée, limitée, et dont la limitation même produit sur le vainqueur l'impression cuisante d'une défaite à venger. Quel raccourci d'histoire! Au palais impérial, en janvier, l'air était saturé de défiances, de troubles, d'inquiétudes; des prophètes de malheur assiégeaient les oreilles du souverain; on avait répété à satiété que la retraite de M. Casimir-Périer hâterait l'avènement du socialisme en France; de mystérieux incidens, comme cette sombre et malpropre histoire de lettres anonymes où l'on essaya de compromettre le chambellan Kotze, semblaient servir à souhait les partisans d'une politique de violences en exaspérant bien légitimement l'humeur impériale, et Guillaume II s'armait pour une défensive militante et pour une sévère réaction. De cet attirail de guerre, au cours de l'année, il écarta les engins, bribe par bribe. A la fin de décembre, un trait lui restait encore, et par son ordre ce trait fut employé: le conseil suprême évangélique eut mission de le lancer, pour arrêter, au sein du protestantisme, le mouvement social.

Exécuteur fidèle, et j'oserais dire impartial, des volontés du maître, le conseil obéit; il rendit le rescrit du 16 décembre 1895. Entre ce rescrit et celui de 1890 les divergences étaient éclatantes. Il y en avait une d'avouée : tandis qu'en 1890 on avait lancé les pasteurs dans les réunions socialistes, on les leur défendait en 1895. Mais le contexte entier, plus encore que ce contre-ordre formel, décelait une inspiration absolument inverse de celle qui soufflait en 1890. On se plaignait, au début du document, que l'activité sociale, telle que la pratiquaient certains pasteurs, portât préjudice, tout à la fois, à leur recueillement intérieur, à la bonne gestion de leur paroisse, à la saine conception du christianisme, enfin, qui ne permet pas d'attacher trop d'importance aux biens de la terre. L'invitation si précise qui les avait poussés, en 1890, à soutenir les revendications légitimes des travailleurs, n'était point répétée en 1895 : on leur signifiait au contraire d'enseigner aux pauvres que « le bien-être et le bonheur résident dans l'acceptation confiante de l'ordre voulu par Dieu,

dans le travail, l'épargne, le soin de leurs enfans, et que l'envie, le désir des biens d'autrui, sont contraires à l'ordre divin. » On évoquait, à l'appui de ces commandemens, un appareil disciplinaire; on décidait que de temps à autre les surintendans rassembleraient les pasteurs pour régler leur attitude sociale; tandis que le rescrit de 1890 avait allégrement stimulé les initiatives, celui de 1895 les soumettait à la surveillance méticuleuse de la bureaucratie d'Église; tandis qu'en 1890 on avait eu foi dans la compétence des pasteurs, on paraissait en 1895 les réputer incompétens; et tandis enfin qu'en 1879 on avait attribué à toutes les classes et aussi, en quelque mesure, à l'Église, la responsabilité du mal social, les rédacteurs du rescrit de 1895 semblaient ne plus en reconnaître qu'une seule cause, l'esprit envieux des classes pauvres, et condamnaient toutes les tentatives qui devaient détourner l'Église de son but souverain : le bonheur des âmes. Par cette mercuriale ecclésiastique, on reculait de vingt ans.

Elle ne devait point demeurer lettre morte, et diverses mesures administratives le prouvèrent bientôt. M. le pasteur Wittenberg, défenseur trop ardent des travailleurs ruraux, fut congédié par la Mission Intérieure de Silésie. Un haut fonctionnaire ecclésiastique de cette province, se piquant d'appliquer le rescrit en « bureaucrate », contraignit les pasteurs de quitter une réunion d'études sociales dont les hardiesses étaient suspectes. M. Schultze, qui peu de temps auparavant avait à la conférence de Meissen défendu contre son collègue M. de Seydewitz une conception « naumannienne » des cercles ouvriers, et qui aggrava son délit en annonçant au cercle de Leipzig un discours de M. Naumann, dut contremander l'orateur et démissionner ; et pour en finir avec certaines œuvres sociales, on éloigna des lieux où elles fonctionnaient les ministres qui les avaient instituées.

C'est par une explosion de larmes, d'ironies et de fureurs, que l'Église évangélique, au moins en certaines sphères, accueillit la palinodie des autorités suprêmes : douze mois ont passé, et l'émotion n'est point calmée. Voulant trouver une épithète adéquate à son courroux, la *Christliche Welt* reprochait au conseil suprême évangélique de se laisser engager dans des voies « catholiques »; routine de style assez amusante, car la même feuille expliquait, par ailleurs, que jamais le catholicisme ne commettrait pareille maladresse : « Les vicaires romains souriront, gémissait-elle. Ils diront que leurs évêques, tout en exigeant la plus grande obéissance, leur laissent le plus large champ pour

le libre déploiement de leurs forces »; et M. Rade lançait contre le rescrit une quadruple protestation, au nom de l'honneur du clergé, au nom de la jeune génération de théologiens, au nom de tout le mouvement social-évangélique, et au nom des Églises d'État (*Landeskirchen*), discréditées par cette façon de gouverner.

« L'Église romaine rayonne, insistait la *Deutsche Evangelische Kirchenzeitung*, et nous, avec notre activité sociale, on nous force de rentrer dans l'ombre. Par là s'affaiblit le crédit de notre clergé, et le protestantisme est débusqué de l'hégémonie de la vie allemande. » — « Ce rescrit, reprenait la *Christliche Welt*, est attentatoire à la dignité, à l'indépendance des pasteurs. On veut qu'ils se fassent prescrire par des supérieurs ce qui est affaire entre eux et leur conscience. » Et M. Stoecker, faisant écho, dénonçait la *deminutio capitis* infligée au clergé évangélique. On déplorait, de toutes parts, que le conseil suprême, cédant toujours à des considérations politiques, voulût assouplir l'Église aux changemens de la politique gouvernementale (*der neue Kurs der Regierung*). M. Rade constatait, « avec une très grande douleur, cette dépendance dans laquelle se tenait la plus haute autorité de l'Église évangélique à l'endroit des dispositions et des opinions successives des sphères dirigeantes. » Et M. le professeur de Nathusius, remontant jusqu'au faîte, écrivait sans ambages : « L'influence de M. de Stumm est un malheur national. » Les attaques contre le roi de la Sarre ne sont point justiciables de la haute cour d'Empire; aussi c'est sur lui, sur lui seul, que les évangéliques sociaux s'acharnèrent, et contre lui l'on multiplia les pamphlets, depuis la « Lettre ouverte » de M. Koetzschke, jugée diffamatoire par les tribunaux, jusqu'à l'*Anti-Stumm* du pasteur wurtembergeois Schaefer; les pasteurs de la Sarre, sujets indociles du redouté baron, publiaient, dernièrement encore, une brochure véhémente pour réfuter ses griefs; et partout il est rendu responsable de ce que M. le pasteur Schall appelle, dans un opuscule récent, la « captivité de Babylone de l'Église évangélique. »

VI

Le rescrit visait-il uniquement les jeunes chrétiens-sociaux, comme parut l'insinuer, peu après, un commentaire peut-être officieux du *Reichsbote?* Si oui, il aurait eu un insigne insuccès;

car ce sont plutôt les vieux chrétiens-sociaux qui semblent avoir succombé, entraînés d'ailleurs dans la ruine de M. Stoecker.

L'année 1895 avait été mauvaise pour l'ancien prédicateur de la cour. M. de Hammerstein, signataire avec M. Stoecker de plusieurs projets de loi sur l'indépendance de l'Église évangélique achevait de perdre sa grosse fortune; la considération baissan, autour de lui, on finit par dire tout haut qu'il avait aussi perdu son honneur; il s'en aperçut lui-même, après tout le monde; d'une fuite rapide, il échangea son cabinet de la *Gazette de la Croix* contre une villégiature de contumace aux alentours du Parthénon, puis fut transporté de cette villégiature dans la prison de Moabit; chevau-léger de la religion et des bonnes mœurs, on le condamna pour escroqueries; on découvrit qu'il avait poussé l'enthousiasme pour la sainte institution de la famille jusqu'à entretenir deux ménages, et que son antisémitisme avait des tempéramens imprévus, puisque l'un de ses foyers, l'illégitime, était occupé par une fille de Sem. Et la foule des députés conservateurs, comme pour oublier qu'ils avaient été les amis de M. de Hammerstein, se mirent à rougir de M. Stoecker, qui avait été son intime collaborateur. Ils estimaient, d'ailleurs, que le journal le *Volk*, fondé en 1889 par le prédicateur de la cour, était devenu trop indulgent aux ardeurs des « jeunes »; et par réaction la *Correspondance conservatrice* publia contre les « jeunes » une violente philippique, que M. Naumann qualifia d'hypocrisie, et que M. Stoecker à son tour critiqua, tout en blâmant la virulente appréciation de M. Naumann. On cherchait, on trouvait, et l'on créait à profusion, des occasions de se brouiller : à la fin, en janvier 1896, le comité directeur du parti conservateur, en prétextant l'attitude du *Volk*, usa de chicane pour contraindre M. Stoecker à quitter le groupe. « Je reste conservateur », écrivait l'entêté pasteur au lendemain de sa sortie; et le programme qu'il soumit à Francfort, en février 1896, à un certain nombre de ses amis chrétiens-sociaux, en est en effet le témoignage. M. Stoecker a l'obstination vraiment superbe de répondre aux infidélités, même mesquines, par une fidélité, même inopportune. Son enlizement dans le parti conservateur avait diminué son rôle social; dégagé par une expulsion, il voulut rester enlizé.

Au moment même où ces amis politiques auxquels il avait tant sacrifié avaient commencé de balbutier contre lui les paroles du reniement, une mésaventure abominable exposait M. Stoecker au piétinement sauvage de ses anciens adversaires, et même aux

railleries des couches indifférentes de l'opinion. Le *Vorwärts*, journal socialiste, publia en 1895 une lettre privée que le prédicateur de la cour avait, en 1888, adressée à M. de Hammerstein; et sans même juger sévèrement ce viol des pensées intimes, on condamna l'épistolier trahi, qui dans cette lettre ébauchait un plan d'obsessions destiné à détacher Guillaume II de la politique du *Cartell*, voire même de M. de Bismarck. Se ravalant à la taille de beaucoup de ses ennemis, M. Stoecker n'avait point hésité à servir la théocratie par l'intrigue et ses grands desseins par de petits moyens; ce papier indélicatement dévoilé en était une preuve surabondante; et la multitude des spectateurs politiques, après avoir plus jalousement serré leurs propres copie-lettres et les lettres, aussi, des amis auxquels ils tenaient, se gaussèrent brutalement de M. Stoecker. Il lui manquait une dernière disgrâce; l'empereur la lui asséna. Le 28 février dernier, Guillaume II faisait courir sur les fils télégraphiques de son empire la dépêche suivante :

Berlin. Château, 28 février 1896.

Stoecker a fini comme je l'avais prédit il y a des années! Des pasteurs politiques, c'est une absurdité. Qui est chrétien est aussi social ; « chrétien-social » est un non-sens qui conduit à l'exaltation personnelle et à l'intolérance, toutes deux contraires au christianisme. Messieurs les pasteurs doivent s'occuper des âmes de leurs fidèles, cultiver la charité, mais laisser la politique hors de jeu, car elle ne les regarde point du tout.

GUILLAUME IMPERATOR REX.

C'est à son ancien précepteur que l'empereur expédiait ce billet; quelques semaines après, M. de Stumm, exécuteur peut-être trop empressé, le livrait à la presse. Vicissitudes de destinées et vicissitudes d'opinion! La réunion Waldersee de 1887, honorée du discours significatif du prince Guillaume, avait marqué l'apogée de la carrière de M. Stoecker; le télégramme de 1896, signé de l'empereur Guillaume, semblait en marquer le terme. Et l'orateur princier de 1887 avait invoqué avec respect la pensée chrétienne-sociale; le souverain, en 1896, traitait de non-sens l'accouplement de ces deux mots. M. Adolphe Stoecker et le christianisme social avaient été tour à tour exaltés ensemble et abaissés ensemble; et l'ancien prédicateur de la cour pouvait trouver dans ce parallélisme une amère consolation.

Il y a quelque chose de tragique dans la destinée de M. Stoecker. Sur sa physionomie certaines rubriques resplendissaient, qui traduisaient nettement ce qu'il était, et plus encore ce qu'il se piquait

d'être : « conservateur », « chrétien-social », « antisémite ». On les lui a chicanées, et puis on les a fait tomber, comme on eût arraché de simples masques. Dans le monde des idées, tout homme qui pense a son état civil, sur lequel il veille avec jalousie, et faute duquel il devient un *outlaw*, un paria : M. Stoecker, homme de discipline s'il en fut, avait un état civil, fort précis et fort bien tenu : on le lui a déchiré. « Chrétien-social » : ce mot, depuis le télégramme impérial, a quitté le vocabulaire, — celui des fidèles sujets, tout au moins. « Antisémite » : la fraction du Reichstag qui s'est ainsi dénommée a des tendances que M. Stoecker repousse, des instincts qu'il déplore, des souillures qu'il flétrit. « Conservateur » : il n'a plus le droit de s'appeler de ce nom, de par la volonté des conservateurs eux-mêmes. La personnalité de M. Stoecker, à l'heure présente, est une personnalité déshabillée; et contre ce résidu, de multiples haines continuent de s'acharner. Elles veulent écraser l'ancien prédicateur de la cour, comme si déjà elles l'avaient terrassé; en fait, M. Stoecker est toujours debout. Débaptisé par ses ennemis, par ses amis, par l'empereur lui-même, il est apparemment convaincu, par le langage trop formel des circonstances, que ses chances politiques sont singulièrement précaires; chrétien toujours, il prétend ne point abdiquer cette influence que peut exercer tout homme de foi, par ce fait seul qu'il la veut exercer; chaque dimanche encore, dans l'église que lui construisit, pour lui tout seul, il y a trois ans, la fidélité vraiment fervente de ses amis, il annonce l'Évangile à plus d'un millier de personnes, petites gens pour la plupart; rebuté par tant de mépris, il réunit encore l'un des plus nombreux auditoires que puisse espérer un pasteur dans cette capitale d'irréligion; et ce n'est point la curiosité, c'est l'attachement qui groupe autour de lui ce restant de foule.

On n'a point voulu qu'il devînt une colonne de l'édifice impérial; mais on ne pourra faire que M. Stoecker, déchu de ses postes et déchu de ses ambitions, déchu même de son honneur aux yeux d'un certain nombre d'Allemands, consente à n'être qu'une banale épave. Se laisser oublier, même pour quelques mois, le grand disgracié s'y refuse : en faisant le mort, il donnerait à ses adversaires l'illusion qu'ils l'ont tué. Et c'est pourquoi, s'abouchant avec M. le pasteur Weber et M. le professeur de Nathusius, et cherchant une étiquette vierge pour se refaire une virginité, M. le pasteur Stoecker, étonnant d'énergie, essayait de fonder, cet été, le parti « ecclésiastique social », où l'on

n'aurait accès qu'en se montrant parfaitement orthodoxe et suffisamment conservateur. L'isolement se fait, pourtant, autour de M. Stoecker chef de parti; les deux acolytes auxquels il avait jadis confié la direction du *Volk*, M. Oberwinder et M. de Gerlach, ont passé au camp des « jeunes »; et comme si cette grande figure, fatalement, devait être sans cesse rapetissée par de mesquins incidens, elle offre une proie facile, en ce moment même, aux chroniqueurs judiciaires de l'Allemagne, qui racontent une récente condamnation de M. Stoecker pour calomnie, et discutent si tel magistrat, qui naguère siégea dans l'un des nombreux procès du prédicateur, avait ou non une maladie du cerveau. M. Stoecker, qui voulait être un agent de l'histoire, est devenu, provisoirement, la victime de l'historiette.

Le christianisme social, second bouc émissaire des contrariétés de l'empereur, se porte mieux que M. Stoecker. Mais par l'effet des secousses subies, il change lentement de caractère, et commence une évolution dont nous résumerions volontiers les traits principaux en disant qu'il se laïcise et qu'il se rapproche du socialisme. Qu'il se laïcise, c'est une nécessité, puisque les « pasteurs politiques » sont tancés et tous leurs collègues étroitement surveillés, et puisque les réunions où le mouvement social se poursuit leur sont parfois interdites, comme vient de l'être à M. le pasteur Werner, de par la volonté du conseil suprême, l'« assemblée nationale-sociale » d'Erfurt. Et sans doute les congrès évangéliques sociaux ne sont point suspendus : on a tenu en mai celui de Stuttgart, et l'auditoire, après un très adroit rapport de M. le pasteur de Soden, qui d'ailleurs valut à son auteur l'ennui d'une instruction disciplinaire, a respectueusement réclamé pour l'Église évangélique le droit de « rechercher les motifs des dommages sociaux et moraux et de travailler à en triompher, dans la mesure des devoirs qui en résultent pour les pasteurs. » Mais dans ce congrès lui-même, d'où M. Stoecker, le créateur de l'institution, avait été écarté par un raffinement d'ostracisme, il semble que les laïques aient joué un plus grand rôle que dans les précédens; ils auront à l'avenir plus de liberté pour exposer toutes les conséquences sociales qu'une fraction de la pensée protestante, dédaigneuse d'une Église domestiquée, se plaît à induire du christianisme; et les incidens des deux dernières années ont justement entraîné dans le courant évangélique-social tout un afflux de laïques. M. Delbrück, avec sa finesse habituelle, indiquait ce phénomène, il n'y a pas longtemps, dans les

Preussische Jahrbücher; il paraît que l'alliance entre la fortune et la culture, entre le *Besitz* et la *Bildung*, qui caractérisait en tous pays les régimes « libéraux » et donnait l'illusion de leur immortalité, serait tout près, en Allemagne, d'être dénoncée; et que la *Bildung*, autrement dit la science, se cabrant contre l'humiliant dressage que lui voudraient imposer M. de Stumm et ses amis, prêterait ses services de plus en plus actifs à la cause des réformes sociales. M. Naumann, donnant à Iéna, cet été, une série de conférences, y fut accueilli par les professeurs de l'Université avec des salves d'applaudissemens dont on souhaitait que le fracas fût entendu à Berlin; sous le drapeau de ce missionnaire réformiste, qui n'est point un savant, l'Allemagne savante est en train de s'enrôler; le juriste Sohm et l'historien Delbrück, les économistes Max Weber et Schulze-Gaevernitz, les théologiens Harnack, Titius, Gregory, enfin le professeur Lehmann-Hohenberg, un homme de science qui est un Mécène, composent à M. Naumann une brillante avant-garde intellectuelle; tout dernièrement encore, le philosophe Paulsen consacrait à ces nouveautés un article sympathique; et si l'Église officielle est en train d'émigrer, forcément, du mouvement évangélique-social, d'autres contingens la remplacent.

Or tant qu'elle s'y mêlait intimement, il était impossible, en dépit des efforts de certains « jeunes », que le mouvement évangélique social tendît exclusivement à ce que M. Lehmann appelle la « légalisation » de la lutte des classes : les théologiens objectaient que l'Église est en dehors des partis ; et les bureaucrates, qu'il ne faut mécontenter personne. Mais la lente retraite de l'Église supprime ces objections; et les « jeunes » l'ont si nettement senti, que, dès le mois d'août dernier, M. Naumann publiait dans la *Hilfe* un programme de socialisme national, qu'en octobre il fondait à Berlin la *Zeit*, organe quotidien de ce programme, et que l' « assemblée des chrétiens non conservateurs », réunie à Erfurt du 22 au 25 novembre, a jeté les bases d'une organisation socialiste nationale. Avec un désintéressement qui témoigne la sincérité des amis universitaires de M. Naumann, M. Delbrück souhaitait, dans la *Zeit*, que cette organisation eût le caractère exclusif d'une représentation du prolétariat, et que les hommes cultivés (*die Gebildeten*) n'y fussent admis que s'ils acceptaient intégralement les vœux du quatrième état; la réunion d'Erfurt, où ces hommes cultivés étaient assez nombreux, n'a pris aucune décision qui ratifiât d'une façon précise ces idées de

M. Delbrück; mais c'est peut-être en vain que M. Naumann les discute et les conteste; si le groupement Naumann se développe, il sera, avant tout, un groupement ouvrier. Et de quelle importance il pourrait être, pour la situation intérieure de l'Allemagne et même pour sa politique extérieure, qu'une partie de son prolétariat, quittant les enseignes internationales de MM. Bebel et Liebknecht, se rangeât derrière M. Naumann, nouveau guide du quatrième État vers la conquête des pouvoirs, et partisan, pourtant, du développement militaire et colonial de l'Allemagne monarchique : c'est ce que nous laissons au lecteur le soin d'entrevoir, et c'est ce que signifient quelques prophètes en augurant à M. Naumann un immense rôle politique. Déjà, par le fait même de leurs préoccupations sociales, certaines notabilités sont expulsées ou s'expulsent des vieux partis : M. Delbrück a délaissé les *Freiconservativen*, et M. Kulemann, hôte assidu des congrès évangéliques sociaux, a délaissé les nationaux-libéraux; M. Naumann assiste avec confiance à cette désagrégation du passé, qui lui fournit des pierres pour son édifice d'avenir, pour cette *feste Burg* dont l'assemblée d'Erfurt a commencé d'esquisser les plans. Dispersé maintenant à travers l'Empire, l'état-major dont Erfurt a vu la parade s'occupe de recrûter l'armée socialiste-nationale. M. Naumann et ses amis demandent une armée; si pour la rassembler quelques mois leur suffisent, l' « Association pour le socialisme national » sera, l'an prochain, érigée en parti; et le pasteur de Francfort, prévenu, par les atroces malheurs de M. Stoecker, que la fortune d'un parti ne doit point être attachée à celle d'un homme, en cédera la présidence à l'un de ses amis.

Alors l'Allemagne deviendrait le théâtre d'un mouvement purement ouvrier « sur base chrétienne ». Remarquez cette formule, prônée par M. Sohm : elle est plus élastique, moins contraignante, que la vieille formule qui poussa M. Stoecker en avant : « Au nom du christianisme. » S'il n'avait tenu qu'à M. Goehre ou aux amis de M. Lehmann-Hohenberg, aurait-on conservé, même, dans la déclaration de principes votée à Erfurt, une étiquette religieuse? M. Naumann, en tout cas, d'accord avec M. le professeur Harnack, désire que, dans son parti socialiste-national, tous puissent prendre place, protestans, catholiques, juifs même; voilà pourquoi, dans ce document d'origine protestante, aucune allusion à la Réforme ne s'est glissée; et si l'attachement au christianisme est affirmé, c'est avant tout parce que Jésus-Christ, pour

M. Naumann, est l'immortel docteur de l'amour mutuel et de la fraternité. Il a parfois eu la bonne fortune, en réclamant des socialistes une tendresse respectueuse pour le christianisme ainsi présenté, d'emporter des adhésions insignes : il faisait en octobre dernier la recrue de M. Max Lorenz, journaliste révolutionnaire de Leipzig, homme de talent, dont toute la presse allemande a commenté la conversion ; et comme l'imagination rapidement optimiste de M. Naumann décuple les conquêtes que la réalité lui concède, il espère, parmi ces forces révolutionnaires qui risquent de jeter l'Empire à bas, provoquer un schisme sauveur.

Dans la lutte entre le capital et le travail, mêlée désordonnée, brouille anarchique où fermentait confusément la haine, le socialisme est intervenu : organisant la lutte, il a corrigé l'anarchie, mais il a cultivé la haine; M. le pasteur Naumann veut à son tour organiser cette lutte, en enseignant l'amour. Avec sa double escorte de pasteurs indépendans de l'Église officielle et d'universitaires indépendans de la politique officielle, il regarde s'élever, en un flot incoercible, ces masses que le libéralisme, après les avoir instruites tout juste assez pour les soustraire à la direction des vieux dogmes, qualifie maintenant de barbares; et sans poursuivre la revanche de ces dogmes, dont les théologiens ont égaré la formule, M. le pasteur Frédéric Naumann, trop naturellement pacifique, d'ailleurs, pour avoir la pensée d'aucune revanche, inclinant vers Guillaume II sa tête loyale et fière, et tendant à M. Bebel sa large main bien ouverte, leur demande à tous deux s'ils veulent collaborer, non point dans un millénium utopique, mais tout de suite, cet hiver même, et sur le terrain qu'offre l'Empire allemand, à la double et commune victoire du peuple et de Jésus. Si les rêves de M. Naumann s'épanouissaient en trophées, il en honorerait la mémoire du vieux Wichern, aux côtés duquel, jeune candidat en théologie, il passa deux ans et demi; et quoi qu'il advienne, la gratitude du disciple à l'égard de cet aïeul singulièrement dépassé assure à l'histoire du mouvement social-évangélique, malgré le caprice des puissans et la souplesse obligatoire des Églises établies, une belle apparence d'unité et une sorte de cohésion triomphante.

GEORGES GOYAU.

LE VOYAGE DE M. FÉLIX DUBOIS

A TOMBOUCTOU

Si beaucoup de gens sont condamnés à mourir sans avoir vu Carcassonne, il en est bien plus encore qui ne verront jamais Tombouctou. M. Félix Dubois rêvait déjà sur les bancs du collège de visiter la métropole de l'Ouest Africain. Il s'y est rendu par le Sénégal, le Soudan français et le Niger, et il a fait un récit de son voyage si animé, si attachant, qu'il inspire aux plus casaniers de ses lecteurs l'envie de partir, eux aussi, pour Tombouctou (1).

Ce n'est pas tout que d'aimer à courir; dans le continent noir plus que partout ailleurs, il faut savoir voyager, être philosophe, se contenter de peu, se passer du superflu le plus nécessaire. M. Dubois a les qualités et les vertus du vrai voyageur, l'intense curiosité, l'œil gai, cette humeur ardente que rien ne refroidit, une patience à l'épreuve des contrariétés, des mécomptes, des lassitudes, des dangers. Avant d'arriver au Niger, dont il devint amoureux à première vue, il avait dû se rendre de Dioubéba à Bammako, en cheminant à travers la brousse, et la brousse lui avait paru délicieuse : « Le manger est médiocre, l'eau est médiocre, le coucher est médiocre et la santé parfois précaire. Seules, la chaleur et la fatigue sont de qualité supérieure, et cependant tout cela vous donne du contentement plein le cœur. » Il nous explique que ce qui rend si exquises les heures de brousse, « ce sont les sensations qui se greffent autour des incommodités et les tableaux qui les accompagnent; c'est l'ensemble de la vie des gens, des bêtes, des forêts et des plaines, restés tels qu'il y a des milliers et des milliers d'années; c'est vous, les contemplant avec des milliers d'années de civilisation dans les veines. »

(1) *Tombouctou la mystérieuse*, par Félix Dubois; Paris, 1897, librairie E. Flammarion.

Mais la belle humeur ne suffit pas; c'est surtout en matière de voyages que l'art des préparations est essentiel. M. Dubois avait soigneusement préparé le sien. Il savait exactement ce qu'il voulait voir, ce qu'il voulait faire, quels problèmes il se proposait de creuser et de résoudre, et il avait réfléchi sur les meilleures méthodes à suivre. Ce n'est pas en touriste, ce n'est pas en simple curieux qu'il a vu Tombouctou. Il s'était promis de reconstituer son histoire; il a fait une enquête en forme, et le Soudan n'est pas un pays où les langues se délient facilement. Le noir est circonspect, il dit lui-même « qu'il lui faut du temps pour cracher tout ce qu'il a dans le ventre. »

A Dienné déjà, M. Dubois s'était acquis la réputation d'un intrépide et indiscret questionneur; on l'avait surnommé l'homme aux questions, le marabout blanc, *marabout toubab*. Il plaisait; on le regardait en riant, mais on lui répondait. Les hommes le saluaient à la mode arabe, en portant leur main droite au front, puis au cœur; les femmes faisaient sur son passage, avec une gaucherie qui ne manquait pas de grâce, le geste du salut militaire. On tenait l'homme aux questions pour un maniaque inoffensif, et on lui témoignait un intérêt mêlé de compassion. A Tombouctou, il réussit sans trop de peine à réunir autour de lui tous les savans de l'endroit; on s'assemblait dans une petite cour protégée par de grandes tentures contre les ardeurs du soleil saharien. Accroupis sur leurs talons le long des murs, ces hommes prudens devinrent loquaces : « La lente mais pittoresque et minutieuse parole orientale coulait à pleins bords. » Durant ces longs interrogatoires, des pinsons à la queue rouge sautillaient, piaillaient sans répit, et d'effrontés lézards grimpaient sur les épaules des orateurs. M. Dubois avait rapidement apprivoisé son monde, et bientôt aux récits succéda la lecture à haute voix des vieilles chroniques tombouctiennes. Traditions orales, traditions écrites, il n'a rien négligé pour s'initier aux mystères de la capitale de l'islam noir. Il nous la montre telle qu'elle fut, telle qu'elle est, telle qu'elle sera demain, si nous savons nous y prendre et si les destins et les Touaregs ne contrarient pas trop nos entreprises.

Quand le docteur Oscar Lenz, voyageur autrichien, arriva à Tombouctou en 1880, il put se vanter que quatre Européens seulement y étaient entrés avant lui (1). Le premier avait été un matelot français, Paul Imbert, qui, fait prisonnier par des Marocains, vendu comme esclave, suivit son maître sur les bords du Niger. Celui-là n'avait jamais

(1) *Timbuktu, Reise durch Marokko, die Sahara und den Sudan*, von Dr. Oskar Lenz; Leipzig, 1884.

rêvé de voir Tombouctou, il l'a vue malgré lui, et, mort en captivité, on n'a jamais su quelles impressions il avait rapportées de son déplorable voyage. Un siècle et demi plus tard, un Écossais, le major Alexandre Gordon Laing, chargé d'une mission par le gouvernement anglais, réussit à atteindre la célèbre et mystérieuse cité; il y passa quelque temps, mais on ne l'a jamais revu : à peine avait-il repris la route d'Araouan et du désert par laquelle il était venu, il fut assassiné le 24 septembre 1826. S'il en faut croire M. Lenz, un marabout était mort d'une médecine que lui avait administrée le major anglais, et on fit disparaître le dangereux médecin. D'autres prétendent qu'il y avait là-dessous une histoire de femme. Selon la version rapportée par M. Dubois et qui paraît plus sûre, il n'avait eu qu'un tort : il ne s'était pas donné la peine d'expliquer à tous venans ce qu'il venait faire à Toubouctou. Les Soudanais sont à la fois très curieux et très défians; ils désirent qu'on les rassure, et ils prennent facilement en gré l'étranger qui les amuse. L'infortuné Laing ne les avait ni amusés ni rassurés; ils le soupçonnèrent d'être un espion.

C'est quelque chose que d'aller à Tombouctou; mais il faut en revenir, et les premiers Européens qui en revinrent furent un Poitevin, l'héroïque René Caillié, et, vingt-cinq ans plus tard, le docteur Barth, l'éminent explorateur allemand, qui, ainsi que Laing, voyageait pour le compte de l'Angleterre. Jadis les Anglais décrièrent odieusement René Caillié, qu'ils firent passer quelque temps pour un vil imposteur; Barth l'a réhabilité, mais il parle de cet inculte avec un superbe dédain, et cependant il lui a emprunté ses plus précieux renseignemens. « René Caillié, dit M. Dubois, ayant vu, observé à merveille pendant les quatorze jours qu'il vécut à Tombouctou, a rapporté une moisson incomparablement plus riche que Barth, qui y séjourna de longs mois. » Le docteur allemand a eu la gloire « d'être le premier à tracer le cours du Niger oriental jusqu'à Say, et il a défriché de vastes champs à la géographie autour du lac Tchad. » Mais il a mal vu Tombouctou. Vivant dans la société du cheik El Backay, qui était un étranger et dont il s'exagérait l'influence, brouillé avec les autorités et la population qu'il avait indisposées par sa morgue, réduit à se confiner dans sa maison où ses serviteurs montaient la garde, il n'a vu de la ville que ses toits et n'a guère frayé avec ses habitans.

Le docteur Lenz, lui aussi, sortit peu de chez lui durant les trois semaines qu'il passa à Tombouctou. Il avait péniblement traversé le désert, et il était venu s'échouer dans un repaire qui lui parut affreux, dans le bourg d'Araouan, où il avait employé son temps à se battre

contre le sable qui lui entrait dans les yeux, les oreilles, la bouche, le nez, jusque dans sa montre, et à fuir les mouches, dont les cruelles persécutions, nous dit-il, font de cet odieux village saharien un véritable enfer, *eine Hölle auf Erden*. Il lui tardait d'échapper à son supplice, et dès qu'il eut pénétré dans la grande ville, il s'occupa de s'y refaire; je crois me rappeler qu'il y fut pris des fièvres, mais les fièvres ne lui ôtaient pas l'appétit, et il nous donne de grands détails sur les menus de ses festins. Il constata avec plaisir que les Tombouctiens faisaient trois repas par jour, que les petites galettes de l'endroit, qu'on trempe dans du miel et du beurre fondu, étaient excellentes, que les viandes étaient honnêtement apprêtées. Tout en se refaisant, il se disait : « Quoiqu'on soit bien ici, je voudrais savoir comment on s'en va! » Et à peine arrivé, il préparait déjà son départ.

Si M. Dubois n'était pas un de ces voyageurs à qui leurs curiosités sont plus chères que leurs sensations, il aurait pu se faire que comme M. Lenz, à peine arrivé, il n'eût plus songé qu'à repartir. Sa première impression fut déplorable. Ce n'était pas le Tombouctou qu'il avait vu dans ses rêves. Partout « des rues malades, des rues mourantes, des rues mortes » ; partout des amas de ruines, des décombres, des pans de murs ébréchés et croulans, des espaces vides, des terrains vagues ; çà et là des huttes en paille et des clôtures en paillassons ; dans les quartiers les mieux habités, pas une de ces maisons aux dehors engageans, qui abondent à Dienné, et semblent dire : « Entrez, vous trouverez ici tout ce que vous cherchez. » Il assistait à la déroute, à l'effondrement de ses espérances, et il ne pouvait imputer son cruel mécompte aux brutalités de la conquête française : notre drapeau a été arboré sans assaut, sans qu'un seul coup de fusil ait été tiré.

Fallait-il donc croire que la fameuse métropole du Sahara et du Soudan, dont les commerçans du Maroc, du Touat, de Tunis, de Tripoli célébraient la splendeur et les délices, n'eût jamais été qu'une cité chimérique, enfantée par des imaginations candides et grossissantes? Leur illusion et leur mensonge eussent été excusables. Qu'on se représente une caravane cheminant des semaines et des mois à travers l'immensité des sables, sous un ciel torride, sur une terre craquelée, dans le pays de la soif, des vipères cornues et des mirages. « Un matin, trois petites taches noires pointent dans l'horizon incandescent. Les chameaux ne grognent plus : ils rugissent. Les trois minarets se précisent. Tombouctou découpe son profil majestueux... C'est tout à coup pour le voyageur la satiété en toutes choses ; c'est l'abondance de l'eau et de l'ombre, c'est le secours de la parole de Dieu, c'est le

charme de la parole des hommes, c'est la richesse de l'ivoire et de l'or, c'est la table plantureuse et la douceur du miel, c'est aussi l'abondance des sourires... On m'a conté que d'aucuns, subitement, devenaient fous. » Le bonheur, comme on l'a dit, n'est qu'une comparaison, et quoique M. Lenz n'ait pas l'imagination orientale, il est possible que dans sa joie d'être sorti d'Araouan, de la ville des mouches, il ait idéalisé les galettes de Tombouctou : il les déclare exquises, elles ne sont peut-être que mangeables.

Mais M. Dubois ne tarda pas à reconnaître que les gens de Tripoli et du Touat n'avaient pas menti, que la ville qu'ils ont tant vantée était trois fois plus grande que celle d'aujourd'hui, que Tombouctou est une cité déchue, qui n'est plus que l'ombre d'elle-même. Elle avait eu de très petits commencemens. Vers l'an 1100 de notre ère, une tribu de Touaregs, trouvant l'endroit agréable et précieux aux gens comme aux troupeaux, y établit un campement fixe, défendu contre les lions et les panthères par un enclos en épines mortes. Ce triste village devint une ville lorsque les commerçans de Dienné s'avisèrent d'y installer des comptoirs, d'en faire un entrepôt. Les huttes furent remplacées par des maisons en briques crues, et on bâtit des mosquées. La nouvelle ville avait la plus heureuse situation, mais de mauvais voisins, contre lesquels elle était impuissante à se protéger. Elle fut toujours obligée de se chercher des protecteurs, et les protecteurs sont souvent des maîtres dangereux.

Sa grandeur date du jour où elle fut incorporée à l'empire songhoï, fondé, comme le démontre M. Dubois, par des émigrans venus de l'Est, qui implantèrent en pays noir un simulacre de civilisation égyptienne ou pharaonique. Cet empire eut de glorieux souverains, un Sunni-Ali, un Askia le Grand. Le XVI[e] siècle fut pour Tombouctou l'âge des brillantes prospérités. Elle commença à déchoir quand elle tomba sous la domination marocaine. Depuis lors elle eut des fortunes diverses, traversa des périodes critiques, et tour à tour fut la proie des conquérans ou connut les misères de l'anarchie, des guerres civiles et de la tyrannie inquiète des petits potentats. Dans ce siècle, Cheikou Ahmadou et ses Foulbès, El-Hadj-Omar et ses Toucouleurs se la disputèrent, jusqu'à ce que les Touaregs lui rappelassent qu'elle leur appartenait, qu'ils avaient sur elle des droits de premiers occupans ou de fondateurs involontaires : « Ils la mirent en coupe réglée et lui firent la tragique et sordide toilette dans laquelle se présente aujourd'hui la Reine du Soudan. » C'est ainsi qu'ils témoignent leur affection aux villes qui ont le malheur de leur plaire.

Il y a des endroits prédestinés, des cités si heureusement situées que quelques épreuves qu'elles subissent, elles en sortent amoindries, mais vivantes. Assise entre le désert et le Soudan, Tombouctou est le lieu de rencontre du monde berbère-arabe et du monde nègre, du sel et de l'or, des caravanes du Sahara et des flottilles du Niger, ou, comme l'a dit un vieux chroniqueur soudanais, « de ceux qui voyagent en pirogue et de ceux qui cheminent à dos de chameau. »

M. Dubois s'assura bientôt que dans sa décadence il ne tiendrait qu'à elle de faire encore figure, qu'on y voit circuler parmi les murs écroulés ou croulans de longues processions de chameaux, d'ânes et de porteurs, qu'on y entend parler toutes les langues, qu'on y coudoie des Songhoïs, des Mossis, des Bambaras, des Toucouleurs, des Malinkés, des Foulbés, des Maures, des Marocains. Il constata que dans cette ville étrange il ne faut pas juger des maisons sur leurs apparences, que les dedans sont d'habitude plus engageans que les dehors. Il découvrit dans une case ouverte aux quatre vents des ouvriers fort habiles qui confectionnaient des pantalons et d'amples robes soudanaises ou les ornaient de fines broderies, pendant qu'accroupi dans un coin un vieillard à lunettes et à la voix nasillarde leur lisait le Coran.

Il trouva derrière une façade délabrée, lézardée, qu'un grand négociant ne se souciait pas de rhabiller, une vaste cour entourée de galeries à arceaux, admirablement entretenues, et de riches magasins où s'entassaient les sacs de mil, les sacs de riz, les barres de sel, les ballots de dattes, les paquets de plumes d'autruche, les défenses d'éléphans cousues dans des peaux, 50 000 francs de marchandises. Tombouctou n'a plus que 8 000 habitans, mais ils font tous le commerce. « Ici, disait un Tombouctien à M. Dubois, en gros ou en détail, chacun est négociant, commissionnaire ou courtier. »

Tombouctou n'était pas seulement le centre d'un grand commerce, elle était « le cerveau du Soudan ». Un proverbe africain disait : « Le sel vient du Nord, l'or vient du Sud et l'argent du pays des blancs ; mais la parole de Dieu, les choses savantes, les histoires et les jolis contes, on ne les trouve qu'à Tombouctou. » La gloire de son université de Sankoré se répandait jusqu'à Fez et au Caire ; ses théologiens, ses jurisconsultes noirs marchaient de pair avec les plus fameux docteurs arabes. On admirait leur doctrine et leur éloquence, on admirait aussi la richesse de leurs bibliothèques ; comme la science, les lettres avaient leurs grands hommes. Ce temps n'est plus ; on chercherait vainement sur les bords du Niger un Ahmed-Baba, célèbre par ses biographies des savans illustres ou un Abderrahman, auteur du *Tarik*, ce chef-

d'œuvre de la littérature soudanienne, dont M. Dubois a rapporté une copie. L'Hérodote de Tombouctou y raconte la fondation des villes, leurs commencemens et leur croissance, les aventures des rois et des peuples, les guerres, les hauts faits, les châtimens divins, les catastrophes. Il se plaît à moraliser sur les destinées, sur les vicissitudes de la fortune ; il mêle aux événemens des fables et des merveilles, la grâce à la précision, et tout en contant l'histoire des empires, il raconte la sienne : « Mon union avec Fatima fut conclue le lundi 12 moharrem, mais je ne consommai le mariage que dans la nuit du vendredi 16 du même mois... Un jeudi du mois de djoumada, mourut notre amie, la chérifa Nana Kounou, fille de Boni, le chérif ; son âme s'envola dans un sourire alors que sa tête reposait sur mon genou. »

Tombouctou, qui n'eut jamais de Thucydide, n'a plus d'Hérodote, et son université ne fait plus parler d'elle. Mais tous ses habitans ou presque tous savent lire et écrire, et si ses bibliothèques ont été pillées par les Foulbés et les Toucouleurs, non seulement ses marabouts et ses cadis, mais tous ses commerçans riches se font gloire de posséder des livres.

On en prêta beaucoup à M. Dubois, en l'autorisant à les faire copier ; mais il ne put jamais décider personne à lui en vendre aucun, quelque prix qu'il en offrît. Omar brûla la bibliothèque d'Alexandrie ; il alléguait que philosophes et historiens, le Coran tient lieu de tout. Son général Amrou le blâma, le traita de destructeur de trésors. Accoutumés à chercher dans un livre toutes les règles de leur vie, les musulmans ont un respect naturel pour l'écriture. M. Lenz, s'il m'en souvient, rend aux habitans du Sahara la justice que, si peu scrupuleux qu'ils soient, et quoiqu'ils ne fassent pas une grande distinction entre le tien et le mien, tout papier écrit leur est sacré, que toutes les missives qu'au cours de son voyage il expédia en Europe parvinrent à leur adresse, qu'une lettre est la seule chose qui ne se perde pas dans le désert.

Ce n'était pas seulement par son or, son ivoire, ses plumes d'autruche et la célébrité de ses docteurs que Tombouctou avait tant d'attrait pour les Berbères et les Arabes ; elle s'était acquis dans tout l'Ouest africain la réputation d'une ville de plaisirs. On s'y amuse encore. Un commerçant marocain de Saint-Louis disait un jour à M. Dubois : « Tu vas à Tombouctou ?... Oh ! il y en a des dames, beaucoup, et beaucoup jolies ! Oh ! oh ! » Et ses yeux s'illuminaient. On a dit que dès le coucher du soleil, toute l'Afrique fétichiste dansait. L'islamisme n'empêchera jamais les noirs de danser, et il a beaucoup de

peine à les empêcher de boire. Il a dû s'accommoder à leur humeur, à leurs mœurs faciles, à leur morale relâchée. Le Soudanais consent à prier cinq fois le jour; mais il entend jouir de la vie, pour peu que ses maîtres ne l'en dégoûtent pas. Aussi longtemps que les Touaregs les laissèrent tranquilles, les Tombouctiens furent de bons vivans et de grands dépensiers. Coûteuses étaient les fêtes qu'on offrait aux femmes. Les festins étaient plantureux, et on se grisait de dolo de miel. Puis on faisait venir les musiciens, les danses commençaient et se prolongeaient toute la nuit : « On voyait des gens, disait-on à M. Dubois, dépenser deux et trois cents gros d'or (2 à 3000 francs) en un jour, quand ils voulaient, par exemple, disputer une maîtresse à un rival. A vivre ainsi, ceux qui étaient venus pour quelques semaines restaient des mois et des années, retenus par la vie agréable ou par quelque passion, et tel qui était arrivé avec une fortune en marchandises, rentrait chez lui ruiné. »

Si les demi-mondaines de Tombouctou savent gruger leurs amis, les honnêtes femmes s'y donnent de grands airs. Laissant à leurs intendantes le soin d'administrer leur ménage, elles emploient leur temps à lire, à jouer du violon, à faire ou recevoir des visites, et souvent aussi à fumer la pipe. D'humeur peu rigide et de vertu peu sévère, savantes dans l'art de se peindre, de se coiffer, de se draper, elles ont le regard très prenant, très enveloppant, et passent pour être de grandes coquettes, qui aiment à gouverner les hommes. Il ne faut pas croire que toute l'Afrique soit pour les femmes une terre de servitude. M. le lieutenant Jaime a constaté que dans les pays du haut Niger, lorsqu'elles veulent se faire offrir un bijou ou une pièce d'étoffe, elles ont toutes les ruses, tous les artifices, toute la souplesse des femmes blanches; qu'autant que les Européennes, elles s'entendent à faire souffrir à un pauvre homme tous les tourmens de la jalousie ou à le réduire en esclavage (1). En Afrique comme en Europe, la faiblesse de la femme est une puissance dont elle abuse.

M. Dubois a pénétré le secret de la décadence de Tombouctou. Si on y voit des quartiers déserts et beaucoup de ruines vieilles ou fraîches, si les plus riches maisons n'y ont aucune apparence, si leurs façades sont délabrées ou sordides, les Touaregs en sont cause. Trente-cinq années durant, ils ont été les maîtres. — « Tu les as vus, répondait un Tombouctien à l'homme aux questions, tu les as vus, les hommes voilés, dont la poitrine et le dos sont comme cuirassés de

(1) *De Koulikoro à Tombouctou*, par le lieutenant de vaisseau G. Jaime, 1894.

talismans en cuir rouge et jaune? Quand ils viennent vers nous maintenant, ils sont modestes; mais avant votre arrivée, nous étions leurs tributaires, et c'était là le moindre de nos maux : ils nous traitaient comme des captifs de guerre, comme des esclaves. »

Ces maîtres rapaces et brutaux arrivaient sans cesse par petits groupes et se dispersaient à travers la ville. Sur leur passage, les portes se fermaient, les boutiques se barricadaient; mais bon gré mal gré, il fallait ouvrir, et ils entraient en brandissant leurs lances. Ils se faisaient nourrir et défrayer. Apercevaient-ils quelque objet de prix, ils avaient bientôt fait de le prendre, et en guise de remerciement, ils crachaient sur leur hôte. Ils dévalisaient les passans dans les rues, enlevaient aux femmes leurs bijoux d'or et leurs colliers de corail. Malheur à qui résistait! Ils s'entendent à tuer comme à voler.

On se lasse bien vite d'être exploité, molesté, vexé, dépouillé et quand on a de méchans maîtres qui vous font un crime d'être riche, on fait le pauvre. Les étrangers domiciliés partirent, nombre de négocians indigènes émigrèrent. Ceux qui restaient s'appliquèrent à dissimuler leur richesse, et Tombouctou la grande devint Tombouctou la mystérieuse, une boutique assez bien fournie, mais sans devanture et sans étalage. Si on ne dégrada pas volontairement sa demeure, on n'eut garde de réparer les dommages causés par les intempéries, de boucher les trous et les lézardes. « La couche de crépi s'en alla lavée par les tornades de l'hivernage, sur les façades, les briques de terre crue se montrèrent à nu; les murs des terrasses s'effritèrent et leurs petites fenêtres mauresques se déchaussèrent. » En revanche, on soigna beaucoup les portes; on les construisit en plaques de bois dur et lourd; on les barda, on les ferra. On ne faisait pas seulement le pauvre, on faisait le mort; on se cloîtrait. On ne pila plus le couscouss dans les grands mortiers en bois, on écrasa le grain entre deux pierres : le pilon, trop bruyant, risquait d'attirer le Touareg. L'homme voilé s'était-il retiré dans sa tente, on respirait, mais on n'était qu'à moitié rassuré, et on traitait clandestinement les affaires, on attendait la nuit pour livrer les marchandises.

On ne voyait plus devant les maisons ces *timtims* ou larges bancs en terre battue, où venaient s'asseoir, dans leurs heures de loisir, les gens aisés, friands de causeries ou de lectures. Plus d'écoles en plein air; on gardait les enfans dans les cours; les Touaregs les volaient quelquefois, et il fallait payer rançon pour les revoir. On transformait ses vêtemens comme sa demeure. Aux turbans en tissu scintillant comme du mica, on substitua des bonnets sans prix, et de vieilles

savates aux bottes en fin cuir rouge et aux babouches jaunes des femmes. Les caftans, les belles robes finement brodées, les *dissas* frangées, qui se jettent sur l'épaule comme la cape du toréador, furent remplacées par des loques, par des vêtemens étriqués et malpropres, et les hautes cannes agrémentées de cuivre ou de fer gravé par de simples bâtons de bois blanc. Pour ne pas induire le voleur en tentation, on s'interdisait tous les plaisirs de vanité.

Tel était l'état de Tombouctou quand la France en a pris possession : cité déchue, elle avait encore de beaux restes, que par mesure de sûreté elle s'étudiait soigneusement à cacher. On s'explique que nous ayons pu la prendre sans coup férir, que ses habitans nous aient dit : « Nous sommes des femmes, nous ne nous battons pas. » A vrai dire, ils nous ont accueillis sans enthousiasme ; accoutumés à changer de maîtres, ils attendaient pour se réjouir de savoir qui nous étions ; il leur était arrivé plus d'une fois de tomber de fièvre en chaud mal. Quand le commandant français les mit en demeure de signer avec lui un traité et de reconnaître notre protectorat, personne n'osa donner sa signature ; qu'en dirait le Touareg ? On ne le voyait plus, mais on croyait le voir. M. Boiteux brusqua la conclusion ; il lança dans le marigot de Kabara deux chalands armés de canons-revolvers, empruntés aux canonnières. Son audace eut un effet décisif, et il put se dispenser de faire parler ses canons. Les notables et les marabouts, assemblés dans la mosquée, lui envoyèrent dire : « Nous demandons la paix : nous ferons tout ce que tu voudras ; nous sommes désormais avec vous. » C'est ainsi que Tombouctou, située à plus de 1 000 kilomètres de la mer, fut prise par des marins, et que sept Européens et douze noirs sénégalais amenèrent à composition une ville de 8 000 habitans. Rassurés par deux grands forts qui ont remplacé les fortins improvisés et dont les canons battent aujourd'hui de tous côtés les chemins par où peuvent venir les brigands du désert, les Tombouctiens ont repris cœur. On commence à réparer et à rebâtir les maisons, « à entre-bâiller les portes, à porter de nouveau les belles robes brodées. »

M. Dubois ne doute pas que l'occupation française ne rende à Tombouctou ses beaux jours, n'ouvre à cette métropole appauvrie et diminuée une nouvelle ère de gloire et de prospérité. Il lui prophétise de grands bonheurs, il lui promet des merveilles, le prochain déblaiement du marigot ensablé de Kabara, son grand fleuve lui apportant une eau plus abondante, ses campagnes subitement rafraîchies, le reverdissement de ses palmiers, des avenues ombragées, une ceinture de jardins, le désert dompté, des locomotives électriques circulant dans

le Sahara, la Méditerranée se mariant au Niger. Active cité cosmopolite, trait d'union entre le monde blanc et le monde noir, elle verra du même coup son université, ses écoles sortir de leurs ruines, et la renommée de ses savans se répandra comme jadis jusqu'au lac Tchad, jusqu'au pays de Kong et à l'Atlantique.

Touchée de si grands bienfaits, elle ne sera pas ingrate; elle élèvera sur ses places des statues aux Faidherbe, aux Borgnis-Desbordes, aux Archinard, aux glorieux pionniers qui ont préparé de loin son relèvement. On enseignera leur histoire dans les écoles, et les maîtres diront aux enfans : « Honorez-les; ils pensaient déjà à vous alors que vos pères n'étaient pas nés. » « Dans le lointain des temps futurs, s'écrie M. Dubois, je vois Tombouctou ayant rejeté ses haillons d'aujourd'hui et redressé sa taille courbée par les malheurs... Je la vois apparaître superbe, lettrée, riche, reine du Soudan, telle qu'elle se dessine dans le lointain des temps passés, telle que son panorama en donne l'illusion au voyageur des temps présens. »

Les esprits chagrins l'accuseront sans doute d'être un rêveur. On lui reprochera de s'exagérer la richesse naturelle du Soudan. M. Jaime, par exemple, estime qu'on a beaucoup surfait la fertilité de ces contrées, que le sol maigre, aride, ne peut être cultivé que par le noir et que le noir est paresseux, que lorsqu'il a fait pousser dans son champ un peu de mil, de manioc ou de riz, il pense avoir fini sa tâche, se croise les bras, danse ou s'endort. Mais M. Dubois aurait le droit de répondre que pour que la terre produise, il faut que le cultivateur soit assuré du lendemain, que ce sont les incertitudes de son avenir qui rendent le nègre paresseux, que sa liberté précaire a dans tous les siècles couru de tristes hasards, que des conquérans rapaces et féroces lui ont disputé sans cesse le fruit de ses sueurs, que de toutes les institutions la plus nécessaire à l'Afrique noire, celle qui lui a toujours manqué, est une bonne gendarmerie, que nous serons le bon gendarme du Soudan, que nous avons toutes les qualités de l'emploi.

Cependant certaines circonstances que nous ne pouvons modifier s'opposent fatalement à ce que Tombouctou recouvre toute son importance d'autrefois. Comme l'a remarqué dans une intéressante notice M. le lieutenant-colonel Rébillet, attaché à la maison militaire de notre résident général à Tunis, le commerce soudanien tend à changer de direction; il est comme drainé par les puissances européennes établies à la côte (1). D'autre part la plus recherchée, la plus précieuse des

(1) *Revue générale des sciences*, n° du 15 décembre 1896.

marchandises que transportassent les caravanes sahariennes était le captif, et nous avons supprimé la traite. Au surplus la région de transit entre le Soudan et la Berbérie est détenue par le Touareg. Que ferons-nous du Touareg?

Ces hommes voilés, que les Tombouctiens qualifient « de loups, d'hyènes, d'abandonnés de Dieu », et dont ils disent « que leur parole est semblable à l'eau qui tombe dans le sable, qu'on ne la retrouve jamais », se regardent comme les propriétaires légitimes du Sahara; ils perçoivent des redevances ou coutumes sur tout le commerce qui s'y fait, sur les bêtes et les gens qu'ils y voient passer, et ils s'arrogent aussi le droit de traiter l'étranger en ennemi, de s'approprier son bien ou de lui couper la gorge. Réussirons-nous, comme voudrait le croire M. Rébillet, à les gagner, à leur persuader de prendre nos caravanes sous leur protection ou, comme s'en flatte M. Dubois, de devenir « les amis du chemin de fer, de braves garde-voie ? » Ils ont bu plus d'une fois notre sang; faut-il penser que qui a bu boira, ou parviendrons-nous à déchiffrer ces âmes mystérieuses et à les apprivoiser? En un mot le Touareg est-il une sorte de loup qui se laisse domestiquer? Cette question ne sera résolue ni demain ni après-demain.

Ce qui paraît évident, c'est qu'en changeant de maîtres, les Tombouctiens ont fait un marché dont ils n'auront pas à se repentir, qu'ils ont raison de recrépir leurs façades, de mettre à l'air leurs grands turbans, de retirer des coffres où elles dormaient leurs belles robes brodées. Ce qu'on peut affirmer aussi, c'est que M. Dubois a écrit un livre non seulement très agréable et très instructif, mais très réconfortant. Un explorateur qui en parlait ces jours-ci dans les termes les plus élogieux, ajoutait que le seul défaut de l'auteur était un excès d'optimisme, mais que pour sa part il lui en faisait un mérite. Nous vivons dans un temps où les découragés, les mélancoliques abondent, où des trois vertus théologales l'espérance est la plus rare ; on a du plaisir à rencontrer un de ces sanguins qui ont le courage et le don d'espérer.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

A la Comédie-Française, l'*Évasion*, comédie en trois actes, de M. Brieux. — A la Renaissance, *Lorenzaccio*, d'Alfred de Musset, mis en cinq actes, par M. Armand Dartois. — Au Gymnase, *Idylle tragique*, pièce en quatre actes et six tableaux, tirée, par M. Pierre Decourcelle, du roman de M. Paul Bourget.

M. Brieux continue à ne pas redouter ce qu'on appelle les grands sujets. Il faut lui savoir gré, en un temps où le théâtre est dévoré par la comédie psychologique et quelquefois pathologique et par la comédie de mauvaises mœurs, de ne se point cantonner dans l'adultère et le parisianisme, d'affronter avec une vigoureuse candeur les questions sociales et même les problèmes scientifiques, de s'évertuer à prouver quelque chose et d'oser encore « la pièce à thèse ». Et, finalement, cette ambition ne lui réussit pas mal. Car, même lorsqu'il lui arrive de faire un peu autre chose que ce qu'il avait cru, ce qu'il fait se ressent toujours de la hauteur et de la générosité de son premier dessein ; et ainsi, de ce qui devait être un grand drame philosophico-social, il peut rester du moins une comédie satirique assez forte et d'un assez grand prix.

C'est peut-être l'aventure de son dernier ouvrage : *l'Évasion*. L'*Évasion* est, à première vue, et était certainement dans la pensée de l'auteur, une pièce à thèse. La thèse est celle-ci : que les théories de certains médecins sur l'atavisme sont fausses ou pour le moins obscures et douteuses, et qu'on peut toujours échapper aux prétendues fatalités de l'hérédité morale, ou même physiologique, par l'effort de la volonté. Et voilà qui est bien. Oui, c'est une thèse, mais était-ce une thèse qui pût être développée sous la forme d'une action dramatique?

Le Fils naturel, *les Idées de Madame Aubray*, *Madame Caverlet*, pièces à thèse, visent des préjugés sociaux ou des articles du code

précis, définis, et dont il ne suffit pas, à ceux qui en sont victimes, de connaître l'injustice ou la fausseté pour en arrêter les effets. Mais l'hérédité « fatale » des mauvais instincts et des dispositions morbides, ce n'est qu'une théorie encore incertaine, une hypothèse très imparfaitement démontrée, sujette aux continuels démentis d'imprévoyables exceptions, et telle enfin qu'il suffit réellement de la nier pour en conjurer en soi les conséquences. Et à partir de ce moment, c'est fini; plus de drame possible; ou bien alors ce ne sera plus le drame de l'atavisme.

On dirait d'ailleurs que M. Brieux a pris à tâche de réduire au plus négligeable *minimum* la fatalité qui est censée peser sur ses deux prisonniers de l'atavisme, et de leur rendre l' « évasion » aussi facile qu'il se pouvait. Voici Lucienne Bertry et Jean Belmont, nièce et beau-fils du solennel docteur Bertry, auteur d'imposantes brochures sur l'hérédité. D'après cet imbécile, Lucienne est irrémissiblement condamnée au vice, parce qu'elle est la fille d'une femme galante. Notez que Lucienne n'a pas connu sa mère, que son père est un fort honnête homme, et qu'elle a vécu, depuis l'âge de trois ans, au foyer familial et parfaitement correct de son oncle. Rien du tout, ici, de l'*Yvette* de Maupassant. Je ne vois pas, au surplus, pourquoi une créature conçue, avec une froideur probable et un médiocre plaisir, par une professionnelle de l'amour serait plus nécessairement vouée aux troubles de la chair que si elle était née des embrassemens de tels « époux » qui ont introduit la débauche dans le mariage, selon le conseil de quelques-uns de nos plus forts moralistes de la *Vie parisienne*. Et enfin, si l'influence de l'éducation et du « milieu » est, comme je le crois, beaucoup moins douteuse que celle du sang, Lucienne, fort bien élevée par son père et son oncle, me paraît beaucoup moins en péril que telle jeune fille issue de justes noces dans le monde bourgeois qui s'amuse.

Le cas de Jean Belmont n'est pas bien effrayant non plus. Son père, à lui, était hypocondre et s'est suicidé. Il ne s'agit donc, encore ici, que d'hérédité morale, aussi obscure pour le moins et, à coup sûr, plus modifiable que l'hérédité physique. Le suicide ne paraît pas plus régulièrement héréditaire que le vice. Au moins, dans la comédie de *l'Obstacle*, qui présente quelque analogie avec *l'Évasion*, M. Alphonse Daudet avait-il fait peser sur son principal personnage, Didier d'Alein, la menace d'un mal qu'on sait être produit par certaines lésions du cerveau, assez fréquemment transmissibles des parens aux enfans. Jusqu'à ce que Didier soit enfin rassuré par cette réflexion que la folie

du commandant d'Alein, tout accidentelle, ne s'est déclarée que deux ans après la naissance de son fils, Didier peut croire qu'il ne lui suffit point, pour ne pas devenir fou, de ne pas vouloir le devenir. Mais Jean Belmont a beau être d'humeur mélancolique, il sent bien qu'il ne se suicidera que s'il le veut. Il s'agit donc uniquement, pour lui, de vouloir vivre, comme pour Lucienne de vouloir être sage.

Et ils le voudront, et, ce qu'ils veulent, ils le feront, dès qu'ils croiront à leur libre arbitre. Car on le crée en y croyant. Ou, si vous demeurez persuadés qu'il n'est qu'une illusion, et que la croyance à notre liberté morale est un mobile d'action aussi fatalement déterminé que les autres dans ses origines et dans ses effets, toujours est-il que la fatalité de ce mobile nouveau a justement pour caractère de combattre et de compenser la fatalité des instincts et impulsions physiques.

Comment donc, puisqu'il est établi que Jean et Lucienne ne souffrent que d'une maladie de la volonté, seront-ils amenés à « vouloir »? Par l'absurdité même et la lourde intransigeance des affirmations du docteur Bertry, qui les révoltent à la fin, et surtout par leur amour. Remède infaillible. Car, puisqu'ils s'aiment, ils veulent être l'un à l'autre, et, puisqu'ils veulent être l'un à l'autre, Jean veut vivre, et Lucienne veut être fidèle. La scène où ces deux faux condamnés au suicide et au vice unissent leurs tristesses et s'aperçoivent qu'ils unissent en même temps leurs cœurs, et sentent tomber leurs chaînes de liège peint en fer, et jurent de s'évader de la prison de carton où la crédule et tyrannique imbécillité du docteur les tenait enfermés au nom de la Science, cette scène charmante, tendre, généreuse, allégeante, est assurément une des meilleures de l'ouvrage.

Les voilà donc exorcisés. Mais dès lors, comme j'ai dit, le drame de l'atavisme est terminé. Car Jean et Lucienne, mariés, pourront bien, dans la suite, subir des tentations et commettre des fautes : il sera extrêmement difficile de démêler ce qui, dans leurs troubles et dans leurs erreurs, reviendra à l'hérédité ou à la terreur secrète qu'ils en ont peut-être gardée, et ce qui reviendra à l'universelle faiblesse humaine dont ils continuent, j'imagine, à participer. Jugez plutôt. Jean et Lucienne se sont installés à la campagne. Jean fait valoir ses terres, marche dix heures par jour dans ses guérets, mange de la soupe le matin et du saucisson à l'ail. Celui-là est parfaitement guéri; pas une rechute, et nous n'avons donc plus à nous occuper de lui. Quant à Lucienne, elle est tentée; mais son aventure n'est, dans le fond, qu'une variante de l'aventure de *Gabrielle*. Elle s'ennuie. Un clubman qui avait dû l'épouser autrefois, M. de Beaucourt, vient la relancer dans

sa ferme. Elle se laisse un peu aller dans ses bras à l'occasion d'une leçon de bicyclette. Le mari survient là-dessus, leur trouve de drôles de figures, interroge Lucienne qui répond sincèrement. Il a le tort de se fâcher et de dire ; « Ça ne m'étonne pas; il fallait s'y attendre. » Elle songe : « C'est comme ça? Mon sang me condamne à faire des bêtises? Eh bien, soit. » Elle retrouve Beaucourt à Paris. Elle lui propose de fuir au bout du monde: il préfère de commodes rencontres dans quelque rez-de-chaussée et ne le lui cache pas (scène souvent faite). La goujaterie du personnage la soulève d'indignation et lui révèle qu'elle est bien définitivement une honnête femme, quoi qu'elle fasse et en dépit du sang de sa mère. Et, le mari survenant encore, elle tombe dans ses bras.

Le drame est donc quelconque, et surtout au second acte. Je sais bien ce qu'on a dit: Lucienne est victime, — jusqu'à la salutaire réaction du dénouement, — non pas des indéfinissables lois de l'hérédité, mais de l'idée qu'elle s'en fait et qui la hante. Voilà le vrai sujet : le mal que peuvent causer, par intimidation et suggestion, de mensongères théories « scientifiques ». Lucienne glisse à des sottises, parce que, le premier feu de son amour pour Jean une fois tombé, elle se souvient à tout moment qu'elle est fille de fille, et ce que cela signifie d'après son nigaud d'oncle. Soit; mais alors il faudrait qu'il ne pût y avoir d'autre explication des sottises de cette jeune femme, et que l'auteur lui-même ne nous en présentât aucune autre. Elle s'ennuie à la campagne et regrette les divertissemens de Paris? Mais c'est peut-être tout simplement parce que son mari la laisse, du matin au soir, seule à la maison. Elle est imprudente avec M. de Beaucourt, et bien facilement émue de son étreinte? Mais c'est peut-être parce qu'elle l'a aimé jadis : cela nous a été dit au premier acte. L'émoi que lui donne sa leçon de bicyclette ne serait significatif soit de l'hérédité de Lucienne, soit de l'idée qu'elle s'en forme, que si Beaucourt était pour elle le premier venu, un passant. Et ainsi de suite... Bref, on ne voit pas du tout, mais pas du tout, que Lucienne, dans ses comportemens les plus répréhensibles, subisse d'autre hérédité que celle du péché originel.

Laissons donc le drame ; laissons la question de l'atavisme, et aussi celle des « faillites partielles de la Science » ; car le critique illustre qui naguère a agité cette question avec tant d'éclat la jugerait mal posée ici, et trop confusément; il estimerait lui-même que le « puffisme » à la fois ingénu et « roublard » du docteur Bertry n'a pas grand'chose à voir avec la Science, et qu'il aurait la partie trop belle

contre ce niais suffisant. Ce qui est excellent dans la pièce de M. Brieux, c'est le cadre, c'est la partie satirique. Je ne dis pas que cela vaille du Molière, attendu que je n'en sais rien ; mais je crois que c'est la plus franche et la plus vivante satire qu'on ait faite de la médecine et des médecins, depuis Molière.

Le docteur Bertry est un type vrai et bien d'aujourd'hui. Il représente avec plénitude le snobisme scientifique, une sorte de déplacement du sentiment religieux en haine des religions même; la foi imperturbable à certains mots et à certaines formules, le prosternement devant l'Expérimentation, l'Investigation, les « Méthodes modernes », et autres entités impressionnantes; l'acceptation fervente de toute théorie par où l'explication matérialiste du monde semble pouvoir être confirmée; l'illusion obstinée que ce qui constate, tant bien que mal, le « comment », rend compte par là même du « pourquoi »; bref, l'espèce de griserie intolérante et brutale que donne la Science à des cerveaux anti-critiques. Crédule, assuré, pompeux, — très malin aussi, et réclamier, et avide d'honneurs et de places, Bertry, c'est Homais « grand médecin ». Bien jolie encore, la silhouette de ce petit farceur de La Belleuse, le docteur — Scapin, fringant, intrigant, galant, glissant, effronté, qui calme les scrupules distingués de ses maîtresses en recommandant aux maris l'abstention conjugale, et met ses « ordonnances » au service de ses intérêts de cœur. Satire opportune, s'il est vrai qu'une des espèces d'hommes les plus dominantes et triomphantes de ce temps-ci et les mieux représentatives de son intellectualité moyenne, ce soit en effet le médecin, et que le cher docteur ait remplacé, auprès des familles, le prêtre et le directeur spirituel, dans la mesure où la religion se retirait des mœurs de la bourgeoisie. Satire équitable enfin : car, à côté de Bertry et de La Belleuse, M. Brieux a mis le bon médecin traditionnel; et il plaint Bertry autant qu'il le raille; il lui laisse quelques-unes des vertus de sa profession; il lui prête une belle fermeté à cacher la maladie de cœur dont il sait qu'il mourra, à s'arranger du moins pour mourir debout, et, finalement, — devant Jean et Lucienne que cela rassure tout à coup (je ne sais pas pourquoi : car, de ce qu'une maladie de cœur est incurable, il ne s'ensuit pas nécessairement que les maladies morales ne sont pas héréditaires), — un très généreux et méritoire aveu de son ignorance.

Oserai-je regretter ici l'absence d'une figure de médecin : le médecin dilettante, celui qui abuse de son immense pouvoir, moins encore pour en tirer profit que par une curiosité perverse? Être le confesseur, non seulement de l'âme, mais du corps; voir devant soi les

hommes dans les attitudes les plus dépouillées et les plus humiliantes; connaître non seulement les larmes les plus inavouées des femmes et des jeunes filles, les souffrances que nul ne soupçonne, les déshonneurs domestiques et les crimes familiaux, mais encore les tares et les secrets du corps, plus durs à livrer quelquefois que ceux de l'âme; et, aussi, imposer à ses victimes reconnaissantes des traitemens, des régimes, des privations, des tortures à l'efficacité desquels on ne croit pas soi-même; savourer l'idée que, à toute heure de jour, on influe, on pèse sur la vie de malheureux qui ont foi en vous; qu'on les tient dans sa main, où qu'ils soient; qu'on peut, à volonté, leur souffler l'espérance ou les bouleverser de terreur... Il y a là, si je ne me trompe, un plaisir de domination, moins fastueux et moins superbe que celui des conquérans et des conducteurs de peuples, mais autrement intense, et plus complet que celui des directeurs spirituels. Et cette volupté, je suis persuadé qu'il est des médecins artistes qui ne se la refusent pas. Le médecin dilettante, et dilettante jusqu'au satanisme, existe, j'en suis presque sûr.

Conclusion : *l'Évasion* est une bonne pièce. Une bonne pièce est une pièce où il y a beaucoup de bonnes choses. Les chefs-d'œuvre, c'est la postérité qui les élit dans le tas, quelquefois au petit bonheur. Je voudrais seulement que M. Brieux perdît la superstition de la « pièce à thèse ». Une thèse de théâtre revient presque toujours à quelque vérité morale assez humble et de peu d'originalité (l'Évangile lui-même n'est plus original). En outre, une pièce ne démontre jamais la vérité d'une thèse que pour un cas particulier, et, par suite, n'est intéressante que dans la mesure où la « fable » l'est elle-même et selon ce qu'elle contient de vie, d'observation et de passion bien exprimées. C'est donc toujours, au bout du compte, la fable qui est l'essentiel, et c'est elle qu'il faut nourrir le mieux qu'on peut. La thèse ne doit servir que d'aiguillon, de stimulant pour imaginer une aventure humaine. Sinon, l'on risque de glisser, plus ou moins, à la comédie didactique et pédagogique de Boursault et de Destouches. Là est l'écueil pour M. Brieux.

L'interprétation de *l'Évasion* est parfaite. Il faut nommer d'abord M. Proudhon, unique dans le rôle du docteur Bertry comme il le fut dans celui de Bellac; M. Coquelin cadet, infiniment pittoresque en berger rebouteux; M. Joliet, exquis en « bon docteur »; Mlle Lara, dont la grâce vraiment jeune et deux ou trois cris sincères n'ont pas démenti nos espérances; et, puisque toutes et tous furent bons, compléter l'énumération par MM. Paul Mounet, Clerh, Truffier, Dupont-

Vernon et Delaunay fils, et par M[lles] Reichenberg, Moreno, Amel et Nancy Martel.

Je disais à la fin de mon article du mois dernier que, parmi les autres romantiques, restés tous fidèles à l'ordre latin et à la rhétorique latine, Alfred de Musset, entre dix-huit et vingt-cinq ans, me paraissait avoir été le seul byronien sincère et le seul shakspearien pratiquant; moins par imitation que par une naturelle fureur de rêver, d'aimer, de souffrir, de vivre et de dévorer tous les fruits de la vie, et sous la poussée du plus violent printemps de sensibilité et d'imagination qui ait jamais éclaté dans le cœur et la cervelle d'un poète adolescent.

Cela apparaît singulièrement dans ce somptueux *Lorenzaccio*, dont nous devons à la généreuse hardiesse de M[me] Sarah Bernhardt une représentation qui dut être forcément partielle, mais qui fut si intéressante encore. — Un débordement de vie et de passion; toute la Florence du XVI[e] siècle en quarante tableaux qui surgissent de-ci de-là et semblent se bousculer; la soudaineté véhémente des sentimens; la simplicité rapide des coups de théâtre (l'aveu de la comtesse Cibo à son mari, l'empoisonnement de Louise Strozzi, le meurtre du duc, le meurtre de Lorenzo); une impétueuse floraison de discours; images outrées ou mièvres, sans cesse renaissantes et qui se chassent l'une l'autre comme des flots, images grandes et qui parfois se prolongent en allégories, mais sans exactitude trop stricte, ou même avec quelque incohérence dans le développement, oui, tout cela est « shakspearien » au sens où l'on entend couramment, — sans trop le presser, — ce mot un peu mystérieux. Réminiscences? Volonté de « shakspeariser » en effet? Peut-être bien, à ne considérer que la forme. Encore s'y mêle-t-il des langueurs, et des grâces, et des impertinences, et des sanglots aussi, qui sont bien à Musset tout seul. Rien d'un pastiche en tout cas; une sincérité entière; car, là-dessous et tout au travers, une âme vit profondément, la pauvre âme de Lorenzaccio, qui n'est que celle de Musset tragiquement interprétée; âme de désespoir : car nul, je crois, n'a plus vraiment désespéré que cet homme qui, mort à trente ans, ne fut enterré qu'à cinquante et mâcha donc pendant vingt années la cendre de sa propre mort.

Lorenzaccio n'est point Brutus. Brutus n'est en effet qu'une « brute », et vertueuse, et conséquente avec elle-même, et qui ne marche point par le crime à son grand acte de vertu. Et Lorenzaccio n'est pas non plus Hamlet. Hamlet, c'est une âme inégale à la mission

qu'elle a reçue, mais qui ne cesse pas de croire à la bonté de cette mission ni à l'éternelle morale de qui elle la tient. Hamlet multiplie, par faiblesse, les détours pour aller à son but : mais ces détours ne le déshonorent point, et il n'y laisse pas sa conscience.

L'aventure de Lorenzaccio est fort différente ; un peu obscure, à vrai dire, dans ses commencemens. C'est un jeune homme excessivement lettré, qui, né païen dans cette païenne Renaissance d'Italie, a conçu d'abord le devoir à la manière antique. Il a voulu agir de façon saisissante et rare et gagner l'admiration des hommes. Il a voulu être un héros à la Plutarque, un tyrannicide dans le goût d'Harmodius et d'Aristogiton. Peu lui importe le tyran, puisqu'il avait d'abord choisi, pour le frapper, un pape, avant de jeter son dévolu sur Alexandre de Médicis. Il a fait un rêve, un rêve de gloire autant que de justice, et de dilettantisme peut-être autant que de gloire. Et c'est pourquoi il a pu prendre un si étrange chemin. Le masque de Brutus était une imbécillité inoffensive ; celui d'Hamlet, une demi-folie fantasque, un peu bavarde, généreuse en somme : le masque de Lorenzo, c'est la débauche, la lâcheté, le proxénétisme, la cruauté. Il partagera, favorisera, attisera les vices de son maître pour lui inspirer confiance et le tenir un jour à sa merci. Cela veut dire qu'il souillera son âme et son corps pour l'amour de la patrie et de la justice, et, ensuite, qu'il commettra ou favorisera, en servant Alexandre, autant et plus de crimes qu'il en doit prévenir en le tuant, et que son « héroïsme » paradoxal commencera donc, vraisemblablement, par coûter à Florence autant de larmes et de sang qu'il lui en veut épargner. Admirable calcul !

Il n'est guère possible qu'il ait vu tout cela dès l'abord et qu'il y ait consenti. Sans doute, il pensait s'en tirer par un simulacre inoffensif de corruption et de méchanceté. Cela est indiqué par le poète : « Suis-je un Satan ? dit Lorenzaccio. Lumière du ciel ! je m'en souviens encore, j'aurais pleuré avec la première fille que j'ai séduite si elle ne s'était mise à rire. »

J'aurais voulu, pour ma part, que le poète insistât sur ce moment si important de l'histoire de son héros, qu'il nous le montrât pris pour la première fois à son propre piège, qu'il nous eût fait assister à sa première orgie et à son premier détournement de mineure. Mais passons. Donc, ayant feint la débauche, Lorenzo l'a aimée ; et, pour avoir vu la faiblesse de beaucoup de jeunes filles et de femmes, il a cru à l'universelle impureté. Ayant feint la méchanceté, il y a pris goût, comme à une forme flatteuse et facile de l'action et de la domination sur les hommes ; et, parce que son ignominie ne soulevait que

de vaines injures et ne rencontrait aucune résistance sérieuse, il a cru tous les hommes lâches et vils. Par suite, il a senti que l'acte libérateur qu'il méditait ne servirait à rien du tout; il a conçu la vanité du dessein vertueux qu'il avait poursuivi en se faisant criminel. Et dès lors, c'est l'entier désespoir dans la négation de tout, dans le total mépris des hommes et le dégoût de soi.

Toutefois, il l'accomplira, cet inutile dessein, parce qu'il n'a plus aucune autre raison d'agir ni de vivre, parce qu'il faut, pour son « honneur », que sa longue flétrissure aboutisse du moins à un geste noble et remarquable; et surtout parce qu'il hait Alexandre, non plus comme le tyran de sa patrie, mais comme la cause de ses souillures, de ses hontes et de la mort de son âme. Et il s'attarde, non, comme Hamlet, par incertitude, mais parce qu'il est englué dans les boues du chemin qu'il a pris. Il rampe néanmoins vers son but, avec une lenteur tenace, cependant qu'il exhale son désespoir en ironies forcenées sur les autres et sur lui-même, sur l'humanité, et sur ce qu'on nomme la liberté, et sur ce qu'on nomme la justice et sur ce qu'on nomme Dieu. Il frappe enfin le tyran, non plus pour délivrer Florence, mais pour se délivrer. (« Respire, respire, cœur navré de joie! ») Et ce meurtre est en effet inutile; le tyran mort est aussitôt remplacé par un autre, et Lorenzo, n'ayant plus rien à faire au monde, se laisse assassiner.

Et toute l'œuvre, à l'égal des poèmes dramatiques les plus illustres et de ceux qui passent pour les plus profonds, abonde en « moralités » suggérées. Ainsi, non seulement « la fin ne justifie pas les moyens », mais les moyens pervers pervertissent et détruisent leur propre fin; ainsi le devoir n'est pas chose de libre élection et de fantaisie; ainsi, « on ne badine pas « avec la débauche ni avec le crime; ainsi le débauché est voué au nihilisme final par l'affreuse monomanie de ne voir partout dans le monde, sous des formes diverses, que d'innombrables manifestations de l'instinct égoïste et stérile dont il est lui-même possédé; ainsi son vice, en lui ôtant la foi, lui décolore la vie et lui souille la création; ainsi un acte mauvais est en nous-même une semence de mal et corrompt pour l'avenir notre volonté; ainsi la noblesse de notre âme est dépendante de chacun de nos actes et non d'un seul qu'il nous a plu de choisir... et que d'autres belles vérités encore dans ce drame luxuriant et désolé! Navrante histoire d'une âme toute de désirs, morte d'avoir pris pour vertu le songe de son orgueil et de s'être aimée uniquement elle-même quand elle croyait aimer le devoir théâtral et fastueux que son caprice s'était inventé;

âme de triple essence humaine, et qui représente donc, dans son aventure excessive, la silencieuse aventure de beaucoup d'autres âmes. Je ne pense pas exagérer en disant que ce personnage de Lorenzaccio est aussi riche de signification qu'un Faust ou qu'un Hamlet et que, comme eux, il figure, dans une fable particulière, l'homme, l'éternel inquiet et l'éternel déçu, sous un de ses plus larges aspects.

Et ce personnage est une créature vivante; il est de chair, de sang, de nerfs et de bile; et Mme Sarah Bernhardt nous l'a bien fait voir. Dès sa première entrée, sous son pourpoint noir et son teint olivâtre, comme c'était cela! et quel air triste, énigmatique, équivoque, languissant, dédaigneux et pourri elle avait! Et tout, la surveillance de soi, les brefs frémissemens sous le masque de lâcheté, l'insolente et la diabolique ironie par où Lorenzo se paye des mensonges de son rôle, la hantise de l'idée fixe, l'hystérie de la vengeance et les excitations artificielles par où il s'entraîne à agir; et les retours de tendresse, et les haltes de rêverie, et les ressouvenirs de sa jeunesse et de son enfance; la magnifique et lamentable confession de Lorenzo découvrant au vieux Strozzi l'abîme de sa pensée et de son cœur; le désespoir absolu, puis la répétition suprême et comme somnambulique de la scène du meurtre enfin proche; et, persistant à travers tout, l'immense, délicieux et abominable orgueil, Mme Sarah Bernhardt a tout traduit avec une précision et une justesse saisissantes, et cela, sans que l'expression de chacun des traits successifs du personnage nous laissât oublier les autres. Bref, elle n'a pas seulement joué, comme elle sait jouer, son rôle : elle l'a « composé ». Car il ne s'agissait plus ici de ces dames aux camélias et de ces princesses lointaines, fort simples dans leur fond, et qu'elle a su nous rendre émouvantes et belles, presque sans réflexion et rien qu'en écoutant son sublime instinct. A ce génie naturel de la diction et du geste expressifs, elle a su joindre cette fois, — comme lorsqu'elle joue Phèdre (mais que Lorenzaccio était plus difficile à pénétrer !) — la plus rare et la plus subtile intelligence.

Mme Sarah Bernhardt a royalement payé aux mânes de Musset la dette de Rachel.

De l' « adaptation » de M. Armand d'Artois, je n'ai guère à dire que du bien. J'eusse voulu tout *Lorenzaccio*, mais je sais qu'on ne pouvait pas nous le donner. La seule suppression dont je ne me console pas est celle de l'épilogue, qui achève le sens du drame et qu'il fallait donc nous garder à tout prix.

Oui, le roman et le théâtre sont deux représentations de la vie d'espèces fort différentes ; et il est donc impossible de tirer une bonne pièce d'un roman qui est bien un roman, c'est-à-dire tout formé de récit et d'analyse ; on ne saurait, dis-je, l'en « tirer », puisqu'elle n'y est pas. Il faudrait en concevoir de nouveau et en « repenser » entièrement la fable, selon les conditions et les exigences du genre dramatique ; et c'est de quoi ne s'avisent guère les ouvriers, même habiles, par qui les romans célèbres sont d'ordinaire « mis en pièces ». Oui, cela me paraît vrai, quoique tout le monde le dise ; et le succès incertain d'*Idylle tragique* au Gymnase en est une nouvelle preuve.

Je vous préviens tout de suite que ce que je pourrai dire de l'arrangement tenté par MM. d'Artois et Decourcelle n'atteint en aucune façon le livre de M. Paul Bourget. Car toutes les objections qui me viennent contre le drame, on me démontrerait sans peine, ou qu'elles sont minutieusement résolues dans le roman, ou que celui qui le lit ne songe même pas à les faire. Et, par exemple, ce n'est pas la faute de M. Bourget si les élégances mondaines d'*Idylle tragique*, où il s'est si longuement complu, et qui, dans le livre, gardent leur mystérieux prestige, perdent quelque peu à être sommairement « réalisées » sur les planches. Mais surtout une gêne se fait sentir à la représentation, que la lecture du roman ne m'avait point fait soupçonner : je veux parler d'une sorte de secret désaccord, — je ne dis point d'incompatibilité radicale, — entre le sujet et le cadre. L'un et l'autre, on le dirait, ont été conçus séparément par l'auteur, qui a voulu à toute force les réunir, sans doute afin de pouvoir utiliser toutes ses notes du moment.

Pierre et Olivier sont, sous leurs jaquettes bien coupées, des héros de l'amitié, comme Achille et Patrocle, comme Damon et Pythias. L'amitié dont il s'agit ici est un sentiment profond, absorbant, d'un caractère presque religieux et, provisoirement et par définition, plus fort que tout et plus fort que l'amour : et c'est ce qu'il fallait nous bien enfoncer dans la tête. A première vue, ce qui paraît convenable, sinon absolument nécessaire, à la culture et à la conservation d'un tel sentiment, c'est une vie en grande partie commune, quelque ressemblance ou voisinage d'occupations et, sinon un compagnonnage d'armes, quelque chose qui en soit du moins l'équivalent. Nisus et Euryale ne se sont jamais quittés et se confient tous leurs actes et toutes leurs pensées. Or, Olivier et Pierre sont bien, on nous le dit, des amis d'enfance ; mais nous voyons, au début d'*Idylle tragique*, qu'Olivier est diplomate, c'est-à-dire, par profession, toujours séparé de son ami ; que celui-ci est un oisif et, de son côté, un grand voyageur ; qu'Olivier a eu la plus

douloureuse aventure de cœur et, pour s'en guérir, a pris femme, sans dire de tout cela un seul mot à Pierre, et que ces deux amis du Monomotapa ont donc coutume de s'aimer de très loin et vivent parfaitement l'un sans l'autre.

C'est que l'auteur, en même temps qu'il voulait nous conter le roman de l'amitié, avait besoin que ce roman se déroulât dans ce monde de cosmopolites sur lequel il abondait en documens raffinés; et c'est pourquoi il a fait se rencontrer Damon et Pythias sur la Corniche, et, bien qu'une existence plutôt retirée et un « milieu » plutôt austère et calme dussent être mieux en harmonie avec le sentiment sérieux dont ils sont censés les parangons, les a condamnés à une vie agitée, brillante et futile de déracinés. Cette disconvenance est à peine perceptible dans le roman, tant l'auteur y a réponse à tout : mais elle se fait sentir, je ne sais comment, dans le drame. Là, non seulement la mondanité vagabonde des deux amis et leurs élégantes mœurs, favorables aux longues séparations, mais encore (je continue à ne parler que du drame) le clinquant et l'artificiel de la grande dame exotique par qui sont bouleversés ces deux gentlemen, ce qui nous est un indice de leur propre qualité d'âme, ne nous permettent pas de croire assez fermement à ce que représentent Pierre et Olivier. Ce n'est qu'une impression, subtile peut-être, et que j'ai eu de la peine à démêler, mais dont je suis sûr, et qui m'a doucement et insensiblement glacé. Car, du moment que nous sommes si médiocrement persuadés du caractère exceptionnel, unique, de l'amitié qui lie Olivier et Pierre, les discours et les actes qu'elle leur inspire ne nous paraissent qu'étranges, indiscrets, et ne nous touchent presque plus; et le pacte tardif auquel Olivier asservit Pierre nous semble bien inhumain, et le sacrifice final d'Olivier nous semble bien gros et ne nous laisse pas oublier, à nous, qu'il a une femme charmante et dont il est adoré. Ou, pour mieux dire, tout cela nous devient à peu près égal.

Tout le succès de l'interprétation a été pour M. Lérand, dans le rôle excellent de l'archiduc anarchiste, et, dans un rôle de confidente, pour Mlle Cécile Sorel. Cela est ainsi.

Le Colonel Roquebrune, de M. Georges Ohnet (Porte-Saint-Martin), est un drame, bien fait et fort amusant, d'amour et de police, de cape et de sabre, et même de gourdin, sur lequel il est possible que je revienne. La trompette et le panache de M. Coquelin y font merveille.

JULES LEMAITRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Les Chambres se sont séparées sans avoir voté le budget, ce qui, d'après la manière dont la discussion a été conduite, n'a surpris personne. On était d'avance résigné aux douzièmes provisoires, comme à une obligation qu'on avait laissée devenir inévitable. L'excuse de la Chambre des députés est qu'elle a voulu ménager et respecter certaines convenances du côté du Sénat : on sait que, le 3 janvier, doit avoir lieu le renouvellement partiel de la haute assemblée. C'est maintenant, par suite de la réduction graduelle des inamovibles, près du tiers des sénateurs qui est rééligible, et plusieurs d'entre eux étaient impatiens de se rendre dans leurs départemens électoraux. Mais peut-être un certain nombre de députés ont-il aussi songé à eux-mêmes, car leur émigration vers le Sénat est un mouvement qui s'accentue de plus en plus, et beaucoup ont des candidatures personnelles à soutenir.

Il serait téméraire d'essayer de prévoir ce que sera le renouvellement sénatorial. On a émis beaucoup de prévisions à ce sujet, on a fait beaucoup de prophéties. La vérité est qu'on ne sait rien, et que les dernières manifestations électorales ne nous ont donné que des lumières incertaines. Aucun grand courant n'emporte aujourd'hui le pays. Il y a plutôt de l'hésitation et de la lassitude. La lecture même des journaux n'apporte que fort peu d'indications, et c'est même une chose singulière, un symptôme remarquable et, en somme, inquiétant, que ce silence presque général à la veille d'une épreuve électorale à laquelle tout le monde attache théoriquement une grande importance. Comment nier cette importance? Le Sénat, qui nous a sauvés du boulangisme il y a quelques années, a contribué pour une très large part, nous n'osons pas dire à vaincre le danger radical et socialiste, mais au moins à l'éloigner pour quelque temps. Dans la lutte engagée contre le ministère Bourgeois-Doumer, il a joué le rôle principal. Aussi a-t-il soulevé contre lui des colères violentes. Mais ces colères qui, sur le moment, ont flambé avec rage, n'ont pas fait feu

qui dure. Ce n'était, en somme, que feu de paille. Le cri de guerre poussé contre le Sénat n'a pas trouvé d'échos. Il y a sans doute, dans les départemens, des luttes de personnes très vives. Mais, à Paris, les grands journaux qui sont les voix autorisées des partis, se contentent de publier des chroniques électorales, parfois même avec quelque distraction, et s'abstiennent de ces polémiques ardentes qui entretiennent la fièvre et l'agitation dans les véritables veillées des armes. Ils s'abstiennent même, ce qui est pourtant l'enfance de l'art, d'annoncer le succès comme assuré et de l'escompter bruyamment. Cela veut dire sans doute qu'on ne s'attend pas à des changemens bien profonds dans la composition du Sénat. Le suffrage restreint est, par sa nature, moins impressionnable et moins changeant que le suffrage universel. Il reste immobile, comme le sol de la plage sous le flux et le reflux qui s'y jouent impétueusement dans les sens les plus opposés. Cela n'empêche pas le temps de faire son œuvre, et on sait, on croit savoir par avance qu'un certain nombre de départemens sont perdus ou gagnés; mais cela se compense, et la physionomie générale du Sénat ne semble pas devoir en être sensiblement modifiée. Au reste, nous serons bientôt fixés.

De quoi donc s'occupe-t-on surtout, en cette fin d'année? Du socialisme, et toujours du socialisme. Là est le véritable danger, et personne ne s'y trompe. Les querelles purement politiques perdent de plus en plus de leur intérêt. Les questions qui nous ont si violemment divisés autrefois sont réglées, pour longtemps en apparence, et ceux qui s'y attardent encore ont l'air de revenans d'un autre âge. Les esprits plus alertes se tournent vers d'autres problèmes, plus graves encore peut-être et plus profonds, puisqu'ils touchent aux bases mêmes de la société. Problèmes qui n'ont rien d'imprévu, assurément. Vieux comme le monde, ils sont médiocrement rajeunis par la nouvelle manière dont on les présente et les habille. Une fois habitué au vocabulaire à la mode, on retrouve sous les mots et sous les systèmes du jour des sophismes qui remontent à la plus haute antiquité. Mais qu'est-ce que cela prouve, sinon qu'il s'agit d'une lutte éternelle, à laquelle il faut être toujours prêt. Bien que la question sociale, puisque c'est ainsi qu'on la nomme, n'ait pas toujours tenu la première place dans les esprits, elle n'en a été jamais absente; elle y était hier, comme aujourd'hui; mais, depuis quelque temps, elle est devenue particulièrement pressante et urgente. Cela tient à diverses causes, dont la principale est précisément que les questions politiques sont tranchées, et ont laissé dans les imaginations toujours en travail une large place

à occuper. Les dernières élections ont envoyé à la Chambre un groupe compact de socialistes, dans lequel on compte deux ou trois hommes de talent, ce qui a suffi pour détourner et retenir l'attention de ce côté. En même temps, le parti radical a beaucoup souffert. Lorsque la fumée du combat a été tombée et qu'on a cherché à se reconnaître en se comptant, on s'est aperçu que les radicaux proprement dits, après avoir perdu leurs principaux chefs, ne formaient plus qu'un appoint dans la Chambre nouvelle, et on s'est demandé de quel côté il se porterait. Serait-ce du côté du centre pour former une grande majorité républicaine nécessairement modérée? Serait-ce du côté de l'extrême gauche pour s'allier aux socialistes et former avec eux un groupe actif, remuant, dangereux, avec lequel il faudrait compter? Les radicaux ont hésité. Leur chef aujourd'hui reconnu, M. Léon Bourgeois, a montré des velléités tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Il a essayé à diverses reprises de faire un ministère de concentration où entreraient un certain nombre de modérés; mais il a voulu leur imposer des conditions inacceptables, et ces combinaisons ont avorté. Il s'est vu, alors, obligé de se tourner du côté des socialistes et de pactiser avec eux. Les socialistes, à eux seuls, pouvaient faire de l'agitation dans les esprits, mais ils étaient beaucoup trop éloignés du gouvernement pour essayer même d'y parvenir; en revanche, ils avaient le moyen d'y pousser les radicaux et de les y soutenir, et c'est ce qu'ils ont fait. Radicaux et socialistes ont très bien compris qu'ils ne pouvaient rien les uns sans les autres. De là est sorti le ministère Bourgeois-Doumer, avec son programme de réformes fiscales mal conçues sans doute, mal ordonnées, mal digérées, mais très propres à faire de l'effet et à troubler les masses populaires en faisant reluire à leurs yeux les mirages les plus séduisans. Ces réformes peuvent se réduire à un mot qui a pénétré jusqu'au fond des campagnes : c'est le châtelain qui paiera pour tout le monde. Elles étaient une première adaptation fiscale des principes socialistes, et elles bénéficiaient de l'autorité qui appartient toujours aux propositions du gouvernement. Dans nos derniers villages, le même projet d'impôt sur le revenu qui était passé inaperçu lorsqu'il était présenté par MM. Doumer et Cavaignac simples députés, s'est emparé des esprits et est devenu le sujet de toutes les conversations dès qu'il a été présenté par les mêmes hommes devenus ministres. Le prestige du gouvernement, quelque diminué qu'il soit, est encore une force. Sur quoi pourrait juger le paysan illettré, sinon sur l'autorité des hommes, et sur quoi pourrait-il juger les hommes, sinon sur l'autorité qui s'attache à leurs fonctions? Comment n'aurait-il pas été frappé de voir MM. Bourgeois

et Doumer, ministres d'hier et toujours ministrables, hommes de gouvernement par définition, parcourir la province et se livrer à une propagande effrénée en faveur de leurs systèmes? Bon grain ou ivraie, tant de germes jetés sur le sol devaient y mûrir un jour, et les socialistes assistaient avec joie à ces semailles, en se tenant prêts pour la moisson.

Il fallait lutter contre cette campagne de discours et de banquets que les chefs du parti radical menaient avec tant d'ardeur, un jour dans le Nord, le lendemain dans le Midi, tantôt à l'Est, tantôt à l'Ouest, inaugurant en cela des mœurs politiques nouvelles, car les ministres renversés avaient autrefois l'habitude de se retirer silencieusement sous leur tente, et d'attendre avec patience qu'on vînt les y chercher. Cette attitude pouvait convenir au bon temps de la concentration républicaine. Avec des ministères homogènes, ayant des programmes opposés, il ne pouvait plus en être ainsi. On a donc vu, soit dans le gouvernement lui-même, soit dans le parti modéré, des orateurs se rendre en province et poursuivre eux aussi une campagne oratoire contre les radicaux socialistes. On a entendu successivement M. Barthou, ministre de l'intérieur, à Oloron; M. Henri Barboux à Lille et à Tours; M. Paul Deschanel à Marseille et à Carmaux. Ces orateurs très divers, et dont l'un, M. Barboux, n'appartient pas au monde, ou plutôt au personnel politique et parlementaire, ont tous fait le même discours. Chacun y a mis sa forme particulière, sa tournure d'esprit, quelque chose enfin de sa personnalité et de son originalité propres, mais évidemment ils obéissaient à une même préoccupation, qui était de dénoncer et de combattre le péril socialiste. M. Barthou déclarait qu'aucune conciliation n'était possible avec le nouvel adversaire. MM. Barboux et Deschanel le poursuivaient avec une lumineuse logique dans l'obscur dédale de ses sophismes. M. Barboux n'est pas seulement un des maîtres du barreau de Paris; il est de plus président de l'Union libérale républicaine, fondée depuis quelques années déjà pour défendre les principes de la république modérée. Il n'a aucune ambition d'entrer dans la vie politique; il se contente de faire œuvre de bon citoyen en mettant au service de ses idées et de ses amis son éloquence et son activité, qui sont grandes l'une et l'autre. M. Paul Deschanel a commencé à la Chambre même, avec beaucoup d'éclat, la campagne qu'il continue aujourd'hui contre les collectivistes. Il a lu leurs livres, il les connaît admirablement jusque dans leurs plus subtiles contradictions. M. Jaurès s'est flatté quelquefois qu'à force d'étudier les doctrines sociales, un aussi bon esprit que M. Deschanel fini-

rait par s'y laisser prendre comme il l'a fait lui-même; mais il ne semble pas que cette conversion soit encore sur le point de s'accomplir. M. Deschanel aime à dire du mal des économistes; c'est sans doute cette faiblesse de sa part qui a donné des espérances à ses adversaires. Quoi qu'il en soit, c'est à Carmaux même, le siège électoral de M. Jaurès, une des capitales du socialisme et la plus turbulente de toutes, que M. Deschanel est allé se faire entendre dimanche dernier, et il y avait dans la hardiesse de cette démarche quelque chose de particulièrement propre à agir sur les imaginations. M. Deschanel a eu beaucoup de succès, là où M. Jaurès avait été si mal reçu quelques jours auparavant.

Nous ne jugeons pas des progrès ou des reculs de l'idée socialiste d'après les mésaventures personnelles de M. Jaurès : s'il n'est pas réélu à Carmaux aux élections prochaines, il le sera probablement ailleurs et son parti ne sera privé, ni de son action, ni de sa parole. Il n'en est pas moins vrai que ce qui se passe à Carmaux, et même à Albi, est une leçon de choses des plus significatives, sur laquelle il est permis de philosopher. Voilà une petite ville industrielle, une ville d'ouvriers, où les socialistes ont plus que partout ailleurs multiplié les promesses. Ils y ont fomenté des grèves orageuses. Ils s'y sont rendus de leurs personnes avec tout l'état-major du parti. Ils y ont fait des manifestations de tous les genres, comme s'ils l'avaient choisie pour le champ le plus favorable à leurs expériences. Tous les yeux se sont tournés vers Carmaux, et ne s'en sont pas détachés depuis. Les grandes batailles de M. Jaurès contre M. Rességuier ont encombré de leurs bulletins les journaux, le Parlement, les tribunaux. A diverses reprises, le sang a failli couler, et il a fallu toute la fermeté du gouvernement pour prévenir de grands malheurs. Quel a été le résultat de cette formidable agitation? C'est qu'aujourd'hui M. Jaurès et ses amis ne peuvent plus mettre les pieds à Carmaux. Après avoir supporté longtemps les plus dures épreuves, les ouvriers se sont aperçus qu'on les avait trompés. On dira peut-être qu'une circonstance particulière a jeté le trouble dans leurs esprits. Au milieu de la fièvre d'espérances qui s'en était emparée, une généreuse bienfaitrice avait donné aux ouvriers carmausins une somme de 100000 francs, qui a servi à fonder une usine rivale à Albi. Nous ne reviendrons pas sur les détails d'une histoire aussi connue. Ce détournement de fonds devait produire à Carmaux une irritation bien légitime; elle n'est pas encore calmée, et ne le sera probablement pas de sitôt; et c'est par là qu'on y explique l'état de choses actuel. Soit! Tournons-nous du côté d'Albi; la situa-

tion commence à n'y être pas meilleure. Lorsque M. Rességuier avait à se plaindre d'un ou de deux ouvriers, il se permettait de les congédier, ce qui provoquait une grande indignation, suivie aussitôt d'une grève. A Albi, un de ces derniers jours, quatre ouvriers à la fois ont été renvoyés par les administrateurs de l'usine, pour des fautes vénielles à côté de celles qui avaient amené autrefois les sévérités de M. Rességuier. L'un d'eux s'était borné à dire que le conseil d'administration coûtait trop cher; on l'a entendu, il a été mis à la porte. Il a dû être bien surpris, et l'a été en effet. Les trois camarades frappés avec lui ne l'ont pas été moins. Ils croyaient être chez eux à Albi; ils croyaient être les maîtres, et ils trouvent des maîtres infiniment plus durs et plus impitoyables que ne l'était M. Rességuier. Rien n'est plus naturel, d'ailleurs. Dans une entreprise dirigée par les ouvriers eux-mêmes, la règle doit être plus absolue et la discipline plus fermement imposée que dans toute autre. Si les ouvriers d'Albi ont espéré échapper à la loi rigoureuse à laquelle sont soumis leurs camarades de Carmaux, ils se sont trompés. Leurs yeux aujourd'hui commencent à se dessiller et leurs langues à se délier. Ils se plaignent et s'indignent. Ils ont de la peine à comprendre que les conditions du travail sont partout les mêmes. Ils se demandent ce qu'ils ont gagné à changer de patrons, c'est-à-dire à choisir quelques-uns d'entre eux pour en jouer le rôle. Par une amère ironie du sort, un des administrateurs qui viennent de se montrer inflexibles envers les quatre ouvriers congédiés n'est autre que Baudot, ce même Baudot qui avait été puni par M. Rességuier, non sans motif légitime, et dont la punition a été la cause première de la grève qui a imposé tant de souffrances aux malheureux ouvriers de Carmaux. A Albi comme à Carmaux se poursuit la plus intéressante des expériences. Laissons s'écouler quelques mois. M. Jaurès, qui ne peut déjà plus aller à Carmaux, peut encore aller à Albi; il y est même très bien accueilli; c'est là qu'il aime à chanter la *Carmagnole;* les ouvriers albigeois se rendent à Carmaux pour l'escorter et le protéger lorsqu'il y va lui-même. Bientôt peut-être, Albi lui sera également fermé, et ce sera le tour de M. Deschanel d'aller y faire une éloquente conférence. Qui aurait cru l'année dernière que M. Deschanel pourrait prononcer un discours à Carmaux et qu'il y serait acclamé? Les années se suivent et ne se ressemblent pas.

Voilà pourquoi nous avons cru pouvoir dire que les affaires du socialisme n'étaient pas en hausse depuis quelque temps. M. Doumer, qui a de la finesse, s'en est-il aperçu? A-t-il compris que le bon, ou du moins le meilleur moment était passé pour lui, et qu'il avait cueilli

des lauriers destinés à ne pas repousser ? A la surprise générale, il a accepté d'être nommé gouverneur général de l'Indo-Chine, à la place du regretté M. Armand Rousseau. Lorsque la nouvelle de la mort de M. Rousseau est arrivée en France, M. Doumer a publié dans un journal un article plein d'éloges pour le défunt, éloges tout à fait mérités, car M. Rousseau a été la victime du dévouement le plus désintéressé; mais il traçait en même temps le portrait idéal du gouverneur qui convenait, d'après lui, à l'Indo-Chine, et ce portrait ressemblait beaucoup au sien propre très idéalisé. Ceux qui savent lire entre les lignes n'ont pas pu s'y tromper : M. Doumer s'offrait. Il est possible qu'il devienne un bon gouverneur de colonies. Rien ne l'y a particulièrement préparé ; il ne semblait pas devoir y être naturellement appelé ; mais, comme il faut toujours être juste pour ses adversaires, nous reconnaissons volontiers que M. Doumer est un homme d'un esprit souple, flexible, capable de s'adapter à beaucoup de choses différentes, en même temps qu'un travailleur. Il est jeune, et c'est une des qualités qu'il exigeait judicieusement chez le gouverneur de ses rêves. Qu'il ait désiré aller en Indo-Chine, et qu'il se soit cru de taille à soutenir un fardeau sous lequel plusieurs autres ont faibli, et quelques-uns sont morts, nous l'admettons; non pas, toutefois, sans faire des réserves expresses contre la mauvaise tradition que reprend le gouvernement de se débarrasser des gens qui le gênent en les envoyant au bout du monde. D'abord cela ne réussit pas toujours; ensuite, il y a là un encouragement et un exemple très démoralisans pour ceux qui restent, mais qui voudraient bien s'en aller, à leur tour, dans un gouvernement lointain et fructueux. Nous ne constatons pas sans quelque humiliation d'esprit que le meilleur moyen d'obtenir la confiance d'un ministère dans la haute administration est de lui faire de l'opposition en politique. Il aurait été naturel que M. Bourgeois, revenant un jour au pouvoir, eût nommé M. Doumer gouverneur général de l'Indo-Chine; cela s'explique moins de la part de M. Méline. Pour dire toute notre pensée, nous l'aurions compris d'autant mieux de la part de M. Bourgeois que M. Doumer était peut-être devenu pour lui aussi une gêne, un obstacle, un empêchement; mais cela ne nous aide pas, bien au contraire, à comprendre le choix de M. Méline. Il est certain que M. Doumer, s'il n'était pas le chef reconnu du groupe radical, en était l'homme le plus en vue, le plus agissant, le plus important. En même temps, il poussait son parti aux solutions extrêmes, et il y mettait une ardeur, parfois même une violence, qui rendaient impossible tout retour à cette politique de transaction qui

a toujours eu, dans le secret de son cœur, les préférences de M. Bourgeois. Il est possible que, lorsque M. Doumer n'y sera plus, M. Bourgeois se tempère, nous ne disons pas se modère. Mais cette éventualité n'est pas encore ce qui peut nous aider à comprendre la nomination de M. Doumer faite par le ministère actuel; nous renonçons à la justifier. Nous ne demandons pas non plus ce que peuvent en penser les électeurs que, depuis six mois, M. Doumer menait à l'assaut du gouvernement dont il est maintenant un des gros fonctionnaires!

C'est aussi un signe des temps que la tendance qu'on a pu déjà constater chez d'autres, et qui vient de se manifester chez un de plus, de se retirer, au moins provisoirement, de la politique, comme s'ils n'y voyaient rien à faire, comme s'ils craignaient de s'y compromettre, comme s'ils attendaient des jours meilleurs ou moins obscurs. Cela dénote un défaut de confiance assez général, qui étonne pourtant chez M. Doumer. Hier encore, nul ne se jetait plus impétueusement que lui dans la mêlée des partis. Nous avons parlé de l'activité extraordinaire qu'il déployait. On le voyait, on l'entendait partout. Il avait l'air de remplir un apostolat, et de s'y être voué corps et âme. Cet impôt sur le revenu, qui a fait tant de bruit, était son invention personnelle, et presque sa chose. Il l'avait tant bien que mal rédigé en texte de loi; il avait trouvé les formules les plus propres, du moins à son gré, à le faire miroiter aux yeux des foules; il semblait s'y être attaché avec une conviction qui n'était pas exempte d'âpreté. Et voilà que M. Doumer déserte le champ de bataille. Il laisse à d'autres le soin de poursuivre, ou peut-être d'abandonner son œuvre à peine entamée. Il a obligé la Chambre à voter le principe de l'impôt sur le revenu, et il renonce maintenant à revenir à la charge, pour lui demander de l'établir d'une manière définitive et de l'organiser. Est-ce que sa foi aurait diminué tout d'un coup? Est-ce que son courage aurait faibli? Est-ce que tant de mouvement et d'agitation cachait un désenchantement qui déjà commençait? Est-ce que M. Doumer cherchait à s'étourdir? Est-ce qu'il cherche maintenant à oublier et à se renouveler? Ce sont là des questions qu'on ne peut que poser; lui seul serait à même d'y répondre, et il ne le fera pas; s'il le faisait, qui sait dans quelle mesure il serait sincère avec lui-même? Ce qui est sûr, c'est qu'on n'a jamais vu un homme politique aussi profondément engagé dans la lutte, un chef de file, un porte-drapeau, se retourner d'une manière aussi brusque pour se consacrer à une grande entreprise, sans doute, mais tout à fait différente de la première. Et nous ne sommes pas les seuls à en être surpris et scandalisés : les radicaux socialistes le sont encore plus que nous. Quand ils suivaient avec tant de confiance son fier pa-

nache, ils ne s'attendaient pas à ce que M. Doumer allait subitement le mettre dans sa poche, en les laissant quelque peu désorientés. Il en est qui manifestent leur dépit avec amertume; pour eux M. Doumer est un déserteur, un vendu, un rallié, un homme fini. Nous ne savons pas s'il est vraiment un homme fini; en revanche, son impôt sur le revenu est bien malade; c'est aujourd'hui un enfant abandonné. Il n'est pas impossible qu'à la suite du départ de M. Doumer la politique du parti radical subisse quelque transformation, dont il a lui-même senti l'opportunité. Nous avons essayé d'indiquer l'état actuel des affaires de ce parti, et nous ne croyons pas que l'absence de M. Doumer soit de nature à les améliorer. Mais tout change et se transforme, et lorsqu'on a vu, chez un homme politique, une volte-face à ce point inopinée, il est permis de s'attendre à d'autres étonnemens.

Le parlement italien est réuni depuis un mois. Il a déjà eu à s'occuper d'un certain nombre d'affaires qui touchent, les unes à la politique intérieure, les autres à la politique extérieure. Ces dernières sont naturellement celles qui nous intéressent davantage, — d'autant que la plus importante de toutes a été le vote par les deux Chambres du traité conclu, sous nos auspices, par la Tunisie avec l'Italie. Nous avons déjà parlé de ce traité. Il n'a pas eu besoin d'être soumis aux Chambres françaises, parce que ce n'est pas directement un traité de la France, mais seulement de la Régence; il a dû, au contraire, être soumis aux Chambres italiennes, puisqu'il a été conclu directement par l'Italie avec le bey.

Au reste, l'approbation du traité par notre parlement n'aurait été qu'une formalité, et il y a même lieu de croire que, quelque considérable qu'ait été la majorité à Rome, elle l'aurait été encore plus à Paris. C'est, d'abord, parce que le traité est également avantageux pour les deux pays. Il met fin à une situation qui n'avait déjà que trop duré, situation confuse et indécise, où la France et l'Italie se portaient des coups réciproques, sans aucun profit pour l'une ni pour l'autre, mais où l'Italie avait le plus à souffrir, puisque, malgré tout, nous étions à Tunis dans une situation prépondérante, et que notre autorité, quelles que fussent les entraves qu'on essayât de lui opposer, restait incontestablement la première. L'Italie a invoqué pendant quinze ans les droits qu'elle tenait des anciens traités; mais, après ce délai, ces droits se sont trouvés périmés avec les traités eux-mêmes, et si on avait essayé d'en faire revivre d'autres, tenant à un passé beaucoup plus lointain et perdu dans les ténèbres de l'histoire, on se serait engagé de part et d'autres dans des controverses sans fin, au milieu desquelles la néces-

sité de vivre aurait amené fatalement l'application d'un droit plus moderne. Mieux valait à coup sûr se placer en face des réalités, et chercher amicalement le moyen de les accommoder au mieux des intérêts en cause. C'est ce qu'on a fait de part et d'autre, avec une bonne volonté égale, avec un égal succès. L'Italie, en somme, n'a fait qu'une concession à la France, et une concession qu'elle ne pouvait pas lui disputer plus longtemps, puisqu'elle n'avait plus de traité de commerce : elle lui a reconnu le droit de s'appliquer un régime douanier privilégié, sans qu'elle pût elle-même en revendiquer les avantages. Ce droit de la nation protectrice avait déjà été reconnu par l'Angleterre et par l'Autriche, et il l'a été par l'Allemagne le même jour que par l'Italie : les deux traités ont été consacrés presque en même temps par le parlement italien et par le Reichstag allemand. Sauf sur ce point, qui pour nous est à la vérité très précieux, mais qui était déjà hors de contestation, il est difficile d'apercevoir ce que l'Italie a cédé de substantiel dans ses arrangemens avec la France. La sécurité de ses citoyens est aussi complètement garantie dans un État désormais civilisé, qu'elle pouvait l'être autrefois par les capitulations dans un État barbaresque. Ses écoles, ses hôpitaux, continueront de vivre et de prospérer sous une législation ultra-libérale. C'est à peine si les Italiens, dans la Régence, s'apercevront du changement de régime. Il en aurait été autrement, — on pouvait du moins le craindre, et M. Visconti-Venosta l'a fort bien expliqué dans son discours à la Chambre, — si les négociations entamées n'avaient pas abouti. Alors, tout pouvait être mis en question, et, au terme de la lutte qui n'aurait pas manqué de s'engager, il était d'autant moins difficile de prévoir les résultats, que nous avions pour nous la puissance exécutive et le droit. La France n'avait rien à craindre de cette lutte, mais assurément elle ne la souhaitait pas.

Quel est aujourd'hui le régime douanier de la Régence? Il n'est pas encore tout à fait normal et satisfaisant. Notre situation privilégiée est dès maintenant reconnue par tous. Nous sommes libres d'abaisser autant que nous le voudrons les tarifs entre la Tunisie et la France, et même de les supprimer complètement; mais nous ne le sommes pas encore de mettre en vigueur les tarifs auxquels devront être soumis les produits des autres pays. Si la clause de la nation la plus favorisée ne peut plus être invoquée contre nous, elle peut toujours l'être par les autres nations entre elles, et toutes bénéficient des avantages qui ont été concédés à l'une d'elles, ou qui continuent de lui être attribués. Or l'Angleterre avait avec la Régence un traité sans échéance fixe, traité qui dure encore et qui lui accorde un tarif de

faveur, et ce tarif s'applique jusqu'à nouvel ordre à tous les pays qui ont traité plus récemment avec le bey. Lorsque, il y a quelques mois, nous avons conclu un arrangement à propos du Siam avec l'Angleterre, celle-ci a admis en principe que l'ancien traité devait être modifié; elle a consenti à entrer en négociations avec nous à ce sujet; mais si ces négociations ont été entamées, elles ne sont pas encore terminées, et, pour dire la vérité, elles ne paraissent pas marcher d'un cours bien rapide. En attendant, l'Angleterre couvre les autres nations, l'Italie en particulier, et les fait participer au bénéfice de ses propres tarifs. Combien de temps durera cet état de choses qui aurait déjà dû prendre fin, si le traité du Siam avait été exécuté dans son véritable esprit? Nous n'en savons rien; mais jusqu'à ce que ce moment soit venu, la Tunisie ne sera pas complètement en possession de sa liberté douanière. Le régime sous lequel elle a vécu si longtemps s'est sans doute amélioré en ce qui nous concerne; pourtant il n'est pas encore celui que comportent les circonstances nouvelles; il n'est pas en rapport avec les progrès industriels et commerciaux qui ont été accomplis, et auxquels l'établissement de notre protectorat a donné un si grand essor.

Toutefois, ce n'est pas la faute de l'Italie, et nous n'avons rien à réclamer d'elle directement. La charte qu'elle vient de consentir nous donne satisfaction. Nous avons dit que le traité, ou plutôt les traités, car on sait qu'il y en a plusieurs, ont été votés à Rome à une très grande majorité. L'affaire allait en quelque sorte de soi. Quelques amis attardés de M. Crispi ont essayé pour la forme de faire une opposition, ou de présenter des critiques auxquelles personne n'a fait attention. Qui aurait cru, il y a quelques années, il y a quelques mois encore, que la situation de la Tunisie à l'égard de l'Italie pourrait être réglée par des arrangemens passés avec la France, au milieu d'un calme qui assurément n'était pas de l'indifférence, mais qui y ressemblait? La Tunisie était autrefois l'arsenal d'où M. Crispi tirait contre nous ses armes les plus acérées. L'Italie montrait une sensibilité, une irritabilité presque maladives pour tout ce qui touchait la Régence. Si des complications graves avaient pu éclater en Europe, tout le monde prévoyait que c'est là qu'elles prendraient naissance, pour s'envenimer ensuite grâce aux remèdes qu'on ne manquerait pas de leur appliquer. La politique italienne avait alors pour principe de maintenir avec nous, à propos des affaires tunisiennes, un état de tension, de lutte, et presque de guerre sourde, d'où elle semblait se tenir prête à tirer au moment opportun nous ne savons quelles conséquences, propres à troubler plus ou moins la sécurité générale.

Dieu sait toutes les accusations dont nous avons été l'objet, tous les

soupçons qu'on a soigneusement fait naître et entretenus contre nous! On peut voir maintenant combien tout cela était artificiel. Que reste-t-il de cette fantasmagorie? Le temps a suivi son cours, les esprits se sont apaisés, un ministère a été changé, et bientôt les choses ont pris l'aspect qu'elles auraient toujours dû avoir. Et le fait a paru si naturel et si simple qu'on ne s'en est même pas occupé, et que les journaux, avides de trouver des sujets d'articles, ont jugé que ceux-ci manqueraient d'intérêt. Rien n'avait encore mieux prouvé que la politique de M. Crispi appartient à une période définitivement close. On a parlé ces jours derniers en Italie, non pas des traités tunisiens déjà acquis, mais de ceux que l'amélioration des rapports avec la France permettrait sans doute, un jour prochain, de négocier et de conclure avec cette puissance. Ici encore, les partisans de la politique antérieure ont poussé un cri d'effroi. Ils ont condamné par avance tout traité de commerce avec nous. Ils ont assuré que la rupture de l'ancien traité avait été un bien pour l'Italie, opinion qu'ils auront sans doute quelque peine à faire partager à leurs lecteurs. Mais le danger qu'ils redoutent si fort n'est peut-être pas aussi rapproché qu'ils l'imaginent. Le mal accompli n'est pas si aisément réparable, et il faudra de patiens et d'habiles efforts pour en venir à bout. Bien que nous souhaitions autant qu'ils le craignent un rapprochement commercial entre la France et l'Italie, nous ne le voyons pas encore fait, ni sur le point de se faire. Il y aura de grandes difficultés à surmonter. Mais c'est beaucoup déjà qu'on puisse aujourd'hui les regarder comme surmontables. Il y a entre la situation actuelle et celle d'autrefois la même différence et la même distance qu'entre le discours si mesuré et si sensé de M. Visconti-Venosta et les harangues hargneuses de son prédécesseur. Une voie nouvelle s'est ouverte; on ne sait pas encore jusqu'où elle conduira, mais la direction n'en est pas douteuse; elle est dans le sens de la concorde et de la paix.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

